



Observatoire national de
la protection de l'enfance

Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution

Volet 2 : (se) mobiliser, prévenir, accompagner

Novembre 2022

*Dossier thématique coordonné
par Émilie Cole, chargée d'études, et par
Magali Fougère-Ricaud, chargée de mission*

 La
documentation
Française 


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP Enfance en Danger


**DÉPARTEMENTS
DE FRANCE**

**Protéger les enfants
et les adolescents
de la prostitution**

**Volet 2 : (se) mobiliser,
prévenir, accompagner**

ONPE, novembre 2022

L'ONPE remercie chaleureusement les auteurs des textes présentés dans ce dossier thématique.

Sous la direction de Flore Capelier, directrice de l'ONPE, Émilie Cole, chargée d'études, et Magali Fougère-Ricaud, chargée de mission, ont coordonné la réalisation de ce dossier thématique. Elles en ont rédigé l'introduction ainsi que plusieurs textes, en collaboration avec les contributeurs cités.

L'intégralité de ce dossier a de surcroît bénéficié de la relecture attentive des membres de l'ONPE, et en particulier de Marion Cerisuela et Anne Oui, chargées de mission.

Les corrections et la mise en pages du dossier ont été effectuées par Alexandra Fisch, rédactrice.

L'ensemble du dossier thématique *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution volets 1 et 2* s'accompagne d'outils d'aide à l'appropriation des connaissances : les fiches synthétiques *Comprendre le danger et les obstacles à la protection* et *Accompagner les mineurs victimes de prostitution*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE (SE) MOBILISER

MARTINE BALENÇON, MÉLANIE DUPONT, GEORGES PICHEROT (ENTRETIEN CROISÉ)
Quelles réponses aux besoins de soin des adolescents victimes
de prostitution ? 23

ANNE DEVREESE ET GRÉGORY DUBOIS
L'exploitation sexuelle des mineurs : constats et perspectives
dans le département du Nord 37

MAGALI FOUGÈRE-RICAUD
Un plan national de lutte contre la prostitution des mineurs 50

DEUXIÈME PARTIE PRÉVENIR

KATIA BAUDRY ET BEATE COLLET
Parcours d'adolescent.e.s en situation prostitutionnelle :
Identifier l'ensemble des violences pour prévenir et protéger 55

ISABELLE TILATTI (ENTRETIEN)
La prévention de la prostitution des mineurs en milieu scolaire 65

EMMANUEL MEUNIER
Trois expériences de prévention en Seine-Saint-Denis 74

TROISIÈME PARTIE ACCOMPAGNER

LÉA MESSINA (ENTRETIEN)

Le dispositif Accompagnement jeunes en situation
de prostitution de Nantes Métropole 87

ÉMILIE COLE

Raccrocher les adolescents et adolescentes en fugue :
le dispositif Mousqueton en Moselle 96

ÉMILIE COLE

Sécuriser, entendre et remobiliser les jeunes filles :
l'expérience du centre éducatif renforcé Le Sextant 107

MAGALI FOUGÈRE-RICAUD

Deux expériences belges et françaises d'accueil sécurisé
de mineurs victimes de toutes formes d'exploitation 118

DANIEL DERIVOIS

Comment faire face ensemble à la déshumanisation
des adolescents et jeunes du monde ? 130

CONTRIBUTEURS ET CONTRIBUTRICES 137

Éléments de contexte

En avril 2021, l'Observatoire national de la protection de l'enfance publiait le dossier thématique *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : Comprendre, voir, (se) mobiliser*. Ce premier volet répondait au besoin, exprimé par plusieurs acteurs de terrain, de comprendre le phénomène. Leur préoccupation pour ce sujet grandissait à mesure qu'ils constataient l'augmentation de situations supposées ou avérées, mais aussi leurs difficultés à protéger les mineurs victimes. Tous souhaitaient mieux connaître les mécanismes et les forces en présence, pour mieux repérer et intervenir.

Le premier dossier thématique a fourni les repères juridiques, criminologiques, sociologiques et psychologiques attendus. Il a montré de premières mobilisations, et présenté les observations et pratiques d'acteurs et de services précurseurs dans l'expertise de la prostitution des mineurs. À l'époque de cette publication, la plupart des professionnels étaient toutefois au travail pour inventer ou consolider des solutions de prise en charge, et nous avons souhaité attendre que le contexte évolue pour présenter d'autres expériences.

Aujourd'hui, la prostitution des mineurs est devenue l'objet d'un plan national de lutte lancé à l'automne 2021 prévoyant treize actions, la mobilisation de neuf ministères et un budget alloué de 14 millions d'euros¹. Cet intérêt politique a continué d'aviver celui des médias, qui portent désormais un regard plus affuté sur cette problématique. Plusieurs recherches ont rendu leurs conclusions² ; des outils et guides à l'attention des parents, des professionnels ou des jeunes eux-mêmes ont vu le jour ou ont été réactualisés³ et les services sont davantage demandeurs de formations pour soutenir la montée en compétence de leurs professionnels. En termes de prise en charge, le paysage est également en évolution : des coopérations se mettent en place dans certains territoires, des dispositifs d'accompagnement sont en cours d'expérimentation et des services adaptent leurs pratiques aux besoins des adolescents confrontés au risque prostitutionnel. L'interconnaissance des acteurs ressources et leur capacité de collaboration au service des mineurs victimes sont en outre meilleures,

1 Voir FOUGÈRE-RICAUD Magali. Un plan national de lutte contre la prostitution des mineurs, p. 50.

2 Voir notamment POHU Hélène, DUPONT Mélanie, GORGIARD Charlotte. *Promifrance : recherche pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*. Association CVM, 2022 [en ligne] ; COLLET Beate, BAUDRY Katia. *Risques prostitutionnels à l'adolescence. Comprendre les processus d'engagement dans les conduites à risque et élaborer des outils de prévention*. Rapport de recherche réalisé dans le cadre de la convention entre l'ONPE et le Gémass-Sorbonne université, 2022, 198 p. [en ligne] ; ESSADEK Aziz et al. *Prostitution des mineurs et représentations des travailleurs sociaux. Analyse franco-canadienne*. Universités de Lorraine, Sherbrooke, McGill et Institut mutualiste Montsouris, avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice. 2021. 143 p. [en ligne]

3 Voir <https://cvm-mineurs.org/page/outils-pour-lutter-contre-la-prostitution-des-mineurs>

le travail de réflexion commune institué à l'occasion du groupe interministériel⁴ réuni à la demande du Secrétariat d'État à l'enfance et aux familles et présidé par Catherine Champrenault, procureure générale près de la cour d'appel de Paris ayant eu à cet égard un rôle déterminant⁵. L'ONPE a pour sa part poursuivi le travail entrepris, afin d'accompagner les évolutions en cours en présentant des pratiques et des réflexions inspirantes en matière de prévention et d'accompagnement.

Ce dossier thématique second volet rend ainsi compte des initiatives, des actions et des partenariats repérés à l'occasion de rencontres multiples et répétées avec des porteurs de projet, des professionnels relevant de services départementaux et associatifs, des personnes qualifiées ou encore des adolescents bénéficiaires des interventions. Certains acteurs ont accepté de témoigner directement ou de prendre la plume, d'autres ont collaboré avec l'ONPE pour que nous puissions restituer leur travail et montrer dans quelle mesure celui-ci correspond aux besoins et ressources des mineurs victimes de prostitution. Il est important de préciser toutefois que plusieurs rencontres n'ont pas abouti à la publication de textes parce que, dans des contextes de recomposition ou d'expérimentation, les services ne l'ont pas souhaité, ou parce qu'il a été estimé qu'une exposition de leur action était prématurée. Ces échanges ont néanmoins nourri notre réflexion sur les enjeux de la prévention et de l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de prostitution.

Un premier défi : (re)trouver une capacité d'agir en prenant conscience du besoin de protection

Le désarroi qu'expriment les professionnels et les parents en difficulté avec le phénomène prostitutionnel porte généralement d'abord sur leur capacité à repérer, à différencier la pratique prostitutionnelle de la « *sexualité des jeunes d'aujourd'hui* », ou sur le positionnement à adopter devant les situations de refus d'aide. Autrement dit, des adultes rapportent que pour eux tout est « *flou* » : ce qu'est la prostitution des mineurs (sa pratique, son organisation, ce qu'en dit la loi⁶...), ce que « *font réellement* » les adolescents, et ce qu'il est possible de faire pour eux. Ces témoignages mettent en lumière la nécessité de partager des constats et des repères, pour identifier que des adolescents se prostituent et les voir alors comme des victimes d'exploitation sexuelle.

Le dossier thématique premier volet a précisément montré qu'existaient divers contextes et facteurs de vulnérabilité susceptibles de favoriser l'entrée des adolescents dans des conduites prostitutionnelles. Parmi les éléments

4 La mission de ce groupe interministériel est présentée dans l'article COLE Émilie, FOUGÈRE-RICAUD Magali. Une mobilisation interministérielle dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 197 [en ligne]. Ce groupe de travail a remis au secrétaire d'État Adrien Taquet, en juin 2021, un rapport comportant cent préconisations [en ligne].

5 Comme nous avons pu l'observer en y participant, et en échangeant depuis avec les acteurs impliqués.

6 La loi interdit pourtant sans ambiguïté la prostitution des mineurs. Voir article BÉNARD-COURBON Simon. L'interdiction de la prostitution des mineurs : conséquences en protection de l'enfance et en droit pénal. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 57 [en ligne].

les plus notables dans les parcours de ces jeunes, s'observent des vécus antérieurs de violence ou d'emprise plus ou moins graves, ainsi que des entraves à la mobilisation d'un réseau relationnel ressource. Les recherches et les observations de terrain identifient en effet qu'avant leur rencontre avec la prostitution, ces adolescents ont souvent subi des maltraitances (intra et/ou extra-familiales), dont des initiations précoces et parfois non désirées à la sexualité⁷ mais aussi diverses formes de violences, de harcèlement ou d'emprise plus à distance de la question sexuelle (harcèlement scolaire, relations d'emprise amoureuse ou d'un petit groupe de pairs, contrôle familial et social intense sinon suppressif concernant la liberté d'aller et venir, la sexualité, le rapport à l'argent et à la dépense, etc.). Ces situations complexes antérieures à l'expérience prostitutionnelle sont susceptibles d'isoler socialement ceux qui en sont victimes et de compromettre leur inscription dans un projet scolaire ou de vie : pour ces enfants apparaissent ou se renforcent des difficultés scolaires, psychologiques ainsi que des phénomènes de repli et de méfiance, notamment vis-à-vis des adultes qu'ils jugent impuissants à leur venir en aide.

Les adolescents qui ont vécu de telles expériences peuvent alors entrer dans des conduites prostitutionnelles en souhaitant échapper aux situations et environnements les mettant à mal (mais qui sont aussi les plus repérants pour eux, comme l'école ou la famille), dans des mouvements d'opposition ou d'émancipation les exposant à de nouveaux dangers telles que la fugue ou la rencontre avec des clients et proxénètes désireux d'exploiter leur vulnérabilité. D'autres sont conduits vers la prostitution par les personnes dont ils subissent déjà l'emprise, lorsque celles-ci sont en contact avec cette activité : un « *petit ami* » proxénète, des « *copines* » recruteuses et/ou se prostituant, etc. Les enfants ayant connu des parcours d'adversité ont en effet davantage de difficultés à repérer les intentions malveillantes ou à s'en protéger, et à reconnaître les violences qu'ils subissent ensuite en se prostituant (avec des phénomènes de sous-estimation, d'habituation à la violence, etc.). C'est aussi lorsqu'ils sont déjà vulnérables et fragilisés que les adolescents ont le plus de mal à faire la différence entre l'excitation provoquée par la pratique prostitutionnelle (liée à la peur, aux rapports de force, au gain, à la sexualité, à l'usage de drogue, etc.), et le plaisir ou le bien-être « qui sont des états où l'on se sent puissamment vivre, mais dans la quiétude »⁸.

Chez des jeunes carencés, insécurisés, il peut être difficile de renoncer à ce qui dans la prostitution est parfois confondu avec de l'attention, d'une part et du prestige, d'autre part. Des jeunes filles racontent par exemple se sentir « *regardées* » et « *désirées* » en se prostituant ; des adolescentes et adolescents expriment leur impression d'« *en imposer* » au groupe de pairs, voire d'accéder à une forme de réussite sociale évaluée en référence au pouvoir

7 Par exemple des viols, des rapports sexuels dits « consentis » mais dans des configurations humiliantes de domination ou de pression sociale ressentie, du harcèlement sexuel (notamment sur les réseaux sociaux avec la diffusion d'images intimes), etc.

8 Citation extraite de l'article MEUNIER Emmanuel (entretien). Les jeunes filles en prostitution : observations et interventions de terrain. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 47 [en ligne].

de consommation qu'exhibent les médias qu'ils affectionnent – au premier rang desquels les télérealités et les réseaux sociaux⁹.

Pourtant la plupart des adolescents en situation de prostitution peuvent reconnaître au moins ponctuellement (dans des moments d'ambivalence et de prise de recul) qu'il est peu question de regard dans la transaction prostitutionnelle, et encore moins d'une véritable considération réciproque entre les protagonistes. Ils rapportent que leurs camarades de classe, du quartier ou du foyer, peuvent effectivement remarquer qu'ils ont de l'argent ou accepter leurs « cadeaux », mais aussi se montrer moqueurs, ou même dans un jugement stigmatisant et rejetant. L'excitation et le sentiment de gain narcissique, social ou matériel n'expliquent donc pas à eux seuls que les adolescents entrent et restent en prostitution. Ces éléments sont à relier à une autre clé de lecture, se situant du côté de l'impact psychique des violences subies avant et/ou pendant la période d'exploitation sexuelle.

Il est en effet établi depuis longtemps par les savoirs théoriques et expérientiels que les enfants et adolescents qui ont connu la violence ou la maltraitance sont particulièrement vulnérables vis-à-vis des processus de revictimisation : leur conscience, leur perception de soi et des autres, leur système de croyances (etc.) mais aussi leurs modèles d'attachement sont altérés d'une manière qui va particulièrement les exposer au risque de rencontrer et subir de nouvelles violences. Il est alors possible de voir la pratique prostitutionnelle comme une expérience de revictimisation pour les jeunes qui avaient déjà connu des traumatismes, et au-delà comme un cercle vicieux susceptible d'en appeler d'autres¹⁰.

Outre ces questions d'antécédents et de contextes à risque, la problématique d'exploitation sexuelle vient rencontrer la vulnérabilité inhérente à l'immaturation adolescente. Les connaissances sur le développement de l'enfant montrent bien qu'un adolescent n'est, par définition, pas pleinement mature et qu'il peut se trouver en difficulté pour résister aux abus. Cela doit engager les adultes à ne pas être dupes des affirmations « *je sais ce que je fais* », « *c'est mon choix* », « *je gère* », qu'assèment régulièrement les adolescents pour les mettre à distance – et paradoxalement aussi pour les interpeler puisque, s'ils ne prennent pas nécessairement la pleine mesure du danger, les adolescents évaluent bien l'inquiétude des adultes et l'effet mobilisateur que peut produire sur eux ce genre de discours.

9 À cet égard, il est notable que de nombreux spectateurs de ce type de programmes manifestent une certaine indifférence quant à l'existence ou non de pratiques prostitutionnelles dans les parcours de vie des influenceurs et stars de télérealités. Si de telles rumeurs suscitent l'émoi d'une partie du public, elles donnent également lieu à un discours qui semble tenir la prostitution comme une opportunité – avec des réactions du type : « *Elles l'ont toutes fait* », « *je ferais pareil à leur place* », « *si ça peut permettre de réussir y'a pas à hésiter* » (etc.) comparables aux propos banalisants que l'on retrouve aussi du côté des mineurs en situation de prostitution, lorsqu'ils évoquent leur pratique.

10 Sur la définition du traumatisme, notamment complexe, ses manifestations et les processus de revictimisation des victimes de violences sexuelles, voir l'article LANCTÔT Nadine, AUDET Sanika, PAQUETTE Geneviève. « Le sexe définissait ce que j'étais » : les manifestations du trauma complexe exprimées par des femmes victimes d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 81 et en particulier p. 82-83 [en ligne].

Si des adolescents et adolescentes retournent à la prostitution, la banalisent et refusent en apparence l'aide des adultes, c'est parce qu'ils sont vulnérables au regard de tout ou partie de ce qui vient d'être évoqué (parcours de vie les fragilisant, recherche des divers gains ou effets secondaires liés à la prostitution, immaturité affective et développementale, etc.), mais également parce que les proxénètes exploitent toutes ces vulnérabilités avec un discours niant la part violente de la prostitution pour n'en montrer que les avantages. Ils se présentent du reste comme des protecteurs, et leurs victimes vont en général « coller » à ce discours¹¹.

Des repères inspirants pour construire des mobilisations, penser la prévention et améliorer le repérage

Ces différents constats font émerger plusieurs enseignements, permettant d'une part de construire des politiques publiques de prise en charge (nationales, locales et dans chacun des domaines d'intervention impliqués), et d'autre part d'agir en termes de prévention précoce et de repérage.

Le premier volet du dossier thématique s'intéressait déjà aux mobilisations et aux actions coordonnées mises en œuvre au sein de certains territoires, au profit des jeunes en situation de prostitution¹². La première partie de ce second volet poursuit ce travail, en interpellant de nouveaux acteurs. Les professionnels du soin (Balençon, Dupont, Picherot) précisent, dans un entretien croisé, que les manifestations du trauma complexe dont souffrent les adolescents victimes de prostitution peuvent rendre difficiles la rencontre, le dialogue, l'identification de leurs besoins et peut-être même un comportement empathique avec eux. Ils expliquent alors que la tentation pourrait être de détourner le regard ou de fonctionner en miroir des épisodes de colère, d'indifférence ou d'abattement extrêmes de ces jeunes. Or, ces derniers ont au contraire besoin d'écoute, d'aller vers, d'accueil inconditionnel, et de parcours de prise en charge à la fois pensés et suffisamment « *désorganisable*s » pour s'adapter à leur mobilité et à l'inconstance de leur demande ou adhésion.

Le département du Nord (Devreese, Dubois) restitue par ailleurs les constats d'une enquête locale réalisée pour mieux connaître les conduites prostitutionnelles des mineurs, mais aussi les perspectives que ce travail a permis de faire émerger.

Enfin, l'ONPE a choisi de rappeler dans ce dossier de manière synthétique les axes forts du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs, car ce plan constitue un élément de contexte significatif¹³.

11 Sur ce point, voir notamment LAVAUD-LEGENDRE Bénédicte, PLESSARD Cécile. L'organisation de l'activité prostitutionnelle des mineures : quand la logistique des Plans masque le contrôle. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 67 [en ligne].

12 Dans la partie « (Se) mobiliser » clôturant le volet 1.

13 On peut d'ailleurs noter le caractère fortement évolutif, au moment où nous écrivons ces lignes, des dispositifs et mobilisations existants compte tenu des objectifs de maillage de l'ensemble du territoire que comporte ce plan de lutte, du déploiement de la contractualisation entre certains départements et l'État mais également de la loi du 7 février 2022 qui a expressément inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles le rôle des services de l'ASE en la matière.

La deuxième partie de ce document aborde la prévention de ce phénomène, mais il est intéressant de préciser que l'ONPE appréhende ce sujet majeur dans un sens large, c'est-à-dire non limité à des actions ciblées auprès du public en danger ou en risque de l'être. D'abord les repères posés *supra* font percevoir les limites de campagnes et actions de prévention dédiées qui ne s'adresseraient qu'aux mineurs. Si elles sont utiles pour les aider à prendre conscience du danger et à solliciter des acteurs ressources, prévenir ne prend sens et force qu'à condition d'interpeler et étayer aussi les adultes qui entourent l'enfant. Cela passe par la diffusion de repères clairs (conformes à l'état des connaissances disponibles) sur les signaux qui doivent alerter et la procédure à suivre¹⁴, sur les possibles modes de dialogue avec les jeunes concernés, et au-delà par la formation et le soutien des acteurs spécialisés.

La prévention doit en outre se garder de renforcer le stigmate d'un public déjà isolé et en rupture avec le monde des adultes. Pour reprendre le propos d'un de nos contributeurs : la prostitution ne doit pas être excessivement « *identificatoire* » pour le jeune qui en est victime, mais il apparaît par contre possible de responsabiliser davantage, pénalement et par la sensibilisation, les personnes ayant recours à la prostitution adolescente – d'autant plus que celles-ci sont peu enclines à se reconnaître comme auteurs de violences et de délits, par réelle méconnaissance du cadre juridique ou parce que la répression pénale et la réprobation sociale ne sont pas encore à la hauteur de la gravité des actes commis sur ces adolescents.

Concevoir une prévention précoce implique également de remettre la problématique prostitutionnelle en perspective avec la particulière vulnérabilité de l'adolescence, avec diverses situations de mal-être, d'emprise ou de danger, mais aussi dans un contexte plus large de rapports de domination et de violences systémiques devant interpeler nos sociétés (Baudry, Collet). Les expériences de prévention en milieu scolaire, associatif ou auprès des professionnels socio-éducatifs présentées dans ce dossier vont dans ce sens (Tilatti ; Meunier) : le sujet de la prostitution y est abordé en tant que tel mais sont mobilisées aussi, et dès le plus jeune âge, les interventions en lien avec les questions des compétences psychosociales, de l'égalité filles-garçons, de l'éducation à la sexualité, des phénomènes de harcèlement, de maltraitances, etc.

Dans une dynamique de prévention plus spécifique aux mineurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance, la connaissance des parcours complexes des mineurs entrant en prostitution engage à mieux reconnaître les maltraitances antérieures, quand elles existent, et à leur fournir plus systématiquement des soins adaptés. Pour éviter les scénarios de réexposition à la violence, un accompagnement et des soins intégrant les conséquences du psychotrauma constitue en effet un possible facteur de protection, de même que la sensibilisation de l'entourage aux effets des maltraitances, et le soutien inconditionnel des acteurs du soin, du travail social ou des lieux de socialisation (école, lieux de vie, etc.).

¹⁴ À ce titre on peut citer, parmi d'autres outils, une brochure du centre de victimologie pour mineurs, facile à aborder et conforme à l'état des savoirs sur la question [en ligne].

Répondre à l'enjeu de protection au sens large, c'est-à-dire incluant la capacité de prévention, de repérage et d'accompagnement, nécessite donc de pouvoir compter sur un réseau partenarial incluant les acteurs associatifs spécialisés sur ces questions¹⁵, les plateformes téléphoniques compétentes pour le repérage ou le suivi¹⁶, l'Éducation nationale, les services de police et judiciaires, les acteurs de la protection de l'enfance¹⁷ du secteur social, ainsi que les structures et professionnels du soin. La problématique prostitutionnelle vient ainsi interpeler de manière exigeante ces différents secteurs, dans un contexte de tension sinon de crise dans l'exercice des missions de protection de l'enfance (entendues au sens large) avec des difficultés à recruter dans l'ensemble des institutions et services concernés, un épuisement des professionnels, etc. Comme d'autres sujets sensibles (la prise en charge des mineurs non accompagnés, des mineurs dits à « difficultés multiples », etc.), la prostitution infantile et adolescente met en évidence les forces et les faiblesses du maillage concourant à la protection des enfants, et invite chacun à identifier ce qu'il peut faire, de sa place.

Accompagner les mineurs en situation de prostitution : les principes et modalités d'action

La troisième partie de ce dossier thématique s'intéresse aux possibilités d'accompagnement des enfants et adolescents en situation de prostitution, mais sans doute faut-il préciser ce que signifie prendre en charge ces mineurs. De nos observations et échanges avec les chercheurs, professionnels de terrain et adolescents concernés, ont émergé des réponses s'articulant autour de quatre verbes-clés. Prendre en charge un adolescent dans cette situation, notamment en matière éducative et de soin, implique en effet de le *réhumaniser* puis de *s'adapter*, pour être en mesure de le *sécuriser* et de le *restaurer*¹⁸.

Réhumaniser

L'une des premières paroles marquantes entendue de professionnels impliqués auprès de ces enfants a été : « *La prostitution vient faire écran à l'enfance* ». Par cette phrase Martine Balençon, pédiatre et médecin légiste, pointait que l'assimilation de la prostitution à la sexualité, et le repérage chez ces enfants ou adolescents de maux et états habituellement repérés chez l'adulte (tels que les infections sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées...) conduisaient insidieusement à leur « *adultomorphisme* ». D'autres acteurs intervenant auprès de mineurs se prostituant ont confirmé combien la prostitution pouvait mettre les adolescents à distance de leur « *part d'enfance* », et faire perdre de vue aux adultes l'enfant qu'ils avaient devant eux. Les professionnels parvenant à une accroche avec ces jeunes s'accordent aujourd'hui pour dire qu'un adolescent qui se prostitue a besoin d'être considéré

15 Par exemple, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid, Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), l'association Ruelle, etc.

16 Parmi lesquelles la plateforme nationale animée par le SNATED.

17 Services départementaux et services de prévention spécialisée, d'accompagnement et d'accueil (en assistance éducative et dans le cadre pénal).

18 Au sens de permettre sa restauration physique et psychique, mais aussi de l'amener à reprendre confiance en lui et en l'avenir.

et de se considérer autrement qu'à travers ce qu'il montre, fait et subit, et que ramener ces adolescents vers des préoccupations et expériences plus en phase avec leur âge est un des objectifs de leur travail.

Daniel Derivois, psychologue clinicien, explique également dans ce dossier que la prostitution vient faire de l'adolescent un objet sexuel ou d'exploitation, et qu'il est par conséquent indispensable de prendre le contrepied de cette violence en réhumanisant ces jeunes (Derivois)¹⁹. Dans les services, des relations éducatives peuvent se nouer quand les enfants et les adolescents se sentent reconnus, qu'ils ont l'impression d'avoir de « vraies personnes » en face d'eux, qui s'intéressent à eux, cherchent à les comprendre mais aussi à leur montrer d'autres visions du monde et perspectives, plus à l'écart de la violence et plus enthousiasmantes. Il semble aussi que voir les adolescents au-delà de la pratique prostitutionnelle permet probablement la « juste distance » dont parle la chercheuse Bénédicte Lavaud-Legendre²⁰. Il faut regarder en face la problématique prostitutionnelle, sans être aveuglé par elle au point de la laisser engloutir l'adolescent concerné. Il s'agit de ne pas le réduire à sa pratique prostitutionnelle présente et de l'aider à prendre conscience de ses capacités et de son devenir. Pour le professionnel, cela nécessite de mettre à distance les réactions émotionnelles ou fatalistes : c'est ce que font ceux qui témoignent dans ce dossier thématique, en incitant à considérer les effets de leurs accompagnements sur long terme, lorsqu'ils observent des « rechutes »²¹ ou des allers-retours vers la prostitution.

Enfin, veiller à réhumaniser renvoie à des fondamentaux de la pratique éducative, permettant de reconnaître la spécificité de chaque mineur victime, dont l'histoire, les ressources et les besoins sont différents et doivent être évalués avec finesse pour adapter l'accompagnement et favoriser le plein épanouissement de chacun.

S'adapter

L'accompagnement d'un mineur en situation de prostitution appelle particulièrement l'adaptation des postures professionnelles et des propositions faites à l'enfant, en fonction de ce qu'il est en mesure d'entendre et de s'approprier.

Pour construire un lien qui pourra résister à la distance, à la fugue et aux rechutes, les professionnels peuvent commencer par se saisir de ce qu'accepte l'enfant, en mettant en place un accompagnement qui suppose « la transition souple d'un milieu traumatogène à un milieu de protection »²². Celui-ci passe notamment par une écoute sans jugement permettant de comprendre ce qui

19 Cet article clôture le dossier thématique, tant son propos peut apparaître conclusif sur, à la fois, le changement de regard à opérer et les possibles pistes pour l'intervention.

20 Voir l'ouvrage LAVAUD-LEGENDE Bénédicte (dir). *Prostitution de mineures. Trouver la juste distance*. Chronique sociale, 2022 ; et l'article NAHMIAS Marie. Une caricature de notre société. Entretien avec Bénédicte Lavaud-Legendre. *Actualités sociales hebdomadaires*, 3264. 17 juin 2022.

21 Sur ce sujet voir notamment DEVRESE Anne, DUBOIS Grégory. L'exploitation sexuelle des mineurs : constats et perspectives dans le département du Nord, p. 46.

22 Voir l'article DERIVOIS Daniel. Comment faire face ensemble à la déshumanisation des adolescents et jeunes du monde ?, p. 135.

se passe pour lui. Dans cette phase de travail, l'objectif des professionnels est de protéger le mineur à la mesure de ce qu'ils peuvent, et de l'amener progressivement à cheminer²³.

Souvent l'accroche doit se faire alors que le mineur est en fugue de chez ses parents ou de son lieu de placement, régulièrement ou durablement. Il faut donc aller le chercher où il se trouve, et autant que possible faire venir à lui le soin ou la relation éducative. Les services de maraudes de rue et numériques²⁴, la prévention spécialisée, les équipes mobiles de soins sont à cet égard particulièrement pertinents.

Il est question ici « d'aller vers » et de protection débutant « hors les murs », mais capable de proposer aussi des mises à l'abri. En termes de modalités de prise en charge, cela peut passer par la proposition d'accueils souples, modulables, mais aussi, sans nécessairement envisager la création de services dédiés spécifiquement à la prostitution, par un renforcement des compétences des services éducatifs existants et par une évolution des coopérations (entre services d'accueil et d'accompagnement socio-éducatifs, avec les acteurs du soin, de la police, de la Justice, de l'Éducation nationale, etc.).

Dans ce dossier, deux articles illustrent cette adaptation des acteurs concourant à la protection. La réflexion engagée autour du dispositif Mousqueton en Moselle (Cole, Mousqueton) montre de quelle manière peut s'incarner une protection hors les murs pour des adolescents en rupture et en fugue, et avec quelles complémentarités pour les mises à l'abri, le soin, l'insertion, etc. Un autre (Messina) décrit comment s'est mis en place le dispositif expérimental Accompagnement jeunes en situation de prostitution de Nantes Métropole, qui propose un accueil téléphonique permettant une première évaluation de la situation, puis la mise en place progressive d'accompagnements adaptés – cette expérimentation implique un consortium de dix institutions locales susceptibles d'intervenir autour des situations, mais également une collaboration étroite avec les services de l'ASE (cellule de recueil des informations préoccupantes [CRIP], référence ASE, services d'accueil) et de la Justice.

Ces deux articles, mais plus largement tous ceux figurant dans ce dossier thématique, montrent que tous les types d'accompagnement nécessitent

23 Comme déjà évoqué dans notre dossier thématique volet 1, le choix des mots a son importance dans cette phase d'accroche. Certains adultes peuvent être tentés de faire tout de suite reconnaître à l'enfant qu'il se prostitue, que la prostitution est une violence et que le proxénète abuse de sa confiance. Or ce mode d'approche est souvent contre-productif : les adolescents peuvent soit se braquer et fuir l'aide qu'on leur propose, soit décompenser devant le miroir qu'on leur met brusquement sous les yeux. Plutôt que de chercher à « faire admettre » le terme « prostitution », l'adulte doit favoriser la rencontre par une écoute et un abord progressif de la problématique du mineur, tout en gardant conscience de la situation de danger. Un adolescent en situation de prostitution peut en effet d'abord dire qu'il « gère », rejeter le terme de prostitué/prostitution tout en acceptant une écoute et un début de dialogue avec l'adulte.

24 Voir l'article DUBAELE Vincent (entretien). Une pratique de repérage et d'intervention auprès de mineurs se prostituant dans la rue : le service « Entr'actes en mode mineur » à Lille. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 147 [en ligne]. Le service décrit dans cet article a depuis développé sa pratique en matière de maraude numérique.

d'actionner des relais pendant et à l'issue des mesures, en fonction des besoins des adolescents concernés. La problématique prostitutionnelle exige en effet un réseau suffisamment large et diversifié de lieux de prise en charge pour ces jeunes. Puisqu'il n'y a pas une solution de prise en charge qui fonctionne avec tous ces mineurs, l'idéal est de pouvoir explorer des possibilités diverses mobilisant des dispositifs allant de la proximité à l'éloignement, du plus ouvert au plus sécurisé, sans omettre de penser les modalités d'implication des familles – quel que soit le mode de prise en charge (en alternative ou en prévision d'une fin de placement) pour les aider à comprendre le danger, à décoder les mécanismes en jeu et *in fine* à renforcer leur capacité de protection²⁵.

Le choix d'un mode d'accompagnement ou d'accueil est fonction de la situation du mineur, en tenant compte de la dimension temporelle. Car, face à des situations d'exploitation sexuelle, il y a un temps pour tout : d'abord pour installer la relation et gérer l'urgence en matière de soin et de mise en sécurité²⁶, ensuite pour amorcer un processus de réparation et de raccrochage à de nouveaux projets de vie. Il apparaît de façon notable que cette deuxième phase ne s'engage avec succès qu'à condition que l'adolescent expérimente un sentiment de sécurité. Des services de milieu ouvert et de proximité y contribuent, mais certains adolescents peuvent avoir besoin d'être mis à distance du milieu de danger, dans des lieux contenant et capables de les protéger pour un temps de l'environnement à risque.

Sécuriser et restaurer

Une demande sociétale et du secteur de la protection de l'enfance émerge pour créer et investir des lieux spécifiques d'accueil de mineurs en situation de prostitution – au motif que l'éloignement géographique permettrait de rompre avec les réseaux et les pratiques prostitutionnelles, et qu'existent des effets de « contagion » dans les foyers de protection de l'enfance. Des structures sont en cours d'autorisation permanente ou expérimentale. Pour autant, dans le contexte actuel, les difficultés de recrutement des professionnels peuvent mettre à mal l'installation de ces projets, d'autant plus que l'accompagnement de mineurs en situation de prostitution exige une compétence et un savoir-être particuliers. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous n'avons pas rencontré, au cours de nos investigations, de structures dédiées exclusivement à l'accueil de mineurs victimes de prostitution en mesure d'exposer une organisation et des pratiques pérennes, sécurisantes pour les équipes éducatives et disposant de suffisamment de recul quant aux effets sur les adolescents accueillis.

Certains lieux d'accueil proposant un accompagnement spécifique aux enfants victimes de prostitution ont été rencontrés, mais ils sont toujours en cours

25 Sur ce sujet doit être évaluée l'opportunité, en fonction notamment de l'accroche encore possible entre le jeune et sa famille, d'un accompagnement à travers des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert mobilisant des acteurs spécialisés aux côtés des éducateurs de ces dispositifs (tel que cela a pu être mis en place dans certains départements, comme le montre l'article PELLOTTIERO Clélie. La prostitution des mineur.e.s en Seine-Saint-Denis : réflexions, initiatives et projet du département pour mieux comprendre, repérer et accompagner. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 191 [en ligne])

26 Nécessitant, pour les mineurs encore à distance des milieux de protection, de mobiliser des approches de réduction des risques et d'apporter des réponses parfois seulement temporaires.

d'expérimentation et encore trop récents (sinon trop en difficulté) pour être exposés au sein de ce dossier thématique. Ce sont généralement de très petites structures (accueillant cinq à six jeunes au maximum), avec un fort taux d'encadrement. Des soins y sont pensés dès le départ comme partie intégrante de la prise en charge, à l'instar de ce qui existe par exemple dans un lieu comme la Maison Jean Bru, dédiée aux victimes de violences sexuelles²⁷. Le fort taux d'encadrement permet une contenance certaine : les adolescents ne sont jamais seuls, ils commencent par ne pas sortir de l'établissement et par tout faire en son sein (activités, soins, bilan scolaire...), puis par être accompagnés très progressivement vers l'extérieur pour reprendre une scolarité et une vie sociale. Les professionnels observent à cet égard une constante justifiant à leurs yeux ce fonctionnement : une sorte de régression lorsque l'adolescent se sent en sécurité, de « retour en enfance » avec une forte demande d'attention et une crainte de ne pas pouvoir affronter seul l'extérieur, mais qui alterne toutefois avec des « rechutes » et des épisodes (ou tentatives) de fugues. Sur ce dernier point, un des établissements rencontrés a mis en place des pratiques efficaces de collaboration avec les forces de l'ordre, en les sensibilisant puis en leur présentant les adolescents accueillis avant toute fugue (dans le cadre d'une visite de l'établissement et d'un temps partagé)²⁸. Cela a permis que les forces de l'ordre interviennent très rapidement, et réussissent régulièrement à retrouver les adolescents avant qu'ils n'aient eu le temps de quitter la commune ou le département. Les établissements qui parviennent le mieux à contrer les fugues sont certes avantagés par la proximité de gendarmes ou policiers disponibles pour collaborer et par des implantations géographiques enclavées, mais l'expérience montre l'intérêt d'une meilleure anticipation des situations de crise et plaide pour la généralisation de protocoles impliquant localement l'ensemble des acteurs mobilisés par une fugue dans un contexte prostitutionnel²⁹.

Compte tenu du mode de fonctionnement de ces structures, l'enjeu éducatif est aussi de passer d'un lieu qui contient à une relation éducative qui émancipe. Alors que le comportement de ces jeunes peut appeler parfois à une contention physique, et interpeler l'adulte dans des rapports de séduction, les professionnels et les équipes doivent être particulièrement solides pour ne pas laisser une situation abusive se remettre en place. C'est peut-être le défi qui se pose avec le

27 Voir https://www.onpe.gouv.fr/sites/default/files/dispositifs/fiche_onpe_maison_jean_bru.pdf

28 Cette équipe d'une MeCS accueillant des jeunes filles en situation de prostitution expliquait l'importance d'avoir toujours « un coup d'avance » pour éviter les fugues. Cela se traduisait notamment par une étroite collaboration avec les forces de gendarmerie, qui connaissent toutes les situations des mineures accueillies (leurs problématiques, les zones où elles pourraient fuguer, leurs trajets possibles, etc.). Cette collaboration permettait généralement d'intercepter rapidement les adolescentes, mais en cas de fugue « réussie », l'équipe se mettait au travail pour déterminer les modalités de coopération avec la police, les parents, les proches, et avec l'adolescente elle-même (pour essayer d'avoir des nouvelles ou en cas de demande d'aide). En cas de localisation de la jeune fille, étaient par exemple déterminés la ou les personnes à mobiliser, leurs objectifs et modalités d'interventions en fonction de la situation, le discours à tenir aux autres jeunes filles accueillies, l'accompagnement possible de l'adolescente à son retour dans l'établissement (avec un planning prévisionnel établi correspondant à des priorités), etc.

29 Voir HAMONIC Samia, PEPIT Sandrine, FAUCOMPRES Marion (entretiens). La fugue : comment penser des interventions complémentaires lors d'un épisode à haut risque prostitutionnel ? In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 137 [en ligne].

plus d'acuité, et c'est pourquoi la fragilité de ces structures tient aux problèmes de personnel (notamment de nuit, de remplacement...) mais aussi au fait de cumuler en un endroit les fragilités de ces jeunes.

L'éloignement des familles et de l'environnement habituel peut par ailleurs être un bienfait autant qu'un écueil, car la plupart de ces situations nécessitent une médiatisation des relations, ainsi que la mise en place d'accompagnements à l'issue de la période de prise en charge par l'établissement, qui peuvent être difficiles à assurer lorsque les mineurs sont accueillis dans un lieu éloigné du service départemental à qui ils sont confiés.

Il est apparu que certaines structures non spécialisées dans l'accueil de mineurs se prostituant pouvaient avoir une expérience bien ancrée concernant tout ou partie des enjeux pointés *supra*. Dans certains établissements de la protection judiciaire de la jeunesse ou spécialisés dans l'accompagnement des mineurs victimes de traite des êtres humains, par exemple, il est aussi question d'un éloignement, pour une mise en sécurité, et d'une contenance éducative permettant la stabilisation puis l'émancipation du jeune.

L'expérience du centre éducatif renforcé Le Sextant, qui accueille exclusivement des adolescentes, est ici intéressante (Cole, Le Sextant). L'article sur cet établissement décrit une pratique élaborée au fil du temps et une équipe aguerrie à la prise en charge de jeunes filles ayant commis des délits – dont certaines peuvent aussi avoir été exploitées sexuellement. S'il n'est pas toujours possible ni souhaitable de recourir au cadre du placement pénal pour des jeunes filles qui cumulent un statut de victime de prostitution et la commission d'actes délictueux, ce type de pratique et d'organisation a pu apparaître propice pour sécuriser, entendre et remobiliser des jeunes filles victimes de prostitution intégrées à un groupe plus large. Un des points remarquables de l'accompagnement est également la prise en considération de ses propres limites pour penser et préparer la fin de prise en charge. Il en est de même pour les dispositifs Esperanto et Koutcha (Fougère-Ricaud, Esperanto, Koutcha) qui assurent en Belgique et plus récemment en France, un mode d'accueil de mineurs victimes de traite des êtres humains, y compris d'exploitation sexuelle, « sécurisé et sécurisant » non transposable pour l'ensemble des adolescents victimes de prostitution mais éclairant certaines réponses à leurs besoins particuliers.

Des échanges avec tous les services et personnes rencontrés, il ressort que les jeunes ressentent quand le cadre d'intervention et les pratiques sont pensés en amont et les difficultés anticipées. Dans les lieux les plus sécurisés, la contrainte du cadre peut être acceptée lorsque les adolescents ressentent que celui-ci est capable de les protéger. Que le service soit sécurisé ou non, le sentiment de sécurité passe pour les jeunes par l'expérience (qu'il leur est parfois nécessaire d'éprouver plusieurs fois) de la protection, de la fiabilité et de la parole tenue. Quand un jeune qui demande à être mis à l'abri se voit proposer un lieu d'accueil, quand on vient le chercher s'il appelle au secours, il expérimente la capacité des professionnels à le protéger en même temps que la valeur qu'il peut avoir pour autrui, en dehors de toute relation prostitutionnelle. Dans une continuité d'action et avec constance, ce travail contribue à restaurer la confiance que

l'adolescent avait perdue vis-à-vis d'autrui : il réalise qu'il existe des adultes qui veillent sur lui, qui lui veulent du bien, et qui se mettent en mouvement pour lui.

La restauration d'un mineur qui a connu la violence, l'exploitation sexuelle, et les multiples traumatismes physiques et psychiques qui en découlent, nécessite cette reprise de confiance en l'autre (adultes et pairs bienveillants) et en soi³⁰. C'est une fois rassurés sur ce point que les adolescents sont disponibles pour les soins spécifiques dont ils ont besoin, ainsi que pour un travail psycho-socio-éducatif permettant la réparation, une projection dans l'avenir et l'investissement dans un nouveau projet de vie et d'insertion (scolaire, professionnel et social).

³⁰ La reprise de confiance nécessite notamment de déplacer le stigmate et le sentiment de honte ailleurs que sur soi, d'expérimenter des réussites, etc.

Première partie

(SE) MOBILISER

QUELLES RÉPONSES AUX BESOINS DE SOIN DES ADOLESCENTS VICTIMES DE PROSTITUTION ?

Entretien croisé avec Martine BALENÇON, pédiatre et médecin légiste,
Mélanie DUPONT, psychologue et Georges PICHEROT, pédiatre¹

RÉSUMÉ

Le présent entretien invite trois acteurs du soin à s'exprimer sur les profils, parcours et besoins de soin des mineurs victimes de prostitution, et sur les possibles modalités de réponse à ces besoins. Sont abordées au cours de l'échange les questions de repérage et d'accompagnement, avec une réflexion sur les obstacles et les leviers à la mise en place des soins. Il a été fait le choix de préserver au maximum les expressions liées au caractère oral de l'échange dans cette restitution.

À quoi expose la prostitution ? Quel peut être son impact sur la santé physique et psychique des enfants et des adolescents ?

Martine Balençon : Les impacts sur la santé physique et psychique sont assez dramatiques et ils sont multiples. Il faut préciser que la prostitution peut être un coup de tonnerre dans un ciel serein, mais c'est rarement le cas. On a souvent un terreau favorable, avec des enfants suivis ou confiés à l'aide sociale à l'enfance, ou pour lesquels ont déjà été identifiés des risques multiples. Ce sont des enfants et adolescents qui ne sont pas dans des suivis réguliers en santé, c'est-à-dire des examens annuels pour attester d'une possibilité de pratique sportive, ou de prévention, de vaccination, etc. Ce sont des jeunes qui n'ont pas un fort accès aux services de planning familial, ou aux services ressources sur les questions de contraception.

Dans la mesure où la santé de ces jeunes est souvent déjà dégradée lors de leur entrée en situation prostitutionnelle, la santé et le soin sont des fils rouges qui peuvent les raccrocher. La santé physique est un point qui peut permettre de faire ancrage chez ces jeunes. Sur le plan de la santé psychique on observe le psychotraumatisme complexe « dans toute sa splendeur ». L'impact sur la santé physique doit être analysé à la lumière de ce que sont ces enfants quand ils et elles entrent dans une situation prostitutionnelle.

Georges Picherot : La triple violence que subissent ces enfants est impressionnante car, pour en arriver là, ils ont traversé des maltraitements liés à leur vulnérabilité et à leur parcours, puis ils subissent deux maltraitements supplémentaires : une maltraitance du client, lui-même dans un état psychique et comportemental tout à fait particulier pour aller vers ces jeunes, mais également la violence du proxénète. Cette triple violence est physique, psychique, sexuelle, et elle est marquée dans leurs corps. Les violences directes sont importantes et elles peuvent

¹ L'entretien a été organisé (en visioconférence) par l'ONPE le 24 novembre 2021, avec Martine Balençon, médecin légiste à la cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger de l'hôpital Sud – CHU Rennes et à l'unité médico-judiciaire de Paris Hôtel-Dieu AP-HP, pédiatre experte près la cour d'appel de Rennes, présidente de la Société française de pédiatrie médico-légale ; Mélanie Dupont, psychologue à l'unité médico-judiciaire de Paris Hôtel-Dieu AP-HP, présidente de l'association des psychologues de médecine légale, présidente de l'association Centre de victimologie pour mineurs, docteure en psychologie et co-auteure d'une recherche sur la prostitution des mineurs (POHU Hélène, DUPONT Mélanie, GORGIARD Charlotte. *Promifrance : recherche pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*. Association CVM, 2022 [synthèse en ligne]) ; et Georges Picherot, pédiatre, ancien chef de service de la clinique médicale pédiatrique – CHU Nantes et coordonnateur médical de la maison des adolescents, représentant de la Société française de pédiatrie au Conseil national de la protection de l'enfance.

les amener à consulter. Ou elles peuvent, s'ils ne consultent pas spécifiquement, être repérées quand ils sont amenés malgré tout à passer dans le système de soin, surtout si elles sont associées à une impression de dégradation, de salissement du corps lié à la prostitution.

L'adolescent n'est en général pas très demandeur en matière de santé. Mais beaucoup des adolescents victimes de la prostitution sont encore beaucoup plus loin que leurs pairs pour tous les soins de base, les vaccinations ou les soins dentaires. Ils auront en plus toutes les conséquences des violences physiques qu'ils subissent dans ce milieu délinquant.

Mélanie Dupont : Du fait de ces antécédents d'événements traumatiques, notamment en termes de maltraitements et négligences, ce sont des adolescents qui sont déjà dans une posture de vulnérabilité, dans une dynamique de trauma complexe, et la question de la prostitution va empirer leur état antérieur. Le trauma complexe, pour préciser, va au-delà du trouble de stress post-traumatique (TSPT) du DSM-5². S'ajoutent aux symptômes psychotraumatiques dits « classiques » (symptômes de reviviscence, évitements, troubles de l'humeur et de la pensée, altération de la vigilance et des réactions), une remise en question de la représentation de soi, des autres et de celle du monde. On a donc des jeunes qui ne se sentent pas en sécurité dans la communauté des êtres humains. Cela vient impacter leur capacité à pouvoir s'engager, à avoir des relations adaptées. Ils sont en quête affective et vont rencontrer des mauvaises personnes. La prostitution fait que, à un moment donné, on a des jeunes qui ont un rapport à leur corps profondément altéré. On peut parler de dissociation, c'est-à-dire une rupture de connexion avec leur corps. Toutes les jeunes que j'ai interviewées vous parlent très bien des mécanismes de la prostitution, des stratégies des uns et des autres. Par contre, quand on les questionne sur elles, sur leurs émotions et leurs sensations, c'est le vide. Ce qui est dramatique c'est que déjà on a des jeunes d'une extrême fragilité psychologique, qui là se retrouvent dans une descente aux enfers. L'objectif va être de les ramener dans la relation humaine, dans une relation de confiance. C'est tout l'enjeu de nos prises en charges, qui sont extrêmement compliquées.

Vous décrivez que la situation de prostitution est une situation de revictimisation pour beaucoup d'adolescents qui ont déjà été victimes de traumatismes antérieurs. Pouvez-vous expliciter ce qu'est la dissociation, ainsi que ce que sont ces corps marqués par la prostitution, que vous venez d'évoquer ?

Mélanie Dupont : Sur la dissociation il faut comprendre qu'il s'agit de la mise en place d'une stratégie de défense ultime pour survivre à un événement particulièrement traumatique. On explique aux personnes qui ne comprennent pas qu'elles aient été plongées dans une passivité extrême ou qu'elles n'aient rien pu faire, que le cerveau se met en mode « protection » pour survivre à l'événement, dans l'instant T. Cette fameuse déconnexion, au niveau de certaines zones du cerveau, va faire que le lien ne se fait plus, est rompu, entre la partie émotionnelle et celle du traitement de l'information. La dissociation (comme stratégie ultime) a un coût lourd à porter, puisqu'il y a des conséquences de différents ordres. Par exemple, les personnes vont chercher à se déconnecter régulièrement, voire rechercher par des conduites dissociatives à être anesthésiées pour ne plus souffrir. Cela implique de se remettre dans des situations extrêmement compliquées, voire risquées, pour que le cerveau se remette dans cette posture, et pour ne plus ressentir la souffrance.

² DSM-5 - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 5^e édition. Elsevier Masson : 2015. (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders. 5th Edition. Arlington VA. American Psychiatric Association, 2015).

Martine Balençon : Sur la manière dont la prostitution vient « marquer » ou sur ce qu'on pourrait repérer, il y a beaucoup à dire. Est par exemple assez typique la symptomatologie d'auto-agressivité, avec des scarifications inhabituelles telles que les cuisses ou les seins, des automutilations par brûlures. On retrouve aussi un certain délaissement du corps, c'est-à-dire une indifférence par rapport à des choses qui paraissent simples, comme un état buccodentaire très dégradé. On peut citer également les situations de jeunes filles à l'acné sévère, qui martyrisent leur peau avec des traitements inadaptés et des infections, ou qui vont la cacher par du maquillage très bruyant. Parfois on retrouve une focalisation sur des douleurs X ou Y (au petit doigt ou périnéales), qui paraissent secondaires par rapport au reste de la situation clinique très préoccupante, et puis des demandes de recours aux soins peu ajustées, avec des inquiétudes inadaptées ou disproportionnées. Est-ce le propre de l'adolescence, de la négligence, de la carence ? C'est un peu tout cela mélangé.

Il y a aussi ces sollicitations des jeunes filles pour des contrôles multiples de recherche de marqueurs biologiques d'infections sexuellement transmissibles (IST) : « *Je voudrais avoir mes résultats de bilan* ». C'est un marqueur biologique important qui, d'un côté, peut les raccrocher au champ médical mais qui, d'un autre côté, peut aussi faire écran à tout le reste. C'est-à-dire qu'on ne s'occupe plus du corps, on ne s'occupe que du bilan biologique. Pour certains acteurs, ça peut être plus confortable car c'est quelque part moins menaçant et la biologie confronte moins à la réalité du corps et de l'adolescent malmenés.

Dans les symptômes, elles ont également des plaintes gynécologiques fréquentes et importantes avec des sollicitations sur la contraception adaptées, inadaptées ou désadaptées. Elles peuvent avoir eu recours à des interruptions volontaires de grossesse (IVG), mais elles peuvent avoir aussi tout le cortège assez bruyant de dysménorrhées, saignements, grossesses précoces... Aucun des signes n'est spécifique car tout ce que j'ai décrit là peut aussi concerner une jeune qui serait simplement en souffrance, ou victime de violences ou de négligences passées ou actuelles. Ce qui serait plus spécifique peut-être, c'est ce rapport à la biologie qui les met à distance de leur corps tout en ayant l'impression de suivre, voire de maîtriser la situation. Elles ont compris que c'était un enjeu de suivi et de bonne santé, et d'un autre côté elles savent qu'elles vont avoir leur bilan, qui peut artificiellement rassurer. Ces bilans peuvent être, d'une certaine façon, un fil rouge de soin. En pédiatrie et en médecine de l'adolescent on ne fait habituellement pas beaucoup de bilans sanguins. C'est peut-être un paradoxe de la prostitution.

Y a-t-il d'autres demandes de soin que vous qualifieriez de spécifiques, et comment sont-elles prises en charge ?

Georges Picherot : L'erreur serait de penser qu'on va rencontrer des jeunes avec une demande focalisée sur des conséquences évidentes de la prostitution. On va bien sûr les rencontrer sur le champ des IST, de l'expression gynécologique telle que les grossesses précoces. Mais elles ne vont pas s'afficher avec ces situations de manière directe. Le corps est bien sûr altéré, il subit en effet des hétéro ou des auto-agressions, mais souvent l'expression corporelle va être à chercher. Jamais on ne voit un ado qui rentre dans notre cabinet en disant : « *Je suis prostitué et je voudrais une aide* ». Les jeunes nous disent aussi souvent : « *On ne m'a pas posé la question donc j'ai pas répondu, j'ai pas dit* ». Si on ne leur pose pas la question, directement ou indirectement, ils ne vont pas répondre là-dessus car ça n'est jamais un motif de consultation directe. Les passages dans les cabinets ou services médicaux sont pour des choses latérales.

Lorsque les adolescents n'évoquent pas d'eux-mêmes le sujet de la prostitution, comment les médecins peuvent-ils repérer que le jeune est peut-être impliqué dans ces pratiques ?

Georges Picherot : Depuis le début de l'échange, on superpose deux éléments dans nos réponses. Il y a la définition de besoins de soins de ces jeunes, et la question du repérage de la prostitution par les professionnels. En participant au groupe de travail interministériel sur le sujet³, nous avons été frappés par le nombre de fois où les intervenants ont dit que ces jeunes filles avaient souvent une demande indirecte qui passait par le physique. Cela m'a fait penser que j'avais sûrement déjà vu plusieurs situations prostitutionnelles, mais en passant aussi à côté de certaines, parce que je n'avais pas su interpréter les choses.

En matière de santé, c'est extrêmement compliqué pour les soignants d'avoir une formation spécifique dans tous les domaines. C'est pourquoi on a voulu définir ce qu'on appelle des feux rouges. Par exemple, pour repérer une situation de fièvre grave d'un nourrisson, il faut des feux rouges qui éclairent les professionnels de soin aussitôt qu'ils les rencontrent. Cela permet qu'ils se disent : « *Ça pourrait être en rapport avec telle pathologie grave* ». En s'appuyant sur les connaissances notamment des associations, nous avons sur le même principe rassemblé et listé les signes qui pourraient aider les professionnels à réaliser qu'ils rencontrent quelque chose qui peut ou qui doit faire penser à une situation prostitutionnelle. Dans la liste on a des signes sociaux, de comportements : les fugues répétées et courtes ; les tentatives de suicide, auto-agressions et mutilations ; les modifications de look ou de train de vie ; les déscolarisations... Il y a également des éléments plus médicaux (les grossesses précoces, qui sont souvent un signe de violence ; les infections ou autres demandes gynécologiques ; les signes de violence physique...), qui vont amener à s'interroger sur la situation.

Sur les auto-agressions et mutilations, je m'interroge aussi sur la pratique du tatouage précoce (qui normalement est soumis à autorisation parentale). Les situations d'addictions en général peuvent évoquer une situation prostitutionnelle, mais on y pense peu. Pourtant elles peuvent être parfois la cause, pour avoir de l'argent, ou la conséquence. La liste complète des signaux figure dans un article⁴.

Martine Balençon : Même si les feux rouges sont une aide à l'orientation que l'on doit prendre en considération, il y a quelque chose d'assez inhabituel par rapport à la prostitution. Quand vous avez par exemple une maladie grave, comme la méningite, on va évoquer des petits bleus sur la peau, diverses choses non opposables et non contestables. Vous n'avez pas un nourrisson qui va vous dire : « *Non ce n'est pas vrai, vous vous trompez* ». Il va rester hospitalisé et il aura sa ponction lombaire. Pour les jeunes filles, les feux rouges vont pouvoir être mis à mal. Il faut que nous soyons en mesure d'échanger avec elles sur ces feux rouges en disant : « *Tu sais, dans les situations qu'on est amenées à rencontrer de jeunes en souffrance, il y a tel ou tel symptôme* ». Ce sont donc bien des feux rouges, mais il va falloir travailler cette démarche diagnostique sur un triptyque éducateur (ou parent) / jeune / médecin. C'est donc un triptyque un peu différent de nos feux rouges habituels en médecine car il y a, de la part de chacun, un certain déni de l'évidence assez contaminant.

³ En novembre 2020, le groupe de travail « Comment lutter contre les nouvelles formes d'exploitation sexuelle qui touchent des mineurs ? Des solutions à inventer » s'est mis en place, présidé par Catherine Champrenault, procureure générale près la cour d'appel de Paris. Ses objectifs étaient de dresser un état des lieux et d'élaborer des préconisations. Son rapport, paru en juin 2021, a servi d'appui à l'élaboration d'un plan interministériel de lutte contre la prostitution des mineurs, annoncé par le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles le 15 novembre 2021 [en ligne].

⁴ Voir PICHÉROT Georges, BALENÇON Martine, BAILHACHE Marion *et al.* La prostitution des mineurs en France : recommandations du groupe de travail. *Perfectionnement en pédiatrie*. Décembre 2021, vol. 4, n° 4, p. 346-353.

Georges Picherot : Oser proposer des feux rouges sur un sujet pareil peut ouvrir la voie à de la critique. On peut considérer que c'est trop simplificateur. Mais c'est tellement difficile d'aborder ces sujets-là qu'il faut bien avoir quelque chose qui fait entrer dans la problématique. C'est de la proactivité : il faut « aller vers », mais ça n'est pas inhabituel en santé de l'adolescent. Dans la prise en charge des addictions (à l'alcool, aux toxiques, à internet) ou de la dépression, par exemple, si on attend que le jeune vienne nous voir avec une demande et des mots posés sur ces situations, on peut attendre longtemps.

*Quelles sont les attitudes et pratiques susceptibles de faciliter une entrée en soin ?
Que doit-on prendre en compte ?*

Georges Picherot : Il y a une combinaison de la situation prostitutionnelle avec la situation particulière d'être un adolescent. Comment accède-t-on aux soins quand on est adolescent ? Comment s'exprime-t-on, comment vit-on une situation anormale en étant adolescent ? La combinaison de cette situation prostitutionnelle et de l'adolescence fait que ça ne va pas être simple, et que l'entrée, l'aide dans le soin, ne vont pas être faciles. Mais le pire serait de penser qu'ils n'ont pas de besoins.

Martine Balençon : Je voulais juste rajouter que la singularité des signes cliniques dont on a parlé est qu'ils suscitent le déni et le rejet. Ce sont des jeunes sur lesquels il n'y aura pas forcément une réponse en santé. Le prendre soin et les soins de droit commun ne seront probablement pas tout à fait aussi faciles que cela. On a beaucoup de jeunes qui vont susciter le rejet par une présentation particulière, mais aussi par des scarifications, une négligence sur leur aspect corporel... sur la façon avec laquelle elles peuvent échanger. Une autre particularité, c'est qu'il va falloir amener les soins à l'ensemble de la famille. Dans les médias, on voit en particulier combien les mères veulent protéger leurs adolescent.e.s, et des soins uniquement destinés à leurs adolescent.e.s. Toutefois, il est essentiel d'apporter un soutien, un prendre soin et des soins à l'unité familiale. Dans ces situations prostitutionnelles, il paraît essentiel de veiller en interprofessionnel à l'écosystème familial et à la dynamique relationnelle, mais aussi de pouvoir repérer les signaux faibles de danger auxquels la situation prostitutionnelle suspectée peut faire écran.

Mélanie Dupont : Quand on réfléchit au soin et à la prise en charge, il ne faut pas focaliser que sur la question prostitutionnelle. Si on ne voit ces enfants que sous le prisme de la prostitution, on passe à côté de tout. La prostitution est plus le résultat d'un parcours, et pas du tout une entrée. Quand on a un jeune devant soi, on ne va pas commencer par cette problématique-là. On commence par celles qui les intéressent, et là où ils et elles en sont (pour les filles comme pour les garçons d'ailleurs). Réaliser que l'approche d'un mineur en situation de prostitution est avant tout une approche d'un adolescent en souffrance peut, peut-être, soulager les professionnels, qui peuvent considérer la question prostitutionnelle comme insupportable. C'est se rappeler qu'ils ont des adolescents en face d'eux, et des adolescents qui vont mal.

Que peut-on faire pour les adolescents en situation de prostitution qui ne sont pas en demande de soin ?

Georges Picherot : Ce sont les conditions de la rencontre qui sont les plus importantes, dans ces situations de non-demande. Il faut être prêt à entendre des choses qui ne sont pas évidentes. Ça n'est pas si compliqué d'être en situation d'écoute. Il faut des démarches et des lieux qui sont inconditionnels, c'est-à-dire qu'on puisse être à leur disposition, sans jugement et sans que l'organisation pour accéder aux soins soit trop complexe. Il faut être disponible « au moment »

pour accueillir et reconnaître leur parole, car les adolescents aiment beaucoup disposer des soins en urgence. Ça ne veut pas dire que la situation est urgente, mais les urgentistes vont souvent être confrontés aux situations de détresse des adolescents parce qu'ils ne vont pas prendre un rendez-vous à six mois pour expliquer leur problème. Il faut donc un dispositif physique, et une disposition d'esprit pour accueillir cette demande qui ne va pas se faire sur des temps planifiés. On n'a jamais réussi quand on a dit : « *Vous reviendrez dans trois mois* ». Ce que je dis est déstabilisant et va contre des règles d'organisation, mais en même temps cette règle d'inorganisation est une règle aussi, c'est un principe d'accueil inconditionnel, accessible (où la dimension financière n'interfère pas), anonyme... Même si on sait qu'on va devoir transmettre l'information car on est dans une situation majeure de maltraitance qui va impliquer la transmission d'une information sur la situation très préoccupante dans laquelle est l'adolescent.

Il faut aussi que le professionnel puisse réfléchir à cette situation avec d'autres. Aujourd'hui, diverses structures sont organisées comme cela, et il faut les mettre en avant pour aider les professionnels auxquels les adolescents ont recours en premier lieu. Cependant le déplacement des adolescents vers une structure spécialisée est extrêmement complexe et nécessite un accompagnement. On ne peut pas lui dire : « *Tu vas aller à l'unité d'accueil des enfants en danger (UAED), à l'unité d'accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED) ou dans tel endroit, avec un courrier d'accompagnement* ». Il faut là encore être proactifs pour organiser l'accueil. On ne peut pas le laisser partir sans accompagnement derrière. S'il y a un délai, il faut que ce soit organisé, et en même temps désorganisable.

Martine Balençon : Ce que la prostitution met à mal dans nos représentations médicales c'est notre toute-puissance en tant que praticien. Encore plus que dans d'autres situations de maltraitance, la pluridisciplinarité doit être la clé de nos actions. Se dire aussi qu'on peut faire mais que si le jeune ne veut pas, tant pis, on fera autrement. Il y a quelque chose du bon parent : on dit à l'enfant ce qui nous semble indiqué mais s'il ne choisit pas ça aujourd'hui on va pouvoir différer et on sera là pour l'accueillir.

Je tiens à vous transmettre une proposition sémantique : peut-être que pour les soins on pourrait parler de fenêtre d'opportunité ? On voit bien que la fenêtre d'opportunité des soins pour les jeunes en situation prostitutionnelle est courte. Quand on parle de fenêtre d'opportunité, ça permet de mobiliser les acteurs.

Mélanie Dupont : Il faudrait aussi arrêter de parler de prostitution et privilégier le terme d'exploitation sexuelle, qui permet davantage de se rendre compte que les faits sont subis et que les mineurs en sont victimes. En tous cas ce qui est intéressant dans ces situations, et pour essayer de voir un aspect constructif, c'est que ces adolescents forcent les professionnels à se retrouver et à se parler. C'est le pouvoir créateur de l'adolescence. On parle de décroisement, de communication entre les professionnels : des groupes de travail se montent et les choses avancent. Par exemple, à Nantes un groupement d'acteurs réunit professionnels de santé, de justice, de police, du médico-social, du secteur associatif⁵. Tous les acteurs de la protection se retrouvent autour de la table.

⁵ Voir article MESSINA Léa (entretien). Le dispositif Accompagnement jeunes en situation de prostitution de Nantes Métropole, p. 87.

Quels sont les différents professionnels de santé qui peuvent être amenés à rencontrer ces jeunes, à potentiellement repérer ces situations ? Et que peuvent-ils faire ?

Martine Balençon : Tous les professionnels de santé qui croisent ces jeunes peuvent intervenir : généralistes, urgentistes (en urgence pédiatrique ou non), gynécologues, maisons des adolescents (MDA), pédopsychiatres... Par contre, ce qui est caractéristique c'est peut-être la façon dont ils sont concernés et dont ils élaborent ce sujet dans le champ de la santé.

Il y a eu un article sur la prostitution dans le *Quotidien du médecin*, au moment de la sortie du rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs : certains commentaires qui figuraient étaient atterrants (de médecins, d'internes). Certains disaient : « *Maintenant il faut que les médecins apprennent les signes de la "maladie" !!! Ensuite on prescrira de l'"antiprostitute" en comprimé pour soigner le mal ou on sortira un vaccin ?* ». J'encadre une thèse sur les représentations des généralistes sur les situations prostitutionnelles⁶ qui a intégré ces commentaires à son matériau de recherche tant ils étaient agressifs et en méconnaissance de ces situations.

Tous les médecins peuvent être concernés, il y a donc une marge de progression immense s'agissant de ce sujet. La particularité de la rencontre avec ces jeunes, c'est effectivement qu'elle se fait toujours dans une urgence ressentie de la consultation, où il n'y a pas forcément de demande des jeunes mais où il va falloir gérer cette urgence ressentie et la non-demande de soin. C'est ça la difficulté. On voit que quand on accroche c'est : « *Attrape-moi si tu peux* ». On est toujours dans une espèce de fuite en avant.

Sur le repérage, le premier travail va donc être de mettre en avant combien ces adolescents ont des soucis de santé particulièrement aigus, et une situation dégradée du fait de violences anciennes qui doit être prise en compte pour aller vers un mieux-être.

Ensuite, plutôt qu'être agacé par ces non-demandes, des rendez-vous manqués ou ces demandes urgentes, il faut aussi interpréter les réactions que ces jeunes suscitent chez nous. Donc interpréter notre agacement. Et aussi accepter qu'il puisse s'agir de rencontres ponctuelles qu'il va falloir orienter, car la clé est l'orientation de ces jeunes dans des parcours en santé.

Donc vraiment ces quatre points doivent nous alerter : l'urgence ressentie, le fait que ça nous agace, l'impression de non-demande face aux symptômes bruyants et le fait que ces jeunes filles sont des courants d'air. Quand elles accrochent à un endroit, elles vont toujours y revenir sur ces modalités courant d'air, mais elles vont aussi pouvoir s'en saisir à un moment donné.

Georges Picherot : Quand vous demandiez quels sont les professionnels concernés, je pense que les gens qui accueillent un public adolescent (généralistes, pédiatres, psychologues, psychiatres) peuvent être assez larges d'esprit pour accueillir ces situations. Je pense également à des ciblage très particuliers que sont les gynécologues : on a quelque chose à travailler avec eux, car ces jeunes ont des besoins en matière de gynécologie. Beaucoup d'équipes de santé de l'adolescent ont des gynécologues.

Mélanie Dupont : Oui et sont concernés, au-delà des professionnels de santé, tous les professionnels au contact de l'enfant et de l'adolescent.

⁶ Thèse de Carole Jamet, sous la direction de Martine Balençon. Étude qualitative, lexicale et thématique auprès des médecins généralistes bretons sur leurs perceptions et représentations de la prostitution des mineurs ; en cours (faculté de Rennes 1).

Georges Picherot évoque de possibles « ciblages », ou en tous cas des points d'appui utiles à ces jeunes. En termes de structures on peut peut-être aussi citer les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), les espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), les centres de santé sexuelle, les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) ainsi que les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) pour les problématiques d'addictologie. Plusieurs interlocuteurs rencontrés dans le cadre de nos travaux ont d'ailleurs pointé que les services travaillant dans le champ de l'addictologie pouvaient s'avérer compétents pour entrer en relation avec ces jeunes. Est-ce parce que la situation de prostitution est une situation d'emprise où le jeune peut croiser diverses formes d'addictions (à l'adrénaline que procure le danger, à l'argent et à la dépense rapide de celui-ci, aux toxiques, etc.) ?

Mélanie Dupont : Oui, sur la question des toxiques, on ne sait pas bien identifier « la poule de l'œuf ». La prostitution peut entraîner la prise de toxiques mais elle peut aussi exister avant. Une jeune me disait aussi : « *L'argent c'est addictif* ». Disposer rapidement d'argent, pouvoir le dépenser comme bon leur semble et pouvoir afficher des signes de reconnaissance sociétaux est important pour ces jeunes. À côté de la question de l'addiction, il y a aussi celle de la radicalisation, ou des violences conjugales : on peut retrouver certaines similitudes avec la situation de prostitution, notamment celle de l'emprise. Dans les situations de prostitution de mineurs, souvent, les victimes évoquent une relation d'affection avec le proxénète qui se montre gentil, bienveillant au début. Puis, très rapidement, son comportement change pour aller vers des violences physiques, psychologiques voire sexuelles. Des menaces à l'égard du mineur mais aussi de sa famille, du chantage, plongent les victimes (qui rappelons-le sont très souvent dans un état de fragilité psychologique antérieur), dans un grand désarroi et surtout une peur importante.

Georges Picherot : Il peut y avoir des différences selon les territoires. Sur certains, les CSAPA et les CAARUD vont être des interlocuteurs assez directs, et dans d'autres ils seront un peu en recul. Mais je pense aux maisons des adolescents (MDA) en première intention, dont l'avantage est qu'elles permettent de ne pas être étiqueté alors que quand une jeune est accompagnée en CAARUD, on sait qu'il est question d'addictions. Il faut laisser aux jeunes la possibilité d'accéder à un service où ils ne seront pas étiquetés.

Martine Balençon : Je suis d'accord et je trouve qu'on a beaucoup tendance à projeter ces jeunes dans un diagnostic. Or, quand on projette ces jeunes soit dans la maladie mentale, soit dans des problématiques d'addiction, ça les malmène très fort. On a eu des situations de jeunes qui ont très mal perçu le passage par un service addictologie, parce qu'elles disaient : « *Je ne suis pas comme ça* ». L'accompagnement d'un jeune, c'est du cousu main. Tout le paradoxe c'est que ces services peuvent être tout à fait adaptés, mais qu'en même temps ils ne doivent pas être identificatoires.

Il existe également tous les dispositifs « allant vers », comme ceux intervenant dans la rue. Il y a par exemple des « frottis trucks » gynécologiques, ou des équipes mobiles pour le champ de la psychologie et psychiatrie. En quoi peuvent-ils être intéressants ?

Mélanie Dupont : C'est intéressant parce que ces jeunes sont dans une vulnérabilité psychique, notamment relationnelle. Ils tombent donc sur de mauvaises personnes et s'entourent de référents adultes, ou jeunes adultes, malveillants vis-à-vis d'eux. Or là, c'est remettre de l'adulte bienveillant qui vient sur leur terrain. Il faut aller les chercher car, même s'ils peuvent donner l'impression de ne pas vouloir cette aide, ils sont en demande de ce type de relations. C'est tout le paradoxe de l'adolescence : l'adolescent est un être 100 % relationnel. Ces actions sont donc à soutenir et valoriser, il faut aller chercher les jeunes là où ils sont, mais aussi redonner une image intéressante de l'adulte.

Georges Picherot : Les maraudes concernant ces adolescents ne sont pas forcément connues malgré leur intérêt, et il serait intéressant de penser les liens avec des professionnels de santé ou éducatifs. Ces associations, de leur côté, ne connaissent peut-être pas toutes bien le circuit qu'on peut proposer aux mineurs (UAPED, MDA, etc.). Il y a un travail d'interconnaissance à approfondir. Dans la prévention aussi, ils peuvent intervenir.

Martine Balençon : Les collègues travailleurs sociaux peuvent être perdus dans le champ de la santé. Avoir une porte d'entrée facile et un parcours fléché peut les aider. Cette porte peut être un service d'urgence et les UAPED⁷, ou un service de MDA. Ils peuvent avoir l'impression que tous les avis médicaux sont de même niveau, mais concrètement c'est comme si je ne faisais pas la différence entre une assistante familiale, une assistante sociale, un éducateur spécialisé ou, pour le champ judiciaire, entre un juge des enfants, un procureur, un greffier. Une meilleure interconnaissance est à développer pour graduer les recours aux soins et identifier les bons interlocuteurs, les portes d'entrée en soin.

Mélanie Dupont : Ces actions renvoient aussi au soutien des professionnels, qui se posent des questions éthiques très complexes face à ces situations. Dans ces maraudes notamment c'est le cas. Prendre soin de ces jeunes c'est aussi prendre soin des professionnels, d'autant plus quand les professionnels ont le sentiment d'être impuissants dans leur rôle de protection des mineurs.

Georges Picherot : On demande souvent d'ailleurs à ces professionnels de mieux repérer les problématiques mais, si ça ne débouche pas sur un parcours adapté de soins, ça ne sert à rien et ça met même dans des situations impossibles.

Martine Balençon : En santé, on a une obligation de moyens, pas de résultats. Sur les situations d'enfance en danger, les moyens seront d'autant mieux mobilisés qu'il y aura un parcours de soins par le biais des UAPED et des équipes régionales référentes enfance en danger, et d'une mobilisation des acteurs.

⁷ Instruction n° DGOS/R4/R3/R2/2021/220 du 3 novembre 2021 relative à la structuration de parcours de soins pour les enfants victimes de violences, parue le 15 décembre 2021, concernant le déploiement des UAPED et la création d'équipes régionales référentes de l'enfance en danger.

Justement, peut-on raisonner en termes de parcours de soin et si oui comment, avec quels points d'entrée ? Quels soins pour quels moments du parcours ? Quelles sont l'articulation et la coopération des acteurs du soin ?

Martine Balençon : Plus que des parcours de soin, ce sont des parcours en santé, intégrant la santé physique, psychique et sociale. Il y a une entrée, un continuum et une sortie de parcours. Sur l'entrée, les collègues doivent avoir l'idée de se préoccuper de la santé au sens de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)⁸. Il faut pouvoir être dans la prévision des soins ultérieurs, et le principe c'est d'associer ces soins. Par exemple le jeune peut avoir besoin d'un suivi en centre médico-psychologique (CMP) mais on fera ensemble le choix de ces soins spécifiques, et l'adolescent y sera accompagné. La consultation en binôme est sans doute un format idéal : on va avoir un tuilage qui va être important à mettre en place. Des coordinations par des infirmières ou des infirmières puéricultrices peuvent être précieuses sur ces sujets-là. Dans le parcours, on peut avoir une prise en charge de la santé dentaire, santé gynécologique, contraception, santé psychique... On peut soigner au mieux ces jeunes-là mais en pensant la sortie de parcours. Ces jeunes ont aussi droit à une perspective de sortie de parcours et un droit à l'oubli, en quelque sorte (et notamment vis-à-vis des professionnels), au sens où ce qui leur est arrivé leur est arrivé à un moment donné. Elles ont pu être soignées, traitées, mais on n'est pas forcément obligé d'en porter les stigmates toute sa vie. Pour ces jeunes, c'est se sentir autorisé de vivre avec : avoir été en situation prostitutionnelle ne fait pas de soi une plus mauvaise personne. C'est envisager avec ces jeunes que la vie peut avoir une saveur plus tard. On ne peut pas dépeindre un avenir sombre pour ces jeunes, même si on est inquiets. Il faut pouvoir envisager la réparation, et qu'ils vont pouvoir vivre avec ce qui s'est passé, même si le sac à dos est un peu lourd.

Mélanie Dupont : Encore une fois, c'est appréhender le jeune dans sa globalité, ce qui exige la pluridisciplinarité.

Cette idée de consultation en binôme et de tuilage, dans laquelle chaque professionnel accompagne vers un autre professionnel, paraît intéressante à exposer. C'est ce qui vous semble adapté ?

Georges Picherot : C'est important car je suis très méfiant de l'expression « pluriprofessionnelle » quand on parle de la prise en charge d'adolescents. Oui, mais à condition que quelqu'un assume la référence. Le pire serait de mettre ces jeunes face à une succession de professionnels qui ne se parleraient pas. Il faut qu'un professionnel assume le rôle de référent, et probablement que le référent doit être celui que l'enfant choisit. Les autres apportent leurs compétences ensuite. Le jeune doit sentir l'engagement individuel de quelqu'un. C'est compliqué, car on rencontre en général un certain nombre d'échecs, d'allers et venues, de moments d'indisponibilité. Ça n'est pas forcément un coordonnateur choisi par les professionnels, mais plutôt celui choisi par l'adolescent, et les autres doivent s'organiser autour. Ça peut être aussi compliqué car parfois on a l'impression en tant que soignant d'être plus compétent que le référent, mais c'est repérant pour le jeune.

Mélanie Dupont : Je suis entièrement d'accord, car ces jeunes sont des blessés relationnels. Cette blessure, il faut pouvoir la réparer. Ça passe par la création d'un ou plusieurs liens de

⁸ L'OMS la définit ainsi, dans le préambule de sa Constitution : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » [en ligne].

confiance. Il ne faut pas rajouter du morcellement. On parlait de traumatismes complexes et, dans cette symptomatologie, on retrouve bien évidemment des difficultés d'attachement. Notre premier objectif en tant que psychologues c'est juste de créer une relation, ce qu'on va appeler une alliance thérapeutique. On ne va pas dire à un jeune qu'on vient à peine de rencontrer qu'on va se plonger dans ses traumatismes. Ce serait le meilleur moyen de le faire fuir. Avant de traiter ses traumatismes, on va d'abord créer un lien, voir avec lui où il en est et les problématiques qu'il rencontre, aller à son rythme. L'adolescent va tester cette relation, surtout la solidité de cette relation. Ce n'est que quand il se sentira prêt, qu'il sentira qu'il peut nous faire confiance et qu'on l'aura outillé dans sa gestion émotionnelle, qu'on pourra peut-être aller « visiter » les événements traumatiques. Quelle que soit l'aide apportée, il faut d'abord que le jeune sache sur qui il peut compter, et qu'il sache qu'il peut solliciter tel adulte qui va répondre à ses questions.

Martine Balençon : Le choix de l'adolescent prime. Du temps programmé, déprogrammé, reprogrammé c'est bien sûr du temps de praticien, d'équipe, et c'est une réflexion qui ne peut pas rentrer dans une mission médicale tarifée à l'activité. Ça rentre dans des missions d'intérêt général, en particulier de l'hôpital public. Ces missions d'accompagnement en santé, de formation, devraient être rattachées aux UAPED, à mon sens, et aux centres référents enfance en danger régionaux. Il y a aussi un travail important à mener, sur le volet juridique : sur les droits de la santé, droits des mineurs, droits aux soins, etc. Par exemple : qu'est-ce qu'on dit aux parents à la fin de la consultation ? Est-ce qu'on a le droit de demander le secret sur l'état de santé du jeune ? Est-ce qu'on peut se présenter à l'hôpital pour des soins inconditionnels bien que le parent ne soit pas informé⁹ ? Il y a un travail à mener sur ces éléments, et en particulier un travail de formation et d'information auprès des professionnels. On n'a pas de majorité anticipée pour le droit à la santé, mais pour autant il y a des dispositions particulières pour les adolescents avec la loi de 2001¹⁰ que les praticiens doivent parfaitement connaître.

Le dernier point que j'aimerais aborder, qui est un peu le corollaire de ça, c'est la façon dont on accueille les parents. Comment les met-on dans la boucle, en sachant que certains parents n'ont pas de résonance, ne sont pas présents, ne voudront pas ou ne sauront pas ?

Se pose la question également de l'accompagnement des majeurs. Mais ces situations me font penser à ce qu'on retrouve avec les maladies chroniques, pour lesquelles il y a des consultations de tuilage avec le secteur adulte. Quand vous avez une maladie inflammatoire du tube digestif, il n'est pas question de tout arrêter à 18 ans. L'année qui précède, on doit avoir préparé des consultations relais, avec les médecins du secteur adulte, pour savoir comment les adolescents vont être suivis. Il faut quelque chose qui ne soit pas adultomorphe, mais qui s'intègre dans un continuum.

Mélanie Dupont : Et donc finalement une plus grande souplesse de nos prises en charge.

9 L'article L1111-5 du Code de la santé publique fixe notamment les conditions dans lesquelles le médecin ou la sage-femme peuvent se dispenser d'obtenir le consentement du ou des titulaires de l'autorité parentale sur les décisions médicales à prendre lorsque l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention s'impose pour sauvegarder la santé d'une personne mineure.

10 La loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception a introduit à l'article L2212-7 du Code de la santé publique la possibilité pour une femme mineure non émancipée d'accéder à l'interruption volontaire de grossesse en gardant le secret vis-à-vis des titulaires de l'autorité parentale ou en passant outre leur absence de consentement. Le médecin doit au préalable s'efforcer d'obtenir son consentement pour que les parents soient consultés. Si elle maintient cette volonté malgré cela, la patiente doit se faire accompagner par la personne majeure de son choix.

Vous évoquez ici des dimensions organisationnelles. Quels peuvent être les autres obstacles à la mise en place des soins, et quels pourraient être les leviers ?

Martine Balençon : Vous avez compris que je partage totalement ce que Georges Picherot a dit tout à l'heure sur l'accueil inconditionnel et sur la nécessité de s'adapter à l'adolescent. Un point qui achoppe dans l'organisation concerne les tranches d'âge concernées. Les services d'urgence accueillent de façon inconditionnelle ces jeunes, les UAPED sont des structures pédiatriques et doivent être adossées à des services d'urgence pédiatrique. Le problème c'est la tranche d'âge des 15-18 ans qui est souvent hors des accueils pédiatriques : ces jeunes filles, après avoir été objets de leurs proxénètes et de leurs clients, deviennent en quelque sorte objets du système de santé. Elles vont aller en pédiatrie mais elles n'auront plus l'âge donc on va les mettre en services adultes ou aux urgences gynécologiques, où on va les appeler « *Madame, pourquoi vous venez ?* » et où on risque de ne pas avoir un positionnement approprié à leur particulière vulnérabilité, ni une approche globale. Elles vont revenir vers le service de pédiatrie, puis les services de pédopsychiatrie... mais qui vont dire qu'on s'arrête à 16 ans. Ce sont des casse-têtes parfois insolubles. Certes, il y a les maisons des adolescents mais ces situations prostitutionnelles doivent à mon sens être intégrées dans les situations plus largement prises en compte en protection de l'enfance, et elles doivent pouvoir bénéficier du fléchage UAPED. Cela doit, à mon avis, être une des exceptions de prise en charge par les services de soins, comme on l'a sur les maladies chroniques, avec une extension de recours du service pédiatrique jusqu'à 18 ans (comme par exemple pour un malade greffé d'un rein). Ces enfants-là doivent, par exception, être traités sur la tranche 0-18 ans dans les services pédiatriques. Mais cela doit être fixé par une note de cadrage et non laissé à la discrétion de chacun, sinon ces jeunes vont naviguer dans le système de santé. En l'absence de soin, la seule place fixe de la jeune fille sera dans le système prostitutionnel si, quand elle nous revient, elle va de la gynéco à la pédiatrie, à la psychiatrie, à la médecine adulte, à la médecine légale, etc. Ou alors la seule place qu'on lui trouve, ça peut être celle de patient psychiatrique. Comment faire pour que ces jeunes réintègrent le champ de l'humanité, de l'adolescence ? C'est un vrai sujet. La question de l'âge de l'accueil dans les services de santé de l'enfant et de l'adolescent est un élément central. Finalement cette question de l'âge et de l'adaptation de l'accueil à la vulnérabilité des mineurs se pose pour toutes les situations de violences subies et de négligence.

Georges Picherot : Je partage cet avis, à la condition qu'on intègre cette prostitution des mineurs dans les cadres de maltraitance. Il y a un déni autour de la prostitution, de fascination portée par beaucoup d'adultes, qui empêche parfois de mettre la prostitution au sein de la maltraitance.

Martine Balençon : On voit bien que la dimension de victimologie peut être une des portes d'entrée de la prise en charge. Il est question d'intégrer la problématique de la prostitution en particulier des mineures aux comités locaux d'aide aux victimes (CLAV). Toutefois, il paraît important de distinguer les mineurs et les majeurs dans la prise en charge. S'agissant des CLAV, je m'interroge sur l'intérêt de mélanger la prostitution aux accidents écologiques ou aux accidents de la route. Ça reste un sujet qui concerne l'enfance en danger et c'est important de le recentrer sur la protection de l'enfance. Il y a un risque d'adultomorphisme très fort des adolescents et, en tant que pédiatre, ça me gêne beaucoup. Ça crée un lissage entre la minorité et la majorité. Par conséquent, il paraît important que les départements, et notamment les observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE), puissent porter ce sujet en lien avec les services de l'État.

Il faudra certainement définir au sein du maillage territorial la place des médecins référents en protection de l'enfance, en lien avec les UAPED. Peut-être faudrait-il leur demander comment ils souhaitent s'engager sur cette question, parce qu'on voit bien que ce sont des situations dégradées aux confins de différents dispositifs.

Pour faire levier, je pense enfin qu'on doit intégrer dans nos réflexions les services de santé scolaire (infirmières et médecins scolaires) quand ces jeunes sont scolarisés, et d'ailleurs également dans les situations de déscolarisation.

Comment les professionnels de santé peuvent-ils se former sur ces questions de prostitution adolescente ?

Georges Picherot : J'ai été très impressionné par le travail des associations (Agir contre la prostitution des enfants [ACPE]¹¹, l'Amicale du Nid¹², Entr'actes en mode mineur¹³). On dit qu'il faut des relais mais le travail qu'ils ont déjà effectué est très impressionnant et il est à connaître par les professionnels de santé. Leurs formations sont très intéressantes, et utiles.

J'ai été très choqué par la réaction de certains collègues médecins à l'évocation de ce sujet : au nom de « *Elles ont bien choisi et elles ont des avantages* », la prostitution des mineurs ne serait pas pour eux un domaine d'intervention particulier pour les soignants. Le problème que cela pose est l'interprétation de l'autonomie pour les adolescents. Lorsqu'on entend ces associations qui nous partagent leur expérience, on voit bien que l'on peut se tromper en interprétant mal l'affirmation : « *Je fais ce que je veux* ». Pour moi, c'est une fausse autonomie, sous emprise, qu'on retrouve d'ailleurs aussi chez certains adultes. Pour les mineurs, cela pose une question fondamentale qui est la limite de l'autonomie en face de ce qui peut être la bienveillance indispensable des adultes référents, qu'ils soient soignants ou non.

Martine Balençon : Le sujet prostitution doit être intégré aux formations sur les violences faites aux enfants et aux adolescents. Il faut qu'on y soit attentifs, c'est essentiel. Pour nombre d'enfants c'est une conséquence de situations de négligences ou de violences graves, en tous les cas dans la perception que j'en ai. Les enfants qu'on est amenés à rencontrer ont des parcours terribles.

Mélanie Dupont : Faire des formations uniquement sur la prostitution pourrait être réducteur. Il faut en effet que ces formations ouvrent à toutes les dimensions que la prostitution implique, ou que le sujet prostitution soit intégré dans des problématiques plus globales.

Que souhaiteriez-vous ajouter, que nous n'aurions pas déjà abordé ?

Martine Balençon : Je voulais dire que je peux être un peu agacée par tout ce qu'on dit sur la parole de l'enfant, qu'il faut entendre. Déjà, il y a beaucoup d'autres moyens de s'exprimer que par la parole, en particulier à l'adolescence : par la fugue, par les comportements d'autodestruction, les jeunes nous disent des choses. La parole c'est bien qu'elle soit libérée, mais qu'est-ce qu'on en fait ? Une parole captive est une parole maltraitante. Il faut que la parole circule, et dans le respect de la santé des adolescents, avec leur accord.

11 <https://www.acpe-asso.org>

12 <https://amicaledunid.org>

13 Voir DUBAELE Vincent (entretien). Une pratique de repérage et d'intervention auprès de mineurs se prostituant dans la rue : le service « Entr'actes en mode mineur » à Lille. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 147 [en ligne]. Et aussi <https://itineraires.asso.fr/entractes-en-mode-mineur-construire-reconstruire-et-maintenir-du-lien-avec-les-mineurs-prostitues/>

La question du partage des informations à caractère secret est un point très sensible avec les adolescents. Car, quand la parole est véhiculée, elle doit tenir compte de l'avis de l'adolescent.

Georges Picherot : Moi je suis frappé par la place des réseaux sociaux dans la prostitution. Il y a un espace de réflexion pour les professionnels de santé. Comment peut-on participer à de la prévention ? Les professionnels de santé pourraient peut-être adopter une position plus ferme vis-à-vis de cette prévention. En disant déjà notre inquiétude, en portant une attention plus importante à ces réseaux sociaux extrêmement toxiques pour les jeunes. La deuxième réflexion, c'est que la prostitution est une maltraitance à l'adolescence ou à l'enfance, ce qu'il faut rappeler.

Mélanie Dupont : J'aimerais rappeler le travail de recherche que nous avons effectué avec mes collaboratrices sociologue et médecin légiste, dont le rapport final est consultable¹⁴. Adossés à cette recherche, nous réalisons des outils à destination majoritairement des professionnels. Un guide pratique pour les aider à repérer un mineur en situation de prostitution a été réalisé en collaboration avec la Société française de pédiatrie médico-légale (SFPML). Il est téléchargeable gratuitement sur le site du centre de victimologie pour mineurs (CVM)¹⁵. Il s'agit d'une version 1, nous souhaitons évaluer sa pertinence auprès des médecins (généralistes, pédiatres) et des professionnels médico-sociaux.

14 POHU Hélène, DUPONT Mélanie, GORGIARD Charlotte. *Promifrance : recherche pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*. Association CVM, 2022 [en ligne].

15 <https://cvm-mineurs.org/public/media/uploaded/pdf/guide-professionnels-promifrance-cvm-janv2022.pdf>

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS : CONSTATS ET PERSPECTIVES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

Anne DEVREESE et Grégory DUBOIS¹

RÉSUMÉ

Face au constat d'augmentation des situations d'exploitation sexuelle des mineurs et en lien avec les travaux nationaux sur ce sujet, le département du Nord a réalisé en 2021 une enquête locale sur les conduites prostitutionnelles des mineurs. L'article présente les principaux résultats de l'enquête, mais également les enseignements et perspectives que ce travail a permis de faire émerger.

Contexte

L'ampleur réelle du phénomène de prostitution des mineurs reste méconnue et seule une estimation effectuée à partir des maraudes et des accueils est à ce jour avancée par les associations spécialisées : entre 6 000 et 10 000 mineurs seraient aujourd'hui victimes de prostitution en France². Il s'agit majoritairement de filles de nationalité française fragilisées par leur parcours de vie³.

Malgré des chiffres incertains tant la quantification est difficile, le phénomène semble augmenter de manière inquiétante sur le territoire national⁴ comme sur celui du département du Nord, qui connaît une augmentation des signalements, liés, tantôt à de fortes suspicions, tantôt à des certitudes quant à la prostitution de mineurs au sein de foyers de l'enfance. En cohérence avec ses missions de protection de l'enfance, mais aussi en lien avec son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes, le département du Nord a réalisé en 2021 une enquête ciblée sur les conduites prostitutionnelles de mineurs.

L'objectif était de collecter des enseignements, sans a priori ni partis pris, quant aux parcours et facteurs de vulnérabilité de ces jeunes, afin de contribuer d'une part aux travaux du groupe de travail interministériel lancé le 30 septembre 2020 par Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge des familles et de l'enfance, et de définir d'autre part les accompagnements les plus pertinents.

1 Anne Devreese est directrice générale adjointe à l'enfance, la famille, la jeunesse du département du Nord, et Grégory Dubois est responsable de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance du département du Nord.

2 Étude ACPE (AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS). *Exploitation et agressions sexuelles des mineurs en France, édition 2020-2021*.

3 Rapport IGAS. *Évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées*. Décembre 2019.

4 L'office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) mentionne une hausse du nombre de mineurs victimes dans les procédures pour traite des êtres humains et proxénétisme de 571 % entre 2014 et 2019. Entretien avec Jean-Marc Droguet, ancien directeur de l'OCRTEH : DROGUET Jean-Marc. Cela touche les jeunes filles de tous les milieux sociaux. *Le un hebdo*. 20 janvier 2021.

Méthodologie

Au début de l'année 2021, un questionnaire a été envoyé, par voie dématérialisée, à 46 maisons d'enfants à caractère social (Mecs), 11 centres maternels et 12 clubs de prévention. Pour des raisons tant méthodologiques que déontologiques, le questionnaire a été renseigné par les professionnels éducatifs qui accompagnent les mineurs. L'enquête concerne des mineurs victimes de prostitution au cours des années 2019 et 2020.

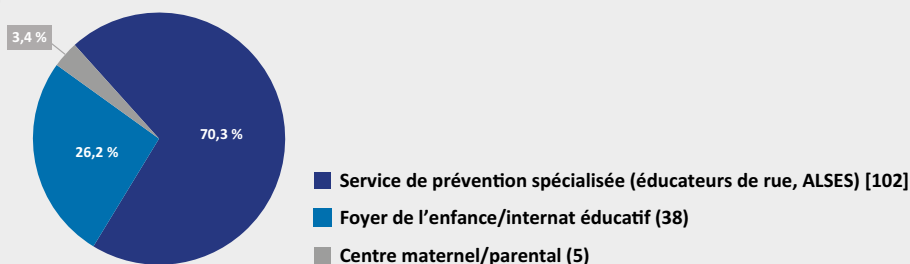
Les résultats ont été analysés avec l'appui d'un groupe de travail et des entretiens semi-directifs avec des professionnels associatifs ont été conduits afin de mieux appréhender la réalité du terrain (avec notamment le secrétaire général de l'association Agir contre la prostitution des enfants⁵ et l'association Entr'actes en mode mineur⁶).

Résultats

Dans le cadre de cette enquête, 145 situations de mineurs victimes de prostitution en 2019 et/ou en 2020 ont été rapportées par les différentes structures d'accompagnement. Ce chiffre ne reflète pas la réalité quantitative du phénomène dans le département tant celui-ci reste complexe à identifier et à caractériser. La prostitution dite discrète⁷, en pleine expansion, échappe en grande partie à l'étude car elle est difficile à repérer, y compris lorsqu'elle concerne des mineurs accompagnés en protection de l'enfance. S'opérant sur des sites de petites annonces ou *via* des réseaux sociaux prisés des adolescents (TikTok, Snapchat...) elle impose aux professionnels de nouveaux modes de repérages et de maintien relationnel (veille numérique, lien *via* les smartphones).

La majeure partie des retours provient des services de prévention spécialisée et concerne des jeunes rencontrés dans la rue et qui sont suivis par l'aide sociale à l'enfance (ASE) [graphique 1]. En comparaison, le nombre réduit de retour par les foyers de l'enfance semble traduire la grande difficulté des établissements à percevoir les conduites prostitutionnelles des jeunes qu'ils accueillent.

GRAPHIQUE 1 : SERVICE/STRUCTURE AYANT RAPPORTÉ LA SITUATION DE MINEUR VICTIME DE PROSTITUTION¹
(N²=145)



¹ Lire ainsi : parmi les 145 situations de mineurs victimes de prostitution rapportées dans le cadre de l'enquête, 102 l'ont été par un service de prévention spécialisée.

² Le nombre N désigne la population totale pour chaque graphique, nombre à partir duquel sont calculées les valeurs en pourcentage.

⁵ <https://www.acpe-asso.org/>

⁶ <https://itineraires.asso.fr/entractes/reduction-risques-prostitution>. DUBAELE Vincent (entretien). Une pratique de repérage et d'intervention auprès de mineurs se prostituant dans la rue : le service « Entr'actes en mode mineur » à Lille. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : Comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 147 [en ligne].

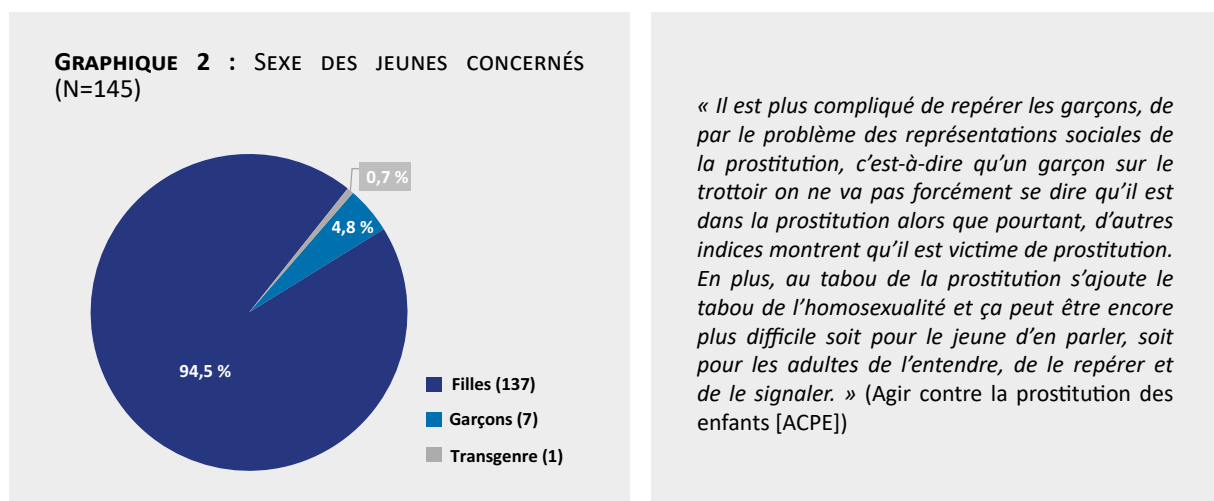
⁷ Prostitution discrète (s'opérant dans des lieux privés et par le biais d'internet) en opposition à la prostitution visible (prostitution de rue ; présence sur le territoire prostitutionnel). Cette dernière est la plus repérable mais ne représenterait qu'un tiers des modalités de prise de contact avec les clients. La mise en relation avec les clients s'effectue de plus en plus souvent par d'autres biais, principalement par internet, ce qui complique le repérage et donc l'accompagnement de ces mineurs prostitués.

En outre, au regard de la localisation des structures répondantes, nous constatons une prépondérance des situations de prostitution identifiées dans la métropole lilloise (65,5 % des mineurs victimes). Pour les professionnels rencontrés, la prostitution des mineurs s'exerce principalement à Lille, quelle que soit la ville d'origine des jeunes. Les lieux « historiques » où s'opère depuis des années la prostitution offrent un certain anonymat et attirent toujours de nombreux clients qui restent très peu sanctionnés malgré l'interdiction d'acheter des services sexuels depuis 2016 (passible d'une contravention de 5^e classe si le.la prostitué.e est majeur.e et constituant un délit s'il.elle est mineur.e).

D'autres territoires, dans une proportion bien plus réduite, sont représentés, notamment la métropole Roubaix/Tourcoing et le dunkerquois.

Profil des mineurs victimes de prostitution

Très majoritairement des filles, parfois très jeunes, de nationalité française



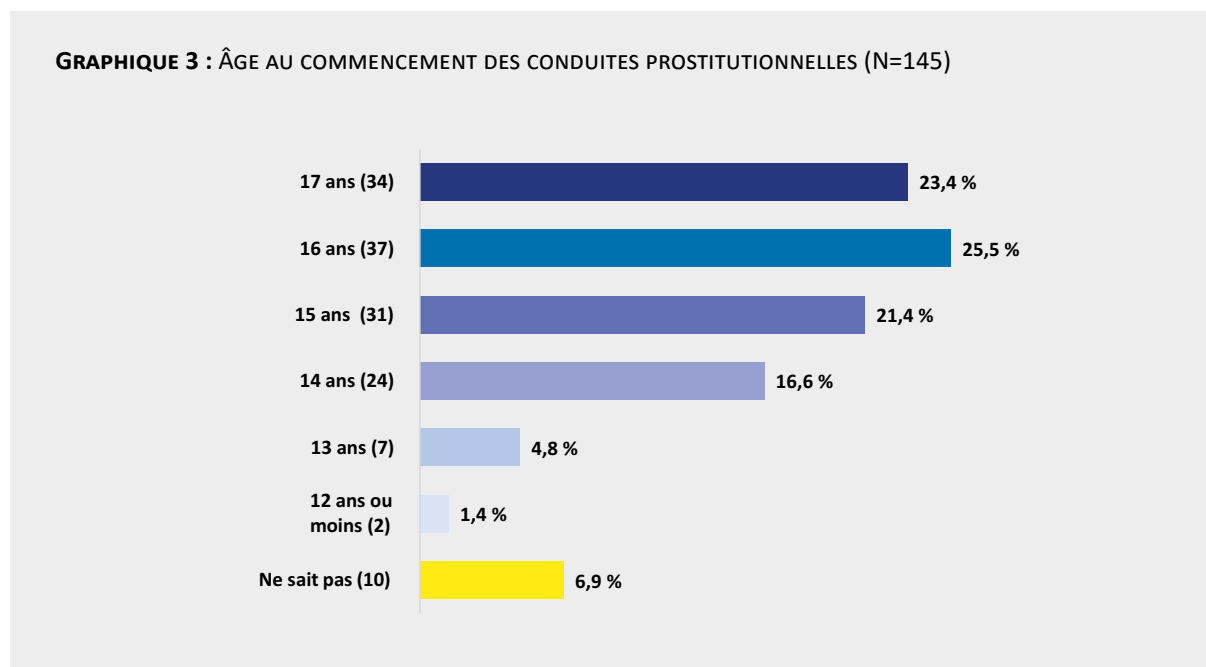
Sur les 145 mineurs victimes rapportés, 137 sont des filles (94,5 %), 7 sont des garçons (4,8 %) et un mineur est transgenre (*graphique 2*). En comparaison, dans les résultats des trois études menées sur la prostitution des mineurs par l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis⁸ la proportion de filles est de 89,6 % (sur un échantillon de 77 mineurs).

Parmi les personnes prostituées majeures, l'étude PROSTCOST⁹ estime que 85 % sont des femmes, 10 % des hommes et 5 % des individus transgenres.

⁸ Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis. *Études sur la prostitution des mineur.e.s en Seine-Saint-Denis*. En 2019, analyse de dossiers pris en charge par les juges des enfants ; analyse de dossiers de la cellule de recueil des informations préoccupantes du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. En 2020, analyse de dossiers de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-Saint-Denis.

⁹ Mouvement du Nid, Psytel, PROSTCOST. *Estimation du coût économique et social de la prostitution en France*. Clichy, 2015 [en ligne].

Tous sexes confondus, l'âge le plus représenté au commencement des conduites prostitutionnelles est de 16 ans, mais il est à relever que près de 25 % des mineurs les débutent à 14 ans ou moins (*graphique 3*). Pour ces tranches d'âges les plus jeunes, la rémunération est la plus forte, pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros par client.

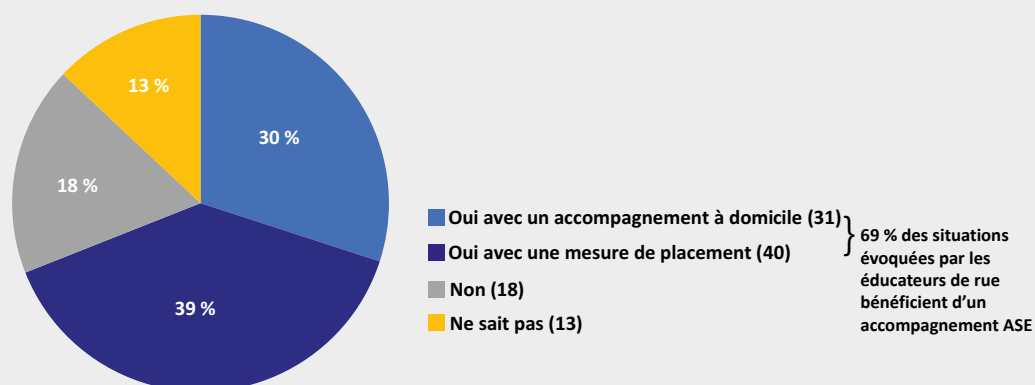


Enfin, parmi les 145 mineurs, 97,2 % sont de nationalité française. Les mineurs étrangers victimes de prostitution échappent en grande partie à notre enquête. S'il y a peu de mineurs étrangers dans les maisons d'enfants dites classiques, la plupart des mineurs non accompagnés (MNA) étant accompagnés dans le cadre de dispositifs spécifiques non mobilisés pour cette enquête, le fait qu'ils ne soient pas rencontrés par les éducateurs de rue est étonnant. Lors des entretiens semi-directifs, il est apparu que les mineurs étrangers victimes de prostitution étaient plus souvent pris dans des réseaux de traite organisés sur des bases communautaires qui exercent une forte pression sur la victime et sa famille, même si celle-ci est restée dans le pays d'origine. Le contrôle est exercé par la menace de représailles envers les proches et il en résulte une prostitution plus organisée, invisible, et les victimes (qui souvent déclarent être majeures) préfèrent généralement garder le silence, ce qui réduit, *in fine*, l'accessibilité des services de protection de l'enfance à ces jeunes.

Majoritairement confiés à l'aide sociale à l'enfance

Parmi les mineurs identifiés et accompagnés par les clubs de prévention et les éducateurs de rue, une proportion très significative est suivie par les services de l'aide sociale à l'enfance, pour la plupart avec une mesure de placement (*graphique 4*). Ces jeunes se prostituent durant des fugues plus ou moins longues et masquent ces activités par divers stratagèmes (changement de tenue, multiplication des numéros de téléphones...). Le décalage entre la proportion de mineurs prostitués confiés à l'ASE identifiés par les éducateurs de rue et le faible niveau de remontée de foyers de l'enfance n'est pas explicable de manière univoque mais peut sans doute *a minima* pointer la difficulté qu'ont ces jeunes à s'exprimer sur leurs conduites prostitutionnelles sur leur lieu de vie et auprès des professionnels s'occupant d'eux quotidiennement.

GRAPHIQUE 4 : PROPORTION DES MINEURS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASE PARMIS LES SITUATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (N=102)

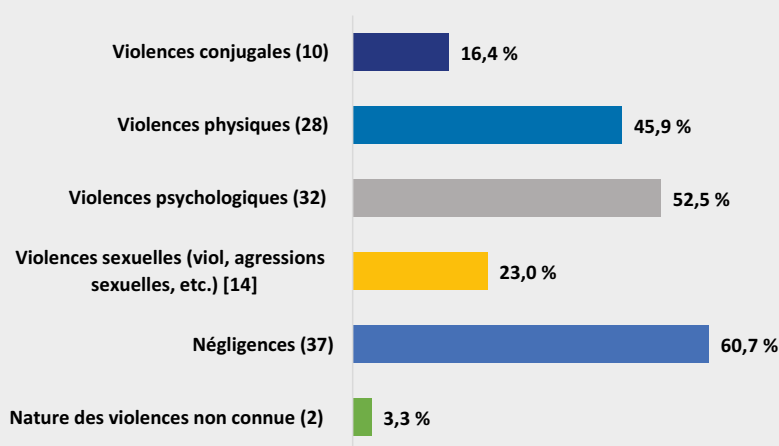


Des jeunes victimes de violences, souvent non reconnues

Beaucoup de jeunes victimes sont fragilisés par le vécu de violences intrafamiliales : 42 % d'entre eux, avec une proportion à peu près équivalente de cas incertains¹⁰. Cette part totale atteint 50 % si l'on ne considère que les enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance (toutes mesures confondues) et même 64 % pour les mineurs victimes de prostitution accueillis dans les foyers de l'enfance.

Il s'agit de violences physiques (présentes dans 45,9 % des cas quand les violences sont évoquées), psychologiques (52,5 %), sexuelles (23 %) et/ou d'exposition traumatique aux violences conjugales (16,4 %). À noter également la part très importante des négligences (60,7 %), véritables maltraitances trop souvent invisibles (*graphique 5*).

GRAPHIQUE 5 : NATURE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES SUBIES (N=61)

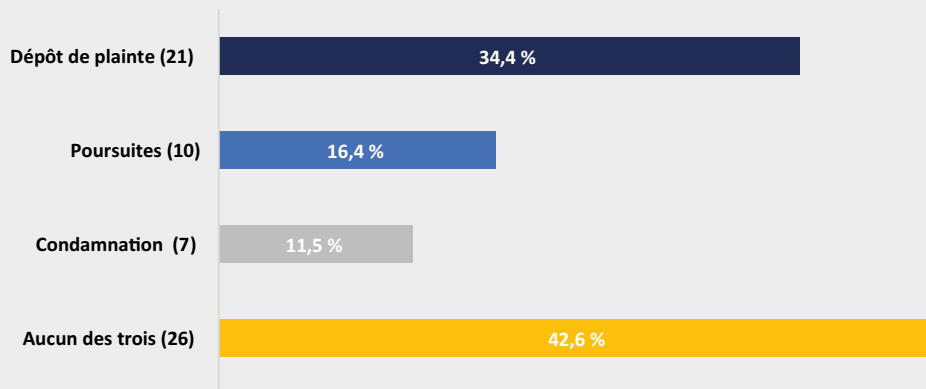


¹⁰ La forte proportion de « Ne sait pas » s'explique par la difficulté pour les jeunes de parler des violences et maltraitances qu'ils ont subies. Dans plusieurs cas, des professionnels nous ont indiqué qu'ils avaient des fortes présomptions quant à l'existence de violences mais que les jeunes ne les avaient pas clairement abordées au cours de leurs rencontres.

L'exposition aux violences intrafamiliales constitue un risque majeur de survenue de psycho-traumatismes ainsi que des troubles spécifiques et non spécifiques qui y sont associés. Le fait d'être victime durant l'enfance augmente considérablement le risque de nouvelle victimation à l'adolescence et à l'âge adulte ainsi que celui de développer des conduites à risques, notamment sexuelles¹¹.

« Les violences physiques, les coups reçus, les négligences sont un peu plus facilement abordées. L'inceste, les viols c'est plus difficile mais très fréquent aussi... Une chose est sûre, ces filles se sont construites dans le rejet, les abus, la violence. » (Éducateur de rue)

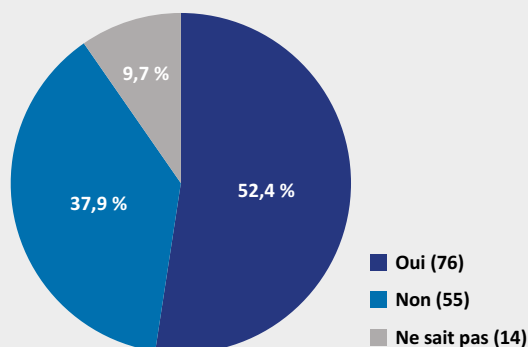
GRAPHIQUE 6 : RÉPONSES JUDICIAIRES AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES (N=61)



De plus, il ressort de l'enquête que très fréquemment ces violences n'ont pas été suivies de réponses judiciaires dans un cadre pénal : seules 34,4 % d'entre elles ont donné lieu à un dépôt de plainte, 16,4 % à des poursuites et uniquement 11,5 % à des condamnations (*graphique 6*). Dans plus de 40 % des cas, aucune de ces trois réponses n'est advenue. Cette insuffisance de reconnaissance judiciaire et sociale des violences qu'ils ont subies participe probablement du manque de confiance des mineurs envers les adultes, de la désillusion et la méfiance vis-à-vis des institutions censées les protéger ainsi que la conviction qu'il n'est possible de compter que sur soi pour s'en sortir.

Des jeunes présentant fréquemment des conduites addictives

GRAPHIQUE 7 : CONDUITES ADDICTIVES (N=145)



11 DE VRIES Ieke, GOGGIN Kelly E. The impact of childhood abuse on the commercial sexual exploitation of youth: a systematic review and meta-analysis. *Trauma, Violence & Abuse*. 2020, vol. 21, n° 5, p. 42-54.

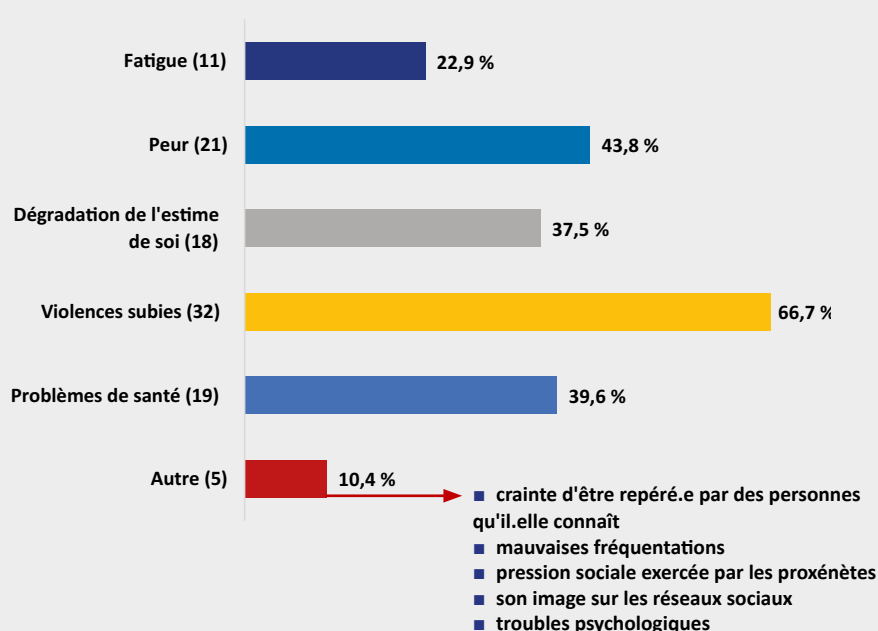
La prostitution des mineurs est caractérisée par un pourcentage important de conduites addictives associées (*graphique 7*). Plus de la moitié des jeunes (52,4 %) ont consommé des drogues durant la période où ils se prostituaient (produits euphorisants, hors consommation tabagique).

Dans un premier cas de figure, la prise de substances permettrait de supporter la violence des conduites prostitutionnelles, le rythme des passes, le manque de sommeil. L'euphorie, la désinhibition sont les premiers effets recherchés, suivis de l'anesthésie dans une proportion moindre. Les produits les plus faciles d'accès sont les plus fréquemment utilisés : l'alcool, le cannabis, souvent consommés simultanément. D'après les témoignages recueillis, la consommation puis la dépendance peuvent être volontairement induites par un.e prostitué.e (mineur.e ou non) « recruteuse » ou par le proxénète afin d'induire une dépendance et d'asseoir une emprise sur le mineur.

L'évocation des aspects négatifs ou contraignants liés aux conduites prostitutionnelles

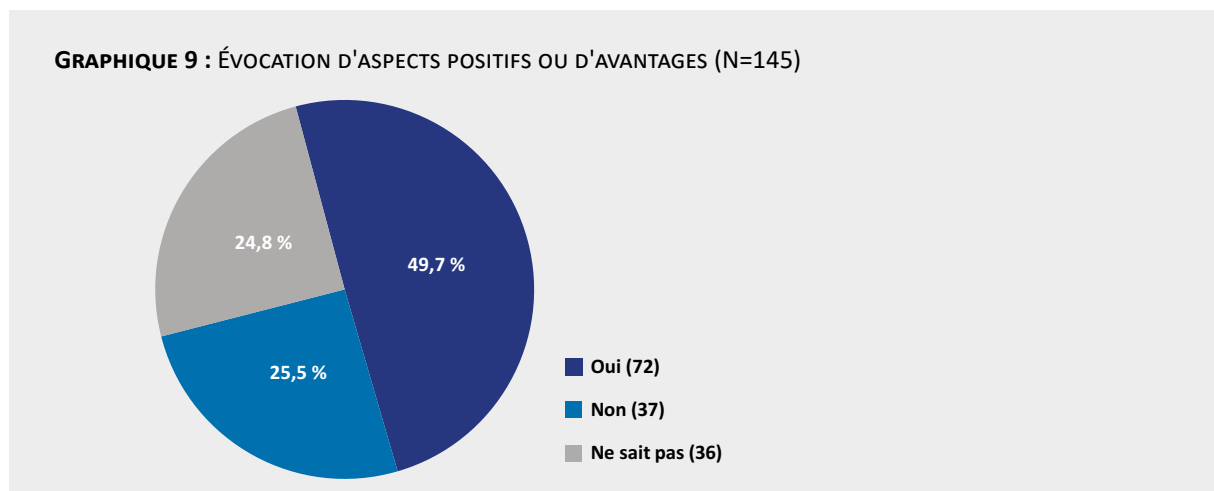
La part minoritaire d'aspects négatifs évoqués par les jeunes (33,1 % versus 44,8 % de non-évocation) interroge et renvoie à une réalité difficile à comprendre et à intégrer pour les professionnels. Beaucoup de mineurs ne se déclarent pas victimes et affirment que les conduites prostitutionnelles relèvent de leur propre choix et comportent de nombreux avantages (voir *infra*). Il est toutefois à noter que la part de jeunes exprimant des aspects négatifs à la prostitution semble évoluer en fonction de leur âge : celle-ci est au plus bas entre 14 et 16 ans alors qu'elle est significativement plus importante pour les plus jeunes (13 ans et moins) et qu'elle augmente après 17 ans. L'illusion d'un parcours prostitutionnel volontaire et dénué d'inconvénient s'estomperait rapidement après une période où, malgré la difficulté à entendre cette réalité pour les adultes, la prostitution serait perçue comme globalement bénéfique.

GRAPHIQUE 8 : NATURE DES ASPECTS NÉGATIFS OU CONTRAIGNANTS ÉVOQUÉS PAR LES JEUNES (N=48)

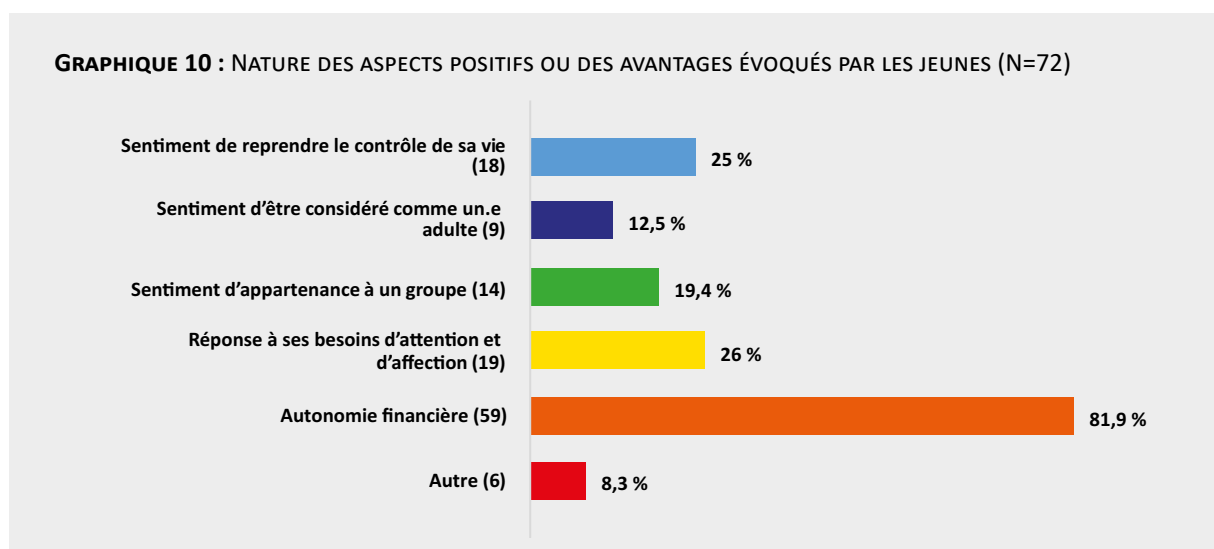


Lorsqu'ils sont verbalisés, les aspects négatifs concernent en premier lieu les violences subies, par les clients ou par les proxénètes (*graphique 8*). Pour se prémunir des clients et de la peur associée, certaines victimes de prostitution préfèrent être à deux lors des passes, l'une veillant sur l'autre. Exprimés par les plus âgés, la dégradation de l'estime de soi, les problèmes de santé sont également fréquents et augmentent graduellement avec l'âge des mineurs. Ces effets à plus long terme sont nettement moins exprimés par les plus jeunes, ce qui complique l'émergence d'une réflexion critique sur les pratiques. De même, lorsque les sentiments de honte et de culpabilité seront plus tard plus prégnants, ils pourront empêcher les jeunes de demander de l'aide ou de parler de leurs difficultés, ceux-ci s'estimant responsables de ce qu'ils subissent et se blâmant de leurs mauvais choix¹².

L'évocation des aspects positifs ou des avantages liés aux conduites prostitutionnelles



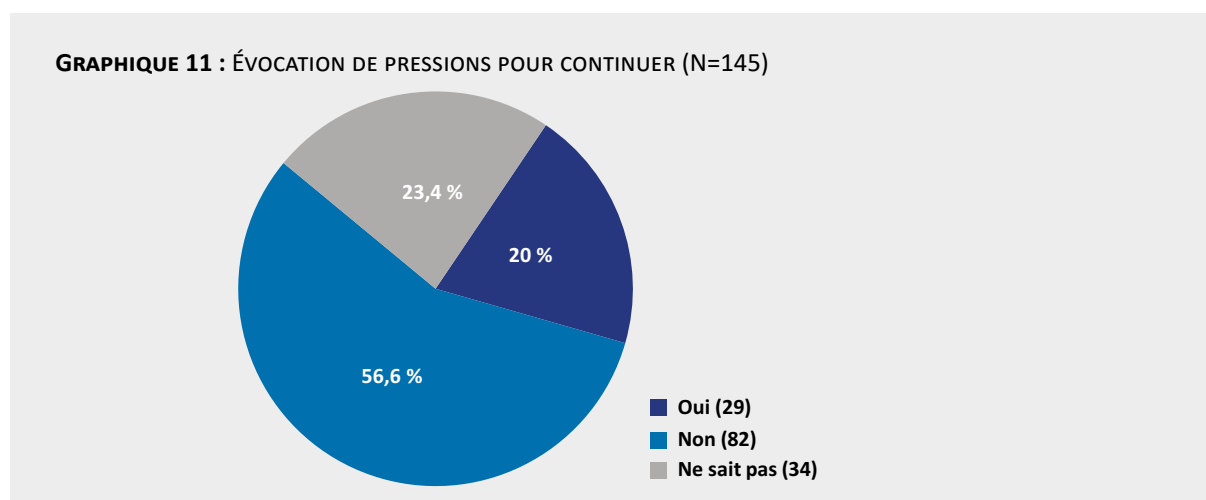
Près d'un mineur sur deux reconnaît au moins un aspect positif à la prostitution (*graphique 9*), l'autonomie financière apparaissant loin devant les autres (citée dans 81,9 % des cas comme avantage quand un aspect positif est exprimé) [*graphique 10*].



¹² LANCTÔT Nadine, COUTURE Sophie, COUVRETTE Amélie, et al. *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Longueuil (QC) : université de Sherbrooke, 2018. Rapport de recherche n° 2016-PF-196085.

Si l'argent, parfois obtenu massivement et rapidement, permet l'accès à des objets coûteux (vêtement de marque voire de luxe, téléphone dernier cri, etc.) qui vont fortement impressionner les pairs du jeune et potentiellement entraîner un phénomène de contamination des conduites prostitutionnelles redouté en institution, il ne doit pas occulter les autres aspects. Pour bon nombre d'adolescents, le sentiment de reprendre le contrôle de sa vie (25 %), d'appartenir à un groupe (19,4 %) et même de trouver dans les conduites prostitutionnelles une réponse aux besoins fondamentaux d'affection et d'attention (26 %) sont mentionnés. Ces aspects doivent questionner les professionnels sur les souffrances de ces jeunes, leurs fragilités narcissiques et leur besoin désespéré d'être aimés afin de ne pas séparer les conduites prostitutionnelles des violences et traumatismes qu'ils ont pour la plupart vécus.

Le sentiment de subir des pressions et la volonté exprimée de quitter les pratiques prostitutionnelles



La part de mineurs victimes déclarant ne pas subir de pression pour continuer à exercer les pratiques prostitutionnelles est majoritaire (plus de 56 %) et seuls 20 % d'entre eux disent en subir (*graphique 11*), dans la quasi-totalité des cas par des personnes qui tirent un profit financier de l'activité prostitutionnelle (proxénète au sens juridique mais qui recouvre une diversité très large de profils : petit ami, *loverboy*, chef d'un réseau criminel organisé plus ou moins vaste...).

Lorsque ces pressions sont verbalisées, le harcèlement et les sollicitations permanentes (d'autres prostitué.e.s, de clients, des proxénètes) sont de loin les plus fréquentes (86,2 %). Certains foyers de l'enfance repèrent, aux abords des établissements, des déplacements de proxénètes qui « récupèrent » des jeunes filles qui souhaitent quitter le réseau ou envisageaient de cesser leurs activités prostitutionnelles.

Enfin, dans quelques situations, les menaces de divulgations des faits ou de diffusion de contenus pornographiques compromettant servent d'ultimes moyens de pression, sans cesse reconductibles envers les mineurs.

Au moment de l'enquête, plus de la moitié des jeunes déclaraient ne pas vouloir sortir des conduites prostitutionnelles. Tout comme pour les aspects négatifs ou contraignants, la proportion de jeunes voulant cesser l'activité croît avec l'âge des mineurs, ce qui laisse à penser la prostitution comme une tentative de réponse toujours moins efficace, dont la dimension aliénante et coercitive n'est perçue que graduellement, à mesure que la difficulté de la quitter s'accroît.

Enseignements et perspectives

Penser le processus de sortie de prostitution comme similaire à celui des conduites addictives

Les conduites prostitutionnelles ont certaines similitudes avec les conduites addictives¹³ : la recherche de récompense immédiate ou d'apaisement de tensions internes ainsi que la présence de phénomènes de « rechutes » ont été évoquées tant par les mineurs victimes que par les professionnels. L'ambivalence quant à la cessation des conduites est importante, même en l'absence de pressions ou de contraintes exercées à l'encontre du mineur, et la motivation à l'arrêt est souvent fluctuante. Pour ces jeunes, quitter la prostitution est assimilable à un changement de vie et l'abandon des bénéfices qui y étaient trouvés ne se fait pas sans hésitation. L'arrêt soudain des rentrées d'argent provoque un effet négatif immédiat (tout comme pour certains l'impression d'être moins désiré, moins valorisé) alors que les effets bénéfiques peuvent mettre du temps avant d'être présents et perceptibles. À court terme, l'impression de liberté, de pouvoir d'agir est diminuée¹⁴.

Par conséquent, il semble important d'intégrer la sortie de prostitution comme un processus d'allers-retours inhérents au phénomène et nécessitant de penser des dispositifs d'accueil intégrant et questionnant les entrées et sorties de ces jeunes, sans rompre l'accompagnement. Le retour des jeunes, lorsque ceux-ci sont accueillis sans jugement ni reproche, est propice aux échanges et l'accueil de cette ambivalence permet souvent d'approfondir le lien de confiance établi avec les adultes. De la solidité de ce lien dépendra la possibilité d'aborder des sujets plus profonds, plus douloureux de l'histoire personnelle de l'enfant et lui permettra de prendre le risque de faire à nouveau confiance.

L'histoire de ces jeunes, l'instabilité de leurs parcours font que même lorsque le lien paraît solide, ils peuvent disparaître, décrocher subitement. Leur accompagnement nécessite un cadre élastique, un seuil d'engagement adapté à leur profil et à leurs capacités relationnelles. Pour ces jeunes victimes, le principal levier d'action est la rencontre et la continuité du lien – aux antipodes de l'errance – et il appartient aux professionnels d'imaginer les dispositifs qui les garantiront et de poser des jalons pour amorcer, le moment venu, une prise en charge plus durable. Dans le département du Nord, l'association Entr'actes en mode mineur cherche à établir et à maintenir un lien, sur la base d'une relation non-jugeante, avec ces jeunes. L'association rencontre, et recherche parfois, les jeunes où ils sont : dans la rue, sur internet et laisse systématiquement une porte ouverte pour une reprise des relations. De même, un module spécifique de la formation d'accompagnement à l'embauche des travailleurs sociaux enfance, réalisée conjointement par l'ODPE et l'association Entr'actes sensibilise à la variabilité de la demande d'aide et à l'instabilité relationnelle des jeunes victimes. Les professionnels sont incités à ne pas forcer les jeunes victimes à entrer dans un parcours de soin ou à sortir de la prostitution, malgré toute l'inquiétude et le sentiment d'impuissance qu'ils peuvent éprouver.

Promouvoir l'éducation au corps, à la santé et à l'affectivité dans les foyers de l'enfance

Le rapport des jeunes adultes à la sexualité et à l'intimité s'est trouvé profondément modifié en quelques décennies. Les réseaux sociaux et les outils numériques ont favorisé l'apparition

13 Critères de l'addiction de Goodman, 1990.

14 RENAUDET-CALVO Céline. La prostitution : décryptage des mécanismes impliqués. *Amnésie traumatique*. France, 2021 [en ligne]

de l'extimité¹⁵ (diffusion de contenu personnel voire intime sur internet, mise en scène de soi et de son corps) et la pornographie présente une modélisation inégalitaire de la sexualité qui contribue à véhiculer l'image de la femme-objet, au service du désir masculin. Beaucoup de retours de professionnels font part de l'augmentation, ces dernières années, de conduites assimilables à de la « pré-prostitution » : comptes payants où les mineurs se dénudent, rencontres en échange de cadeaux (« michetonnage ») et insistent sur le fait que les discours perçus comme moralisateurs ont très peu d'influence sur les jeunes.

L'exploitation sexuelle des mineurs doit être abordée dans le cadre plus large de la santé, du consentement, de l'égalité entre les sexes et de la déconstruction, ou du moins le questionnement critique, de certaines représentations posées comme des normes. À titre d'exemple, « l'effet Zahia » du nom de cette prostituée mineure « offerte » à des joueurs de l'équipe de France de football et aujourd'hui célèbre, a souvent été mentionné par les professionnels rencontrés. Il concourt à véhiculer l'idée que la prostitution peut être un moyen rapide d'ascension sociale et qu'elle permet d'accéder à un milieu luxueux fantasmé.

Le Code de l'éducation¹⁶ indique aujourd'hui qu'une information sur les réalités de la prostitution, les dangers et conséquences personnelles de la marchandisation du corps doit être obligatoirement dispensée dans les établissements scolaires. Si cette prévention primaire est aujourd'hui réalisée inégalement sur le territoire, elle est en tout état de cause insuffisante pour les publics à risque, notamment les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Les interventions dans les établissements associatifs apparaissent plus efficaces lorsqu'elles permettent une certaine continuité et se réalisent sur plusieurs temps différents pour mieux libérer la parole. Des outils existent déjà, comme des supports vidéos (*Tea Consent*¹⁷), ou des jeux de société (*Même pas vrai – Faut pas croire tout ce qu'on raconte*¹⁸), outils pédagogiques reprenant et déconstruisant les stéréotypes liés à la sexualité. Dans le département du Nord, les Acteurs de liaison sociale en environnement scolaire (ALSES) sont des éducateurs de prévention spécialisée qui interviennent à la fois dans les collèges et les quartiers afin de permettre une continuité de l'accompagnement du jeune. Le département mobilisera les 63 ALSES répartis dans 64 collèges du territoire pour repérer et accompagner les jeunes à risques d'exploitation sexuelle.

Concevoir les conduites prostitutionnelles comme des revictimations induites par des traumatismes antérieurs

La fréquence des violences subies ainsi que la diversité des aspects positifs ou bénéfiques perçus par les jeunes victimes obligent à élargir le cadre de compréhension de la prostitution. Les jeunes victimes semblent chercher activement dans cette conduite, et trouver temporairement pour certains, des réponses aux répercussions des souffrances antérieures.

Fréquemment victimes de violences durant leur enfance, le risque de revictimation est considérablement accru¹⁹ chez les mineurs prostitués et l'adoption de comportements sexuels

15 TISSERON Serge. Le désir « d'extimité » mis à nu. *Le Divan familial*. 2003/2, n° 11, p. 53-62. DOI : 10.3917/difa.011.0053. [en ligne]

16 Article L312-17-1-1 du Code de l'éducation.

17 *Tea Consent* : https://www.youtube.com/watch?v=Wzkb5N_h0kY

18 <http://memepasvrai.be>

19 WALKER Hannah E., FREUD Jennifer S., ELLIS Robyn A., *et al.* The prevalence of sexual revictimization: a meta-analytic review. *Trauma, Violence & Abuse*. 2019, vol. 20, n° 1, p. 67-80.

à risque peut relever de stratégies d'adaptations, liées aux traumatismes vécus :

- un rapport de domination en partie inversé répondant à un besoin de contrôle (illusion de puissance et de maîtrise) ;
- une réponse aux besoins d'estime de soi et de valorisation.

Les épisodes dissociatifs causés par le trauma peuvent par ailleurs induire une compartimentation de la vie qui empêche une réelle pensée critique quant à la nature de destructivité de la prostitution et protège le bénéfice de l'agir prostitutionnel.

Pour ces jeunes victimes, quitter la prostitution ne se réduit pas à l'aspect purement comportemental de la cessation de l'activité. Il s'agit d'un processus de reconstruction psychique, identitaire, social dans lequel devront intervenir différents champs disciplinaires. La reconnaissance judiciaire des violences subies (présentes et passées), l'accompagnement psychologique, l'aide à la réappropriation du corps seront indispensables. Dans le département du Nord, l'ASE est incitée à se constituer partie civile dans les affaires de prostitution des mineurs qui lui sont confiées, afin d'une part d'accroître la pression sur les réseaux de prostitution mais aussi de signifier aux adolescents la gravité des faits dont ils sont victimes et la préoccupation du service départemental de l'ASE à leur égard.

La prise en charge des psychotraumatismes se fait en collaboration avec le centre régional du psychotrauma (CRP) de Lille, qui combine les interventions psychothérapeutiques validées scientifiquement (EMDR, TF-CBT) et approches psychocorporelles dédiées.

Dans les foyers de l'enfance et chez les assistants familiaux du département, l'ODPE, en lien avec le Conseil scientifique du département et l'unité Boscoville (berceau de la psychoéducation au Québec), met en place une formation de large périmètre sur le psychotraumatisme et l'adaptation des pratiques professionnelles. Ce changement de paradigme passe par l'établissement d'un plan de transfert de connaissances, allant d'une sensibilisation au psychotrauma pour un grand nombre de professionnels à l'expérimentation d'un nouveau modèle psychoéducatif, le modèle Attachement, régulation émotionnelle et compétences (ARC)²⁰ pour deux établissements de protection de l'enfance pilotes. L'approche ARC propose un cadre clinique par lequel les besoins de l'enfant et les interventions à favoriser sont identifiés, à travers les différentes cibles qui favorisent la résilience et l'intégration des traumas.

Élaborer une stratégie partenariale de réponses coordonnées

La complexité du phénomène prostitutionnel nécessite des interventions interinstitutionnelles coordonnées, de la prévention à l'accompagnement. Sans la mobilisation et la coordination des forces de l'ordre, des autorités judiciaires et du secteur hospitalier, les services de protection de l'enfance sont démunis. Les interventions, souvent cloisonnées, ne permettent pas d'apporter des réponses efficaces aux situations de danger auxquelles sont exposés les enfants et jeunes adultes *a fortiori* quand :

- leur adhésion est fragile, qu'ils ne formulent pas de demande d'aide ;
- les réseaux criminels qui les exploitent sont puissants ;
- le succès des interventions repose en partie sur leur réactivité.

20 BLAUSTEIN Margaret E., KINNIBURGH Kristine M. *Treating traumatic stress in children and adolescents: How to foster resilience through attachment, self-regulation, and competency*. New York, NY : Guilford Press, 2019.

Au début de l'année 2022, un dispositif spécialisé dans l'accueil de jeunes filles mineures victimes de prostitution, articulé à partir de deux lieux d'accueil, a été créé dans le Nord. Il tient compte des besoins spécifiques des jeunes victimes : acceptation des fugues et des retours plus ou moins longs des conduites prostitutionnelles, importance donnée au travail sur le corps et pratiques professionnelles sensibles aux psychotraumatismes. Le dispositif Gaïa porté par l'association Solfa permet à dix jeunes filles mineures de bénéficier d'un accueil spécialisé, dans un lieu périurbain et discret. De manière complémentaire, le foyer Spriet, de la même association, offre deux places d'accueil en urgence de mineures victimes, en studios, au sein d'un foyer pour adolescent.e.s. Les deux dispositifs combinés permettent une réactivité en matière d'accueil des jeunes filles et visent encore une fois l'adaptation aux jeunes et à l'aide qu'ils sollicitent.

L'Association de gestion des services spécialisés (AGSS) de l'union départementale des associations familiales (UDAF) 59, propose un accompagnement à seuil adapté dans le cadre du réseau des acteurs. L'association étaye les équipes des maisons d'enfants qui accueillent des jeunes filles victimes de prostitution, agit en prévention collective en intervenant dans les collèges et développe des formations spécifiques à destination des professionnels.

Les épisodes de fugue nécessitent enfin une complémentarité des interventions, un lien étroit entre les services d'investigation, les structures d'accueil, la prévention spécialisée afin de pouvoir suivre ces jeunes dans leur errance et dans les lieux qu'ils ne parviennent parfois plus à quitter. Les professionnels adaptent leurs pratiques, notamment en développant les veilles numériques sur les réseaux sociaux ou la surveillance des sites notoirement connus pour recueillir les petites annonces de mineurs victimes. L'accompagnement de ces jeunes aux besoins spécifiques nécessite innovation et prise de risques pour les institutions ainsi que le développement de formations spécifiques et interinstitutionnelles.

UN PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURS

Magali FOUGÈRE-RICAUD¹

RÉSUMÉ

Rédigé par l'ONPE, ce court texte présente les principales dispositions du plan national de lutte contre la prostitution des mineurs.

Le groupe de travail² sur la prostitution des mineurs qui s'est réuni à compter de septembre 2020 a remis le 28 juin 2021 au secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles un rapport public³ aux termes duquel il formulait cent préconisations.

À la suite de cette première initiative, neuf ministères et secrétariats d'État ont été mobilisés pour aboutir au premier plan de lutte contre la prostitution des mineurs présenté dès le 15 novembre 2021. Le déploiement de ce plan, prévu courant 2022, s'accompagnait d'un engagement de l'État à hauteur de 14 millions d'euros et s'articulait autour de cinq priorités⁴.

Au titre du premier axe, « Sensibiliser, informer et mieux connaître », une campagne de sensibilisation à destination des jeunes et des adultes a été lancée en février 2022 et informe notamment de l'existence d'une plateforme d'écoute unique destinée aux jeunes et aux adultes de leur entourage confrontés à ce phénomène⁵. La centralisation des appels liés à la prostitution des mineurs pourrait, à terme, contribuer à produire des connaissances sur la prostitution des mineurs, en améliorant le recueil et le traitement des données issues de ces appels (répondant ainsi à un des objectifs poursuivis par le plan). Au-delà, l'ambition de ce plan est de « mailler le territoire national d'associations spécialisées pour accompagner les familles confrontées à ces phénomènes ». Il est aussi prévu de renforcer l'effectivité des actions de sensibilisation et/ou de formation au sein des établissements scolaires comme des établissements de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Pour compléter les connaissances sur le phénomène est mentionné le financement d'une recherche-action pluridisciplinaire⁶, ainsi que de deux enquêtes portant plus spécifiquement sur les mineurs non accompagnés (MNA) et la situation en outre-mer.

1 Magali Fougère-Ricaud est chargée de mission à l'ONPE et magistrate.

2 Sur le contexte de ce groupe de travail auquel l'ONPE a participé, lire COLE Émilie, FOUGÈRE-RICAUD Magali. Une mobilisation interministérielle dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 197 [en ligne].

3 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_rapport_sur_la_prostitution_des_mineurs_12072021.pdf

4 <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/prostitution-des-mineurs-lancement-du-premier-plan-national.pdf>

5 Confiée au SNATED.

6 Les résultats d'une recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France Promifrance, débutée antérieurement et menée par le centre de victimologie pour mineurs (Pohu, Dupont, Gorgiard) ont été présentés dans un rapport paru en janvier 2022 [en ligne].

La deuxième priorité définie par ce plan consiste à renforcer le repérage, notamment en formant et en mobilisant l'ensemble des professionnels. Ces actions visent plus spécifiquement les professionnels de santé, les hôtels et les plateformes d'hébergement, ainsi que les réseaux sociaux, avec notamment le renforcement des possibilités de signalement. Plusieurs actions cherchent aussi à favoriser l'« aller vers » les mineurs concernés, prévoyant de s'appuyer sur des équipes de prévention spécialisée et de financer des maraudes numériques⁷ pour repérer et orienter les mineurs concernés vers les services d'accompagnement. Afin d'améliorer le traitement par les services de police et de gendarmerie de ces situations, il est également prévu un accueil et un traitement prioritaire des fugues « laissant présager une situation prostitutionnelle » puis une rencontre systématique des mineurs et/ou de leur famille par un acteur spécialisé, aux fins d'information⁸.

En troisième lieu, le plan vise à accompagner de manière plus systématique les mineurs victimes, en considérant qu'un mineur est en danger dès qu'il est en situation prostitutionnelle et prévoit de développer progressivement des dispositifs « d'accompagnement et/ou d'hébergement » dans chaque département⁹. En lien avec le développement des unités d'accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED), le plan prévoit aussi de garantir aux enfants et aux adolescents victimes de prostitution un parcours de soins tenant compte de leurs vulnérabilités.

Le quatrième axe de ce plan vise plus spécifiquement l'action pénale contre les auteurs, clients et proxénètes. À cette fin, la généralisation de bonnes pratiques comme la diffusion d'une trame d'audition de victime de prostitution ou la désignation d'un magistrat référent dans chaque tribunal est prévue, de même que le renforcement des enquêtes dans le domaine de la cybercriminalité (notamment enquêteurs sous pseudonymes). Le plan prévoit également de donner davantage de moyens juridiques pour contraindre les plateformes d'hébergement à mieux coopérer avec les services d'enquête dans le cadre de réquisitions, sous peine de sanctions administratives.

La dernière priorité concerne le pilotage par une « task force interministérielle » au niveau national, qui, selon le plan, « sera relayée au niveau territorial par un partenariat entre tous les professionnels concernés (professionnels de santé, de l'Éducation nationale, acteurs de la jeunesse, travailleurs sociaux, conseils départementaux, PJJ, justice, forces de l'ordre, acteurs du numérique, groupes hôteliers...) ».

Depuis la présentation de ce plan, la loi du 7 février 2022 a inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF)¹⁰ le principe selon lequel tout mineur qui se livre à la prostitution

7 Le 26 juillet 2022 le secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles a publié un avis d'appel à projet sur le déploiement de maraudes numériques, pour garantir sur tout le territoire national un « aller vers » les mineurs en situation prostitutionnelle [en ligne].

8 Sur l'intérêt de ce type de dispositif, voir HAMONIC Samia, PEPIT Sandrine (entretien), FAUCOMPRES Marion (entretien). La fugue : comment penser des interventions complémentaires lors d'un épisode à haut risque prostitutionnel ? In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*. 2021, p. 137 [en ligne].

9 Le 26 juillet 2022 le secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles a publié un avis d'appel à projet sur le déploiement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs [en ligne].

10 Article L221-1 5° ter du CASF.

est réputé en danger¹¹ et a ajouté expressément aux missions des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance celle « d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique » au mineur se livrant à la prostitution¹². Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, la troisième vague de contractualisation intègre des objectifs relatifs à l'accompagnement des situations de mineurs victimes de prostitution¹³.

11 Principe posé par la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale à l'article 13 qui n'avait toutefois pas fait l'objet d'une codification avant la loi 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants.

12 Voir la note juridique : ONPE. *La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants : contexte, analyses et perspectives*. 2022, mai, p. 50 [en ligne].

13 Instruction DGCS/SD2B/DGS/SP1/2022/61 du 18 février 2022 relative à la contractualisation préfet/ARS/département en prévention et protection de l'enfance pour l'exercice 2022 mentionnant que dans le cadre de la stratégie nationale, « les départements peuvent s'engager dans la mise en place de mesures du plan de lutte contre la prostitution des mineurs visant à :

- renforcer la sensibilisation et la protection des mineurs dans les établissements de l'ASE, en particulier *via* des actions d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- améliorer le repérage et le signalement des mineurs victimes de prostitution en mobilisant des équipes d'intervention spécialisées sur des territoires confrontés au phénomène (notamment par des maraudes nocturnes) ;
- accompagner ou héberger et prendre en charge les mineurs victimes de prostitution. Cela peut prendre différentes formes : accompagnement en milieu ouvert, accueil à la journée, accueil d'urgence, hébergement adapté, hébergement de rupture, etc. » [en ligne].

Deuxième partie

PRÉVENIR

PARCOURS D'ADOLESCENT.E.S EN SITUATION PROSTITUTIONNELLE : IDENTIFIER L'ENSEMBLE DES VIOLENCES POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER

Katia BAUDRY et Beate COLLET¹

RÉSUMÉ

Cette contribution est issue d'une étude socio-anthropologique visant à comprendre d'une part les processus d'inscription des adolescent.e.s dans les conduites prostitutionnelles, et à explorer d'autre part les défis que pose cette problématique – aux parents et aux professionnel.le.s de la protection de l'enfance. L'article aborde les différents parcours d'entrée dans la prostitution, et montre que ces adolescent.e.s marqué.e.s par une forte vulnérabilité sociale et psychologique sont confronté.e.s à un continuum de violences dont ils.elles n'ont pas conscience. Ces éclairages constituent un point d'appui fondamental pour penser la prévention et la prise en charge.

Introduction

La prostitution des mineur.e.s est protéiforme et recouvre des réalités variées. L'association Agir contre la prostitution des enfants (ACPE) précise qu'il s'agit non seulement de l'exploitation sexuelle des mineur.e.s étrangers non accompagné.e.s, mais également de conduites prostitutionnelles d'adolescent.e.s, né.e.s ou ayant grandi en France². Pour ces dernier.e.s, le risque prostitutionnel prend des formes diverses, des comportements (pré-)prostitutionnels où l'acte sexuel n'est pas une finalité³ à des formes prostitutionnelles plus classiques auprès de client.e.s. Lors de ces relations, l'acte sexuel ne se vit pas comme une relation libre et pleinement consentie, mais devient un service rendu à autrui, le plus souvent rétribué.

L'utilisation d'un vocabulaire détourné par les proxénètes puis les victimes, fait d'euphémismes, justifie l'activité, annule et altère la pensée des victimes. Ainsi, au lieu de parler de prostitution et de proxénétisme, termes qui qualifient ces activités dans les textes juridiques, il est question d'« escorting » ou encore de « michetonnage » et les personnes qui opèrent dans cet univers sont appelées « engreneur », « recruteur » ou « protecteur ». Ce vocabulaire cherche à se distinguer de la prostitution plus classique, celle visible (dans la rue) procédant à la négociation de la prestation en face-à-face, et entretient volontairement l'idée d'une pratique librement consentie. Il s'agit pourtant bien de prostitution et celle des mineur.e.s est clairement interdite⁴.

1 Katia Baudry est sociologue indépendante, membre associée au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gémass) et par ailleurs cheffe de service à l'association Aurore (intervenant en prévention et au soutien de mineur.e.s victimes de prostitution). Beate Collet est sociologue, maître de conférences habilitée à diriger des thèses, directrice adjointe du Gémass (Sorbonne université - faculté des Lettres).

2 AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS (ACPE) MELON Arthur, POULET Lubna (dir.). *Exploitation et agression sexuelles des mineurs en France*. 2020.

3 Il peut s'agir d'une surexposition des adolescent.e.s sur les réseaux sociaux à travers l'envoi de photographies ou vidéos sexuellement explicites ; la photographie d'une dédicace à une personne d'une partie de son corps (le « dedipix », contraction de « dédicace » et *picture*) mais également en répondant à des sollicitations d'inconnu.e.s le plus souvent majeur.e.s. Elles peuvent relever aussi d'actes de séduction vénale.

4 Article 13 (non codifié) de la loi 2002-305 du 4-03-2002 sur l'autorité parentale [en ligne].

Selon la loi, les mineur.e.s sont considéré.e.s comme des victimes bénéficiant de mesures dans le cadre de la protection de l'enfance. En revanche, les proxénètes et les client.e.s sont, s'ils sont identifié.e.s et poursuivi.e.s, passibles de sanctions pénales⁵.

Cette contribution présente des résultats d'une étude socio-anthropologique, soutenue par le conseil scientifique de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, visant à cerner les conduites prostitutionnelles des adolescent.e.s, né.e.s et scolarisé.e.s en France. Elle a été menée de 2019 à 2021 dans différentes villes du département de la Seine-Saint-Denis (93), à Mulhouse dans le département du Haut-Rhin (68) ainsi que dans la région lilloise (59)⁶. Ainsi, elle s'appuie sur un matériau constitué d'interviews et d'observations, auprès des adolescent.e.s eux-mêmes, mais aussi auprès de leurs parents ou de professionnel.le.s socio-éducatif.ve.s, notamment celles et ceux travaillant dans des structures d'accueil de l'aide sociale à l'enfance (ASE). À Mulhouse, l'étude s'est déroulée grâce à des séjours d'immersion (7 séjours de 4 à 5 jours en 2020-2021) dans la structure éducative. En tout, 50 rencontres collectives et 61 entretiens individuels ont été réalisés, dont 18 entretiens avec des adolescentes ou jeunes femmes inscrites dans ces pratiques⁷.

L'étude a poursuivi une problématique double. Elle visait non seulement à comprendre les processus d'inscription des adolescent.e.s dans les conduites à risque prostitutionnelles, mais également les défis posés aux parents et aux professionnel.le.s de la protection de l'enfance dans la prise en charge socio-éducative. L'article revient de manière synthétique sur quelques résultats majeurs de l'étude. Il aborde notamment l'expérience de la prostitution par les parcours d'entrée des adolescentes, en mettant au jour l'ambivalence de leur discours, leur vulnérabilité et le continuum des violences qu'elles subissent. Le désarroi des parents face à la situation sera aussi mentionné pour conclure sur des possibles prises en charge socio-éducatives.

Les différentes portes d'entrée dans la prostitution

Il n'y a pas une seule entrée dans la prostitution, mais elle est presque toujours facilitée par des liens avec d'autres jeunes ou adultes, hommes et femmes, déjà inscrits dans la pratique, voire dans les réseaux de prostitution. Elle se fait bien souvent par le groupe des pairs, par l'intermédiaire d'une « copine » ou un « copain », mais aussi par des adolescent.e.s rencontré.e.s dans des structures d'accueil de l'ASE, si les jeunes font l'objet d'une mesure de placement. Dès la période scolaire au collège, sont lancées des invitations à des après-midis festives, à des soirées dans des maisons particulières ou à des sorties dans des bars ou discothèques. Ces sorties font miroiter la « belle vie » et constituent en soi des actes de transgression. Elles font rencontrer des garçons plus âgés ; l'alcool, le cannabis et d'autres substances sont gratuitement accessibles et des échanges de « cadeaux » ont lieu. Une autre méthode entre pairs consiste à lancer des paris : « *T'es cap' d'appeler un numéro* », « *T'es cap' d'assurer un rendez-vous avec ce mec* ». Lors de ces sorties festives et ces fréquentations, certaines adolescentes sont victimes de viol, il s'agit de ce qu'on peut appeler des « viols-test ». Les proxénètes testent la soumission des jeunes en leur faisant subir des actes sexuels afin de voir si elles sont capables de satisfaire les désirs des clients.

5 Selon la loi du 13 avril 2016 et plus récemment, celles du 30 juillet 2020 et du 21 avril 2021.

6 COLLET Beate, BAUDRY Katia. *Risques prostitutionnels à l'adolescence. Comprendre les processus d'engagement dans les conduites à risque et élaborer des outils de prévention*. Rapport de recherche : Gémass-Sorbonne Université, 2022. 198 p. La recherche a bénéficié du soutien financier de l'ONPE, de la Ville de Montreuil et de la MMPCR de Paris/Seine-Saint-Denis, elle a donné lieu à un rapport de recherche accessible sur le site de l'ONPE [en ligne].

7 L'étude n'a pas permis de rencontrer des garçons ou jeunes hommes concernés par ces pratiques. Ces derniers sont nettement moins nombreux, mais aussi plus difficiles à atteindre tant qu'ils gardent ces pratiques secrètes.

Le point de départ peut être aussi une relation amoureuse, ou du moins une relation présentée comme telle, avec un garçon du même âge ou un jeune homme déjà majeur. Ce dernier profite alors des sentiments de la fille pour imposer des actes sexuels avec d'autres. Il l'exploite pour gagner de l'argent et devient de ce fait son proxénète. On parlera alors de *loverboys*, expression importée d'Allemagne et des Pays-Bas, où le phénomène a été identifié plus tôt qu'en France⁸. Toutefois, ces relations ne se déroulent pas toujours selon le même schéma, il peut s'agir d'une stratégie de survie de deux jeunes dont l'un ou l'autre, voire les deux, peuvent être à l'initiative de relations rétribuées. Ainsi, n'est-il pas toujours évident d'établir sans ambiguïté la relation de proxénétisme telle qu'on se la figure habituellement.

Aussi, on constate de véritables logiques de recrutement de la part de proxénètes (dont certains sont encore mineurs) en direction d'adolescentes qui s'exposent sur internet, ont fugué du domicile familial ou sont confiées à l'ASE. Sur Snapchat, Telegram, Instagram, les adolescentes se constituent un réseau de personnes inconnues à qui elles se confient et auprès desquelles elles se mettent en scène. Sur OnlyFans ou MYM⁹, certaines peuvent partager des photos et des vidéos sur demande et moyennant rémunération. Parmi les hommes qui accèdent à ces images, certains utilisent diverses approches pour piéger les adolescentes dans un engrenage qu'elles ne contrôleront plus : proposition de shooting photos ou de castings ; mise en confiance par des compliments, de l'attention, voire des cadeaux ; menaces de diffusion des *nudes* ou des vidéos ; viols, etc.

Les comptes dits « fichas » (verlan du mot affiche), qui diffusent dans un but de nuisance des photos et vidéos personnelles ou réservées à des échanges privés, sont aussi un moyen de repérer des filles, puisque peuvent y figurer leurs coordonnées téléphoniques ou Snapchat. Cette publicisation expose les adolescentes au harcèlement et à de multiples sollicitations fondées sur des rumeurs et entretenant une « mauvaise réputation ». Chez certains garçons, règne une confusion entre dévoilement d'un *nude* et consentement à des rapports sexuels.

Notamment, les adolescentes en fugue¹⁰ sont en situation de fragilité¹¹. Elles sont amenées à déployer des stratégies de survie qui les rendent dépendantes vis-à-vis de groupes de pairs (ami.e.s, petit copain) et de réseaux (délinquants et notamment d'exploitation sexuelle).

Un autre mode de recrutement cible directement les adolescent.e.s confiés à l'ASE. Des filles et des garçons, confié.e.s à l'ASE pour des raisons variées, eux-mêmes victimes et cumulant des vulnérabilités, jouent le rôle de recruteurs. Ils et elles sont le plus souvent engagées dans l'univers de la prostitution, naviguent entre les différents foyers, repèrent des filles fragilisées, les accompagnent dans leurs fugues et les présentent aux proxénètes. Pour certain.e.s, recruter signifie laisser sa place et ne plus se prostituer, mais également obtenir des avantages, un statut plus élevé, des « cadeaux » de la part du proxénète ou sa confiance. Ils.elles peuvent avoir des liens avec le trafic de stupéfiants ou des personnes commettant des actes de délinquance. Pour préserver leur lien et leur place dans le groupe, ils.elles repèrent de nouvelles filles qu'ils.elles présentent aux membres du groupe.

8 FONDATION SCELLES, CHARPENEL Yves (dir.) *Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses. 5^e rapport mondial*. Paris, 2019.

9 Normalement réservés aux adultes mais investis par les jeunes, ces sites (et notamment OnlyFans) sont réputés pour permettre un gain assez rapide.

10 Ces fugues s'accompagnent de comportements à risque tels que des consommations de stupéfiants, de protoxyde d'azote et d'alcool.

11 GOSSELIN Clarisse. Enjeux psychologiques de la fugue. Prises de risques et conduites à risques. *VST – Vie sociale et traitements*. 2008, Érès, n° 98, p. 90-93.

Certaines adolescentes débutent l'activité prostitutionnelle de leur propre initiative. Elles ont une connaissance diffuse de l'univers prostitutionnel (*via* les médias, les réseaux sociaux ou les conversations entre amies) sans en avoir les codes. Ne sachant pas écrire une annonce, poser des tarifs sur les prestations, se comporter face à un client, elles prennent contact *via* les réseaux sociaux auprès de filles plus expérimentées, reconnues comme des « filles faisant bosser », sans mesurer les risques et les dangers encourus. Alors qu'elles pensent garder le contrôle et la maîtrise, les personnes vers qui elles s'orientent pour obtenir de l'aide prennent le pouvoir et le contrôle sur elles.

Ainsi, se dessinent de multiples portes d'entrée dans la prostitution. Elles sont à l'image de la recomposition de cet univers, plus invisible, plus multiforme et plus mouvant en raison d'activités qui s'initient de manière virtuelle. Des sorties de la prostitution sont en principe possibles à tous les niveaux de l'inscription dans cette activité. Certaines vont arrêter dès les premières expériences traumatisantes, si elles peuvent retrouver le foyer familial et être accompagnées et prises en charge psychologiquement, d'autres au contraire vont s'y inscrire sur la longue durée en occupant plusieurs positions au sein de cet univers ou en pratiquant des allers et retours entre les différentes formes. Leur vulnérabilité ou des blessures profondes ne les aident pas à surmonter l'épreuve, et souvent les conditions environnementales ne sont pas propices à une sortie de l'activité. La prostitution engage les adolescentes dans leur corporéité et les expose au fort stigmatisme qui entache la prostitution comme incarnation de la femme-objet et dépossédée de son intimité. Le stigmatisme de la « pute » rend la sortie de cet univers d'autant plus difficile, et perdure même au-delà de l'inscription dans l'activité prostitutionnelle¹².

De la vulnérabilité exacerbée d'une jeunesse au prisme d'une société en mutation

L'entrée dans l'univers de la prostitution se fait donc généralement par l'intermédiaire des tiers. Les adolescentes les rencontrent à un moment de leur vie où elles sont psychologiquement fragiles. À la suite de conflits avec leurs parents pour diverses raisons (démotivation scolaire et absentéisme, disputes ou des violences subies avec l'un ou les deux parents), elles cherchent à s'extraire du milieu familial. Lorsqu'une adolescent.e ne se sent pas reconnu.e, aimé.e, exister à la maison, il.elle peut s'inscrire dans des conduites déviantes, dans un premier temps pour braver les interdits parentaux et gagner en indépendance (sorties non autorisées, mensonges sur les fréquentations amicales et sur l'âge, consommation d'alcool ou d'autres stupéfiants¹³), puis basculer dans des situations où il.elle deviendra victime de réseaux délinquants.

Dans ces moments de crise, les adolescent.e.s sont davantage attiré.e.s par l'univers de leurs pairs. Leur désir d'émancipation du milieu familial peut les inciter à s'en extraire régulièrement quelques heures par jour, voire à fuguer pour des durées plus ou moins longues. Ils.elles recréent en quelque sorte une famille, s'organisent à plusieurs sans se rendre compte qu'ils.elles créent de nouvelles dépendances. Parce qu'il faut assurer la survie matérielle loin du foyer familial, des pratiques délinquantes (vols, trafic de drogues, proxénétisme...) – pas toujours perçues comme telles – peuvent procurer des moyens, voire faire accéder à des

12 PETERSON GAIL. *Le prisme de la prostitution*. Paris : L'Harmattan, 2001.

13 LE BRETON David. *Adolescence et conduites à risque*. Bruxelles : éditions Fabert, 2014.

divertissement ou biens de consommation onéreux que vantent les publicités et les émissions de télé-réalité dans les médias et sur les réseaux sociaux¹⁴. La précarité économique du milieu familial d'origine et un discours parental récurrent sur le manque de moyens peuvent rendre les adolescent.e.s plus vulnérables aux sirènes de la société de consommation, et il est aussi important de considérer que le développement psychique des adolescent.e.s ne leur permet pas encore de réfléchir mûrement aux conséquences de leurs actes.

S'opère ensuite ce qu'on peut appeler une spécialisation genrée des conduites déviantes affectant les garçons plutôt du côté des trafics de toutes sortes, et les filles au commerce de leur corps. Ils.elles débutent en bas de l'échelle dans ces réseaux très souples, organisés *via* des applications sur smartphone, pour accéder progressivement, pour certain.e.s, à des « postes » plus élevés dans la hiérarchie. Cette spécialisation est l'expression d'un rapport de domination au détriment des femmes, devant mettre en scène leurs attributs physiques, dépendant de souteneurs majoritairement masculins et au service de clients exclusivement masculins. Une culture adolescente appuyée fortement sur la mise en scène de soi (omniprésence de la communication par photos, selfies et vidéos), mais aussi une initiation à la sexualité plus précoce par la facilité d'accès à des vidéos pornographiques, entretiennent une vision masculine du plaisir sexuel et contribuent à véhiculer des représentations de soumission de la femme à l'homme.

Ces multiples tentations de la société contemporaine auxquelles la jeunesse est exposée, agissent de concert et affectent surtout des adolescent.e.s issues de milieux familiaux déstructurés qui manquent de ressources affectives et d'une disponibilité éducative des adultes les entourant pour les protéger et les accompagner progressivement vers la vie adulte. Avoir été victime ou témoin de violences intrafamiliales, notamment de violences sexuelles, rend les filles particulièrement vulnérables et semble accroître le risque d'une entrée dans la prostitution, surtout si les traumatismes n'ont pas été pris en charge.

Un continuum de violences sexistes et sexuelles

La violence sexiste et sexuelle est omniprésente dans le système prostitutionnel et ce malgré un discours des adolescentes affichant qu'elles sont consentantes et qu'elles maîtrisent la situation. C'est en creusant cette question lors des entretiens, qu'elles ont révélé leurs peurs et appréhensions des pratiques imposées, les pressions psychologiques exercées sur elles et les violences physiques et sexuelles qu'elles subissent par les recruteurs ou les clients. Un rapport de domination structurel se poursuit en un continuum de violences, allant de paroles blessantes jusqu'à des viols répétés.

Tout d'abord, rappelons le rapport de domination qui structure les échanges entre adolescentes et proxénètes ou clients. On peut distinguer plusieurs formes de domination susceptibles de se cumuler : la domination des hommes sur les femmes, la domination socio-économique (décalage de richesse), la domination inhérente à l'échange économico-sexuel (bien monétaire contre service sexuel)¹⁵, la domination liée à la différence d'âge (l'expérience de l'un et l'inexpérience de l'autre), s'ajoute enfin, pour certaines, la domination « ethnique », s'appuyant sur la vulnérabilité de filles nées de parents issus de l'immigration dont la sexualité

14 BALLEYS Claire. *Grandir entre adolescents, à l'école et sur internet*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015.

15 BROQUA Christophe, DESCHAMPS Catherine (dir.). *L'échange économico-sexuel*. Paris : éditions EHESS, 2014.

est un sujet tabou et fortement stigmatisé, notamment pour les femmes, si elle n'a pas lieu dans le cadre du mariage¹⁶.

Sur la base de ces rapports de domination se mettent en place des situations de violence sexiste et sexuelle qui s'exercent sous des formes variées (harcèlement, abus ou agression sexuels, pression pour avoir un rapport sexuel, appel téléphonique obscène, rapport sexuel contraint, violence domestique, exhibitionnisme, viol et inceste¹⁷). Les hommes usent donc de diverses « formes d'abus, de contraintes et d'usage de la force pour contrôler les femmes »¹⁸, sous-tendues par divers mécanismes¹⁹, dont les victimes ne réalisent pas toujours l'illégitimité, notamment quand elles ont baigné depuis l'enfance dans un environnement où ces violences étaient déjà présentes. La recherche montre comment ces différentes formes de violences caractérisent les échanges entre les adolescentes en situation de prostitution avec leurs proxénètes et leurs clients, mais aussi entre elles.

Les adolescentes inscrites dans la prostitution annoncent généralement leur libre arbitre (« *Je fais ce que je veux* ») et leur consentement à se prostituer. Elles refusent le statut de victime et affirment vouloir s'émanciper de leur milieu familial, gagner leur vie et accéder à des biens de consommation. Et pourtant, quand elles se confient davantage, vers la fin de l'entretien ou quand elles sont plus âgées, elles n'hésitent pas à dévoiler à quel point la première fois avec un client leur était pénible : elles parlent de la peur qu'elles ont eu et aussi des douleurs, mais surtout elles expriment qu'elles se sont senties physiquement salies et « ne parviennent pas à se regarder dans le miroir ». Se sentir faible et exposé est honteux et donc difficilement avouable pour une adolescente. Être faible est une honte qui peut induire l'exclusion du groupe de pairs, comme le souligne Serge Tisseron dans son ouvrage *La honte*²⁰.

Dès la première fois, les adolescentes entrent dans un processus de dévalorisation de soi, et adhèrent au stigmate de la « pute »²¹, elles prennent très vite conscience que cette étiquette va leur coller au corps et les marquer. Progressivement, les filles vont se détacher de leur corps. Se produit alors une décorporalisation, c'est-à-dire « un processus de modification physique et psychique correspondant au développement de troubles sensitifs affectant le schéma corporel et engendrant simultanément un clivage de l'image corporelle, dont le résultat final est la perte de l'investissement plein et entier de son propre corps par une personne, avec pour conséquences la perte du soin de son corps et de sa santé. Ce processus est provoqué par la nécessité de s'adapter à un contexte d'effractions corporelles répétées et régulières, ou imposant un vécu d'instrumentalisation extrême du corps de l'individu »²².

La relation avec le proxénète, qui peut être le « copain » avec lequel elles ont une relation amoureuse, est profondément ambivalente. Il est décrit comme un protecteur, quelqu'un à qui faire confiance. De fait, il peut prendre la place d'une figure paternelle, bien souvent absente

16 Inspiré de la présentation orale faite par Emmanuel Meunier (Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques 93) du guide pratique : MEUNIER Emmanuel, RAYNAL Florence. *Prévenir le « michetonnage » chez les ados : comprendre le phénomène pour repérer et agir*. Mission métropolitaine de prévention des conduites à risque, département de Seine-Saint-Denis : 2016.

17 KELLY Liz. Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du genre*. 2019, n° 66, p. 17-36, en particulier p. 27.

18 *Ibid*, p. 21.

19 Tels que l'isolement, la dévalorisation, la peur-menace, et le fait d'assurer son impunité et inverser la culpabilité, voir <https://www.noustoutes.org/sinformer/>

20 TISSERON Serge. *La honte*. Paris : Dunod, 2020.

21 PHETERSON GAIL. *Le prisme de la prostitution*. Paris : L'Harmattan, 2001.

22 TRINQUART Judith. La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins. Thèse de doctorat, CHU Bicêtre, 2002.

ou défaillante dans l'univers familial. Mais là aussi, les entretiens révèlent que ce protecteur sait manier aussi bien la gentillesse que le dénigrement, la menace, voire la violence physique. Tant que la fille est consentante et « gentille », c'est-à-dire qu'elle se soumet au cadre imposé, tout « va bien ». Dès qu'elle exprime un désaccord ou qu'elle veut arrêter la prostitution, on lui rappelle en revanche sa dépendance et sa redevabilité en soulignant qu'elle n'est qu'une « pute ». Si le dénigrement ne suffit pas, la menace de faire circuler des vidéos sur les réseaux sociaux est courante.

Les adolescentes, attirées par l'univers prostitutionnel pour « faire de l'argent » ou pour faire comme les copines, qui se rendent de leur plein gré à des rendez-vous de recrutement, pensent qu'elles sont consentantes. Certes, elles le sont au moment de s'y rendre, mais lors du rendez-vous, quand il faut accepter des rapports sexuels multiples dans toutes sortes de positions, elles n'ont plus prise, ne peuvent plus dire « non », et subissent des viols répétés.

Les proxénètes masculins jouent avec les sentiments amoureux et affectifs des adolescentes, là où les proxénètes féminines tiennent un discours plus maternant et s'appuient sur l'expérience négative vécue avec les hommes pour attirer et garder les mineures sous leur influence. L'objectif reste le même, celui d'asseoir la domination sur l'adolescente afin de pouvoir mieux la contrôler, la rendre docile et annihiler toutes vellétés de rébellion. La qualité de la relation avec le ou la proxénète semble être déterminante dans la prise de conscience pour les filles de se considérer ou non comme victime d'un système prostitutionnel. La relation est acceptée si il.elle sait jouer de la souplesse et laisse un semblant de liberté aux filles : sortir en soirées, acheter des accessoires, se déplacer, côtoyer des ami.e.s, et surtout disposer de leur argent (d'une partie de l'argent au prorata du nombre de clients). La prise de conscience d'être victime d'un système est d'autant plus difficile dans ces conditions. En revanche, une violence excessive, un événement ressenti comme une trahison, ou le non-respect des accords sur l'argent notamment, peuvent inciter l'adolescente à vouloir changer de mode prostitutionnel (travailler de manière indépendante, rejoindre un ou une autre proxénète) ou, quelquefois, à se tourner vers des professionnel.le.s socio-éducatif.ve.s qu'elles connaissent afin de suivre leurs propositions pour quitter cet univers.

Les relations avec les clients, exclusivement des hommes²³, sont également marquées par la soumission et la violence. Alors que les adolescentes affirment tenir les rênes et poser leurs conditions au moment de la prise de rendez-vous²⁴, leurs récits révèlent qu'elles ne sont jamais à l'abri de surprises et qu'elles appréhendent à chaque fois. Certains clients profitent de leur ascendant sur les filles ou peuvent se montrer violents. Ils peuvent être amenés à ne pas respecter les termes du contrat négocié au préalable – enlever le préservatif, baisser le tarif ou ne pas payer, voler des effets personnels – sans que l'adolescente puisse les en empêcher. D'autres demandent des pratiques sexuelles particulières comme l'urophilie, la scatophilie, des relations bondage-discipline-sadomasochisme (BDSM) qui les heurtent, mais qu'elles ne vont pas oser refuser. Dans le discours des filles revient souvent le fait qu'elles préfèrent des clients plus âgés (au-delà de 30 ans). Les plus jeunes ont la réputation de ne pas avoir assez d'argent et d'être plus violents, mais il y a aussi le risque de les rencontrer plus facilement en dehors des circuits prostitutionnels. Cependant, les relations avec les clients peuvent aussi être ambiguës. Certains clients deviennent des réguliers et vont avoir recours à la même fille plusieurs fois par mois. Ils peuvent aussi la suivre dans ses déplacements. Des liens peuvent

23 Dans notre étude, comme dans les autres, nous n'avons pas eu connaissance de clientes.

24 Concernant notamment l'exigence de rapports protégés, le prix de la prestation ou les types de prestations acceptés.

se créer et certains vont jusqu'à proposer un hébergement à l'adolescente si celle-ci exprime qu'elle est en difficulté.

La violence subie se répercute aussi dans les relations que les filles entretiennent avec leurs pairs. Elles s'insultent facilement et peuvent se disputer violemment. Elles peuvent manier la gentillesse et la menace et ne pas hésiter, quand elles « prennent des galons » dans le système prostitutionnel, à faire subir à d'autres filles ce qu'elles ont subi elles-mêmes. On peut dire qu'elles ont acquis un capital guerrier²⁵.

Les jeunes filles qui entrent dans les pratiques prostitutionnelles ont souvent subi des violences physiques ou sexuelles pendant leur enfance ou, du moins, ont été témoin de ces violences. Si les conséquences psychotraumatiques de ces faits ne sont pas prises en charge, elles rendent les victimes extrêmement fragiles par rapport à de nouvelles violences. Mais la prostitution avec le continuum de violences qu'elle engendre produit également le même type de stress post-traumatique. Pour éviter la résurgence de la mémoire traumatique, les victimes mettent en place des conduites d'évitement et de contrôle, et parmi elles des manières de s'anesthésier émotionnellement grâce à des conduites dissociantes, notamment en consommant des drogues ou en répétant des situations prostitutionnelles²⁶.

Des parents débordés par la difficulté éducative

Les parents sont en première ligne pour repérer les signaux d'alerte d'une possible inscription dans la prostitution : leur enfant découche une nuit ou fugue plusieurs jours ; possède des vêtements, des chaussures ou des accessoires (sacs, bijoux) qui n'ont pas été achetés par les parents ou des proches ; de l'argent disparaît ; un comportement plus agressif et des mensonges s'installent. Pour ceux qui identifient ces signaux, la peur, l'incompréhension et le désarroi envahissent la sphère familiale. Les parents ont le plus grand mal à empêcher leur enfant de fuguer de la maison. S'ils verrouillent les portes d'entrée ou cachent les clés ou les chaussures, voire qu'ils achètent des cigarettes ou du cannabis pour empêcher les sorties, l'adolescente réagit avec des crises violentes menaçant de défoncer la porte, de sauter par la fenêtre ou de casser des objets à la maison. Les parents cèdent pour protéger la fratrie et « préserver leur honneur » vis-à-vis du voisinage.

Souvent le milieu familial est fragilisé. À la précarité économique ou une insertion professionnelle en pointillé, peuvent s'ajouter des conflits familiaux, voire des violences conjugales ou à l'égard des enfants. Des parents, parfois traumatisés par des blessures psychologiques anciennes qu'ils ont eux-mêmes subis en tant qu'enfant, ne parviennent pas à construire des liens affectifs et éducatifs solides avec leur enfant.

L'enquête a permis de distinguer entre deux profils de parents, ceux qu'on peut qualifier de « parents adoptant des comportements toxiques » et ceux qui se mobilisent pour leur enfant, en endossant le rôle de « parents détectives ». Ces deux attitudes peuvent toutefois se superposer ou se succéder pour certains parents. Les premiers culpabilisent leur enfant en les impliquant fortement dans les préoccupations économiques ou en le rendant responsable de la situation instable de la famille ou du mal-être des personnes composant la famille : parents et fratrie. Ils peuvent même être amenés à exercer un chantage affectif incitant

25 SAUVADET Thomas. *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Armand Colin, 2006.

26 SALMONA Muriel. Mémoire traumatique et conduites dissociantes. In : COUTANCEAU Roland, SMITH Joanna (dir.) *Traumas et résilience*. Paris : Dunod, 2012.

SALMONA Muriel. *Le harcèlement sexuel*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?, 2019.

leur fille à pallier le manque de ressources économiques familiales en s'appuyant sur leurs fréquentations et leur réseau de sociabilité. Ainsi, ils profitent des conduites à risque de leur enfant pour en tirer des bénéfices : obtention du cannabis à crédit ou gratuit, achat de biens de première nécessité, achat de nourriture ou de tabac par exemple. Tout en se plaignant du comportement déviant de leur fille, certains n'hésitent pas à s'en accommoder pour satisfaire leurs propres besoins. Par des propos désobligeants, ils renforcent le stigmate de la « pute » et ne reconnaissent que difficilement le statut de victime à leur fille. Ils ne peuvent pas, pour toutes ces raisons, être des alliés pour aider à la sortie de la pratique prostitutionnelle.

Les « parents détectives » sont, quant à eux, très impliqués dans la recherche de leur enfant avec la mise en œuvre d'un réel travail d'investigation. Ils interrogent les camarades de classe, les copines qui pourraient détenir des informations ou héberger l'adolescente. Les recherches se font également sur internet en postant des avis de recherche, sur les sites de rencontre et les réseaux sociaux afin de trouver une preuve, un indice concernant leur fille. Ils lancent des messages pour attirer son attention ou celle d'une personne qui serait avec elle. Ils tentent de la géolocaliser, mais également de suivre ses déplacements par l'intermédiaire des annonces sur les sites de rencontres indiquant son lieu d'exercice. L'objectif est d'alerter un maximum de gens afin de retrouver le plus rapidement possible leur enfant. Certains créent un compte Snapchat afin d'organiser un « guet-apens » : pour tromper la vigilance des proxénètes ou de l'adolescente, un homme appelle, le plus souvent un membre de la famille (cousin, frère) ou un copain, et se fait passer pour un client. Plusieurs personnes se rendent ensuite au rendez-vous, seuls ou avec les services de police informés au préalable. Des parents dont l'enfant est confié à un service de la protection de l'enfance peuvent se cacher aux abords de la structure d'accueil et surveiller les allées et venues de leur fille, des voitures Uber venant la chercher et la déposer, afin de l'intercepter. Ces « parents détectives » considèrent leur fille comme une victime et souhaitent recueillir un maximum d'éléments pour la faire sortir de l'emprise du réseau prostitutionnel, en coopérant ou non avec la police et les autres institutions.

Quel que soit leur profil, les parents, fragilisés et désespérés, expriment de fortes attentes vis-à-vis des institutions : ils comptent sur la police pour retrouver leur fille et l'extraire du réseau dans lequel elle est exploitée, sur les services de la protection de l'enfance pour l'éloigner et la protéger du système prostitutionnel, sur le parquet pour apporter une réponse pénale et incarcérer les proxénètes. Ne comprenant pas toujours la complexité des démarches et leurs temporalités, les parents peuvent également être amenés à exprimer une véritable colère contre ces institutions, elles-mêmes en difficulté face aux conduites prostitutionnelles mouvantes et virtuelles.

Il est important de considérer aussi que connaître et s'inquiéter de l'exploitation sexuelle d'une fille ou d'une sœur est un facteur de désorganisation du système familial, alors que celui-ci est souvent déjà fragilisé. La vie familiale se réorganise autour des absences et des retours de fugues de l'adolescente, de ses appels ou de ses prises de contact *via* les réseaux sociaux.

Conclusion

Les entrées dans la prostitution sont multiples. Les adolescentes les décrivent comme festives, amoureuses ou amicales et elles s'y inscrivent dans une logique de redevabilité révélatrice

d'attentes sociales genrées²⁷. Mais de véritables logiques de recrutement existent aussi, de la part de proxénètes qui opèrent sur les réseaux sociaux ou de la part de jeunes qui font les rabatteuses ou rabatteurs, notamment dans des structures d'accueil de l'aide sociale à l'enfance où elles et ils repèrent des adolescentes fragilisées.

La fragilité psychologique est résolument le point commun de ces adolescentes en situation de prostitution. En conflit avec leurs parents, elles trouvent refuge auprès de pairs avec lesquels elles sont amenées à développer des conduites déviantes. Si elles ont déjà été victimes de violences sexuelles durant l'enfance, le risque d'entrer dans l'univers prostitutionnel est accru.

Cet univers prostitutionnel est marqué par des rapports de domination multiples et l'expression de violences sexistes et sexuelles. Les adolescentes s'y engagent sans défense car elles ne les perçoivent pas toujours comme tels. Seraient-elles tellement habituées à la violence des rapports sociaux qu'elles la banalisent ? Sous l'emprise, elles sont dans le déni et mettent en avant l'argent gagné, et pourtant leurs états physique et psychique se dégradent. Elles ne veulent pas se reconnaître comme victimes et affichent leur adhésion à la pratique prostitutionnelle. La stigmatisation comme prostituée renforce cette adhésion par le sentiment qu'aucune issue n'est possible. Les proxénètes ne se privent pas à le rappeler pour les inscrire dans ce rapport tout particulier avec leur corps et les hommes.

La complexité de la situation est un véritable défi pour la prise en charge éducative. Ni les parents, ni les éducateurs ne parviennent, sans formation spécifique, à comprendre ce comportement et à venir efficacement en aide aux adolescentes inscrites dans ces pratiques. Progressivement, des outils émergent pour mieux appréhender la prostitution des mineur.e.s et ainsi assurer une prévention plus précocement en milieu scolaire, du primaire au lycée, par exemple par le développement de compétences psycho-sociales liées à l'estime de soi, ainsi que par la mise en place d'actions de sensibilisation spécifiques. Il faudrait aussi renforcer la capacité des professionnel.le.s de l'Éducation nationale et des structures d'accueil éducatives à repérer les premiers signaux d'alerte afin que des mesures de protection soient instaurées. Le déploiement d'un accompagnement médical et psychologique des adolescentes victimes apparaît également primordial. Une autre piste à explorer consisterait à instaurer et animer des groupes de parole et de soutien des parents. Enfin, la poursuite pénale des proxénètes et des clients de façon plus systématique est essentielle pour la réparation comme pour la prévention.

Une politique volontariste à ce sujet demande certes des moyens structurels et financiers, mais ne pas s'en occuper donne libre cours à l'exploitation d'une partie de la jeunesse, consent à des circuits d'argent illicites et rend légitimes des idées néo-libérales qui mettent en danger les jeunes. Internet et les réseaux sociaux ont donné aux réseaux prostitutionnels une nouvelle souplesse rendant la surveillance et la mise en examen plus difficiles. Sans réaction des pouvoirs publics à la hauteur de l'enjeu, à court, moyen et long terme, on peut craindre une recrudescence de la prostitution des mineur.e.s pour les années à venir.

27 Les auteurs parlent de « dette de sexe » signifiant que « dans l'ordre du genre, le désir féminin apparaît subordonné au désir masculin. Cet ordre hétéronormatif constitue le cadre dans lequel les jeunes hommes et les jeunes femmes négocient, de façon plus ou moins contrainte, leurs engagements dans des transactions sexuelles. » p. 201 (CARBAJAL Myrian, COLOMBO Annamaria, TADORIAN Marc. Consentir à des expériences sexuelles sans en avoir envie, la logique de redevabilité : responsabilité individuelle ou injonction sociale genrée ? *Journal des anthropologues*. 2019, n° 156-157, p. 197-218).

LA PRÉVENTION DE LA PROSTITUTION DES MINEURS EN MILIEU SCOLAIRE

Entretien avec Isabelle TILATTI,
conseillère technique de service social national¹

RÉSUMÉ

Cet entretien présente les actions, les personnels, les services et les coopérations qui participent à la prévention de la prostitution infantile et adolescente en milieu scolaire. Il fournit également des repères sur la manière dont sont pensées et mises en œuvre les actions et initiatives de prévention.

Quel est le cadre dans lequel s'inscrit la prévention de la prostitution au sein de l'Éducation nationale ?

Lorsque l'on parle de prévention de la prostitution, on a tendance à penser immédiatement à des actions spécifiques auprès des élèves au cours desquelles ils reçoivent une information sur la prostitution des mineurs, ses manifestations et ses dangers et on fait couramment le lien avec l'éducation à la sexualité.

Cependant, à l'école puis au collège et au lycée, la prévention de la prostitution des enfants et des adolescents s'inscrit dans le cadre plus large de programmes scolaires et d'actions qui se déclinent selon différents niveaux de prévention. Ainsi, la prévention primaire concerne-t-elle l'ensemble des mesures mises en place afin de diminuer ou contrer les risques avant qu'un problème ne survienne, en créant les conditions requises pour éviter qu'il ne se produise (par exemple en développant les compétences psychosociales dans la population ciblée) tandis que la prévention secondaire concerne plus spécifiquement les personnes à risque et peut donner lieu à des actions spécifiques. Quant à la prévention tertiaire, elle comprend toutes les actions qui doivent être mises en place lorsque l'existence d'une problématique est avérée et qu'il s'agit d'en réduire les effets ou les risques de réitération.

Comment l'approche par la santé et le développement de compétences psychosociales, que vous citez au titre de la prévention primaire, peuvent-ils contribuer à prévenir la prostitution ?

La démarche École promotrice de santé (EPSa)² se fonde sur la définition de la santé qui est donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un « état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »³. Elle prend donc en considération tous les aspects de la santé des élèves, dont

1 Isabelle Tilatti est conseillère technique de service social national (Direction générale de l'enseignement scolaire - bureau de la santé et de l'action sociale). Les encadrés sont rédigés par l'ONPE, sur la base des entretiens réalisés avec des membres du bureau de la santé et de l'action sociale ainsi qu'avec la mission chargée de la prévention des violences en milieu scolaire (Direction générale de l'enseignement scolaire).

2 La démarche EPSa, prévue par la stratégie nationale de santé 2018-2022 et par le plan national de santé publique 2018-2022, a été lancée en février 2020.

3 Pour en savoir plus : <https://www.who.int/fr/about/governance/constitution>

la santé psychique. Cette démarche vise notamment à renforcer les aptitudes des élèves par le développement de compétences psychosociales (CPS) et favorise ainsi la prévention des violences dont les élèves peuvent être victimes et auteurs, dont les phénomènes de prostitution.

La définition qui a été donnée des compétences psychosociales par l'OMS et l'Unesco en 1993 est : « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...] et à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement ». L'OMS a regroupé les compétences psychosociales en trois grandes catégories : les compétences sociales, cognitives et émotionnelles.

Les compétences sociales sont les compétences relatives à la communication, la résistance à la pression, l'empathie, la coopération et collaboration en groupe, le plaidoyer. Les compétences cognitives sont les compétences permettant une prise de décision, une résolution de problème, une pensée critique et une auto-évaluation. Les compétences émotionnelles, enfin, sont les compétences permettant la régulation émotionnelle, la gestion du stress, la confiance en soi et l'estime de soi.

Conformément aux objectifs de la prévention primaire, développer ce type de compétences contribue à prévenir la prostitution auprès de l'ensemble du public jeune de l'Éducation nationale, très en amont de la survenue de ce phénomène et pas seulement auprès de potentiels mineurs victimes de prostitution.

À titre d'exemples, avoir une bonne estime de soi et une certaine résistance à la pression peut contribuer à ce qu'un élève n'adhère pas à des conduites à risque ou prostitutionnelles tandis qu'améliorer les capacités d'empathie ou la régulation émotionnelle chez les jeunes les rend moins susceptibles de chercher à tirer profit de la prostitution d'autrui.

Le développement des compétences psychosociales est ancré dans tous les programmes scolaires, en relation directe avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et aptitudes que l'élève doit acquérir. Tous les enseignements, à travers les pratiques pédagogiques d'apprentissages mais également à travers les compétences travaillées, participent donc à leur acquisition. Des séances dédiées de sensibilisation des élèves peuvent aussi être organisées, avec l'appui de partenaires extérieurs compétents. Enfin, au-delà, la vie des élèves au sein de l'établissement permet la mise en pratique des compétences psychosociales et renvoie à la question du climat scolaire.

Ce qu'on appelle climat scolaire correspond à la qualité de vie au sein de l'établissement. Cela inclut le bien-être individuel des élèves, familles et personnels de l'établissement, mais plus largement la dimension collective et, entre autres, la prise en compte des relations entre les personnes. L'enjeu du climat scolaire, par la prise en compte de ses différentes composantes (la stratégie d'équipe, la pédagogie, la coéducation, les pratiques partenariales...), est de faire en sorte que chaque élève puisse se construire sereinement.

Dans ce cadre, la prévention et la lutte contre les violences sous toutes leurs formes se traduisent par la mise en œuvre au sein de l'École (c'est-à-dire dans les écoles, collèges et lycées) de mesures qui relèvent, en complément de la prévention primaire axée sur le développement de compétences, de ce que l'on peut nommer la prévention secondaire.

Y a-t-il des actions relevant à la fois de la prévention primaire et de la prévention secondaire qui peuvent venir en soutien de la lutte contre les phénomènes d'exploitation sexuelle des adolescents ?

Il existe en effet des actions qui préviennent la prostitution de façon primaire, au sens où cela s'adresse à tous les élèves, mais qui visent également à réagir face à une situation où le risque est avéré. L'Éducation nationale décline ces actions auprès des élèves d'une part, des personnels d'autre part et elle s'appuie sur des partenaires, notamment associatifs, spécialisés.

À ce titre, nous pouvons citer les actions de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire. Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Il peut se produire au sein des établissements mais également, par extension, hors de l'enceinte des établissements scolaires *via* les téléphones portables, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies (etc.) : on parle alors de cyberharcèlement. Ce dernier peut consister en un certain nombre de violences sexistes ou sexuelles ou d'agressions telles que le *sexting* non consenti ou la diffusion non consentie d'images et de vidéos dénudées ou d'actes sexuels. Les conséquences du harcèlement sur les victimes sont en effet multiples (perte de confiance en soi, isolement, décrochage scolaire, conduites autodestructrices...) et peuvent favoriser l'entrée de certains adolescents dans des conduites prostitutionnelles, que celles-ci débutent ou non en milieu scolaire.

Face à ce phénomène d'ampleur, l'Éducation nationale a mis en œuvre plusieurs mesures et dispositifs de prévention et de lutte, dont la plupart sont regroupés au sein d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dénommé *pHARe* (*encadré 1*).

ENCADRÉ 1 : Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe)

Ce plan de prévention a été généralisé dans les écoles et collèges de l'ensemble du territoire à compter de septembre 2021. Avant son déploiement, il a fait l'objet d'une expérimentation de deux ans dans une cinquantaine d'établissements répartis sur six académies. Il s'appuie également sur les travaux d'un collège d'experts incluant notamment associations, juristes, médecins, universitaires, inspection générale et personnels de l'Éducation nationale.

Le ministère de l'Éducation nationale présente ce programme autour de huit piliers qui supposent une large mobilisation de l'ensemble de la communauté scolaire et l'implication des élèves comme de leurs parents, ainsi que la mise à leur disposition d'une plateforme dédiée aux ressources. Il s'agit d'abord de « mesurer le climat scolaire » au sein de chaque établissement. Les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement¹ sont mobilisés afin de dresser un état des lieux et de déterminer un plan d'action au niveau de chaque établissement.

Au cœur de ce dispositif, il est prévu la formation d'une équipe de professionnels au sein de chaque établissement afin de prendre en charge très concrètement le harcèlement. Ces équipes sont notamment formées à la méthode de la préoccupation partagée, inspirée des travaux du psychologue suédois Anatol Pikas, dont les résultats ont été évalués avec succès dans plusieurs pays. Schématiquement, cette méthode commence par le réconfort de la personne harcelée et par l'identification avec elle de chaque personne participant ou témoin de ce harcèlement, puis de courts entretiens (deux à trois minutes) individuels sont menés avec les élèves ainsi

¹ Prévu à l'article L421-8 du Code de l'éducation, le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. Il conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Présidé par le chef d'établissement, sa composition comprend notamment les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement, des représentants des enseignants, des élèves et des parents, ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs locaux.

identifiés, non dans une optique de désignation des responsabilités ou de sanction, mais avec l'objectif de faire partager à ces élèves impliqués une préoccupation pour la personne harcelée. Il leur est par exemple demandé ce qu'ils ont eux-mêmes observé, ce qu'ils peuvent faire de leur place pour améliorer la situation. Ces entretiens individuels sont renouvelés jusqu'à ce que la situation de harcèlement cesse.

Ces professionnels sont appuyés par une équipe de superviseurs au niveau académique (270 superviseurs répartis sur tout le territoire national) et par un maillage territorial de référents harcèlement identifiables et mobilisables, y compris sur des situations particulières (au moins 3 par département et 2 par académie).

L'implication des élèves est recherchée avec la formation, parmi eux, d'ambassadeurs « Non au harcèlement » volontaires, chargés de signaler les situations de harcèlement aux équipes ressources connues et reconnues dans les établissements scolaires (5 personnes par établissement). Les instances concourant à la démocratie scolaire sont également invitées à s'emparer du sujet. Les initiatives des élèves en ce sens sont par exemple soutenues dans le cadre du prix « Non au harcèlement », organisé dans plus de 1 300 établissements scolaires en 2021, qui récompense la création d'une affiche ou d'une vidéo, support de communication à un projet d'action pérenne dans un établissement. La journée internationale de lutte contre le harcèlement (en novembre) permet également de toucher un grand nombre d'acteurs scolaires.

Les dispositifs de lutte contre le harcèlement comprennent également la mise à disposition des enfants et des familles d'un numéro d'appel national (3020) ainsi que des lignes dédiées au niveau académique, afin que les situations puissent être signalées puis suivies localement par les équipes susvisées.

Enfin, la dimension du harcèlement liée aux mésusages des outils numériques (cyberharcèlement) est prise en considération par le ministère de l'Éducation nationale dans tous les programmes susvisés et elle donne lieu à des actions plus ciblées, notamment partenariales, avec par exemple Net Écoute qui apporte une aide au retrait d'images ou de propos. Le ministère de l'Éducation nationale dédie aussi une ligne d'écoute au cyberharcèlement (3018) et il est prévu de faire appel à des acteurs spécialisés dans ce domaine afin de cibler des actions de prévention spécifiques.

L'Éducation nationale contribue aussi à la prévention de la prostitution des mineurs par le biais de l'éducation à la sexualité ainsi qu'à travers les actions contribuant au repérage et à la protection de l'enfance en danger ou en risque de danger.

L'éducation à la sexualité (*encadré 2*) est inscrite dans le Code de l'éducation et portée par l'ensemble des membres de la communauté éducative qui participent à la construction sociale et individuelle des élèves et contribuent à développer chez ces derniers le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation se développe à travers les enseignements (notamment les sciences de la vie et de la Terre, l'enseignement moral et civique, l'histoire-géographie, le français), mais aussi plus largement dans le cadre de la vie de scolaire ou à la faveur de séances dédiées de sensibilisation. Elle intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité.

ENCADRÉ 2 : L'éducation à la sexualité : objectifs et éléments de méthode

Objectifs : L'éducation à la sexualité est un enseignement transversal obligatoire pour les classes allant du CP à la terminale. Elle est inscrite dans le Code de l'éducation depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 (articles L121-1 et L312-16), et doit être abordée sur trois séances

annuelles par groupe d'âges homogènes – avec la possibilité de regrouper les élèves par niveaux mais aussi en petits groupes. L'éducation à la sexualité en école élémentaire « vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, sans dimension sexuelle *stricto sensu* [...] Elle est complétée, à l'adolescence, par une compréhension de la sexualité et des comportements sexuels dans le respect de l'autre et de son corps » (circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018).

Il s'agit d'apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques sur toutes les dimensions de la sexualité (relationnelle, juridique, éthique...) ; d'accompagner la réflexion sur le respect mutuel ; de développer l'esprit critique des élèves, notamment concernant les images et analyses véhiculées dans les médias et la société.

Les actions visent avant tout à favoriser une entrée positive dans la sexualité pour les adolescents, mais également à encourager des comportements responsables et à permettre une meilleure compréhension des risques (comme les grossesses non désirées, les contaminations par des infections sexuellement transmissibles, ou une information sur les réalités objectives de la prostitution qui, dans le second degré, est une obligation¹). L'éducation à la sexualité permet enfin une information sur les dispositifs d'aide existants, afin que les adolescents puissent trouver les interlocuteurs les mieux à même de répondre à leurs questions et besoins.

Méthode : Répondre à ces objectifs implique une pédagogie, une posture éducative et des outils. Concernant l'approche, il ne s'agit pas de cours magistraux mais de moments participatifs où les adultes invitent les élèves à la discussion ainsi qu'à la reformulation de certaines informations transmises avec leur propre vocabulaire pour s'assurer de la compréhension et éviter les mésinterprétations. La méthode mobilise différents savoirs (notamment sur la dynamique des groupes), nécessite de relier chaque modalité d'action à un objectif, et implique l'ensemble de la communauté éducative. Des modules spécifiques, des fiches repères, des techniques d'animation et des fiches d'activité sont proposées par le ministère de l'Éducation nationale sur Eduscol, le site internet d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation².

Les projets éducatifs se planifient dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), ce qui permet de les élaborer avec des regards croisés, à partir d'un diagnostic partagé. Pour les actions d'éducation à la sexualité, au moins un acteur de l'Éducation nationale formé à l'éducation à la sexualité doit être présent, et il est possible d'y adjoindre un intervenant extérieur choisi par le chef d'établissement en fonction des réalités locales. La méthodologie présentée sur Eduscol préconise l'intervention en binôme, une préparation en amont de la séance et une co-construction entre l'intervenant extérieur et celui de l'Éducation nationale formé à l'éducation à la sexualité. Enfin, une action de prévention nécessite de faire un bilan, par le biais notamment d'une enquête de satisfaction auprès des élèves ou lors des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. La disponibilité de l'intervenant extérieur est souhaitable après l'intervention, pour l'évaluer ou pour échanger sur ses répercussions, mais n'exclut pas le besoin d'une montée en compétence des acteurs intervenant au quotidien et amenés à gérer ces éventuelles répercussions.

Chaque académie dispose d'une équipe sur l'éducation à la sexualité (de 2 à 10 personnes) chargée du pilotage et de la formation. Au niveau national, un séminaire annuel de formation à l'éducation à la sexualité est organisé à destination de ce niveau académique. Ce réseau des équipes « éducation à la sexualité » est animé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), *via* notamment par l'organisation de séminaires, webinaires et de diverses sollicitations pour connaître les difficultés et besoins de terrain.

¹ Article L312-17-1-1 du Code de l'éducation issu de la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

² <https://eduscol.education.fr/2399/je-souhaite-construire-un-projet-autour-de-l-education-la-sexualite-avec-l-ensemble-de-la-communaute-educative>

L'Éducation nationale contribue au repérage et à la protection de l'enfance en danger en signalant les situations des enfants en danger ou susceptibles de l'être aux autorités compétentes. Elle propose également des actions de prévention conformément à l'article L542-3 du Code de l'éducation qui prévoit qu'« au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel, est inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées ». L'ensemble de ces actions participe à la prévention des situations de danger auxquelles peuvent être confrontés les élèves. Des temps de sensibilisation et de travail spécifiques peuvent offrir des appuis pour amener l'enfant (victime ou témoin) à reconnaître et écouter ses ressentis d'étrangeté, de gêne, vis-à-vis de situations de violence, de consentement forcé, de tentative d'emprise, etc., et au-delà à identifier ce qui constitue un abus ou une maltraitance. Ce champ couvre les carences éducatives et l'ensemble des violences dont les enfants et adolescents peuvent être victimes, qu'elles soient psychologiques, physiques et sexuelles (que l'on retrouve dans les phénomènes de prostitution des mineurs). Le fait de favoriser le repérage précoce et la prise en charge des violences intrafamiliales (et du traumatisme) est également essentiel, dans la mesure où les mineurs victimes de prostitution ont souvent pour point commun d'avoir subi ou d'avoir été confrontés à de la violence, notamment intrafamiliale.

Au sein des écoles et des établissements du second degré, ces séances d'information peuvent prendre différentes formes : une sensibilisation peut être intégrée aux enseignements, en lien notamment avec l'éducation à la sexualité, et être couplée avec les séances d'« éducation à », séances dédiées à une thématique transversale. Ces séances peuvent être également organisées en lien avec un temps de sensibilisation aux droits de l'enfant ou prendre appui sur des temps de présentation du service social en faveur des élèves et de ses missions. Elles peuvent aborder expressément la question de la prostitution des mineurs lorsque le niveau d'études et l'âge des élèves le permettent.

En matière de prévention du risque prostitutionnel, il faut aussi faire un lien avec l'ensemble des dispositifs de prévention et lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, et en particulier le repérage dès les signes précurseurs, qui sont mis en place au sein de l'Éducation nationale. En effet, les phénomènes d'absentéisme récurrent ou de décrochage qui sont la résultante de problématiques très différentes selon les élèves, peuvent être révélateurs notamment de conduites prostitutionnelles, et constituent également un facteur de risque quant à l'adoption de ces mêmes conduites. La rupture de liens avec l'École, qui consiste en une rupture avec une communauté d'adultes référents mais aussi de pairs, peut conduire à une forme de désocialisation et une situation de fragilité du jeune, qui peut être à l'origine d'un certain nombre de risques de danger.

Contribue également à la prévention de la prostitution l'éducation aux médias et à l'information. Dans une société où l'information et la communication sont en constante évolution, les élèves ont besoin de percevoir et de comprendre les enjeux liés à l'usage du numérique et aux nouveaux modes de communication. Le fonctionnement d'internet en général (notamment la proposition de contenus ciblés en fonction des dernières recherches), la facilité d'accès à l'information et aux images, et l'utilisation, quasi incontournable, par les jeunes des réseaux sociaux constituent un risque d'exposition à un certain nombre de situations de danger. Parmi celles-ci figurent l'exposition précoce à la pornographie, mais aussi à des contenus et sites susceptibles d'être des portes d'entrée vers la prostitution (propositions de « plans sous », contenus banalisant voire valorisant les pratiques de « michetonnage », « pigeonnage », « argent facile », sites organisant la mise en relation avec des clients, etc.) L'éducation aux médias et au numérique vise donc à accompagner les élèves afin de leur permettre d'être

des utilisateurs avertis, en capacité d'exercer un esprit critique et d'en mesurer les dangers. Cela s'inscrit dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Cette éducation aux médias et à l'information est aussi abordée de manière transversale dans le cadre de plusieurs programmes d'enseignement de différentes disciplines.

La prévention s'appuie, pour l'ensemble des thématiques évoquées ci-dessus, sur la formation des personnels de l'Éducation nationale. Elle se décline dans le cadre de la formation initiale des personnels, de manière différente selon les professions, et dans le cadre de la formation continue. En matière de formation continue, les priorités nationales sont définies dans le plan national de formation (PNF) et sont déclinées au sein des territoires selon les spécificités de chaque académie, dans le cadre des plans académiques de formation (PAF). En termes de priorités, la formation a été renforcée au plan national sur un certain nombre de sujets : dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, par exemple, mais également en lien avec le plan de lutte contre les violences sexuelles intrafamiliales. Sur ce dernier sujet, un vadémécum⁴ a été publié à l'intention de l'ensemble des personnels. De manière complémentaire, une visioconférence a été organisée et mise en ligne sur le site Eduscol, avec notamment la participation d'associations intervenant plus spécifiquement sur la prostitution des mineurs⁵. Par ailleurs, un temps spécifique sera consacré à la prostitution des mineurs lors de la prochaine formation d'éducation à la sexualité inscrite au plan national de formation. Enfin, le réseau des conseillers techniques de service social auprès des recteurs a bénéficié d'interventions spécifiques, afin de contribuer à ce qu'ils puissent, dans le cadre de leurs missions de pilotage et contribution à la mise en œuvre de la formation, déployer des actions de formations sur ces sujets auprès des personnels en académie.

Enfin, la prévention secondaire s'appuie également sur la structuration du réseau et les relations partenariales. Le premier plan de lutte contre la prostitution des mineurs a mis en avant le rôle fondamental des conseillers techniques de service social, responsables du service social en faveur des élèves, mais également, au sein des établissements scolaires, des assistants de service social. Identifiés comme référents sur la question de la protection de l'enfance au sein de l'institution⁶ (dont la prostitution des mineurs), ils ont à charge d'exercer leurs missions en collaboration avec les équipes mais aussi en partenariat avec l'ensemble des associations et acteurs institutionnels du territoire.

Ainsi, l'Éducation nationale participe-t-elle au réseau des commissions départementales de lutte contre la prostitution pilotées par les préfetures en lien avec les délégués aux droits des femmes et à l'égalité, qui permettent d'aborder la question de la prévention de la prostitution des mineurs de manière systémique, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés par le sujet.

Par ailleurs, c'est dans l'optique de la construction d'une culture commune dans la prévention des violences que le ministère de l'Éducation nationale a travaillé à l'élaboration d'une circulaire à destination des professionnels de l'Éducation nationale (circulaire MENE2204209C du 7 février 2022 relative à l'organisation des actions d'information et de sensibilisation sur

4 <https://eduscol.education.fr/document/12583/download?attachment>

5 https://www.youtube.com/watch?v=ULtLfqF_tk

6 À ce titre, les conseillers techniques de service social, que l'on trouve auprès des inspecteurs académiques et des directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, sont des interlocuteurs privilégiés pour les conseils départementaux agissant dans le cadre de leurs missions de protection de l'enfance, notamment à travers leur participation aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance.

l'enfance maltraitée⁷), qui vise à faciliter et à encadrer l'intervention des associations en milieu scolaire au sujet de la protection de l'enfance.

Comment les parents sont-ils impliqués, et informés de la mise en place d'actions de prévention ?

Parce que les parents sont des partenaires essentiels de l'École, des dispositifs favorisant leur coopération et information sont mis en place (en complément des liens qui peuvent être entretenus dans un cadre individuel) notamment dans le cadre du site Mallette des parents⁸. Composée de deux parties, cette mallette permet d'une part aux parents d'accéder à des ressources les informant sur le fonctionnement de l'école et sur les contenus enseignés aux enfants, et d'autre part aux équipes pédagogiques de disposer d'outils et de conseils permettant l'organisation de rencontres et d'échanges avec les familles. Le site Mallette des parents, en proposant des ressources sur les sujets en lien avec la protection de l'enfance et les violences sexuelles, a pour vocation de contribuer à la prévention.

Les associations de parents sont également invitées aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté des établissements scolaires du second degré, et des représentants des parents font partie du conseil d'administration. En cela, ils sont associés à la réflexion sur les projets pédagogiques.

Dans votre propos liminaire vous avez aussi évoqué la prévention tertiaire. Pouvez-vous préciser ce dont il est question ?

La prévention tertiaire comprend toutes les actions qui doivent être mises en place en raison de l'existence d'une problématique. Elle mobilise l'ensemble des professionnels de l'Éducation nationale qui ont vocation à contribuer à la prévention et protection de l'enfance en danger ou en risque de danger, et en particulier les services sociaux et de santé de l'Éducation nationale.

Face aux situations de danger ou de risque de danger, il est demandé aux personnels de l'Éducation nationale de ne jamais rester seuls et, dans le respect de la confidentialité, d'échanger avec d'autres professionnels au sein de l'institution, afin d'aider l'élève de la façon la plus appropriée, de permettre aux services compétents d'évaluer et traiter la situation dans les meilleurs délais.

Au sein des établissements scolaires, l'infirmier, le médecin, le psychologue de l'Éducation nationale constituent des personnes-ressources dans l'analyse des situations, tout comme les assistants de service social qui, au-delà de l'évaluation des situations, ont pour mission d'apporter leur expertise et conseil aux membres de l'équipe éducative ; en particulier dans le repérage, l'accueil de la parole, l'orientation des élèves victimes ainsi que la transmission d'information préoccupantes aux services compétents lorsque nécessaire.

En complément de ces ressources internes, le 119 Allô enfance en danger est aussi identifié par les équipes au sein de l'Éducation nationale, comme un numéro d'appel national permettant de recueillir les appels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Enfin, dans chaque département des liens de partenariat sont établis entre les services de l'aide sociale à l'enfance, et plus précisément les cellules de recueil de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes, les parquets et les services de l'Éducation nationale.

⁷ <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo7/MENE2204209C.htm>

⁸ <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Cette collaboration, qui dans nombre de départements est formalisée par le biais de protocoles ou conventions, a donné lieu à la déclinaison d'outils et de modalités de transmissions d'informations préoccupantes et de signalement visant à faciliter une transmission, prise en compte et traitement rapide des situations d'enfants en danger, dont font partie les mineurs victimes de prostitution.

Pour conclure, il apparaît que la prévention de la prostitution au sein de l'Éducation nationale ne se résume pas aux actions qui comportent explicitement ces termes, dans la mesure où la prévention du danger que constitue la prostitution des mineurs est pensée de façon progressive et complémentaire. Pour autant, l'élève n'est pas forcément en capacité de repérer l'ensemble des enseignements et actions qui y contribuent de façon plus ou moins directe, l'objectif étant qu'*in fine* il soit en situation de repérer le danger, de solliciter au besoin de l'aide auprès des adultes et qu'il puisse bénéficier d'un accompagnement par l'ensemble des professionnels concourant à la protection de l'enfance.

TROIS EXPÉRIENCES DE PRÉVENTION EN SEINE-SAINT-DENIS

Emmanuel MEUNIER¹

RÉSUMÉ

L'article présente trois expériences de prévention mises en œuvre depuis plusieurs années dans le département de Seine-Saint-Denis, en milieu scolaire ou à destination de professionnels socio-éducatifs en lien avec les enfants et les adolescents. La restitution de ces expériences s'articule avec une analyse des processus d'entrée dans la prostitution à partir des notions de conduites à risques, de compétences psychosociales, d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et de système d'emprise.

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) est un centre ressources créé par le département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Sa mission est d'accompagner les professionnel.le.s de terrain (éducateur.rice.s, assistant.e.s sociaux, infirmier.ère.s scolaires, animateur.rice.s, etc.) dans la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées à des publics qui cumulent souvent de grandes difficultés. À cette fin, la MMPCR organise, d'une part, des actions de sensibilisation et de formation pour améliorer la compréhension des conduites à risques (usages de substances psychoactives, conduites sexuelles à risque, engagement dans des groupes acteurs de trafics, de rixes, mésusages des réseaux sociaux...) ; et propose, d'autre part, des accompagnements méthodologiques et pratiques pour aider dans la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment auprès des jeunes.

La MMPCR promeut des actions dites de prévention par le développement des compétences psychosociales². Ce type de démarche s'efforce de développer la capacité des individus à conserver une santé mentale « suffisamment bonne »³ face aux situations susceptibles de les mettre en souffrance. La conduite à risque – c'est-à-dire la répétition des mises en danger de soi –, va au-delà de la simple « prise de risque », normale chez l'adolescent.e qui cherche à se « tester ». Elle témoigne toujours d'une souffrance psychosociale (pas nécessairement psychopathologique) que le sujet cherche à surmonter seul : autostimulation en contexte de dépressivité, recherche d'exutoires dans une situation anxiogène, acte violent pour attirer l'attention... Alors que dans la prise de risque le sujet anticipe et calcule les risques, dans la conduite à risque, le sujet attend une forme de libération et de satisfaction de sa confrontation au danger. La prévention par le développement des compétences psychosociales vise à améliorer la capacité des jeunes à analyser de manière critique les situations auxquelles ils sont exposés, à apprendre à se faire confiance pour rechercher des réponses alternatives et adaptées à leur

1 Emmanuel Meunier, ex-éducateur diplômé en anthropologie (EHESS), est chef de projet à la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) de Paris-Seine-Saint-Denis. Dans ce cadre il participe notamment à la mise en place de formations, d'actions de sensibilisation et d'espaces d'échanges de pratiques pour les professionnels (social, socio-éducatif, soin) de Paris et de la Seine-Saint-Denis, prenant en charge des mineurs inscrits dans des conduites prostitutionnelles.

2 Voir le dossier en ligne de Promosanté IDF : <https://www.promosante-idf.fr/dossier/cps>

3 FURTOS Jean, LAVAL Christian. *La santé mentale en actes. De la clinique au politique*. Paris, Érès : 2005.

souffrance, à accepter de se tourner vers des ressources aidantes et à refuser de s'isoler (ou de se laisser isoler) ou d'entrer dans des conduites destructives (ou autodestructives). Notons, ici, que si les conduites à risque masculines sont plus fréquemment hétéro-agressives, celles des filles sont plus souvent auto-agressives, centrées sur leur propre corps, comme en témoigne le fait qu'elles sont plus souvent sujettes aux tentatives de suicide, à l'anorexie-boulimie, aux plaintes corporelles, à la spasmophilie et aux scarifications⁴.

Les trois exemples d'actions de prévention présentés ici n'abordent pas la question de la prostitution de manière frontale et ont été choisis pour les éclairages qu'ils produisent sur la démarche de prévention par le développement des compétences psychosociales. Ils montrent de quelle manière les adolescent.e.s peuvent apprendre à trouver des ressources, en eux-mêmes et tierces personnes, pour reconnaître et éviter certaines situations de danger. Ce choix de ne pas aborder de manière frontale le sujet prostitution est d'abord dicté par le fait que les pratiques prostitutionnelles sont, heureusement, rares. On peut raisonnablement présumer que, dans une classe, la quasi-totalité des filles ne se prostituera jamais et la quasi-totalité des garçons ne conçoit pas d'avoir des relations avec une prostituée. Ensuite, les adolescent.e.s n'ont généralement pas une maturité suffisante pour développer leur propre réflexion sur ce phénomène et le contexte du groupe-classe les incite bien souvent à adopter des postures et à relayer les discours dominants. « Jeter en pâture » le sujet de la prostitution revient bien souvent à créer une arène où se confrontent des jeunes porte-voix de discours réactionnaires-religieux qui condamnent en bloc « la prostituée » et la prostitution, et des jeunes porte-étendards d'un ultra-libéralisme qui proclame la liberté de faire ce que l'on veut de son propre corps, y compris se prostituer. Pour rencontrer les adolescent.e.s et non, à travers eux.elles, les discours contradictoires qui traversent la société, la stratégie est de créer un espace de parole qui autorise les adolescent.e.s à aborder la question de la prostitution si ils.elles en ressentent le besoin. Les expériences décrites se sont développées dans des contextes particuliers (les quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis) et ne peuvent pas être comprises comme des recettes accommodables à tous les environnements sociaux.

Enfin, même si elles ne seront pas ici détaillées, il convient de mentionner d'autres initiatives qui font appel à la capacité des jeunes à intervenir eux-mêmes en prévention. Ainsi, sept élèves de terminale du lycée Louise Michel d'Épinay-sur-Seine sont-ils à l'origine d'un projet de film de prévention, intitulé *Plan sous*, présenté publiquement à l'occasion de la Journée européenne de l'abolition des abus sexuels contre les enfants, le 18 novembre 2022⁵.

4 Voir LE BRETON David. *La Peau et la Trace*. Paris, Métailié, 2003.

5 Le projet a reçu le soutien matériel et/ou moral de plusieurs personnalités et institutions : l'actrice Camille Cottin (qui apparaît dans le film), la docteure Ghada Hatem de la maison des femmes, le Mouvement du Nid, la mairie d'Épinay-sur-Seine, de Plaine Commune, le département de la Seine-Saint-Denis, les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et du secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles. La MMPCR a accordé un financement à ce projet, a contribué à la réflexion des jeunes sur le phénomène prostitutionnel et elle accompagne la rédaction d'un guide à l'usage des professionnel.le.s qui souhaiteront utiliser ce film (décryptant des mécanismes d'emprise où alternent cadeaux et menaces de porno-divulgateurs d'images compromettantes) comme outil de prévention.

Une prévention universelle et expérientielle : l'exemple du programme Mission Papillagou

Le programme Mission Papillagou est un outil de prévention par le développement des compétences psychosociales mis en œuvre depuis 2012 auprès d'élèves de 6^e et 5^e de Stains et d'Épinay-sur-Seine par l'association Accueils, préventions, cultures : intercommunautaire et solidaire (APCIS), avec le soutien de la Direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ) du département, de la préfecture et de l'agence régionale de santé (ARS) 93. Depuis 2016, le programme s'est développé sur des collèges parisiens avec le soutien de la Ville de Paris et sous la coordination de l'association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ), qui participe, au côté de la MMPCR, à la formation des intervenants et qui a créé un site internet de promotion du programme⁶. Ce programme, pour être mis en œuvre, exige une formation préalable et il est onéreux en temps et en moyens humains⁷ d'où l'intérêt pour les associations de s'associer et de mutualiser leurs moyens.

Un point important de ce dispositif est qu'il vise au renforcement de la communauté éducative : il doit être porté par une association de proximité (prévention spécialisée, maison de quartier), qui a engagé une démarche de partenariat avec son ou ses collèges de proximité. Par-delà la mise en œuvre du programme, l'enjeu est aussi pour l'association de rencontrer tous les enfants d'une classe d'âge de son quartier⁸ et que les jeunes puissent l'identifier comme une ressource aidante à laquelle s'adresser s'ils se sentent en difficulté.

Mission Papillagou propose aux élèves trois séances d'animation de trois heures, présentées aux enfants – et aux parents *via* le cahier de texte – comme un temps de prévention visant à renforcer l'estime de soi. Lors de la première partie de chaque séance, les enfants sont répartis en quatre équipes (formées par le professeur principal en tenant compte d'un principe de mixité garçon-fille et de mélange des enfants de niveau scolaire différents). Chacune des équipes recevra des consignes spécifiques. Par exemple, l'une des équipes doit inventer une rumeur et la faire croire au reste de leurs camarades (la consigne est cadrée pour que la rumeur ne fasse de tort à personne, il s'agit de faire un « canular »). Une deuxième équipe reçoit pour consigne de proposer des tablettes de chocolat « en échange d'un service à rendre plus tard » mais sans préciser la nature de ce service.

Dans un deuxième temps, le groupe-classe est reformé. Après avoir compté combien d'enfants ont cru à la rumeur et en avoir révélé la fausseté, les intervenant.e.s⁹ engagent une discussion sur le phénomène du harcèlement. Il n'est pas rare qu'à cette occasion des enfants évoquent des rumeurs qu'ils.elles ont eu à subir ou qui ont visé certain.e.s de leurs camarades. Ils.elles témoignent de l'amplification que les réseaux sociaux ont pu leur donner et constatent que

6 Le programme Mission Papillagou, a concerné 44 classes de 6^e et 5^e sur Paris et la Seine-Saint-Denis en 2019, 20 classes en 2020 (année de la Covid-19) et 62 classes en 2021. <https://www.mission-papillagou.com/>

7 Voir <https://www.mission-papillagou.com/renforcer-communautés-educative/>

8 Le numérique fait qu'aujourd'hui les jeunes qui vont mal ne sont plus nécessairement dans la rue et peuvent être renfermés chez eux, et cette tendance s'est sans doute accentuée depuis le confinement et la crise Covid-19.

9 Les intervenant.e.s sont le plus souvent des éducateur.rice.s de l'association porteuse du projet. Comme il est souhaitable qu'il y ait au moins quatre adultes, l'association renforce souvent ses effectifs en recrutant des étudiant.e.s en éducation spécialisée ou en soin infirmier de deuxième année, qui sont préalablement formés à l'outil, qui interviennent dans le cadre d'un stage conventionné avec leur centre de formation et qui sont encadrés par les éducateur.rice.s de l'association. Si les activités des équipes peuvent être accompagnés par les étudiant.e.s, les débats avec le groupe-classe sont impérativement animés par les éducateur.rice.s. Cette expérience est très formatrice pour les étudiant.e.s et l'âge rapproché des enfants et des étudiant.e.s apparaît comme un élément facilitateur pour aborder des sujets comme les mésusages des réseaux sociaux. Voir sur le site : <https://www.mission-papillagou.com/partenaires/>

les filles sont plus fréquemment ciblées. Les intervenant.e.s analysent ces rumeurs en leur explicitant des notions comme celles d'« emprise », de « consentement » (en tant qu'aptitude à dire « oui » après avoir évalué que l'on a la possibilité effective de dire « non »), de « bouc émissaire », de « stigmaté » et, en lien avec le constat de surexposition des filles, de « sexisme ». Ils.elles expliquent aussi comment l'isolement rend plus vulnérable encore la victime et la surexpose aux menaces et aux violences. Puis, les intervenant.e.s, en gardant leur sérieux, demandent aux enfants qui ont accepté une tablette de chocolat « en échange d'un service à rendre plus tard », de ramener pour le lendemain dix tablettes de chocolat. Après avoir mis en évidence le caractère embarrassant de la situation, les intervenant.es révèlent qu'il s'agit seulement d'une plaisanterie, mais demandent au groupe s'il y a des situations, dans la vie réelle, qui peuvent nous mettre en dette et dans le sentiment d'être redevables et de ne pouvoir refuser une exigence formulée par une personne qui se présente comme bienveillante. Les enfants font facilement le lien entre cette situation et celle du « gamin » qui accepte de rendre des menus services aux dealers (par exemple, en allant acheter leurs cannettes et leurs sandwichs contre un peu d'argent) et qui, un jour, se retrouve dans l'incapacité de refuser des demandes embarrassantes, comme faire le guet ou porter un sac¹⁰. Ils.elles font aussi (mais moins souvent), le lien avec la situation de l'adolescente à qui on demande de venir en boîte, en invoquant que sa présence faciliterait l'entrée des garçons et à qui l'on promet la gratuité de sa soirée, de ses consommations, voire à qui l'on offre une tenue en « cadeau ». Dans cette situation, l'adolescente se demande si c'est elle qui « rend service » ou si c'est elle qui « profite » de ces garçons, alors qu'en fait, elle se fait « hameçonner » parce que les « dons » vont générer une obligation de « contre-don », créer une redevabilité qui va obérer la capacité à opposer des refus face à d'autres exigences.

Ce programme peut être qualifié d'action de prévention « universelle ». Il ne vise pas spécifiquement le fait prostitutionnel. Son objectif est d'outiller l'enfant pour qu'il développe des stratégies d'autoprotection face aux manipulations et manœuvres d'emprise, quelles qu'elles soient. Cette approche fait écho à l'analyse des « systèmes d'emprise » menée par l'anthropologue Pascale Jamouille¹¹ qui met en lumière les invariants de toute situation d'emprise (relations incestueuses, violences conjugales, emprise des gangs, dérives sectaires ou prostitution).

Ce programme peut aussi être qualifié d'« expérientiel », au sens où il crée, sur un mode ludique, des situations qui seront questionnées avec les enfants. Il fait vivre une expérience¹², apporte des outils d'analyse de l'expérience vécue, puis propose de transposer ces outils à d'autres contextes : les enfants participent à la résolution d'un problème et réfléchissent aux possibilités d'éviter un risque ou un danger qu'ils ont perçu et dont ils ont conscience qu'il pourrait se représenter, à nouveau mais sous une autre forme.

10 LALAM Nacer. « La cannette et le sandwich » La participation des jeunes dans le trafic de stupéfiants. In : DUPORT Claire (dir.) *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*. 2010, Addap13, p. 46-52.

11 JAMOUILLE Pascale. *Je n'existais plus. Les mondes de l'emprise et de la déprise*. Paris, La Découverte : 2021.

Le système d'emprise est, comme l'expose l'anthropologue, un système nodal :

- qui relie une personne vulnérable et un agresseur avançant sous couvert de séduction et d'attractivité sociale ;
- qui use de méthodes générant sidération et confusion mentale (où la victime finit par se concevoir comme responsable de ce qui lui arrive) ;
- qui met en place un système où alternent contraintes (menace, violence) et récompenses ;
- qui a pour effet de produire l'isolement de la victime vis-à-vis des ressources aidantes.

Voir aussi la conférence de Pascale Jamouille « Quand les conduites à risques révèlent des systèmes d'emprise sous-jacents. S'en déprendre » organisée par la MMPCR le 24/06/2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=DDjDrqeeU1Q&t=3s>

12 L'aptitude à transformer un vécu d'emprise en une expérience est, pour Pascale Jamouille, une voie de libération des relations toxiques, mais aussi un moyen de prévenir des basculements d'une emprise vers une autre (passer d'une situation prostitutionnelle à une relation de couple toxique, puis à un engagement dans une secte, par exemple).

D'un point de vue éthique, l'idée est qu'il vaut mieux se faire « piéger » dans un jeu qui se déroule dans un cadre bienveillant et protecteur que dans la vie réelle et que l'on tirera des bénéfices de cette expérience dès lors qu'elle aura été décryptée. Ajoutons que le programme est aussi « expérientiel », en ce que certains enfants vont faire une rencontre avec des adultes qui leur donnent la parole, qui les écoutent et qui sont attentifs à leur renvoyer des marques positives... ce qui n'est pas habituel pour certains d'entre eux !

La sociologue Giorgia Macilotti, dans une étude sur le harcèlement¹³, a montré qu'internet n'était que la caisse de résonance et l'amplificateur de rumeurs qui naissent au sein des groupes-classes. Pour prévenir le harcèlement, il faut donc améliorer le climat relationnel entre les élèves, développer leur capacité à éprouver de l'empathie et à se valoriser en proposant leur aide aux autres. C'est pourquoi Mission Papillagou propose aussi des activités de coopération, de reconnaissance mutuelle des qualités des uns et d'autres, ainsi que des exercices du type « faire un cadeau à un.e camarade que l'on souhaite encourager ». Le programme Mission Papillagou a été évalué par le laboratoire de recherche de l'établissement public de santé de Ville-Évrard¹⁴ et des effets sur l'estime de soi des enfants et d'apaisement du climat scolaire ont pu être objectivés.

Ce que nous voulons surtout mettre en avant, c'est son caractère « universel » et « expérientiel », particulièrement adapté à la tranche d'âge d'élèves de 6^e et 5^e qui entrent dans la puberté et qui ne sont qu'encore faiblement concernés par les conduites à risque sexuelles (et *a fortiori* prostitutionnelles). Toutefois, dès ce jeune âge, on repère chez certaines filles des vulnérabilités et des situations d'isolement inquiétantes. Vulnérabilités et isolement que des adolescentes peuvent tenter de compenser en recherchant la protection de bandes de filles plus âgées, qui sont en rupture avec les institutions et peuvent les entraîner dans des fugues ; ou en recherchant les faveurs de garçons « populaires » qui tiennent le quartier « en respect » et qui sont susceptibles d'initier leur entrée dans des conduites à risques.

Une prévention de proximité qui mobilise l'outil de prévention comme un support de questionnement : l'expérience de l'espace accueil outil de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques

L'espace accueil outil de la MMPCR¹⁵ est une « outillhèque », un espace où les professionnel.le.s de Paris et de la Seine-Saint-Denis peuvent se rendre pour emprunter des outils de prévention des conduites à risque, les expérimenter et recevoir formations et conseils. On y accède en prenant rendez-vous avec les chef.fe.s de projets qui l'animent. Ceux.celles-ci vont aider à choisir l'outil le plus adapté aux objectifs et à la tranche d'âge du public, leur apporter un regard extérieur sur leur projet, leur permettre d'expérimenter l'outil et, le cas échéant, leur dispenser une formation. Depuis 2016, les professionnel.le.s de terrain (éducateur.rice.s, assistant.e.s sociaux.ales, infirmier.ère.s scolaires, psychologues, etc.) demandent de plus en plus fréquemment des outils sur les thématiques de la sexualité, des relations affectives et sur

13 MACILOTTI Giorgia. Violence et humiliation à l'ère numérique : une étude en milieu scolaire. *Déviance et société*. 2019/3 (vol. 43), p. 299-328 [en ligne].

14 Voir <https://www.mission-papillagou.com/efficacite-attestee/>

15 Voir présentation de la MMPCR en première page de cet article. L'espace accueil outil de la MMPCR a accueilli, en 2019, 790 professionnel.le.s (pour des emprunts d'outils de prévention, des accompagnements méthodologiques et des ateliers collectifs de découverte d'outils de prévention), mais seulement 206 en 2020 et 250 en 2021, du fait de la Covid-19 et de la suspension des ateliers collectifs.

le fait prostitutionnel. Ce sont des sujets pour lesquels les conseils et les apports formatifs des chef.fe.s de projets sont précieux, tant ils touchent aux sphères de l'intime, des valeurs et des représentations.

L'espace accueil-outil invite à ne pas « fétichiser » l'outil : c'est l'intervenant.e.s qui fait la prévention et non l'outil, car c'est la qualité du lien de confiance qui s'établit entre l'adulte et l'enfant qui permet à ce dernier de se sentir autorisé à aborder des questions qui le troublent ou le mettent en souffrance. L'outil n'est qu'un facilitateur, un brise-glace, un objet « inspirant », un médiateur qui facilite le questionnement et la participation du public. Nombre d'outils proposés sont « légers » (au contraire de Mission Papillagou), ils demandent peu de moyens humains et permettent donc d'inscrire la prévention dans la vie quotidienne d'un groupe-classe ou d'un groupe de parole au sein d'un collège ou d'un foyer. Le but de la prévention, par-delà les messages spécifiques liés à la thématique de l'outil, est de permettre à l'intervenant.e.s d'affirmer : « vous pouvez me parler en confiance sur le sujet que nous abordons, je suis en capacité d'entendre vos questions et, si c'est le cas, vos souffrances ».

Dans le champ de la prévention des comportements sexuels à risque, l'un des thèmes demandés par les professionnel.le.s est celui de l'hypersexualisation. L'hypersexualisation, comme mise en scène de soi qui emprunte aux codes pornographiques, est une conduite à risque. Sans contester le droit des adolescentes d'avoir des préférences vestimentaires, il est opportun de leur faire prendre conscience que les codes pornographiques subalternisent la femme et qu'en les adoptant elles attireront l'attention d'hommes dominateurs et, pour le moins, incapables de percevoir que l'adolescente cherche surtout à s'approprier un corps en transformation et tester ses capacités de séduction. L'hypersexualisation renvoie aussi à ce que l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe appelle un « modèle d'inconduite »¹⁶. Les « modèles d'inconduite » (mise en scène provocante de soi, actes transgressifs spectacularisés) ne sont pas reproduits par le tout-venant : ce sont, en principe, les « célébrités » qui les accomplissent « pour nous », un peu comme les acteurs d'un film accomplissent des actes que nous raffolons voir, mais que nous ne commettrons jamais (un meurtre, par exemple). Les comportements et apparences hypersexualisés, qui empruntent délibérément aux codes de la pornographie, ont été adoptés par des acteur.rice.s de télé-réalités, des chanteur.se.s ou encore des personnalités comme Zahia Dehar¹⁷ pour des raisons commerciales évidentes. L'adolescente, en quête d'elle-même et de modèles identificatoires puissants, pourra être encline à faire « comme si » elle était l'une de ces célébrités, et imiter des conduites sans les précautions et sans la distanciation « ludique » qu'adopterait une adulte, s'il lui plaisait de « jouer » la séductrice. De même que l'enfant, comme l'observe Winnicott¹⁸, considère le jeu comme une activité « sérieuse » dans laquelle il s'absorbe complètement, l'adolescent.e immature s'engage sans réserve dans le jeu de la simulation¹⁹.

16 NAHOUM-GRAPPE Véronique. L'ingouvernable gratuité : les conduites de vertige. *Communications, Le gouvernement du corps*. 1993, 56, p. 155-173 [en ligne].

17 Zahia Dehar a acquis sa notoriété dans sa minorité, en 2008-2009, dans un contexte de prostitution avec des joueurs de l'équipe de France de football. Elle a prêté son nom à des marques de lingerie. En 2019, elle tourne dans *Une fille facile* de Rebecca Zlotowski, film qui a bénéficié du prix SACD à la Quinzaine des Réalisateurs à Cannes. Le personnage de Zahia Dehar comme celui d'Amélie Élie, connue sous le nom de Casque d'or au début du xx^e siècle, sont révélateurs de la fascination médiatique pour la prostituée, inévitablement « désirable » puisqu'elle suscite l'intérêt d'hommes virils ; mais aussi « aimable » puisqu'elle est l'amie des artistes et des gens de la mode ; mais encore « libre » puisque transgressive ; et « puissante » parce que riche. Devenir « désirable », « aimable », « libre » et « puissante », n'est-ce pas atteindre une sorte d'idéal ? Zahia incarne un « modèle d'inconduite », une voie qui permettrait d'accéder à un « idéal » et à une « belle vie », mais par des moyens socialement réprouvés.

18 WINNICOTT Donald W. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris, Gallimard, coll. NRF : 2000.

19 Pour Roger Caillois, la simulation – la *mimicry* – est une catégorie à part entière de l'expérience ludique. CAILLOIS Roger. *Les Jeux et les Hommes*. Paris : Gallimard, Folio, 1992.

Certains comportements hypersexualisés et provocateurs sont parfois directement ou implicitement « adressés » aux professionnel.le.s, tantôt sur le mode de la rivalité avec les « vieilles meufs » (les éducatrices), tantôt sur le mode de la séduction avec les « vieux mecs » (les éducateurs). Il est difficile pour les professionnel.le.s, en particulier dans les foyers, de faire comme s'ils.elles ne voyaient rien ! Reste que le sujet est malaisé à aborder sans se piéger soi-même dans de faux débats sur les normes vestimentaires ou comportementales (que l'on se souvienne de la polémique du crop top, à la suite d'un sondage de l'IFOP, paru en septembre 2020, sur les tenues des lycéennes). Ces conduites sont, en outre, complexes à interpréter : chez telle adolescente, ce sera l'expression normale d'un processus d'appropriation d'un corps qui se transforme avec l'entrée dans la puberté et d'expérimentation de ses capacités de séduction. Mais, pour d'autres, chez qui l'hypersexualisation s'accompagne de conduites à risque (usages de substances psychoactives), de conduites de ruptures (fugue, déscolarisation), de comportements paradoxaux (alternance entre des phases hypersexualisées et des phases où l'apparence est négligée) ou de contextes problématiques (rumeurs, conduites auto-agressives), une telle conduite pourra s'interpréter comme un signe de mal-être.

Des outils, intitulés *Amour 2.0.* et la *Box hypersexualisation*, créés par la Fédération des centres pluralistes de planning familial de la fédération Wallonie-Bruxelles ont rencontré l'intérêt des professionnel.le.s. D'une part, parce que ces outils proposent une palette d'activités participatives et diversifiées, ce qui offre une variété de choix aux intervenant.e.s (certaines se sentent à l'aise avec des outils qui proposent des jeux de rôle, d'autres apprécient les photo-langages²⁰, quand d'autres préfèrent un outil qui prend l'apparence d'un jeu de société). Ces outils permettent de questionner les représentations adolescentes en ouvrant des débats sur la vie relationnelle, affective et sexuelle : en quoi envoyer des *nudes* ou se laisser filmer en accomplissant un acte sexuel serait une « preuve » de confiance et d'amour ? Est-ce que l'exigence d'une « preuve d'amour » est une forme de pression et est-il facile de refuser ce type de demande ? Est-ce que l'on prouve son amour en faisant des sacrifices pour l'être aimé et, en particulier, en sacrifiant son propre plaisir au profit de celui de l'autre ? Faut-il reproduire les codes de la pornographie pour être et pour se sentir désirable ? Qu'est-ce que ces codes racontent sur les relations hommes-femmes ? Parce que ces codes sont présents dans le discours publicitaire et les télé-réalités, devraient-ils être considérés comme « normaux » ou « banals » ?

L'outil de prévention permet de faire voler en éclat le piège du débat normatif sur la « bonne » tenue des filles et sur les comportements sexuels « recommandables », pour ouvrir un débat plus large sur une vie relationnelle, affective et sexuelle fondée sur une reconnaissance mutuelle et où chacun voit ses propres désirs pris en compte. L'espace accueil outil a réalisé une recension d'outils de promotion de la santé sexuelle²¹ pour permettre aux intervenant.e.s de relancer le sujet sous différents angles.

20 Le photo-langage est un outil qui prend la forme d'un lot d'images qui renvoient plus ou moins explicitement à un thème. L'animateur.ice commence par formuler une question, puis il.elle invite l'ensemble des participants à choisir une image. Quand tous ont choisi une image, chacun.e est invité à dire au groupe en quoi l'image choisie apporte un éclairage sur la question. L'exercice mobilise la mémoire de situations et offre un cadre où chacun peut prendre la parole et être écouté. L'animateur.ice aide les participants à prendre conscience de leurs représentations sur le sujet et à accepter la différence des points de vue.

21 MMPCR. Ressources pour l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS) et pour la promotion de la santé sexuelle : <https://mmpcr.fr/des-ressources-pour-leducation-a-la-vie-relationnelle-affective-et-sexuelle-evras-et-pour-la-promotion-de-la-sante-sexuelle/>

La prévention est un dialogue où l'intervenant.e accepte de répondre aux questions que les jeunes se posent, dans les termes dans lesquelles ils.elles se les posent. L'outil ne fournit pas un cadre qui enferme la pensée, mais un support pour questionner et dialoguer. Le Michetomètre²², un outil de prévention créé par ACPE pour travailler avec des jeunes concerné.e.s par les conduites prostitutionnelles, permet, par exemple, de questionner les conduites pré-prostitutionnelles, prostitutionnelles et le proxénétisme (et en particulier la question du glissement de certaines jeunes filles du rôle de prostituée à celui de proxénète qui entraîne ses « amies »). Cet outil implique de partir des représentations et des mots utilisés par les jeunes et de partir des questions des jeunes pour mener avec eux.elles un travail de déconstruction.

Une prévention des conduites à risque sexuelles et prostitutionnelles qui vise au renforcement de la communauté éducative dans l'intérêt des plus vulnérables : l'expérience du dispositif Asthéria de l'association Aurore

La Direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ) du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qui gère les collèges du département, a sollicité le dispositif Asthéria de l'association Aurore (dispositif de suivi de jeunes inscrits dans des conduites à risques, notamment prostitutionnelles) pour développer des actions de prévention dans les collèges (principalement sur la tranche d'âge 4^e-3^e)²³. Ces actions sont proposées gratuitement aux collèges qui en font la demande. La DEJ a posé un cadre d'intervention qui vise à renforcer la capacité de la communauté éducative à intervenir précocement auprès des filles les plus vulnérables (mais aussi des garçons, même si majoritairement, les faits avérés et les suspicions, concernent des filles) : l'objectif est de repérer les conduites pré-prostitutionnelles le plus tôt possible. La pratique prostitutionnelle, comme d'autres conduites à risques, s'inscrit progressivement dans la vie de l'adolescente. Il faut donc agir avant que la pratique prostitutionnelle ne conduise à un absentéisme chronique et une déscolarisation qui ont pour risque une désocialisation/resocialisation au sein des réseaux de proxénétisme et, finalement, une « carrière »²⁴ dans la prostitution. Comme pour toutes les conduites à risque, l'accrochage scolaire est un facteur de protection. S'il y a aussi des adolescentes qui se prostituent en restant scolarisées et si des étudiantes et des élèves d'écoles professionnelles financent leurs études par la prostitution, la scolarité prévient l'isolement et maintient la perspective d'un projet alternatif.

Avant toute intervention auprès des élèves, la cheffe de service du dispositif Asthéria rencontre des représentant.e.s du collège (chef.fe d'établissement, conseiller.ère principal.e d'éducation [CPE], titulaire de secteur, infirmier.ère) pour faire un premier diagnostic et déterminer les niveaux de classes prioritaires, en répertoriant les faits d'incidences, les signalements déjà réalisés (suspicions de prostitution, *nudes*, hyper exposition et menaces sur les réseaux sociaux, harcèlement...). Le plus souvent, un temps d'information sur les conduites prostitutionnelles est organisé pour l'ensemble des adultes de l'établissement (professeur.e.s, assistant.e.s d'éducation, CPE, professionnel.le.s du socio-sanitaire...).

22 Voir <https://www.acpe-asso.org/pour-en-savoir-plus-prostitution-enfants/kit-pedagogique/> et l'e-conférence « Le Michetomètre » organisée le 04/12/2020 par la MMPCR, où dans sa seconde partie, Arthur Melon, secrétaire général de l'association Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), présente le Michetomètre : <https://www.youtube.com/watch?v=zhYITlth0&t=207s>

23 Les actions de l'association Asthéria-Aurore dans les établissements scolaires ont concerné, durant l'année scolaire 2019-2020, 122 classes de 4^e et 3^e, en 2020-2021, 70 classes (année Covid-19) et en 2021-2022, 122 classes effectuées ou programmées.

24 BECKER Howard S. *Outsiders. Étude de la sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985.

Comment se déroule une intervention d'Asthériia ? Pour éviter tout effet stigmatisant, toutes les classes d'un même niveau bénéficient d'une intervention d'Asthériia. Mais, toutes les classes ne sont pas également concernées par la problématique. L'animation doit donc être assez souple pour rester centrée sur l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle avec certains groupes-classes, alors qu'avec d'autres groupes, les conduites à risques sexuelles et prostitutionnelles seront plus directement abordées.

L'intervention auprès des élèves se déroule en deux temps. Au cours d'une première séance, une éducatrice d'Asthériia annonce à la classe qu'elle vient dans le cadre d'un programme d'éducation à la vie sexuelle et affective. Elle mentionne, « en passant », qu'elle travaille par ailleurs sur la question du michetonnage, remarque qui est généralement accueillie par un éclat de rire général. Ce rire exprime parfois de la gêne, mais surtout la surprise qu'une adulte (certes extérieure à l'établissement scolaire) connaisse et utilise les terminologies des jeunes dans l'enceinte scolaire. L'éducatrice renouvellera ce type d'apartés qui attestent de sa connaissance du terrain, par exemple en évoquant les « comptes ficha »²⁵ ou en faisant remarquer que les proxénètes, dans les cités, sont appelés « gérants » ou « boss », ce qui est une reprise des terminologies en usage dans le trafic de stupéfiants. Reste que ce premier temps permet surtout de jauger le groupe-classe. Certaines classes ne se sentent pas concernées par le fait prostitutionnel et n'en ont qu'une vague connaissance. Dans d'autres classes, les garçons et les filles peuvent nommer les lieux d'exercice de la prostitution dans leur propre ville : immeuble, parc...

Pour débiter, une animation structurée par un outil l'Échelle de l'amitié (créé par la cheffe de service du dispositif) leur est proposée. Cet outil débute par un brainstorming autour du mot « amitié », suivi d'un classement des mots proposés par les jeunes sur une échelle allant de la simple « connaissance » de l'autre à l'amitié la plus forte. L'exercice permet d'ouvrir sur des interrogations sur deux sujets. La première question est : est-ce que l'amitié entre garçons et filles est possible et simple (la sexualisation des corps à l'adolescence fait-elle obstacle à l'amitié) ? La seconde est : comment dire non à un.e ami.e très proche qui vous propose de le/la suivre dans ses conduites à risques (comment se protéger tout en gérant la peur de perdre son amitié) ? Cette question de la prévention dans les relations entre pairs est primordiale, car si les micro-réseaux de proxénètes d'adolescents sont le plus souvent dirigés par des hommes, ceux-ci recourent souvent à des filles pour mettre en confiance et initier à la pratique prostitutionnelle les adolescentes qu'ils souhaitent recruter. D'autres groupes-classes se sentent concernés par le phénomène de la prostitution et le thème est abordé dès la première séance. D'autres classes (heureusement rares) sont tellement concernées par le phénomène qu'une omerta sur le sujet est immédiatement imposée par certain.e.s élèves.

La seconde séance a lieu quelques jours ou semaines plus tard. L'éducatrice revient accompagnée d'un éducateur, pour une séance de deux heures. La première heure se déroule avec le groupe-classe, la seconde face à des groupes non mixtes. Pendant la première heure, l'éducatrice et l'éducateur approfondissent les questions du consentement et des manipulations, notamment

25 Les comptes « ficha » sont des comptes Snapchat, qui reprennent, dans leur intitulé, le nom ou les initiales de la ville, associés à des dénominations comme « putes » ou « filles faciles ». Ces comptes agrègent des *nudes* et des vidéos d'actes sexuels impliquant des filles de la ville. Cette mise au pilori numérique – « ficha » dérive d' « afficher » – induit un harcèlement généralisé, d'autant que certains comptes mentionnent le numéro de téléphone, le compte Snapchat, voire l'adresse des adolescentes concernées.

en lien avec les réseaux sociaux (*nudes, revenge porn*). Parfois, ils.elles proposent également un débat mouvant²⁶, dans lequel ils.elles impliquent les jeunes en leur demandant de se déplacer vers des émojis « d'accord », « pas d'accord » et « hésitation » qui permettent aux jeunes de réagir à des affirmations du type : « j'ai le droit de m'habiller comme je veux », « les garçons peuvent pleurer », « pour de l'argent, je peux faire n'importe quoi » et, ensuite, d'explicitier leur point de vue. Durant la deuxième heure, en groupes non mixtes, l'éducateur dialogue avec les garçons et l'éducatrice avec les filles. La présence d'un éducateur est une demande forte des garçons qui se sentent plus à l'aise face à un homme pour parler de leurs relations amoureuses et de leur sexualité, mais aussi de situations où ils sont approchés par des abuseurs *via* les tchats des jeux vidéo en ligne. Au sein des deux groupes, des questions plus directement en lien avec la prostitution sont abordées, notamment les représentations (l'argent « facile », la « belle vie », le caractère « volontaire » de la prostitution), la loi et les dommages subis (violences sexuelles, racket par des jeunes, violences et représailles en cas d'insoumission, psychotraumatisme).

À l'issue de toutes les interventions, les intervenant.e.s restent un temps en fin d'intervention, pour permettre à des jeunes de venir se confier et parfois faire des révélations. Les intervenant.e.s insistent sur le fait qu'il y a dans l'établissement scolaire des personnes ressources (assistant.e social.e, infirmier.ère ou d'autres adultes en qui ils.elles ont confiance). Ultérieurement, dans le respect du secret partagé, un débriefing a lieu avec des représentant.e.s du collège. Les intervenant.e.s d'Asthériia font part de leurs impressions générales concernant le groupe-classe et, équipé.e.s d'un trombinoscope, ils.elles signalent les jeunes qui leur semblent vulnérables, ceux.celles qui, à la fin des interventions, sont venu.e.s se confier, voire auront fait des révélations, ainsi que les adolescent.e.s inquiétant.e.s en raison du risque qu'ils.elles entraînent d'autres jeunes dans des conduites à risques sexuelles et/ou prostitutionnelles. S'il y a consensus entre les intervenant.e.s d'Asthériia et les professionnel.le.s du collège, des entretiens individualisés sont proposés aux jeunes, le cas échéant avec leurs parents (toujours avec l'accord de l'enfant). En fonction des informations recueillies, les services socio-sanitaires scolaires peuvent effectuer des informations préoccupantes. Des orientations vers des services spécialisés en soins psychologiques (maisons des adolescents) et en santé sexuelle (centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic, centres départementaux de prévention santé, plannings familiaux) peuvent être proposées. Dans quelques collèges, des groupes de paroles, co-animés par Asthériia et un.e professionnel.le du collège, ont été créés pour les élèves désireux de poursuivre le dialogue et, dans quelques cas, des groupes de parole ont été proposés à des parents (notamment dans le cadre de « cafés des parents »).

Il est évident qu'un tel « interventionnisme » suppose, d'une part, une bonne connaissance de l'adolescence et une capacité à distinguer les conduites transgressives « normales » d'une adolescente et les conduites de mise en danger de soi, révélatrices d'une souffrance psychique²⁷. D'autre part, il faut avoir conquis la confiance des jeunes et les avoir rassurés sur le fait que des adultes se mobilisent pour proposer une aide.

26 Le débat mouvant invite un public à réagir à des affirmations en se déplaçant dans l'espace, en allant, par exemple, vers la gauche si on est d'accord, vers la droite si on n'est pas d'accord, de rester au centre, si l'on est indécis. L'intérêt de l'outil est de recueillir les avis du collectif, de mettre au jour les mécanismes d'influence au sein du groupe et les clivages. Cet outil, qui mobilise le corps, permet un « défoulement » ludique utile quand on traite d'un sujet qui génère des tensions. Il n'est pas une fin en soi, c'est un prélude aux échanges verbaux ultérieurs.

27 JEAMMET Philippe, BOCHEREAU Denis. *La souffrance psychique des adolescents. Quand les troubles s'aggravent : signaux d'alerte et prise en charge*. Paris : La Découverte, 2007.

En guise de conclusion

La prévention par le développement des compétences psychosociales fait appel à l'intelligence collective pour expliciter le sens de conduites qui sidèrent et mettent en difficulté les adultes. Elle a des objectifs pragmatiques, comme prévenir l'isolement et la déscolarisation des enfants les plus vulnérables et créer des relations de confiance suffisantes entre adultes et jeunes pour que ceux-ci osent faire des révélations et pour que celles-ci soient entendues.

Les intervenant.e.s d'Asthériia observent, qu'au cours des animations, le « chapitre » qui concerne la loi est, de loin, le plus sensible. Si les jeunes parviennent à reconnaître le statut de victime de l'adolescente qui se prostitue, ils.elles sont cependant presque unanimement persuadé.e.s de l'inutilité des plaintes (surtout en cas de harcèlement), convaincu.e.s d'une « indifférence » policière, et choqué.e.s de l'« impunité » des clients et du caractère non dissuasif des peines prononcées (qui sont souvent inférieures à celles prononcées dans le cadre d'affaires de stupéfiants).

Ce point doit nous rappeler les limites de la prévention. La prévention, pour être pleinement efficace, doit s'inscrire dans un continuum qui va de la prévention à la sanction des crimes et délits, en passant par la réduction des risques, l'accompagnement éducatif, la protection et la mise à l'abri, la prise en charge socio-sanitaire et psychologique et l'assistance judiciaire aux victimes. Ce continuum suppose l'interconnaissance des acteurs locaux susceptibles de se mobiliser, l'élaboration de diagnostics communs, la construction d'une culture partagée et respectueuse des approches et des limites d'intervention de chacun.

C'est pourquoi, la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, en partenariat avec l'ASE et la direction sociale de territoire du département, organise aussi des temps de formation/sensibilisation territorialisés à l'échelle de villes ou de circonscriptions. Ce type de démarche facilite la mise en place de « court-circuits » qui permettent une prise en charge rapide et précoce des jeunes en danger.

Troisième partie

ACCOMPAGNER

LE DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT JEUNES EN SITUATION DE PROSTITUTION DE NANTES MÉTROPOLE

Entretien avec Léa MESSINA, chargée de projet et coordinatrice du dispositif Accompagnement jeunes en situation de prostitution à l'Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences (ATDEC) de Nantes Métropole¹

RÉSUMÉ

L'ATDEC de Nantes Métropole a créé et mis en place un dispositif expérimental à destination des mineurs en situation de prostitution. Ce dispositif propose un accueil téléphonique *via* un numéro unique, qui permet une première évaluation de la situation, puis la mise en place progressive d'accompagnements adaptés. Dix institutions locales composent le dispositif et sont susceptibles d'être mobilisées autour des situations. Cet entretien présente le projet ainsi que les premières observations depuis l'ouverture de la ligne téléphonique, en septembre 2021.

Pourquoi l'ATDEC s'est-elle intéressée aux jeunes en situation de prostitution ?

ATDEC est une fusion de la mission locale et de la maison de l'emploi. À la mission locale existait déjà depuis 2014 un dispositif d'accompagnement pour les jeunes en situation de prostitution. Notre activité et nos prises en charge sont normalement territorialisées et j'ai d'abord observé qu'il y avait de façon répétée, sur le secteur de Nantes, des jeunes dans ces situations. Nous avons décidé de faire une expérimentation et d'accompagner ce public avec une personne repérée, sans dimension de territorialisation. L'ATDEC n'était pas financée sur ces missions d'accompagnement des jeunes en situation de prostitution et, au départ, nous pensions ne pas aller au-delà de 15 accompagnements. Mais, en moins de trois ans, 150 personnes en situation avérée de prostitution ont été prises en charge. Sur ce dispositif le point d'entrée devait être une orientation de partenaires ayant connaissance d'une situation de prostitution mais, concrètement, un fort phénomène de bouche-à-oreille a aussi fait que des personnes sont venues spontanément. Nous avons organisé des prises en charge auprès de plusieurs associations, parce que ces accompagnements demandent beaucoup de temps et d'investissement mais aussi pour des questions de réseau, pour éviter que les personnes ne se croisent. Nous regardions aussi si ces personnes bénéficiaient déjà de certains accompagnements. Sur les 150 personnes accompagnées dans ce dispositif, 30 % étaient mineures et plus de 60 % avaient démarré une activité de prostitution durant la minorité. Ce dispositif a pris fin mi-2018, mais il a ensuite été convenu de remettre en place un dispositif pour les jeunes en situation de prostitution, en développant par ailleurs un nouveau projet. La direction d'ATDEC a accepté ma proposition, qui était de mettre en place un dispositif dédié aux mineurs en situation de prostitution ou en risque. Ce dispositif ne devait pas viser strictement le public cible de la mission locale, soit des jeunes de 16 à 25 ans, mais plutôt des

¹ Le présent texte est élaboré à partir d'une restitution de plusieurs entretiens téléphoniques réalisés entre septembre 2021 et mai 2022. L'ATDEC de Nantes Métropole est une association créée le 1^{er} novembre 2018, qui réunit les activités de la maison de l'emploi, de la mission locale et du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

adolescents plus jeunes. L'idée est qu'un adolescent de 12 ans en aura 16 demain, et qu'à cet égard un accompagnement précoce a du sens. Il y a de vraies difficultés en termes de violences subies par ces jeunes, mais aussi en termes de parcours, avec un manque d'accroche et de réponses des institutions qui ne connaissent pas toujours bien ces problématiques. Nous pensions pouvoir apporter quelque chose, mais nous avons aussi la conviction que leur accompagnement ne pouvait pas se faire seuls. Il faut avoir l'humilité de se dire qu'on ne peut pas tout faire et que la réunion d'acteurs, le consortium que nous avons imaginé, apporte l'aide pluridisciplinaire qui correspond au profil de ces jeunes.

À l'origine du projet actuel à destination des mineurs il y a donc un premier dispositif expérimental pensé pour un public avec une moyenne d'âge plus élevée, mais qui a permis de mettre au jour un besoin.

Comment s'est construit le dispositif actuel à destination des mineurs ? Comment a-t-il été pensé ?

En octobre 2020 j'ai pris le pilotage du dispositif et notre premier travail a été de rencontrer des partenaires au niveau national : des interlocuteurs qui travaillaient déjà sur la question des mineurs en situation de prostitution. J'ai rencontré plusieurs Amicales du Nid, des dispositifs lillois avec de l'antériorité sur ce sujet. Ils ont été à l'écoute, m'ont expliqué comment cela se passait chez eux, m'ont alerté par rapport à certains points de vigilance. Ces échanges m'ont aidé à mieux comprendre les besoins et à imaginer comment répondre à cette forme de prostitution spécifique. Les jeunes que j'accompagnais étaient des jeunes français, déscolarisés, dans des conduites de prostitution cachée (c'est-à-dire logée dans des hôtels, Airbnb ou parfois à domicile). Ces situations n'exigent pas le même accompagnement, par exemple, que pour des personnes étrangères victimes de réseaux de traite.

J'ai aussi rencontré 45 associations du territoire nantais en lien avec la jeunesse et, en février 2020, nous avons choisi d'inviter certaines de ces associations à intégrer la mise en œuvre du dispositif à destination des mineurs. Nous les avons réunies, avec une intervention d'une juge des enfants tout juste retraitée (qui nous a par ailleurs appuyé bénévolement sur les aspects juridiques, judiciaires...). L'idée était de donner des repères et de présenter le projet. À la suite de cette réunion, les associations pouvaient choisir d'intégrer un consortium avec des groupes de travail, ou de ne pas donner suite. Les 10 associations présentes ont accepté de rejoindre le consortium. L'adhésion de chacun, sans contrepartie financière à ce stade, a été une bonne surprise sans doute favorisée par le fait qu'il y ait une résonance nationale forte sur ces phénomènes. C'est aussi parce qu'il y a une dynamique collective qui fonctionne et une culture du partenariat sur notre territoire.

Deux groupes de travail se sont tenus pour co-construire les contours du dispositif : critères d'inclusion, fonctionnement, modalités de collaboration, types de prises en charge, etc. Chaque association a réfléchi à ce qu'elle pouvait apporter et à son positionnement. L'objectif était de créer de l'adhésion autour d'un projet qui, certes, avait été pensé par nous au départ, mais que chacun devait pouvoir s'approprier. À l'issue de ces groupes de travail, le dispositif a pu être lancé début septembre 2021. Tout a également été validé par le département, l'observatoire des violences faites aux femmes (qui finance le pilotage du projet²) et la cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip). Nous avons fait en sorte que nos financeurs puissent

² Il est prévu qu'un financement global, c'est-à-dire du pilotage mais aussi des membres du consortium ne se fasse qu'après un chiffrage de l'engagement de chaque membre dans le projet, réalisé sur la base d'une année d'expérimentation.

rencontrer les associations, avant que leurs logos ne figurent dans les outils de communication sur le dispositif, car il faut une réelle lisibilité et un accord sur ce qui est proposé pour travailler ensemble. Paloma, par exemple, est une association accompagnant des adultes dits travailleurs du sexe, mais ils ont été très au clair pour s'accorder sur le fait que la prostitution des mineurs est une violence et qu'elle est interdite. Nous sommes tous sur une volonté commune de permettre l'arrêt des conduites prostitutionnelles des mineurs.

Pouvez-vous présenter les membres du consortium, c'est-à-dire les associations et services qui ont participé aux groupes de travail mais qui font également partie du dispositif concret, amené à intervenir auprès des jeunes ?

Il y a bien sûr l'ATDEC-mission locale, mais aussi la maison des adolescents et le planning familial 44. SOS inceste est membre également, qui accompagne des victimes de violences sexuelles dans l'enfance, autour de la dynamique du dépôt de plainte ou de procédure pénale. Ses psychologues ont une expertise dans le champ du psychotraumatisme, et l'association intervient aussi en prévention en milieu scolaire, sur les questions de consentement, d'égalité filles garçons, et des violences.

France victimes 44 est aussi membre. Elle est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour personnes victimes d'infraction pénale. L'équipe se compose de juristes et d'une psychologue, qui proposent un accompagnement dans les procédures judiciaires ainsi qu'un soutien moral dans ces démarches.

L'association Paloma intervient auprès de personnes en situation de prostitution par le biais de maraudes et en les recevant dans son local pour des actions de réduction des risques et d'accompagnement dans les démarches d'accès au droit (comme la régularisation des papiers)³.

Nosig est une association communautaire LGBTQIA+ qui reçoit beaucoup de personnes dont des jeunes en situation de prostitution qui souhaitent pouvoir discuter, poser des questions, comprendre ce qui se passe dans leur vie, recevoir un soutien moral et parfois pouvoir être réorientés quand ils sont en situation de rupture familiale.

Oppelia travaille sur la dimension de l'addictologie avec des consultations jeunes consommateurs, des chantiers pour les jeunes et des projets d'actions collectives créant des dynamiques de groupe.

Enfin il y a Resonantes, qui est une association de lutte contre les violences sexistes et sexuelles accompagnant des jeunes de 15 à 24 ans ayant subi des violences, notamment intrafamiliales. Resonantes organise beaucoup d'interventions de sensibilisation dans les écoles et lycées, et l'idée est d'y intégrer la notion de prostitution. C'est important d'avoir dans le consortium des associations qui vont participer à la prévention et la sensibilisation dans les établissements scolaires, notamment parce qu'il est probable que ce travail permette de repérer des situations.

Comme vous pouvez le voir, certains partenaires peuvent être sur les mêmes champs d'intervention mais l'idée est qu'ils puissent se partager le travail. Ce sont des associations avec lesquelles l'ATDEC collabore depuis des années et qui ont l'habitude de travailler ensemble sans conflit ni guerre de chapelle. Par exemple, j'ai appelé récemment SOS inceste pour mettre à l'abri une jeune majeure en situation de prostitution, parce que je savais que cette association

³ L'équipe est composée d'une coordonnatrice infirmière, d'une salariée travailleuse sociale et de travailleuses pairs aidantes.

aurait plus de chances que moi d'obtenir un accès au logement, et elle a pris le relais sur ce point. Il y a une vraie solidarité entre toutes ces associations parce qu'elles veulent avant tout mettre en place des choses efficaces pour ce public.

Comment fonctionne concrètement le dispositif ?

Dans le cadre de ce dispositif il y a une plateforme d'écoute dont j'ai la charge avec une collaboratrice et qui fonctionne sur des heures de bureau, la ligne téléphonique restant ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24⁴. Le dispositif peut être appelé par des professionnels, des proches, des mineurs en situation de prostitution ou des pairs. Lors de ces appels, nous posons de premières questions sur la situation de la personne, ce qui motive cet appel, l'identité de l'appelant (s'il accepte de la dévoiler) et ses liens avec le ou la mineur.e. Ce pré-diagnostic permet de prendre le plus d'informations objectives possibles. Nous estimons aussi la possibilité d'adhésion du mineur à une proposition de rendez-vous. Un des premiers outils que nous avons construit est donc un questionnaire pour cette étape.

Concrètement, si une personne au téléphone dit qu'elle pense que la fille d'une amie se prostitue, nous allons déterminer avec elle quels sont les éléments d'inquiétude, quels sont ses liens avec la jeune fille, avec la famille, etc. Si c'est un professionnel qui a des suspicions fortes mais avec une adolescente fermée sur ce sujet, nous essayons d'avoir de premières informations sur les motifs du placement, le parcours, les éléments d'inquiétude sur lesquels il se base et qui génèrent cet appel, mais on essaie aussi de savoir comment les entretiens ont jusque-là été menés avec la jeune, avec qui, et ce que ça a donné.

Sous 48 heures, nous réalisons une réunion flash en visioconférence avec les membres du consortium, où la situation est d'abord présentée de façon anonyme. Nous mesurons les opportunités et vulnérabilités de l'environnement, les faits, nous nommons les inquiétudes, puis nous élaborons des préconisations de prises en charge afin de les proposer aux personnes qui nous ont contactés. Nous rencontrons ensuite l'équipe ou le parent appelant, pour affiner notre compréhension de la situation, des besoins, et pour expliquer le fonctionnement du dispositif ainsi que les pistes de travail possibles. On repose la question du signalement et de l'information préoccupante (IP), on repositionne la Crip, on affine... C'est une étape de diagnostic après le pré-diagnostic réalisé lors de l'appel, qui va impliquer aussi une rencontre avec le jeune s'il en est d'accord. L'ATDEC a construit à cette fin avec l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) un questionnaire global d'évaluation des conduites prostitutionnelles. Évidemment il ne s'agit pas de poser la question : « *Est-ce que tu te prostitues ?* » mais de comprendre, par le biais de ce questionnaire, la situation globale du mineur⁵.

Au départ nous avons prévu que ce diagnostic se fasse à la maison des adolescents (MDA), qui avait été choisie pour sa connaissance des adolescents mais aussi pour sa neutralité. Un adolescent qui tape MDA sur Google ne va pas tomber sur « aide aux victimes, prostitution,

⁴ Les personnes ont alors la possibilité de laisser un message, et nous les recontactons sur les heures de bureau.

⁵ Ce questionnaire a été présenté au consortium et modifié, amendé. Chacun a apporté sur la base de ses connaissances. Nous l'avons montré à deux jeunes femmes ayant commencé la prostitution en étant mineures, qui ont dit des choses très intéressantes qui nous ont conduits à modifier certaines phrases et tournures.

procédures judiciaires », etc. La MDA nous paraissait être le pôle ressource le plus à même de conduire ces évaluations, avec des professionnels préalablement formés. Cependant, nous n’y avons pour l’instant pas encore rencontré les jeunes parce que, concrètement, nous sommes allés les trouver sur le lieu ayant repéré la situation (le foyer de l’enfance, l’association...). La raison est qu’il y a un fort besoin de réactivité quand ces situations nous sont rapportées. D’abord auprès de l’équipe qui nous sollicite, parce qu’elle est souvent démunie et parce que nous avons tous besoin de comprendre ce qui se passe, d’évaluer sans tarder la situation de danger. Puis, quand quelque chose s’enclenche avec une équipe, c’est important que les choses soient rapidement dites au jeune – en prenant garde de lui expliquer en amont pourquoi on vient, pour ne pas provoquer un rejet lors de la rencontre. Les personnes qui ont appelé sont présentes ou, si le jeune ne le souhaite pas, il peut être reçu seul et nous lui précisons alors ce qui va être dit à ses référents éducatifs.

Lors de ces entretiens avec les professionnels, les mineur.e.s ou les parents, nous évaluons comment sont accueillies nos préconisations, et nous ajustons ensemble ce vers quoi ils souhaitent se tourner. À l’issue, une visioconférence est organisée avec le consortium, pour qu’il puisse activer un accompagnement adapté. Chaque process de prise en charge est étalé dans le temps, car le but n’est pas de noyer le jeune avec des dizaines de rendez-vous. On détermine donc clairement ce qu’on priorise, qui intervient sur cette priorité, et comment. La prise en charge envisagée est systématiquement portée à la connaissance de la Crip.

On explique toujours le sens de notre proposition. Le mineur est libre de refuser : il ne nous voit que s’il est d’accord, on ne va à un rendez-vous que s’il est d’accord pour qu’on y soit. Mais si un jeune n’est pas dans l’adhésion, ça n’interdit pas forcément de travailler au soutien de l’équipe qui l’accompagne.

Pouvez-vous préciser les modalités de collaboration avec la Crip et le parquet ?

Nous travaillons en lien très étroit : les professionnels de la Crip ont pu participer aux formations qui ont été organisées au moment du lancement du dispositif et elles en comprennent très bien le fonctionnement. Nous avons besoin de cette collaboration pour légitimer nos interventions et les border, puisqu’il s’agit de situations de mineurs. Dès que nous connaissons l’identité d’un jeune, nous présentons systématiquement à la Crip la situation – ce qui lui permet de vérifier ce dont elle dispose sur la situation, puisque peuvent exister des signalements, des IP antérieurs, etc.

Les appels donnant lieu à des IP et des signalements, nous coordonnons pour l’IP ou le signalement. C’est-à-dire que nous recueillons les informations auprès des différents interlocuteurs, nous rédigeons une synthèse sur les éléments de danger et nous l’envoyons au parquet – en mettant en copie la Crip et en expliquant pourquoi on intervient et coordonne. Pour chaque situation nous avons un lien direct avec le parquet, car une substitut du procureur a été nommée référente. Tous les éléments susceptibles d’éclairer la situation de prostitution sont donc transmis, puis cette synthèse est suivie d’une note avec des préconisations pour un soutien effectif. Un signalement, une IP et/ou une prise en charge ASE antérieure sont donc complètement compatibles avec l’intervention du consortium : c’est généralement dans ce cadre que nous sommes sollicités.

Le dispositif offre un espace de soutien et de remédiation pour le jeune, les professionnels et les parents, la Crip étant informée de l’évolution de la situation à échéances très régulières. Pour que puisse constamment être réévalué le danger, nous ne pouvons pas nous passer de son regard.

Pouvez-vous préciser les modalités de coordination et de régulation au sein du consortium, en explicitant peut-être ce que sont les visioconférences flash ?

Dans chaque structure participante sont identifiées des personnes formées à la problématique d'exploitation sexuelle des mineurs.

Les réunions flash impliquent les institutions et personnes membres du consortium. Elles permettent de présenter une situation concrète et d'émettre des préconisations. Nous avons choisi ce système de réunion à distance pour faciliter les échanges et la réactivité, qui ne peut pas passer par un calendrier fixe de revues de situations. Ensuite, l'idée est que chacun puisse apporter au jeune ce qu'il peut de sa place. Passés les premiers temps de construction de la préconisation, les acteurs sont réunis en visioconférence autant que de besoin pour le suivi et l'éventuelle réévaluation de la situation du mineur.

Il y a donc un cadre et des objectifs clairs. Les décisions du coordinateur s'appuient sur le consortium, sur une coopération avec la Crip et sur la collaboration avec le parquet.

Il existe également un comité de pilotage composé des membres du consortium, qui permet de partager des observations sur le dispositif, de rassembler les retours d'expérience, de faire émerger des questionnements, des difficultés, et d'envisager de nouvelles perspectives de travail pour le dispositif.

Avez-vous un début de recul sur les situations prises en charge ?

Actuellement, nous recevons entre 10 et 30 appels par semaine, mais la plupart concernent encore des personnes qui s'interrogent sur la problématique de la prostitution et sur le dispositif, sans qu'il y ait forcément derrière une situation à accompagner. Ce sont surtout des professionnels – éducateurs, associations, chefs de service des foyers de l'enfance, etc. Ce n'est qu'assez récemment que nous avons commencé à travailler sur des situations, principalement depuis janvier 2022. Nous sommes donc sur un petit échantillon mais on peut dire que ces situations concernent principalement des jeunes filles, quelques jeunes garçons, et parfois des jeunes majeurs qui peuvent alors être réorientés sur le dispositif dédié au sein de l'ATDEC. Pour l'instant, la moyenne d'âge se situe autour de 14-15 ans, avec une entrée dans la prostitution vers 14 ans pour les situations avérées – qui représentent la moitié des situations. Toutes les situations ont généré des signalements, parfois plusieurs, auprès du parquet et en accord avec la Crip.

Quand les professionnels appellent pour évoquer une situation, ils ont souvent besoin qu'on les aide à confirmer qu'il s'agit de prostitution, ou très probablement, et qu'on leur dise qu'on est prêts à prendre une part dans cette situation. En sachant que, parfois, tout semble indiquer qu'il s'agit de prostitution mais il faut laisser la porte ouverte à autre chose. Car il peut arriver que ce soit effectivement autre chose. Quoiqu'il en soit, dès lors qu'il apparaît qu'on est très probablement dans une problématique de prostitution, notre intervention est pertinente.

Nous ne faisons pas les mêmes préconisations à chaque jeune. Devant des situations de prostitution avérée, la question du judiciaire intervient très rapidement car se pose la question du signalement. Sur des suspicions, on va plutôt proposer des choses pour créer du lien. Par exemple on peut aider un jeune à rechercher un lieu de stage, l'accompagner dans un projet d'insertion scolaire, mais cet accompagnement va être l'occasion d'ouvrir un espace d'échange. On ne crée pas du lien en ne parlant que de prostitution, mais en parlant avec le jeune, en mettant les choses en lien sans banaliser la question de la prostitution. On rappelle que c'est

une violence, qu'on a des inquiétudes, que les éléments qui nous ont été rapportés constituent une situation de danger. On essaie de voir ce que la situation de prostitution met en péril : par exemple, on peut ouvrir un vrai espace de réflexion avec le jeune en lui montrant que les fugues répétées ne sont pas compatibles avec son projet de stage. On essaie de le rendre acteur, sans être dans un déterminisme. Travailler avec un jeune qui ne veut pas parler de prostitution est possible, et même avec un jeune qui ne se reconnaît pas comme en situation de prostitution. On peut lui dire que l'on a des inquiétudes à la suite des éléments qui nous ont été transmis. Que, si ça ne lui arrive pas aujourd'hui, il peut être confronté demain à des situations de danger, et qu'on pourrait travailler ensemble pour mettre en place des choses susceptibles de le protéger.

Le dispositif est donc en pleine phase de création et quelques fonctionnements initialement prévus ont déjà changé. Que pouvez-vous dire de l'expérimentation, à ce stade ?

C'est le principe même de l'expérimentation que de confronter au réel la façon dont le fonctionnement a été pensé. Aujourd'hui, je dirai que le premier bilan est globalement positif, même si on ne pourra parler de bilan qu'avec encore plus de recul.

Le fait de ne pas recevoir beaucoup d'appels relatifs à des situations dès le lancement de la plateforme d'écoute n'est pas surprenant, parce que la première étape d'une expérimentation consiste toujours à faire connaître le projet. Les professionnels ont donc d'abord utilisé la ligne pour se renseigner sur la problématique et sur le dispositif. Nous avons en parallèle organisé des rencontres, des formations, des sensibilisations, et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui le dispositif commence à être repéré et compris. Nous commençons aussi à être identifiés des jeunes et des familles, mais on pourrait l'être encore davantage⁶.

L'implication des partenaires est globalement très positive. La collaboration avec l'ASE s'installe : nous avons de plus en plus d'appels de professionnels qui nous sollicitent au titre de notre expérience du sujet, parce qu'ils accueillent des jeunes pour lesquels une situation de prostitution est connue ou découverte. Le parquet aussi se mobilise : nous sommes dans une logique de collaboration, de construction et d'interconnaissance. Certaines associations du consortium, comme France victimes 44, font le relai avec le parquet pour voir où en sont le traitement du signalement et le dossier : elles sont en contact régulier avec la substitut référente prostitution des mineurs, ce qui garantit des retours clairs de ce qui est en cours, et c'est très important pour les jeunes.

Parmi les institutions membres du consortium, on constate que sont aussi presque systématiquement mobilisées celles compétentes sur le volet psychologique et du psychotrauma. Sans doute est-ce parce que le soin permet de faciliter le travail sur les autres champs, de remettre le mineur à une place centrale ? Peut-être aussi parce qu'on ne dit pas au jeune : « *Tu vas travailler sur le trauma avec telle association* ». Pour l'aider à franchir le pas, on lui dit plutôt que, dans ce qu'on entend, des choses ont pu être violentes, qu'on n'est pas psychologues mais qu'on travaille avec des personnes en qui on a confiance et qui peuvent offrir un espace de parole pour aborder ces choses-là. Tous les jeunes ont été d'accord : ils vont aux rendez-vous et s'en saisissent. Ces professionnels ont la compétence pour accueillir leur parole, en s'adaptant à ce que l'adolescent est en mesure de dire ou non.

⁶ Pour atteindre le public de particuliers, de mineurs et de pairs, nous avons créé des flyers et des cartes pouvant être transmises aux jeunes et affichées dans des bureaux de travailleurs sociaux ou de toutes autres personnes travaillant au contact de mineurs.

Un autre constat est que la levée de l’anonymat s’est jusque-là faite assez facilement : au premier contact certains professionnels peuvent avoir besoin de vérifier que le fonctionnement correspond à leurs attentes mais, une fois rassurés sur le fait que nous intervenons en soutien sans se substituer, le travail peut se faire. Les jeunes ou les familles qui ont appelé ont, quant à eux, levé l’anonymat sans difficulté.

Enfin, je crois que le fait d’avoir pris le temps de bien comprendre la problématique et de construire ensemble un dispositif nous permet de bien fonctionner, et de continuer à construire mais avec une base opérante. C’est satisfaisant car on voit que ça répond à des problématiques : des situations ont été mises au jour ou au moins interrogées. Cependant le travail est encore long, des personnes se forment. Par exemple, l’Éducation nationale a très bien accueilli ce dispositif et nous allons rencontrer les 140 infirmières scolaires et les 80 assistantes sociales.

Nous espérons aussi un financement en 2022 pour un créer un « aller vers » numérique, et nous allons tenter d’avoir de nouveaux partenaires dans le consortium, pour l’étayer – dans les champs juridiques, de la santé, de la sensibilisation/prévention auprès des jeunes.

En parallèle de la création du dispositif, les professionnels locaux ont donc été formés à la problématique d’exploitation sexuelle des mineurs ?

Oui, des formations ont été organisées en octobre, novembre et décembre 2021, qui ont pu concerner entre 2 et 6 professionnels de chaque structure membre du consortium, mais aussi la Crip et quelques autres professionnels intéressés (de santé scolaire, des services de mineurs non accompagnés de l’ASE, etc.)⁷. J’en ai été l’animatrice sur des sessions de deux journées, avec des groupes pluridisciplinaires et pluri-institutionnels. Des éducateurs, des psychologues, des juristes, des infirmières scolaires étaient par exemple présents, ce qui permettait des regards croisés entre des personnes n’ayant pas le même niveau de connaissance. Ces formations ont apporté une vraie réponse pour favoriser l’opérationnalité du dispositif, parce que les personnes formées sont celles qui participent aux réunions flash où sont déterminées des orientations de travail.

Aujourd’hui nous continuons à proposer pour des professionnels des temps de sensibilisation, qui consistent à aborder les grandes lignes du phénomène et à présenter le dispositif sur une demi-journée. C’est un format intéressant parce qu’il permet une première entrée dans le sujet, et donc que chacun parte d’un certain socle de connaissance commun, notamment sur la question des violences et de leurs conséquences. Organiser un temps de sensibilisation avant une formation à proprement parler permet aux personnes de savoir de quoi il sera question, de donner un premier niveau d’information qui pose le cadre. Nous proposons aussi des sessions de formation sur deux fois deux jours : France victimes 44 intervient sur le volet judiciaire et juridique, SOS inceste sur le psychotrauma, le planning familial 44 sur la santé sexuelle et l’ATDEC sur « comprendre, repérer, accompagner les mineurs en situation de prostitution ».

⁷ Début mai 2022, 67 professionnels avaient bénéficié d’une formation.

Pour accompagner des mineurs en situation de prostitution, une fois posé le cadre des partenariats et de la coordination, que doit-on avoir à l'esprit ?

Pour les mineur.e.s on vise l'arrêt de la prostitution mais cela nécessite de comprendre la personne, ce dont elle a besoin, sa temporalité. Il s'agit aussi de lui redonner une voix. Je dis souvent à mes collègues que, quand on pose une question à quelqu'un, il faut être capable d'entendre la réponse. Or, avec ces jeunes, ce sont des réalités de vie qui sont difficiles, avec des violences antérieures, et notamment sexuelles, subies dans le cadre scolaire ou familial. Ça exige une bienveillance et de ne pas toujours projeter la personne là où on voudrait qu'elle soit. L'équilibre n'est pas simple à trouver mais nous n'oublions pas que nous ne sommes pas les seuls à les accompagner. Quand il y a d'autres compétences et que le jeune n'est pas prêt pour un travail avec nous, il faut parfois savoir différer les interventions et se placer en arrière-plan. Ça se fait d'ailleurs en bonne intelligence, et globalement nous sommes entendus dans nos inquiétudes sur la prostitution par les équipes qui travaillent dans le quotidien des jeunes.

RACCROCHER LES ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES EN FUGUE : LE DISPOSITIF MOUSQUETON EN MOSELLE

Émilie COLE¹

RÉSUMÉ

L'article décrit le travail d'un dispositif expérimental mosellan proposant une protection hors les murs à des adolescents en fugue, dans la perspective de les raccrocher avant une rupture complète. Rédigé par l'ONPE à partir d'une visite du service Mousqueton Moselle-Est et de plusieurs échanges avec les professionnels², le texte montre comment peuvent être retrouvés et accompagnés les mineurs en errance exposés à une pluralité de dangers et de conduites à risque.

Le projet Mousqueton : une réponse aux problématiques d'errance et de mise en échec des mesures classiques de protection

Mousqueton est un dispositif expérimental créé depuis 2015 par le conseil départemental de Moselle, dans une perspective d'innovation sociale désireuse d'apporter une réponse aux besoins d'adolescents en situation de danger avérée et dits « en rupture » aussi bien à l'égard de leur environnement familial, qu'avec les services socio-éducatifs. Le service s'adresse en particulier à des jeunes de 13 à 18 ans en fugue pour lesquels les mesures de protection « classiques » ne sont pas ou plus adaptées, ou à des jeunes majeurs s'ils étaient déjà accompagnés par le service avant le passage à majorité. L'accompagnement vise la protection ou tout au moins la réduction des risques dans ce contexte d'errance, la (re)création d'un lien sécurisant avec un ou des adultes de référence, et *in fine* la remobilisation de l'adolescent.

Trois services Mousqueton sont déployés pour mailler le territoire mosellan, gérés par des associations différentes. Ils peuvent intervenir auprès d'un enfant confié à l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans un cadre administratif ou judiciaire³, en amont ou en aval d'un placement « classique » ou à domicile⁴, ou en alternative à des mesures mises en échec par la fugue et l'absence d'accroche avec l'adolescent. La souplesse de ce dispositif permet, si la situation le justifie, de conserver une place dans l'établissement dont le jeune a fugué, en parallèle de l'accompagnement par le dispositif Mousqueton. Les jeunes qui bénéficiaient déjà d'une mesure avant l'intervention de Mousqueton n'en voyaient généralement pas ou plus l'intérêt,

¹ Émilie Cole est chargée d'études à l'ONPE et sociologue.

² L'ONPE a visité le service en mars 2022. Plusieurs visioconférences avec des cadres et professionnels de Mousqueton ainsi qu'avec la direction enfance-famille du département ont par ailleurs été organisées au premier semestre 2022. Dans le texte, les passages entre guillemets et en italique correspondent à des paroles de professionnels.

L'ONPE remercie Martin Knapp, doctorant en sociologie, pour sa contribution à la retranscription des échanges enregistrés.

³ Le magistrat informé d'une situation de fugue chronique peut soit, dans le cadre d'un placement judiciaire auprès de l'ASE en cours, donner son aval pour la mobilisation du dispositif Mousqueton ; soit, dans le cadre d'une nouvelle mesure, confier le mineur à l'aide sociale à l'enfance avec orientation vers une telle prise en charge. Cette orientation est validée par une commission d'admission. Dans le cadre d'un accueil administratif, les services de l'ASE et les parents s'accordent sur une orientation vers le dispositif Mousqueton, dont les modalités d'action et les objectifs poursuivis sont précisés. Dans tous les cas une déclaration de fugue doit être faite et elle ne sera pas levée tant que le jeune n'est pas raccroché dans un dispositif ou une mesure de droit commun.

⁴ Le département dispose en effet d'un service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile (SERAD).

manifestant des attitudes d'indifférence ou de rejet de l'aide proposée, parfois d'ailleurs symétriques aux positionnements parentaux vis-à-vis des services de l'aide sociale à l'enfance.

« Les jeunes qui bénéficiaient d'un placement antérieur fuyaient très souvent chez les parents et dans la famille élargie. Avec un positionnement un peu trouble de la famille qui pouvait être à l'initiative de la demande de séparation mais qui devenait alors, un peu en transgression, l'hôte de l'enfant... Jusqu'au moment où, à nouveau, le seuil de tolérance est dépassé et ils contactent les établissements [...] Mousqueton doit permettre d'éviter le piège des allers-retours famille-établissement et du : "Prenez-le et montrez comme vous êtes meilleur que moi !". Il n'y a pas de bons contre des mauvais, il y a un adolescent qui ne va pas bien, sur lequel il faut poser un projet et c'est en faisant alliance, parents et éducateurs au sens large du terme, que l'on peut créer les conditions d'une remobilisation du mineur autour de son projet. » (Directeur enfance-famille)

Les adolescents orientés vers Mousqueton sont en danger à plusieurs titres : ils peuvent cumuler des carences éducatives voire l'exposition à des maltraitances, des difficultés économiques, familiales, relationnelles et sociales (avec des situations d'isolement social mais aussi d'emprise), scolaires (avec des décrochages ou des déscolarisations), développementales ou de santé (physique et psychique). Ils peuvent aussi être concernés par des conduites à risque induites ou renforcées par le contexte d'errance : conduites addictives, délinquantes et/ou sexuelles à risque (multiplication de partenaires, absence de protection et de contraception, fréquentation de délinquants sexuels, diffusion d'images ou de vidéos intimes...), pratiques prostitutionnelles (contre de l'argent, des biens, un hébergement, de la nourriture, pour financer la consommation de toxiques...), etc.

« La population Mousqueton est singulière au sens où la sexualité va vraiment venir répondre à une norme sociale. On est sur une sexualité sans limites, qui va être source d'intégration dans un groupe. Par exemple, un garçon va avoir des rapports sexuels très jeune avec plein de partenaires différentes et la plupart du temps dans le cadre de consommation de stupéfiants, d'alcool. [...] En matière de prostitution tout est très camouflé mais on arrive quand même à déceler quelques informations qui nous laissent penser que les jeunes sont sur des réseaux de prostitution, mais éphémères, [avec aussi] beaucoup de situations d'envois de photos nues contre monétisation. Ou alors les éducateurs ont pu quelquefois repérer des photos Snapchat envoyées avec des tarifs inscrits pour des actes. » (Psychologue)

De telles situations critiques exigent des objectifs d'accompagnement à leur mesure, en intégrant la nécessaire progressivité de l'accompagnement : le premier enjeu est que le jeune « reprenne confiance en quelqu'un qui lui veut du bien », qu'il prenne conscience de l'intérêt d'une aide, puis qu'il « se restabilise quelque part ». Les professionnels expliquent que leurs missions « s'arrêtent quand l'adolescent est en sécurité et qu'il recommence à avoir des projets (une formation, un lieu de vie, un projet personnel) ».

Les modalités d'intervention

Mousqueton appréhende donc la situation « telle que le jeune la soumet aux adultes », à travers une protection hors les murs dont la contenance passe notamment par l'exigence d'un lien très régulier. Le cahier des charges de Mousqueton impose *a minima* aux jeunes et aux équipes une mise en lien quotidienne (par téléphone, SMS ou *via* les réseaux sociaux) ainsi qu'une rencontre hebdomadaire, au service ou ailleurs. Ce cadre est exposé au moment de l'admission, et le défaut de réponse de l'adolescent à cette exigence constitue un signal

d'alerte rapidement communiqué au service de l'aide sociale à l'enfance ou social puis au magistrat⁵, afin qu'ils puissent apprécier et réévaluer la situation en s'appuyant sur l'expertise des professionnels de Mousqueton.

« Le principe c'est qu'on ne lâche pas la main, quelle que soit la pente. Mousqueton doit servir de cordon ombilical, de cordon de réassurance, pour que le jeune se dise : "J'ai toujours un adulte suffisamment là pour moi. Il pense à moi, je peux le solliciter." Or, si l'enfant "décroche", c'est que l'autre n'a plus cette importance-là et on doit se poser la question du danger [...]. Cette notion de contact, elle est essentielle. » (Cadre de la direction enfance-famille)

Concrètement, le travail psychoéducatif se décline :

- d'une part dans une perspective d'« aller vers » : *via* des contacts à distance médiés par les outils et réseaux de communication familiers des jeunes⁶, et à travers des rencontres au domicile de l'adolescent, sur ses lieux d'errance, ou (lorsqu'il n'est pas en fugue) sur les lieux de placement mis à sa disposition ;
- d'autre part en proposant au jeune une disponibilité et un accueil inconditionnels. Les adolescents peuvent en effet contacter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 un professionnel (avec un système de permanence et d'astreinte après 23 h), pour le maintien du lien ou pour solliciter une aide. Mousqueton propose aussi un accueil de jour de 9 h à 19 h pour les adolescents, leurs familles et les tiers identifiés, dans un lieu ressource où peuvent s'organiser une écoute, des activités (individuelles ou collectives), du repos, etc. L'adolescent peut à tout moment venir se poser, ou demander à voir des professionnels. Enfin, une mise à l'abri peut être opérée en cas de danger immédiat ou à la demande de l'adolescent, dans des établissements où des places sont réservées⁷, le suivi et le travail éducatif continuant alors d'être assurés par les professionnels de Mousqueton.

« Ça leur apporte comme une béquille [...] les adolescents pensent qu'il y a les éducateurs qui sont là. Il y a l'astreinte qui peut arriver n'importe quand, il y a une mise à l'abri qui est possible. Ils peuvent venir prendre une douche, ils peuvent venir manger, ils peuvent juste venir [...] Ça doit être rassurant. » (Psychologue)

Mousqueton Moselle-Est : une équipe et des partenariats au service de la protection hors les murs

La description du fonctionnement d'un service Mousqueton porte, dans cet article, sur celui de Moselle-Est géré par l'association Moissons nouvelles, qui accompagne une quinzaine d'adolescents dans un rayon d'une trentaine de kilomètres du lieu de résidence du parent et/ou du lieu d'errance.

5 Dans cette configuration d'absence de lien et/ou d'identification d'un danger, l'alerte passe par des notes d'information, adressées au service de l'ASE (pour les mesures judiciaires) ou au service social de secteur (pour les accueils administratifs). En dehors de ces configurations critiques, l'information sur la situation est partagée avec l'ASE ou le service social *via* une fiche de suivi hebdomadaire dont le contenu sera présenté *infra*.

6 Les systèmes de messageries SMS (WhatsApp, Messenger, Telegram, etc.) et les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, Facebook, etc.) sont les principaux outils mobilisés par les professionnels Mousqueton pour entrer en contact avec les adolescents et communiquer à distance avec eux. Ce choix participe de l'adaptation de la posture professionnelle aux besoins et ressources des adolescents, décrite plus en détail *infra*.

7 En maison d'enfants à caractère social (Mecs) et, pour certains jeunes de plus de 16 ans, en appartement de semi-autonomie. Le cahier des charges de Mousqueton permet l'hébergement de l'adolescent 3 fois 5 jours dans le mois. Au-delà le service est dans une perspective de requestionnement du projet avec le jeune, en essayant d'évaluer dans quelle mesure et comment celui-ci est en voie d'accepter une stabilisation. Ce travail peut permettre d'envisager d'autres accompagnements plus adaptés (mesure de placement, d'action éducative en milieu ouvert [AEMO], accompagnement vers l'autonomie...).

L'équipe de Mousqueton Moselle-Est se compose de quatre éducateurs et éducatrices, d'une psychologue et d'une cheffe de service éducatif. Son intégration dans un dispositif associatif plus large sur un même territoire, regroupant des modes de prise en charge variés (accueil familial, maison d'enfants à caractère social [Mecs], accueil modulable, appartements en autonomie et semi-autonomie, placement à domicile), permet de tisser autour des jeunes un réseau mobilisable pour répondre à des besoins de court terme (par exemple pour mettre à l'abri le jeune en urgence), ou de long terme (pour proposer des accompagnements ou des accueils dans une logique de continuité et stabilité du parcours).

Les professionnels sont issus de plusieurs cultures professionnelles. Certains éducateurs ont un savoir-être issu d'expériences de travail en prévention spécialisée, particulièrement utile à l'accroche avec les jeunes en fugue mais aussi avec tout le réseau de pairs (amis, adolescents du quartier, anciens camarades de foyer ou de classe, etc.) auprès duquel sont récupérées des informations capitales pour localiser le jeune, évaluer son degré d'exposition au danger et connaître son état d'esprit. Les éducateurs repèrent et mobilisent tout le réseau de sociabilité du mineur (familial et amical) pour identifier les zones de danger dans lesquelles l'adolescent a choisi de fuir, voire de s'installer, pour éclairer la situation et pour créer ou consolider le lien de confiance.

« Ces jeunes ont énormément de ressources pour pouvoir aller dormir à droite à gauche. Le jeune connaît deux trois personnes, un copain lui dit qu'il connaît aussi deux trois personnes. Il va passer une nuit là-bas, deux nuits chez lui, une nuit chez lui. Ça fait deux semaines que le premier ne les a pas vus, donc ils peuvent retourner chez le premier... Nous, on doit essayer de retrouver le fil [...] On a l'habitude de discuter avec tous ces jeunes : ils nous connaissent, on se rappelle de tout le monde, des prénoms. Et je connais bien le secteur [...] Ensuite il y a des choses qui marchent bien : quand le jeune nous dit qu'il ne sait pas où est le jeune qu'on cherche, ou qu'il dit : "On se parle plus", moi j'explique que je ne suis pas là pour faire des histoires entre eux, mais que là je m'inquiète parce que j'ai plus de nouvelles ou qu'au contraire j'ai reçu un message qui me soucie. Et là les jeunes ça les inquiète un peu aussi, ils veulent aider... À la fin ils se prennent au jeu : ils cherchent sur les réseaux [sociaux], ils font l'enquête pour nous presque ! » (Éducateur)

Ce profil d'éducateur expérimenté en matière de travail de rue constitue par ailleurs un atout pour accepter et gérer la prise de risque que suppose un accompagnement hors les murs. Cependant, le « contrat » passé avec le jeune, consistant à ne pas le ramener de force vers un lieu de protection et à rester à sa disposition, s'appuie sur le protocole d'alerte décrit *supra* et exige le soutien et la vigilance de la responsable de service (pour contenir et accompagner l'inquiétude du professionnel, veiller à ne pas le surexposer au danger, s'assurer qu'il ne demeure pas en état d'alerte jusque sur son temps personnel, etc.). Des procédures de travail (comme le partage de l'astreinte avec des cadres de l'association connaissant bien le dispositif et les situations, l'interdiction formelle pour les éducateurs de pénétrer sur un lieu dangereux sans être accompagnés des forces de police...) et des dispositifs d'étayage (réunions d'analyse de situations et de régulation en équipe, analyse des pratiques...) sont mis en place.

La psychologue du service intervient pour partie auprès des éducateurs dans le cadre des échanges formels ou informels autour des situations, mais également directement auprès des adolescents qui acceptent son aide. Elle aussi intervient là où se trouvent les adolescents, parfois en binôme avec l'éducateur, pour un double regard sur l'échange ou pour se faire connaître du mineur en s'appuyant sur le premier lien de confiance jeune/éducateur. Il est notable d'une part que son intervention n'a pas vocation à se substituer à d'éventuels suivis psychologiques extérieurs, et qu'elle possède d'autre part une double compétence

de psychologue et de sexologue faisant écho aux besoins de plusieurs jeunes accompagnés inscrits dans des conduites sexuelles à risque voire prostitutionnelles.

« Quand je suis arrivée, je me suis dit que ce serait compliqué pour cette population d'investir un espace thérapeutique, surtout s'ils ne sont pas en demande. Donc, je suis rapidement allée à la rencontre des adolescents chez eux, ou dehors, ou sur des lieux neutres en fonction de ce qu'ils me demandaient. [...] Je fais aussi beaucoup de visites psychoéducatives : un adolescent, par exemple, avec lequel je n'ai pas forcément de relation, qui n'a pas encore investi le suivi psychologique, je vais avoir tendance à y aller régulièrement avec l'éducateur, [à] m'inclure dans ces temps de rencontre. Cela permet [...] d'avoir un double regard sur le fonctionnement de la famille, sur l'entretien qui a eu lieu, c'est toujours percutant, ça renvoie aussi [...] l'image que l'on est une équipe, que plusieurs personnes sont là pour l'accompagnement (c'est rassurant). Autrement, mes entretiens se passent seuls, mais, quand j'estime que c'est nécessaire, [je sollicite] l'éducateur [pour] aborder la problématique de l'adolescent sur un plus large spectre. » (Psychologue)

Au-delà de l'équipe resserrée de Mousqueton, le service social référent, le service départemental de l'aide sociale à l'enfance, le(s) magistrat(s) et les lieux de placement potentiels pré identifiés pour le répit sont également les protagonistes du dispositif. Les adolescents savent que les professionnels de Mousqueton échangent chaque semaine sur la situation à partir d'une fiche hebdomadaire décrivant si l'exigence de contact jeune/service a été remplie, d'une part, et la situation, d'autre part (les objectifs travaillés, les activités proposées et réalisées, la teneur des échanges, les éléments d'inquiétude...)⁸. Les adolescents peuvent consulter ces fiches s'ils le souhaitent, et en cas d'alerte donnant par exemple lieu à une nouvelle information préoccupante, un signalement ou une demande d'audience, c'est le service de l'ASE qui en porte la responsabilité devant le jeune, sur la base des éléments transmis par Mousqueton. Au service de l'ASE ou au service social de quartier reviennent donc la responsabilité de faire remonter l'alerte aux magistrats (du siège et du parquet) et d'assumer ce rôle de protection auprès des jeunes et des familles. Au service Mousqueton revient, outre le travail psychoéducatif, la mission de réévaluer constamment le danger en portant une attention aux signaux faibles⁹, et de communiquer à la fois les hypothèses et les éléments permettant de les étayer.

Enfin, divers partenaires sont associés ou sollicités dans le cadre d'un accompagnement Mousqueton :

- pour le soin (professionnels ou services de santé et de santé mentale, maison des adolescents, structures compétentes en addictologie, centres de santé sexuelle et de dépistage...). Les prises en soin sont extérieures, mais les professionnels de Mousqueton peuvent initier et organiser les rendez-vous, et accompagner les adolescents ;
- pour permettre le raccrochage scolaire et l'émergence de projets professionnels (établissements scolaires, mission locale, dispositifs Garantie jeunes et École de la 2^e chance, lieux de stage, service civique...)
- pour la proposition d'activités de loisirs et éducatives, la sensibilisation à certains sujets, la resocialisation (prévention spécialisée, associations de quartier ou thématiques, centres de

⁸ Au moment de l'admission, nommée « passage de commande » de l'ASE (ou du service social) vers Mousqueton, le service gardien/référent explicite clairement au jeune que cela fait partie des engagements que Mousqueton doit respecter.

⁹ Par exemple des SMS lapidaires systématiquement envoyés à la même heure du jour par une adolescente hébergée chez un petit ami plus âgé et/ou délinquant, et des rendez-vous pas toujours honorés avec les éducateurs, vont faire craindre une situation d'emprise ou de privation de liberté.

santé sexuelle...). Concernant les jeunes concernés par des problématiques de prostitution ou de conduites sexuelles à risque, le travail avec le centre de santé sexuelle et une association compétente sur le champ des violences conjugales et intrafamiliales permet de travailler les questions de santé sexuelle, de trauma et d'emprise (les pratiques prostitutionnelles étant souvent initiées ou encouragées par un « petit ami », le groupe de pairs, etc.) ;

– pour la recherche du jeune et la mise en protection (police, gendarmerie, parquet, prévention spécialisée...).

« Il n'y a pas mieux que l'équipe de prévention spécialisée pour savoir où les jeunes se mettent un peu à l'écart. On fait le lien avec eux et ça nous permet d'avoir des informations sur les jeunes qui fréquentent celui que nous on cherche, sur leur propre réseau, etc. » (Éducateur)

« Vis-à-vis des services de police, du parquet ou des magistrats débordés par les déclarations de fugue et les notes d'incident, Mousqueton aide à hiérarchiser le danger auquel le mineur est confronté. Quand ils savent qu'on est au travail dans le cadre d'un Mousqueton, c'est pour eux un appui et un gage de sécurité. » (Directeur enfance-famille)

« Quand les jeunes dans des réseaux font des révélations via nos services, on transmet tout ce qui peut aider à protéger mais aussi à faire tomber le réseau : type de véhicule, plaque d'immatriculation, nom du bonhomme qui vient chercher les jeunes filles et tout ce qui est nécessaire à son identification... » (Chef de service Mousqueton)

D'autres partenariats peuvent se mettre en place, comme lorsqu'existent des doubles mesures d'assistance éducative et pénale (impliquant une collaboration du service Mousqueton avec les services de protection judiciaire de la jeunesse), des doubles mesures de placement (pour des accompagnements à la fois en foyer de l'enfance ou Mecs et au service Mousqueton), ou plus exceptionnellement des doubles mesures de protection sur le département et dans un autre (par exemple pour des adolescentes captées par des réseaux de prostitution sur un autre territoire, avec alors un magistrat mosellan et un magistrat du département du lieu de fugue ou de séquestration).

Dans certaines situations peuvent aussi être sollicités des partenaires pour proposer, en cours de prise en charge, d'autres modes d'accompagnement aux adolescents (comme des séjours de rupture ou des week-ends en partenariat avec une ferme équestre).

Les liens avec les dispositifs de droit commun sont privilégiés, notamment pour préparer l'après mesure, puisque l'accompagnement Mousqueton n'a pas vocation à durer dans le temps¹⁰ (et dans la perspective du passage à la majorité de certains jeunes accompagnés, même s'ils peuvent se voir proposer des accompagnements jeunes majeurs).

L'adaptation de la posture professionnelle et des propositions aux besoins et ressources des adolescents

L'individualisation de la relation est une des premières clés du travail psychoéducatif. Outre l'enjeu, partagé partout ailleurs, de proposer au jeune un projet d'accompagnement personnalisé, il s'agit plus spécifiquement d'inverser, d'après les professionnels, la « proposition classique » en protection de l'enfance. Plutôt que se présenter à l'enfant avec un « voilà ce

¹⁰ En 2021, 70 % des accompagnements Mousqueton en Moselle avaient duré moins d'un an, ce qui correspond à la modalité d'accompagnement courte, à vocation de « raccrochage » visée par le dispositif. Les accompagnements plus longs sont marginaux, et correspondent à des situations complexes.

qu'on pense être bon pour toi », « ce qu'on aimerait pour toi », le professionnel Mousqueton construit la relation et les premiers objectifs d'accompagnement à partir du « qu'est-ce qu'on peut faire pour toi ? ».

« L'équipe demande : "Là, comment est-ce que tu veux qu'on t'accompagne ? De quelle façon tu veux qu'on t'aide ?" [...] C'est eux qui nous apportent ces leviers-là, une fois que le lien de confiance a été créé. Par exemple des demoiselles nous sollicitent par rapport aux suspicions de grossesses, à la contraception qu'elles n'ont pas depuis longtemps [...] au niveau de la consommation, entre autres, de cannabis... Donc, là, le soin est un levier. » (Cheffe de service)

« L'idée du Mousqueton c'est que l'on a le temps d'individualiser. On est en face du jeune, [...] on a le temps de lui demander ce qu'il aime, on a le temps de chercher ensemble, de boire un café, d'aller manger au restaurant. On va aussi trouver les outils et les approches qui vont fonctionner avec lui. » (Psychologue)

L'utilisation des réseaux sociaux s'inscrit dans cette perspective d'adaptation de la réponse aux spécificités de l'adolescent. Bien sûr le téléphone et les réseaux sociaux sont utiles pour repérer le danger et localiser l'adolescent. Mais leur usage pour les interactions quotidiennes répond initialement à la nécessité de proposer des modalités de communication et de lien que les jeunes utilisent et apprécient déjà.

« Il faut qu'à un moment donné, on parle le même langage et qu'on s'adapte à eux pour créer du lien. Je sais que si je n'avais pas cette porte d'entrée, je ne verrais pas les adolescents. Parfois, c'est juste un : "Bonjour, comment tu vas ?" auquel ils répondent : "Oui, ça va." Dans ce cas, je ne vais pas forcément causer, à part peut-être pour proposer un rendez-vous. Mais, parfois, c'est un lieu de décharge : je reprends le travail le matin en voyant que j'ai des notifications qui datent de la nuit, de jeunes qui m'ont envoyé des messages vocaux ou écrits, avec des pavés : "Ça ne va pas parce que ci, ça", "j'ai des angoisses", "je n'arrive pas à dormir", "je n'ai pas eu ma consommation, je ne suis pas bien, comment je peux faire ?", "je me suis réveillée avec la boule au ventre". Ça leur permet aussi d'avoir comme un petit journal intime. On se livre beaucoup plus par les réseaux [...] c'est très facilitant, parce qu'après on peut reprendre en entretien [...]. Il m'arrive de parler au moins pendant une heure sur une thématique précise, ou sur tout et n'importe quoi. » (Psychologue)

Des professionnels ont également pointé qu'une protection hors les murs ne pouvait être efficace qu'à condition de « ne pas attendre d'être sûrs pour agir ». Puisqu'en contexte d'errance les situations sont davantage floues avec des certitudes n'arrivant que tardivement, les professionnels de Mousqueton n'attendent pas que certains dangers soient clairement qualifiés (notamment *via* les enquêtes judiciaires et policières) pour les mettre au travail. Qu'il y ait prostitution avérée ou suspicion de prostitution, par exemple, l'équipe Mousqueton dialogue avec le jeune sur ce qu'elle observe et ce qui l'inquiète, apporte un soutien cohérent avec le risque présumé ou avéré, et fait remonter tous les éléments aux autorités compétentes.

« Ce n'est pas parce qu'on n'a pas toute l'information permettant de dire : "Oui, c'est de la prostitution ou non, ça ne l'est pas" que l'on n'agit pas. On peut permettre à l'adolescent de porter un regard sur sa situation et de se dire : "Là, je rentre dans quelque chose de dangereux pour moi". Le principal travail, c'est que l'adolescent se dise : "Ce n'est pas sain ce qui m'arrive". » (Psychologue)

Même si la situation est floue, les professionnels incitent l'adolescent à avoir un regard dessus. Ils l'aident à reconnaître le danger mais aussi à comprendre son parcours, tout en le rassurant sur les possibilités de soutien. La démarche d'analyse compréhensive de la situation peut nécessiter que certaines grilles de lecture et hypothèses soient partagées entre

professionnels, sans convoquer le jeune dans toutes les réflexions, pour ne pas lui imposer un degré d'introspection et des exigences incohérentes avec ce qu'il est en mesure d'entendre ou de travailler sur le moment. Cela signifie qu'une partie du travail peut se faire ultérieurement, quand le jeune sera suffisamment stabilisé et avec d'autres interlocuteurs.

« Il faut fouiller dans le passé de la jeune fille ou du garçon [...], rechercher les besoins primaires qui n'ont pas été comblés par les parents (de sensorialité, de contact, de valorisation...). L'adolescence, c'est une crise : on revit plein de choses de la prime enfance, tous les besoins primaires ont besoin d'être réajustés, rééquilibrés et réévalués. Tout ce qui n'a pas pu être comblé au moment où ça aurait dû l'être, ils vont aller le chercher par les transgressions en termes de comportements sexuels, mais aussi en termes de [...] recherche d'un cadre. Ça va crescendo : ils vont rechercher le cadre de l'école, le cadre de la police et, par la suite, le cadre du magistrat qui va porter cette voix que les parents n'ont pas pu porter [...]. Il y a aussi la dimension traumatique [avec des] adolescents qui ont vécu de grosses souffrances, de grosses carences, qui ont pour la plupart un passé institutionnel [...]. Mais on ne va pas non plus trop fouiller, parce qu'on n'est pas non plus un centre thérapeutique et on ne peut pas se l'autoriser. On peut les accompagner pour une prise en soin extérieur. » (Psychologue)

Ils travaillent en revanche toujours avec le jeune sur l'estime de soi ainsi que sur la capacité à s'individuer et à être moins sensible aux influences. Cela passe par le dialogue, mais aussi par une réflexion qui mobilise notamment les apports théoriques sur les notions de quête identitaire adolescente, d'attachement, d'emprise et de psychotraumatisme.

« Dans une situation de prostitution ou de conduite à risque, le gain narcissique mérite d'être creusé. L'adolescente, en envoyant des photos dénudées qui répondent à la demande d'un adolescent ou d'une personne, va obtenir un gain qui ne sera pas matérialisé (comme une paire de chaussures ou un sac à main), mais qui sera plutôt identitaire et narcissique. Au travers du regard de l'autre, elle aura une raison d'exister, et une raison de se sentir valorisée [...]. Malheureusement, j'ai envie de dire que l'autre, c'est n'importe qui : celui qui demandera la photo et lui accordera un intérêt à ce moment-là. » (Psychologue)

Concernant l'exemple de la diffusion d'images intimes évoqué dans ce témoignage, restaurer l'estime et la confiance en soi de celle qui s'expose peut effectivement être un axe de soin et d'accompagnement. Mais, pour traiter le problème dans sa complexité, les professionnels incitent en parallèle tous les adolescents à prendre conscience des conséquences de tous leurs actes, pour les protéger autant des positions de victimes que d'auteurs de violences.

« Très régulièrement, on leur explique à quelle place ils se positionnent quand ils demandent une photo, quand ils en font des captures d'écran. Ils passent vraiment le cap du délit, quand ils font des captures d'écran qu'ils repartagent. Donc, on est vraiment dans la protection de l'adolescente qui va passer à l'acte en se montrant, mais aussi la protection des adolescents qui vont demander ces photos ou qui vont agir comme clients. » (Psychologue)

Pour recréer un cadre protecteur et rassurant, les professionnels repèrent avec le jeune ce qui peut faire point d'appui dans son environnement : par l'observation, à travers des échanges avec l'adolescent et avec les personnes qui gravitent autour de lui. Faire entrevoir au jeune des perspectives et lui en donner l'envie passe aussi par lui faire réaliser qu'il est *« là aujourd'hui mais que demain il peut être ailleurs »*. Partant du principe que la structure psychologique des adolescents est encore très malléable et que leur personnalité n'est pas installée, les professionnels les guident vers *« quelque chose de stable pour eux, et suffisamment acceptable »*.

« On travaille beaucoup la confiance en soi et le deuil [...] d'une vie qui n'était pas celle qu'il aurait espéré avoir, parce qu'avec des parents maltraitants ou une structure familiale dysfonctionnelle. Quand on est adolescent, on va parfois rester campé là-dessus et se dire : "Pourquoi je n'ai pas la même vie que tout le monde ?" [...] Une fois qu'on les a accompagnés dans le deuil de cette vie et cette famille idéale, ils s'autorisent à investir la vie telle qu'elle vient, et à se projeter [...] [Quand un jeune prend conscience de ses mises en danger], il faut aussi le rassurer en disant : "On est là, on va réussir à t'orienter et à t'accompagner dans la sortie de cette emprise et de ce schéma". » (Psychologue)

« [Ces jeunes] vont être en capacité de rebondir. Mousqueton montre que, derrière la compétence des parents, il y a la compétence des enfants, des adolescents en particulier, et qu'il ne faut pas sur dramatiser des passages dans l'errance, et même dans la prostitution. Parce que, quand on les reverra dix ans après, la grande majorité sera dans autre chose. » (Directeur enfance-famille)

L'adolescent est autant que possible impliqué dans la recherche de perspectives et de solutions : les professionnels vont chercher à ouvrir avec lui des possibles en partant de ce qu'ils comprennent de ses désirs, de ses ressources, de ses refus, etc. Encore une fois, faire émerger un désir propre n'est pas sans lien avec la question de l'emprise et de l'individuation, comme en témoigne cet échange entre professionnels :

« Certaines adolescentes sont en couple avec des hommes plus âgés et dont la personnalité peut questionner. Mousqueton travaille en se disant que, bien ou pas, elle existe cette relation : évaluons ce qu'elle recouvre comme dangerosité [...] et n'encourageons pas implicitement l'adolescente, par réflexe d'opposition aux services de protection, à projeter tout dans cette relation amoureuse dans le cadre de son projet de vie. Parce que c'est là que résiderait un danger supplémentaire, pour les adolescentes en particulier. » (Directeur enfance-famille)

« Quels sont les risques, quels sont les leviers ? Je pense à des situations de jeunes filles qui étaient tellement dégradées... Le petit ami, il n'est pas exceptionnel, mais il permet à la jeune fille de se stabiliser et de se poser [...] Est-ce qu'elle est plus en danger en fugue, et nous courant derrière, qu'en étant chez son petit copain où on peut intervenir ? On travaille avec ce danger-là. » (Cheffe de service)

« Ça dessine la notion d'emprise. C'est donc à nous, du côté éducatif et psychologique, de travailler dessus : [...] de travailler l'individuation, avec l'adolescent ou l'adolescente, et de l'aider à faire ses propres projets, ses propres représentations. » (Psychologue)

Enfin, en symétrie peut-être avec la pratique consistant à mettre en place des pratiques protectrices sans attendre de se voir confirmer un danger difficilement « *prouvable* », l'accompagnement Mousqueton travaille la restauration sans « *attendre que la réparation vienne de la réponse pénale* », dans les situations où les adolescents ont été victimes de réseaux, de violences, de spoliations, etc. Cela signifie que tout le travail décrit (d'écoute, d'aide à la conscientisation, d'étayage, d'orientation vers des ressources tierces...) contribue à soutenir la capacité de résilience des jeunes qui, à un moment de leur parcours, ont été victimes de personnes ou d'organisations.

Les nouvelles initiatives et les pistes de travail

Si, d'après les professionnels de Mousqueton, de nombreux adolescents « raccrochent » à l'issue d'un accompagnement, le dispositif demeure engagé dans une réflexion constante sur les possibilités d'amélioration de la prise en charge. En mars 2022, Mousqueton Moselle-Est s'apprêtait par exemple à mettre en place des ateliers sur le thème de la vie affective et sexuelle. Conçus pour des adolescents souvent concernés par des mises en danger, ou à risque, ces ateliers visent l'information, la prévention et l'accompagnement vers le soin. La psychologue-sexologue et une éducatrice les animeront, et feront le relais avec les structures partenaires – parmi lesquels le centre de santé sexuelle, déjà engagé auprès du public Mousqueton par le biais de sensibilisations et d'une mise à disposition de préservatifs et de tests de grossesse. L'organisation d'ateliers par Mousqueton répond à un besoin des adolescents, mais permet aussi aux professionnels de mieux comprendre et appréhender les pratiques et représentations des jeunes.

« On est en train de mettre en place des ateliers pour accompagner ces adolescentes et adolescents qui pourraient être vulnérables par rapport à la prostitution, mais pas que : c'est-à-dire accompagner vraiment tous les adolescents dans un apprentissage de la vie affective et sexuelle plus simple pour eux. Ça nous permettrait d'approcher les notions de respect, de consentement, d'estime de soi, des risques liés à la sexualité, mais aussi des risques liés aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses involontaires, au cyberharcèlement et aux photos qui sont envoyées sur internet... On balaie un large spectre, surtout que ce sont des adolescentes en errance, donc il n'y a pas d'éducation à la vie affective et sexuelle comme cela peut être proposé au collège ou au lycée.

[...] On se demande aussi, en termes de ressources familiales, si c'est facilement abordé ou abordable. Ce serait, pour certains, une première approche de la vie affective et sexuelle. Ça nous permettrait aussi de repérer et orienter un peu notre regard sur certaines situations, en fonction de ce que les adolescents vont nous amener comme matière : il y aurait beaucoup d'outils et [...] on [pourrait] par la suite participer à des stands [...] comme à la journée mondiale contre le sida, la journée internationale du droit des femmes. L'idée c'est que ça se pérennise dans le temps et que l'on puisse en faire quelque chose de très concret. Dans ces échanges avec les adolescents, on pourrait d'ailleurs avoir un signal d'alerte constant par rapport à ce qu'il va en ressortir. » (Psychologue)

La préoccupation pour ces questions est partagée par le département, qui a mis en place un groupe de travail pluripartenarial Vie affective et sexuelle en établissement, co-piloté par le médecin référent de protection de l'enfance. Fruit de cette initiative, un référentiel de bonnes pratiques est en cours de finalisation, pour « parler de la notion de consentement le plus en amont possible », accompagner les adolescents dans un apprentissage de la vie affective et sexuelle, et penser la question du « droit » à la sexualité des jeunes accueillis.

Au-delà, la direction enfance-famille et les associations du dispositif Mousqueton souhaitent soutenir la montée en compétence des professionnels sur le risque prostitutionnel, par la formation et par la mise en place d'un comité de pilotage sur ce sujet¹¹. Le dispositif Mousqueton peut pour cela s'appuyer sur une dynamique interservices qui passe notamment par l'organisation de réunions entre les cadres départementaux et les différents responsables

¹¹ En anticipation de la loi du 7 février 2022, le département de la Moselle a en effet souhaité structurer une réponse de protection pour les mineurs confrontés à la prostitution autour du dispositif Mousqueton.

associatifs et de services concernés. Ces espaces, ainsi que les réflexions de chaque Mousqueton, ont permis de faire émerger d'autres pistes de travail, telles que la mise en place d'un « langage codé », à l'instar de ce qui existe dans le champ des violences conjugales, pour que l'adolescent puisse signaler aux professionnels qu'il est en danger : à chaque admission, le jeune serait informé de cette possibilité et déterminerait avec les professionnels Mousqueton le smiley ou le logo à utiliser pour signifier une alerte ou un appel au secours. Parfois, les instances de réflexion collective font également émerger des constats (comme celui d'une plus grande précocité de la fugue et des mises en danger, ou d'une trop faible réactivité des forces de police pour extraire les adolescents d'un environnement dangereux) et des besoins (comme celui d'un protocole de fugue commun validé par la sûreté départementale et les trois parquets du territoire, dans une perspective de meilleure harmonisation et efficacité) susceptibles d'être mis au travail.

SÉCURISER, ENTENDRE ET REMOBILISER LES JEUNES FILLES : L'EXPÉRIENCE DU CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ LE SEXTANT

Émilie COLE¹

RÉSUMÉ

Cet article rédigé par l'ONPE² expose de quelle manière les professionnels du service prennent en compte la problématique prostitutionnelle lorsqu'ils la rencontrent dans les prises en charge. Il explore également la question de l'adéquation entre les besoins des jeunes filles concernées et le cadre d'intervention du centre éducatif renforcé (CER), dont les principales caractéristiques sont qu'il est pénal, non mixte, sur une temporalité courte et faisant rupture avec l'environnement des adolescentes. L'article explicite, du point de vue de l'équipe, l'intérêt mais aussi les limites d'un tel accompagnement pour des jeunes filles en situation de prostitution.

Le cadre d'intervention du CER

Le centre éducatif renforcé Le Sextant est habilité depuis vingt ans par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour accueillir des adolescentes de 14 à 17 ans ayant commis des actes de délinquance. Il les accompagne sur des sessions de cinq mois, avec pour objectif de les amener d'une part à prendre conscience de leur responsabilité dans les actes de délinquance, d'autre part à identifier leurs ressources pour cheminer autrement et construire un projet, personnel et d'insertion. Le CER est implanté sur le site de Vernioz, en Isère (dans une commune rurale au pied des montagnes), mais peut admettre sur dossiers des jeunes filles originaires d'autres départements. Son organisme gestionnaire, l'Association pour l'éducation renforcée (APLER), a fait le choix de la non-mixité pour Le Sextant comme pour ses trois autres CER de la région Rhône-Alpes-Auvergne³.

La prise en charge est séquencée sur trois périodes dites de rupture, de remobilisation et d'orientation. La période de rupture, qui débute une semaine après l'accueil sur le lieu de vie, est conçue comme une « *aventure commune* » posant les premières fondations de la relation éducative, mais aussi comme un « *voyage introspectif* ». Elle s'articule en trois temps visant chacun des objectifs précis, et progressifs :

- la randonnée, qui implique la marche régulée⁴ et un effort intense, permet le recentrage corps/esprit, et confronte les adolescentes à l'expérience du dépassement de soi ;
- la spéléologie, qui mobilise toujours l'effort, mais dans une perspective de collaboration et d'entraide – adolescentes et adultes encadrants étant susceptibles d'expérimenter ensemble

1 Émilie Cole est chargée d'études à l'ONPE et sociologue.

2 Cet article résulte de l'analyse des documents institutionnels, d'une visite sur site du service le 26 octobre 2021, et de plusieurs entretiens (avec les membres de l'équipe, le directeur adjoint de l'association gestionnaire, et plusieurs jeunes filles accueillies). Dans le texte, les passages entre guillemets et en italique correspondent à des paroles de professionnels.

3 L'APLER gère, sur la région, deux CER accueillant exclusivement des jeunes filles (sur les trois nationaux de ce type), et deux CER accueillant exclusivement des garçons.

4 C'est-à-dire une marche où la communication entre pairs est médiatisée par l'adulte afin d'éviter tout débordement.

la peur, la mise en danger symbolique, le repérage de la difficulté de l'autre, l'acceptation de l'aide d'autrui, etc. ;

– l'équithérapie, qui permet la réflexivité et le travail sur la relation duelle, *via* le média animal. Le travail engagé pendant la rupture est approfondi pendant la phase de remobilisation, qui implique pendant trois mois le retour à une vie quotidienne collective sur le site principal, mais aussi des activités offrant aux jeunes filles différents modes d'expression et de valorisation. En s'appuyant sur la remédiation, la remise à niveau scolaire et l'élaboration d'un projet professionnel individuel, cette phase permet la mise en place de projets orientés vers l'insertion sociale.

Enfin, la période d'orientation est tournée vers le projet personnel et scolaire ou professionnel, pour préparer la sortie du dispositif. Une de ses caractéristiques est qu'elle comprend, cinq semaines avant la fin de prise en charge, une semaine dite d'expérimentation, préparée et attentivement observée par l'équipe et les institutions partenaires, où l'adolescente va expérimenter le lieu envisagé pour elle à la sortie (domicile, lieu d'accueil, internat...). L'objectif est d'éprouver le projet qui a été pensé, pour au besoin le réajuster sur les quatre dernières semaines de prise en charge.

Une dernière particularité du Sextant, enfin, est que ses professionnels ont bénéficié en février 2021 d'une formation sur la prostitution des mineurs dispensée par Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), pour soutenir leur capacité à proposer une prise en charge adaptée à ce public⁵.

Les jeunes filles accompagnées : des parcours complexes avec souvent des vécus de violences sexuelles

Si les cadres du service ont souhaité cette formation spécifique, c'est parce que Le Sextant accueille régulièrement des jeunes filles ayant été concernées par des violences sexuelles, parfois sous la forme d'exploitation sexuelle. Le fait qu'il soit repéré comme un établissement non mixte, offrant un cadre sécurisant favorable à la résilience des adolescentes, a conduit les partenaires à adresser des situations de jeunes filles avec des parcours antérieurs de violences, notamment sexuelles ou en lien avec la prostitution. Pour plusieurs membres de l'équipe, la surreprésentation de ces profils de jeunes se comprend également au regard d'évolutions sociétales qui exposent les adolescentes à diverses sollicitations d'ordre sexuel et qui brouillent leurs repères en matière de vie affective et sexuelle.

« Elles connaissent OnlyFans et des choses de ce type où les gens s'abonnent pour avoir des photos de plus en plus dénudées. Elles savent qu'existent des plateformes où se vend la virginité des filles. Elles nous disent : "J'ai rendu service à ses potes, j'ai fait ça avec son copain" sans se rendre compte qu'il y a eu en contrepartie un échange de baskets, ou de n'importe quoi d'autre [...] Ça vient contaminer leurs représentations de la vie sexuelle et sentimentale. C'est énorme le nombre de filles qui nous disent : "Moi, la première fois que je l'ai fait ils étaient quatre", ou alors, "c'était l'ami d'untel qui a dit : moi, je vais préparer pour que mon pote passe derrière". » (Éducateur)

⁵ D'après l'équipe, cette formation a permis une meilleure connaissance de ces phénomènes, une montée en compétences sur certains aspects, mais aussi une réassurance et une confirmation que le travail déjà effectué et les modalités d'accueil pouvaient apporter aux jeunes filles dans ces situations.

Les professionnels expliquent que les adolescentes qu'ils accompagnent ont généralement été exposées très tôt à la sexualité, et que celles victimes de prostitution ont souvent subi des abus sexuels antérieurs.

« Ce qui fait violence, c'est que la plupart du temps les premiers actes sexuels sont vécus très tôt et elles ne sont pas préparées. La société dans laquelle on vit est hypersexualisée du fait des médias, de ce qu'elles regardent à la télé. Elles sont exposées très tôt à plein de choses. Quand elles ont un petit copain à 12 ou 13 ans, elles ont l'impression qu'il faut avoir une relation sexuelle. Si j'essaie de leur faire comprendre que ça fait violence à leur corps, qui n'est pas prêt puisqu'il est encore en pleine croissance, elles disent : "Oui, mais moi, j'étais prête". Mais en fait elles ne se rendent pas compte qu'elles ne l'étaient pas. Il y a une violence qui n'est pas toujours la violence au sens pénal : c'est une violence au sens du non-respect de leur intégrité physique. » (Psychologue)

« Pour moi qui suis engagé depuis des années au CER, la question de la violence sexuelle est maintenant quasiment systématique. Il y a dix ans on était, il me semble, sur des problématiques différentes. Là, c'est quasiment systématiquement des violences sexuelles qui amènent certaines vers la prostitution [...] de pleins de formes différentes : intrafamiliales, au collège ou au lycée, au foyer... » (Éducateur)

Malgré ce constat de montée en puissance des problématiques prostitutionnelles, l'équipe demeure attachée à un modèle de prise en charge qui ne se spécialise pas sur ces questions, pour ne pas compromettre un actuel ressenti d'équilibre – la diversité des profils de jeunes filles accueillies contribuant à ce qu'elles parviennent à se stabiliser et à se saisir du soutien proposé sur les sessions, sans dynamiques de groupes délétères.

En outre, l'accueil en CER concerne des jeunes dans des agirs délinquants : la prostitution, qui ne relève pas de la délinquance, n'est donc jamais un motif principal d'admission mais représente une dimension de la problématique de l'adolescente, appréhendée par les professionnels dans une perspective de compréhension globale de la situation.

Sécuriser, favoriser le dévoilement et la restauration de ces adolescentes

Répondre au besoin de sécurité

Pour l'équipe, le fait que le cadre proposé soit rassurant et structurant permet un sentiment de sécurité qui va permettre une stabilisation⁶, puis une confiance rendant possible le progressif dévoilement de l'histoire et des problématiques de chaque jeune fille. Les contacts à distance⁷ et les sorties organisées à proximité du service sont régulés, encadrés, de même que les visites des parents ou dans la famille, qui ne sont envisageables qu'après deux mois de placement.

« On répond à leur besoin de mise à l'écart, de rupture et de mise sous protection. On sait que la jeune fille est là et qu'on va éviter de la remettre en situation d'exposition à l'extérieur – par rapport à un réseau, par rapport à une famille où c'est compliqué. On sait qu'on se prémunit de certains risques, et ça laisse la possibilité de travailler la problématique. » (Directeur adjoint de l'APLER)⁸

⁶ Le service ne connaissant que très peu de fugues.

⁷ Les communications téléphoniques sont autorisées deux fois par semaine après le mois de rupture (un appel entrant et un appel sortant), mais l'usage autonome du téléphone portable reste interdit sur toute la durée du séjour. Les adolescentes accueillies peuvent également envoyer et recevoir des correspondances écrites, la distribution du courrier se faisant en chambre (par souci de préserver l'intimité des jeunes filles et pour que le groupe ne puisse pas évaluer et commenter le nombre de courriers reçus par chacune).

⁸ Et chef de service du CER Le Sextant de novembre 2015 à juin 2021.

Le travail éducatif peut s'amorcer, d'après l'équipe, lorsque l'adolescente adhère au placement ou qu'elle est *a minima* « *ambivalente au changement* ». Le parcours de préadmission permet de mesurer mais aussi de travailler la possibilité d'adhésion. En s'assurant que le service de milieu ouvert ait pensé et parlé en amont avec la jeune fille la possibilité de cette prise en charge ; en invitant la jeune fille, son éducateur et ses parents à rencontrer le chef de service et la psychologue sur le site ; en offrant un discours de transparence sur l'accompagnement proposé, la préadmission est conçue comme un « *premier pas pour ouvrir un possible* ».

« On met un point d'honneur à être très transparents avec les jeunes : on leur dit exactement comment ça va se passer, que ça va être dur, mais en contrepartie on leur dit nos engagements et ce qu'on va faire avec elles. Ça pose des bases de la relation éducative. On remet aussi le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement, qui sont très détaillés, on reçoit les familles pour expliquer et répondre aux questions. Tout ce travail préalable pose des conditions d'adhésion. » (Directeur adjoint de l'APLER)

L'équilibre des groupes est pensé pour ne pas mettre en danger ou en trop grande difficulté l'individu et son projet, mais également l'équipe éducative. Pour éviter les mises en échec individuelles et collectives, sont évaluées la capacité potentielle des adolescentes à supporter la contenance du cadre ainsi que la compatibilité des activités proposées avec leurs états de santé physique et psychique.

« L'une des frontières infranchissables, c'est quand la jeune est à un moment où elle a surtout besoin de soins [...]. Des jeunes filles qui arrivent très agitées, qui ont subi des parcours de violences sexuelles et de longue errance où il n'y a plus de repères, avec aucune contenance... Leur place n'est peut-être pas chez nous parce que la marche est trop haute, la contenance trop pesante. Il y a besoin d'un sas, peut-être thérapeutique, et d'un accompagnement moins contenant et plus rassurant, c'est-à-dire plus étayé sur un plan psychologique ou médical. » (Directeur adjoint de l'APLER)

Le chef de service veille également à préserver une hétérogénéité du groupe, en évitant surtout que les adolescentes ne soient issues du même territoire, n'aient des problématiques voire des histoires communes ou trop proches, et que cohabitent des auteurs et victimes potentielles d'un même phénomène – comme, dans le cas de la prostitution, des adolescentes proxénètes et prostituées.

En dehors de ces dimensions de préparation de l'accueil, la fiabilité du cadre est éprouvée par les jeunes filles lorsqu'elles se représentent que les propositions qui leur sont faites sont pensées, et qu'elles en ressentent la cohérence. Les activités proposées, par exemple, correspondent à trois axes de travail (les pôles santé, citoyenneté et insertion) et les jeunes filles savent toujours laquelle de ces dimensions sera travaillée à travers l'activité. Ce fonctionnement permet aux adolescentes comme aux professionnels de veiller à l'équilibre et à la cohérence des propositions au regard des besoins de chacune. Une autre grille de lecture se superpose à celle-ci, également portée à la connaissance des jeunes filles : sur chaque pôle sont définis les trois mêmes objectifs de travail (l'autonomie, le rapport à soi et le rapport aux autres). Cette transparence sur leurs finalités favorise l'implication des adolescentes dans les activités proposées, et lorsqu'elles peinent à faire le lien entre l'activité et le pôle ou l'objectif travaillé, cela crée une occasion d'échanges avec les éducateurs sur le sens de ces dimensions – où peuvent s'exprimer des étonnements, des questionnements, auxquels sont apportées des réponses. Par ailleurs, adolescentes et professionnels sont invités à évaluer ces temps d'activité et à régulièrement confronter leurs évaluations – c'est-à-dire à confronter la manière dont chacun a vécu l'activité, et l'implication de l'adolescente.

Ce travail de sécurisation et cette transparence contribuent à réparer un lien de confiance avec des adultes bienveillants, alors que celui-ci a pu être abîmé à la fois par leurs expériences de vie (réponses parentales inadaptées ou inexistantes, exploitation et exercice de la violence par les proxénètes...) et par leurs rapports difficiles avec les institutions (lorsque les adolescentes ne se sont pas senties comprises, reconnues ou considérées par des professionnels, ou qu'elles pensent avoir perçu des jugements de valeur). Dans le quotidien, mettre les jeunes en confiance peut aussi passer par des fonctionnements « *normaux* » mais en décalage avec ce qu'ont pu vivre ces jeunes filles : l'équipe, par exemple, veille à ne jamais pénétrer dans une chambre sans y avoir été invitée par l'adolescente, afin de respecter son intimité – la notion d'intimité pouvant par ailleurs être travaillée avec la psychologue et l'équipe éducative, lorsque s'observent des attitudes d'exhibition. Ces règles de fonctionnements et ces pratiques sont protocolisées : plusieurs dimensions très précises de l'accompagnement et du quotidien ont en effet été formalisées à l'issue de séances de travail impliquant l'ensemble des professionnels, et les nouveaux professionnels (peu nombreux car l'équipe est stable) y sont sensibilisés dès leur prise de fonction.

« Une fois qu'on a éludé les problématiques d'ordre domestique, logistique et de règlement intérieur, une fois que le cadre est posé, ces règles sont admises rapidement et s'intègrent à la routine. On n'a plus à y revenir et ça laisse la place pour tout le reste : l'insertion, la scolarité, le travail avec les familles, le travail individualisé, sur les traumas, etc. »
(Directeur adjoint de l'APLER)

Le vivre-ensemble et le positionnement d'ouverture de l'adulte à la discussion avec les adolescentes contribuent aussi au sentiment de confiance. Les éducateurs participent à toutes les activités de la période de rupture puis sont présents jours, nuits et week-ends sur le CER⁹, et les règles de vie s'appliquent à eux autant qu'aux jeunes filles¹⁰. Dans le prolongement des échanges quotidiens avec les professionnels, des ateliers collectifs de réflexion¹¹ sont organisés, autour de problématiques soulevées par les adolescentes elles-mêmes.

« Typiquement, la semaine dernière, il y a eu un discours à table avec trois ou quatre jeunes sur cinq qui voulaient tomber enceintes très rapidement. On s'interroge là-dessus, on réfléchit et il va y avoir un temps prévu sur ce sujet pour un atelier de réflexion. »
(Éducateur)

« Ce sont des heures d'échanges, de discussions. Elles ont besoin qu'on leur donne de nous-même, qu'on mette de l'humain dans tout ça. C'est ce qui fait notre force, ici : on récupère l'information de la maîtresse de maison, de la psychologue, des collègues éducateurs, du chef de service. » (Éducatrice)

9 La prise en charge de nuit est assurée aussi bien par un veilleur de nuit (pleinement associé aux réunions d'équipe) que par les éducateurs. Ce fonctionnement offre un regard partagé sur ce temps qui est une occasion d'observer et d'entendre les jeunes filles autrement : la récurrence de sommeils agités, des modalités de sollicitation de l'adulte différentes de celles du jour et où ne se disent pas les mêmes choses, etc.

10 Bien que certaines de ces règles soient strictes et exigeantes, elles sont en général rapidement comprises et respectées par les jeunes filles. À titre d'exemple, notre observation du temps de repas (sur une période de remobilisation) a permis d'apprécier de quelle manière sont respectées et manifestement bien intériorisées les règles relatives à la circulation de la parole (avec des « tours de parole » et une régulation par les adultes permettant que chacun puisse s'exprimer sans être coupé, un niveau de langage où sont prohibés les « gros mots » et les provocations, etc.), mais aussi les règles d'organisation du « service » (préparation de la table, partage de la nourriture, débarrassage, nettoyage, etc.).

11 Les ateliers de réflexion ont lieu sur les temps d'activités et rassemblent éducateurs en poste et groupe de jeunes, mais aussi parfois psychologue ou chef de service. Leur objectif premier est d'ouvrir un espace de parole pour les adolescentes et de renforcer leurs compétences psychosociales.

Rendre possibles d'autres représentations du monde et le dévoilement d'un vécu

En encourageant au dialogue, les professionnels accèdent aux représentations du monde des jeunes filles et à leur histoire. Concernant les représentations du monde d'abord, la particularité des jeunes filles accueillies est qu'elles semblent avoir connu, avant leur arrivée au CER, des univers restreints où se sont construites des visions tronquées de la réalité, génératrices d'une habitude à la violence et d'une normalisation de celle-ci. Sur des temps informels collectifs ou plus formalisés et individualisés, les professionnels écoutent, questionnent et mettent en perspective ces représentations. L'objectif est de confronter les jeunes filles à d'autres réalités que celles qu'elles ont connues, et par là de les « ramener à une place d'enfant » plus à l'écart de la violence. Ce travail peut aussi contribuer à des prises de conscience vis-à-vis de violences et exploitations subies, notamment pour les situations prostitutionnelles que beaucoup de jeunes filles ne qualifient pas ainsi au départ.

« Pour elles c'est de l'escorting ou du michetonnage, ou effectivement de la prostitution mais parfois pas conscientisée. Parce qu'elles peuvent être manipulées, utilisées, et elles ne se rendent pas compte de ce qui se joue [...]. Il est aussi plus facile pour elles de dire qu'elles ont été proxénètes que de dire qu'elles-mêmes ont été dans une situation de prostitution. Il y a une forme de – je ne sais pas si on peut dire – fierté ou d'ego, de dire : “Ah non, moi j'ai ma fierté. J'ai pu faire du proxénétisme, oui, mais me prostituer jamais”. Quelquefois, ça commence par là et puis au fur et à mesure de la session ça se dévoile. » (Psychologue)

L'aide au dévoilement implique le respect d'une temporalité qui se détermine en fonction de ce que montre l'adolescente. Avec certaines qui s'expriment directement et ouvertement sur la pratique prostitutionnelle, il sera possible d'engager rapidement un travail de décodage de ce que signifie cette pratique pour elles, et de compréhension de leur vécu et positionnement – en évaluant dans quelle mesure et comment elles souhaitent s'en distancer. Avec d'autres, exprimer immédiatement des suspicions ou des inquiétudes peut s'avérer contre-productif et effractant. L'équipe rapporte cependant que le travail introspectif et l'expérimentation progressive de réussites redonnant confiance en l'adolescente permettent la libération d'une parole que les professionnels doivent être en mesure de soutenir. Ce travail maïeutique peut supposer de respecter le « rapport aux mots » de l'adolescente, en ne lui imposant pas le champ lexical de la prostitution s'il constitue un point de blocage.

« Finalement, le mot prostitution n'est pas une fin en soi. Quand elles disent argent facile, on dit plutôt argent rapide et on porte le discours sur : “Qu'est-ce que ça te fait perdre de toi-même ?”. C'est déjà le discours qu'on a concernant les actes de délinquance pour lesquels elles sont au CER : “Dans un cambriolage, une agression, la victime a pris des coups de couteau. Et toi, qu'est-ce que tu as perdu ?”. En leur demandant dans quelle mesure elles souffrent, elles acquièrent une réflexion et une conscientisation. Et si elles l'acquièrent concernant la prostitution c'est déjà quelque chose de gagné, sans forcément qu'on l'ait pointé (car on a vu en formation que le mot prostitution pouvait produire un effet recul où la jeune fille ne s'attache plus qu'à montrer qu'elle n'est pas comme ça). Si le prisme est celui de la mise en danger, c'est neutre et ça ne met pas à mal, ou en jeu, ce qui serait honteux. » (Éducateur)

Certains professionnels ont souligné qu'ils devaient pouvoir être entendus leurs difficultés à recevoir cette parole, pour que soient repérées d'autres personnes mieux à même d'aborder ces sujets, ou pour trouver des modalités de soutien adaptées à chacun. Une éducatrice rapportait par exemple avoir pu dire, en réunion d'équipe puis à la psychologue, son sentiment d'inconfort sinon de dégoût face aux récits très détaillés qu'une jeune fille lui adressait (sur le

fonctionnement du réseau de prostitution, des événements précis, etc.), et que des modalités de travail alternatives avec la jeune fille avaient pu être trouvées.

« En y réfléchissant, on s'est rendu compte que c'était une affaire de regards : l'entretien se passait entre quatre yeux et c'était dur. On a décidé que je prenne la voiture et qu'elle me parle pendant que je conduisais. On a fait des heures de voiture, elle a parlé, elle a continué à déverser, elle a dit que ça lui avait fait du bien. Et moi je lui ai expliqué que je n'étais jusque-là pas bien quand elle m'en parlait, parce qu'entendre qu'il arrive ça à une jeune fille de 17 ans ça me fait mal. Pour l'humain que je suis, c'est pas entendable. Je lui ai dit que j'en avais parlé avec la psychologue parce qu'on voulait quand même qu'elle puisse me parler si elle en avait besoin [...] Ensuite elle a réussi à me dire les choses plutôt pour les faire avancer, pas forcément juste pour déverser. » (Éducatrice)

Le travail socio-psycho-éducatif invite par ailleurs les adolescentes à penser le lien entre leurs agirs et leur histoire. Il les amène notamment à prendre conscience de la possible cohabitation entre la « *part auteur* » de violences (dans les actes de délinquance) et la « *part victime* », pour celles très nombreuses qui ont subi diverses formes de négligences ou de violences (intrafamiliales et dans l'environnement direct de l'école, du collège, du quartier, etc.). La psychologue, en particulier, leur explicite qu'avoir été victime de maltraitements, de harcèlement, de moqueries (etc.) peut au moins partiellement expliquer certains agirs. Elle incite à mettre à distance les sentiments de honte ou de culpabilité que, souvent, les jeunes filles associent au statut de victime.

« Il y a plein de choses avant l'agir. Je travaille beaucoup sur la période de la petite enfance, l'enfance, début d'adolescence, et surtout ce qui a créé la bascule – parce qu'il y a toujours un moment donné où ça bascule. On essaie de comprendre ensemble. [...] Chez certaines, il est ancré qu'il ne faut pas montrer ses émotions parce que, dans le quartier, il faut être fort [...] avec l'idée que, quand on est fort, on ne peut pas être victime. Donc je leur dis : "Ça n'enlève en rien la personnalité, ça n'enlève rien à ta force de caractère". Mais il y a beaucoup de rapports dominant/dominé et, pour beaucoup, être dominé c'est pas possible. Être victime c'est subir, et elles pensent être dans le contrôle et la maîtrise. La plupart du temps, elles disent qu'elles ne sont pas en danger : "Parce que je le maîtrise, ce danger". [...] On vient quand même parfois à bout de cette forme de résistance. Et puis elles savent, au fond d'elles, qu'elles sont victimes. C'est de pouvoir le dire : comment ça va être accueilli par l'autre ? Elles ont besoin d'être rassurées par les réactions des adultes. Si elles voient que ça nous agite, ça va forcément les agiter. Si, on est plutôt posés en disant : "J'accueille ta parole et on va prendre le temps d'en parler", généralement, il n'y a pas de souci. » (Psychologue)

Les adolescentes dont l'estime de soi a été abîmée par la prostitution sont en mesure de dépasser le sentiment de honte, parce qu'elles peuvent être entendues sans ressentir de jugement, parce qu'elles sont invitées à prendre conscience de mécanismes de domination et d'emprise, mais aussi parce qu'elles parviennent à progressivement identifier et évaluer leurs ressources pour s'émanciper des assignations dévalorisantes. Lorsque les jeunes filles en arrivent là, elles sont en mesure d'investir pleinement les diverses modalités d'accompagnement qui leur sont proposées et qui répondent à leurs besoins spécifiques.

Aider à la restauration

Plusieurs activités et objectifs de travail du CER apparaissent particulièrement ajustés aux besoins d'adolescentes victimes de prostitution. Le travail important conduit sur la santé et le prendre soin de soi permet de « *remettre dans leur corps* » celles qui s'en sont déconnectées

tant il a été mis à mal¹². La période de rupture le remet en mouvement, et les adolescentes (ré) expérimentent des sensations.

« Elles sont dans des environnements où elles rencontrent des couleurs, des formes, des sons inconnus. On revient avec elles sur la sensation et sur l'émotion. On revient aussi sur le sentiment de sidération d'arriver dans un placement contraint, sur les frustrations liées au tabac¹³, à l'habillement, à tout un tas de manques. » (Chef de service)

Elles expérimentent également un sentiment positif de dépassement et de maîtrise de soi. Aux phases de remobilisation et d'orientation, ensuite, elles apprennent ou réapprennent le rythme veille-sommeil, l'hygiène quotidienne, une alimentation régulière et équilibrée.

D'autres dimensions sont travaillées. En spéléologie par exemple, les jeunes perçoivent les peurs de l'autre, identifient progressivement comment s'expriment leurs propres peurs ainsi que leurs stratégies d'adaptation. Les professionnels les aident à « *situer le curseur entre la prise de risque et la mise en danger* », en écho à la problématique des conduites à risque. En équithérapie, celles qui tentent avec le cheval de reproduire des rapports de domination s'exposent à l'échec, ce qui les oblige à réajuster leurs modalités de communication et de rapport à l'autre.

Les échanges avec les professionnels du CER mais aussi avec divers partenaires (sage-femme et conseillère conjugale du planning familial, brigade d'intervention des mineurs, association intervenant sur le champ des conduites à risque sexuelles et l'addictologie...) permettent également aux jeunes filles de faire évoluer leurs connaissances¹⁴ et leurs représentations, et de mieux identifier ce que peuvent être l'intimité, le consentement et *a contrario* la violence.

« Par exemple, quand on évoque ce qu'est pour nous une relation amoureuse ou une relation sexuelle, elles se rendent compte que ce n'est pas du tout ce qu'elles vivent. Normalement elles apprécient bien le fait que le viol n'est pas normal. Mais la violence sexuelle n'est pas que le viol [...]. On vit aussi des situations improbables où elles peuvent dire "Regarde ce que j'ai là", en se dévoilant une partie intime. Là on dit "Doucement", on leur fait prendre conscience qu'elles peuvent garder leur intimité pour elles. » (Éducateur)

« Avec la formation ACPE, on a aussi découvert qu'on avait nos limites. La sexologue nous parlait d'ateliers moulages pour parler de sexualité positivement. On voit les limites de nos formations, nos contraintes aussi : il y a des versants sur lesquels on ne va pas. Dans la discussion on peut positiver la relation sexuelle, mais on n'a pas beaucoup de supports et de temps, et on n'est peut-être pas suffisamment armés pour ça. » (Chef de service)

« Ça n'est peut-être pas le temps non plus. On a énormément de choses à travailler, sur place et concernant le retour (l'hébergement, la formation, la famille...), donc en cinq mois certaines choses ne peuvent être qu'effleurées. » (Psychologue)

12 Pour approfondir sur les besoins de soin des adolescents en situation de prostitution, voir l'entretien croisé Balençon Martine, Dupont Mélanie, Picherot Georges, p. 23.

13 La consommation de tabac est prohibée au Sextant, avec un possible soutien en addictologie pour les jeunes filles qui en ressentent le besoin. Il est notable aussi que les jeunes filles « déposent » lorsqu'elles arrivent au CER leurs effets personnels (vêtement, maquillage), ce qui peut les déstabiliser, mais qui leur permet de se voir autrement, souvent très en décalage avec le « costume » et le « masque » de la prostitution, et de progressivement s'accepter ainsi. Les effets personnels demeurent cependant autorisés en dehors des activités spécifiques dans l'enceinte du CER, lors des stages, des sorties culturelles, des retours familles et des rendez-vous administratifs, médicaux, judiciaires, etc. Du reste, la question de l'habillement, importante dans la construction identitaire et du lien social des adolescents, est un sujet fréquemment abordé et accompagné avec les jeunes filles confiées, notamment au travers des groupes de paroles.

14 Par exemple sur le corps et son fonctionnement.

Intégrer les limites de l'intervention et penser sa fin

Le dernier témoignage aborde la question de ce qui peut être ou non attendu d'une prise en charge en CER. La contrainte temporelle nécessite un arrimage à des objectifs d'accompagnements réalistes, et que soient pensé et préparé l'après.

« On doit rester assez modestes par rapport à ce qu'on met en mouvement, parce qu'on sait qu'il y a une date de fin. C'est un facteur d'insécurité pour les jeunes, il faut qu'on soit précautionneux sur ce qu'on fait bouger tout en ayant une information claire auprès d'eux. » (Directeur adjoint de l'APLER)

Pour des jeunes filles arrivées au Sextant avec des suspicions de prostitution, la session permet déjà de clarifier la situation. Pour elles comme pour celles dont la situation de prostitution était déjà bien connue sinon assumée, l'invitation à une prise de conscience des conduites à risque et des mécanismes d'emprise peut déclencher un désir de changement.

« Elles s'autorisent parfois à dénoncer ou à donner des éclairages. On peut alors restituer ses propos pour faire un peu de lumière, ce qui permet derrière d'analyser en connaissance de cause et de ne plus être sur des suspicions, des faisceaux d'indices dont on n'est pas sûrs. Comme il n'est pas facile d'aborder le sujet, ici c'est un peu l'occasion, c'est un peu le moment. Le CER permet aussi de déclencher des prises de conscience parce qu'il y a peu d'influences extérieures, parce qu'elles sont en sécurité, parce qu'on prend soin d'elles, parce qu'elles se sont restaurées physiquement et psychologiquement. Ça déclenche aussi des volontés d'agir. Il y en a qui ne veulent pas retourner sur leur quartier à la sortie du CER, en disant qu'elles n'ont pas envie de se faire happer. » (Directeur adjoint de l'APLER)

Comme déjà évoqué, c'est l'expérimentation de diverses réussites pendant le séjour qui rend envisageable ce changement.

« Elles se rendent compte qu'elles sont capables de faire des choses, de réussir scolairement, d'avoir le certificat de formation générale (CFG)¹⁵, l'attestation de sécurité routière (ASR), de s'éprouver en termes de dépassement de soi, de pouvoir être en relation de manière apaisée sans être dans la confrontation. De réinstaurer, réexpérimenter des relations avec leurs parents dans le cadre du séjour. » (Directeur adjoint de l'APLER)

Dans la mesure où le service ne pourra pas directement accompagner, il importe en revanche que soient pensés, avec le service de milieu ouvert référent et les familles, des relais et des partenariats : structures ressources, associations d'aide aux victimes, professionnels du soin et de la prise en charge du traumatisme, etc.

Le travail avec les familles est capital, en particulier lorsqu'un retour à domicile est envisagé. Les professionnels du CER et du service de milieu ouvert s'attachent à sensibiliser les parents sur leur place, et à les soutenir dans la recherche d'un positionnement adapté. Le passage au Sextant implique une mise à distance des difficultés du quotidien ayant généralement un effet d'apaisement des tensions et de meilleure compréhension, par les parents, de la problématique et des ressentis de l'adolescente. Les jeunes filles peuvent être amenées à vérifier la qualité du lien, ou au contraire à mieux identifier les limites parentales en termes de capacité de réponse à leurs besoins, et à faire ainsi « *le deuil de certaines choses* ». Parfois la semaine d'expérimentation constitue une étape confrontant l'enfant aux limites de son parent, ce qui permet de donner une autre dimension à l'accompagnement sur le lien, l'attachement

¹⁵ Le CFG valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.

et la résilience, d'une part, et de réorienter l'adolescente vers d'autres perspectives que le retour à domicile, d'autre part. L'équipe disposant toujours d'une solution alternative à celle « testée » sur la semaine d'expérimentation, elle réoriente avec le jeune ses efforts en ce sens pendant les dernières semaines de prise en charge. Pour certaines adolescentes très attachées à l'idée du retour à domicile, faire l'expérience qu'elles n'y sont pas sécurisées constitue une étape nécessaire à l'acceptation d'une autre option. Pour toutes, les options alternatives sont toujours envisagées et discutées plusieurs semaines avant la semaine d'expérimentation, pour favoriser si besoin la remobilisation.

Lorsque le retour au domicile est une option crédible, les professionnels du CER et partenaires travaillent pour qu'enfants et parents déterminent ce qui est important pour chacun, recherchent des consensus et construisent des règles de vivre-ensemble.

« C'est un vaste sujet les parents. Ils nous disent souvent : "Vous êtes des magiciens". C'est important de dire que non, mais qu'on propose un environnement où il y a une prise en charge sécurisée qui autorise de réexpérimenter des liens plus positifs. Parce que les parents disent : "Je ne la reconnais pas. Elle est respectueuse, elle est posée et reposée. Physiquement elle a changé. Elle parle correctement, elle est polie". Oui mais c'est contextuel, parce qu'il y a un travail et un environnement. Souvent, les parents attendent de nous qu'on intervienne sur les jeunes un peu comme sur une machine où on vient resserrer quelques boulons, mettre de l'huile à certains endroits, et puis après : "On vous la rend, ça y est, elle est réparée". On leur dit : "Vous êtes aussi acteurs et vous avez votre rôle à jouer. Si vous ne vous remettez pas en question dans les modes d'expression de votre parentalité, en prenant en compte votre enfant avec sa singularité, ses aspérités, les histoires communes... dans cinq mois elle est chez vous et trois semaines après c'est reparti (les insultes, etc.), c'est-à-dire que le travail doit se faire des deux côtés". Nous on travaille sur la capacité de résilience et de mise en mouvement. » (Directeur adjoint de l'APLER)

Il est notable aussi qu'avant la fin de prise en charge ont été expérimentées progressivement plusieurs situations hors de l'enceinte du Sextant, pour observer les comportements et vécus de ces sorties, et adapter l'accompagnement.

« Les sorties extérieures sont des temps importants parce qu'ils nous montrent où elles en sont et ce qu'elles sont en capacité de mettre en place pour se préserver. » (Psychologue)

« Le passage du CFG peut donner lieu à un retour de comportement ou non, en fonction de ce que mettent en place les jeunes. Leur première réaction, même si c'est dans très longtemps, c'est : "Ah mais y'aura des garçons ?". Elles peuvent se projeter là-dessus, toutes les premières étapes sont des tournants. [...] C'est arrivé qu'on se dise qu'elles ne sont pas prêtes mais qu'elles n'en sont pas conscientes. Donc on va les confronter, ça va être difficile et on va revenir dessus. On est obligés parce que de toute façon la sortie sera là et il va falloir qu'elles se confrontent à l'extérieur, à leurs difficultés et aux interactions. » (Éducateur)

La sortie du dispositif, même si elle est préparée, accompagnée, et qu'il existe des relais, comporte toujours un risque de réactivation des problématiques, de retour à des comportements de mise en danger et/ou de retour d'emprise du réseau. Plusieurs professionnels ont souhaité rappeler que la présence de ce risque, et la dimension d'allers-retours caractéristique de nombreux parcours de sortie de prostitution¹⁶ nécessitent sans doute, plutôt que de céder

¹⁶ Avec des jeunes filles qui reprennent ponctuellement des activités de prostitution avant de parvenir à s'en préserver définitivement.

au découragement ou au sentiment d'échec, d'évaluer les effets de la prise en charge sur le temps long.

« Je pense que la réussite d'un accompagnement se mesure des années après. Il n'y a pas (ou pas souvent) de sortie réussie où tout se passe bien. Et si c'est mal ça peut être constructif, on le dit d'ailleurs aux jeunes. On ne verra peut-être les effets de nos accompagnements que sur dix, vingt ou trente ans, mais je pense qu'elles nous entendent et qu'il ressort toujours quelque chose de ce qu'on a fait ici avec elles. » (Éducatrice)

DEUX EXPÉRIENCES BELGES ET FRANÇAISES D'ACCUEIL SÉCURISÉ DE MINEURS VICTIMES DE TOUTES FORMES D'EXPLOITATION

Magali FOUGÈRE-RICAUD¹

RÉSUMÉ

Cet article présente deux dispositifs d'accueil sécurisé de mineurs victimes de toutes formes d'exploitation. Sous la forme d'un entretien avec Yann Le Bris, directeur de l'association Koutcha, est d'abord présentée l'expérimentation que conduit cette association en France afin de garantir un accueil sécurisant pour ces mineurs. L'élaboration de ce dispositif s'appuyant sur une étroite collaboration avec l'établissement précurseur belge Esperanto, celui-ci est présenté dans une seconde partie rédigée par l'ONPE². L'article montre aussi comment ces dispositifs français et belges, initialement conçus pour la prise en charge de mineurs étrangers non accompagnés, sont confrontés à la prise en charge des mineurs victimes de nouvelles formes de prostitution.

Koutcha : un dispositif expérimental de prise en charge de mineurs victimes d'exploitation

Entretien avec Yann LE BRIS, directeur de l'association Koutcha

Pouvez-vous nous présenter la genèse des expérimentations que vous menez et qui visent à accueillir des mineurs victimes de traite et d'exploitation en France ?

En 2010, une équipe pluridisciplinaire a été créée au sein de l'association Hors la rue³, avec un sociologue, une psychologue et moi-même, éducateur spécialisé de formation, afin d'aller à la rencontre des mineurs non accompagnés victimes de traite des êtres humains sur le territoire parisien. Nous avons une permanence au tribunal de Paris pour rencontrer, en collaboration avec l'unité éducative auprès du tribunal (UEAT), les jeunes à la sortie de déferrements ou lors de leurs rendez-vous avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il y avait également un travail de rue ainsi que dans le métro pour créer une accroche, un lien avec ces jeunes, dans le but de les extraire des réseaux et de les amener vers la protection de l'enfance.

En travaillant avec des jeunes victimes de traite issus d'un groupe d'origine bosnienne dit « Hamidovic », connus comme pickpockets dans le métro, nous avons rapidement fait le constat que le cadre de l'accueil classique en protection de l'enfance était peu adapté à leur problématique. Les fugues étaient quasi-immédiates, c'est-à-dire la plupart du temps dans les vingt-quatre heures de leur arrivée. Dans un contexte où ces jeunes étaient sous l'emprise

1 Magali Fougère-Ricaud est chargée de mission à l'ONPE et magistrate.

2 Article rédigé par l'ONPE, après plusieurs visioconférences avec des cadres et professionnels d'Esperanto organisées au premier semestre 2022. Dans le texte, les passages entre guillemets et en italique correspondent à des paroles de professionnels. L'ONPE remercie ces professionnels, ainsi que Martin Knapp, doctorant en sociologie, pour sa contribution à la retranscription des échanges enregistrés.

3 L'association Hors la rue a été créée en 2004 pour soutenir les enfants étrangers en danger (<https://horslarue.org>)

des réseaux et anticipaient le risque d'être maltraités en représailles, ils partaient de ces lieux d'accueil soit de leur propre initiative, soit parce que les lieux d'implantation des foyers étant connus des réseaux, il suffisait aux membres du réseau de se présenter à proximité pour que les jeunes se sentent obligés de les rejoindre.

C'est ainsi que l'on a identifié le besoin d'éloignement géographique des mineurs victimes au sein d'un dispositif implanté en dehors du département, avec l'idée de les dissimuler davantage mais aussi de s'appuyer sur cette distance géographique pour favoriser un éloignement mental avec leurs exploiters.

Après un premier projet qui n'a pas pu voir le jour, une partie de cette équipe pluridisciplinaire d'origine a quitté le cadre de l'association Hors la rue et nous avons cherché des points d'appui notamment sur le plan européen, ce qui nous a conduit à rencontrer l'association Esperanto qui fêtait alors ses dix ans. Considérant que ce dispositif belge correspondait aux besoins que nous avions repérés, nous avons créé en 2013 l'association Koutcha pour promouvoir en France la création d'un établissement expérimental similaire, dédié à l'accueil et à l'hébergement de mineurs victimes de traite des êtres humains dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Ce projet n'a pas abouti immédiatement. À partir de 2018, ECPAT France⁴ nous a contactés, dans un contexte où il existait une volonté, notamment au niveau européen, de multiplier ce type de structures dans plusieurs pays. La création d'un premier centre a ensuite été inscrite dans le second plan de lutte contre les violences faites aux enfants présenté par le secrétaire d'État en 2019⁵. Le projet a trouvé un fort portage au niveau national avec la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, dans le cadre d'un appel à projet, et l'engagement du ministère de la Justice a permis de créer l'établissement Koutcha qui a ouvert en 2021.

La dimension de coopération européenne est restée présente dans le projet : nous avons travaillé avec Esperanto pour adapter leurs bonnes pratiques et leur savoir-faire au contexte culturel ainsi qu'au cadre législatif français. Un recueil des pratiques de mise à l'abri des enfants victimes de traite des êtres humains a d'ailleurs été élaboré et diffusé par ECPAT France (*encadré 1*). Les professionnels de nos structures sont aussi en lien entre eux afin de sortir d'un certain isolement et des échanges d'informations, par exemple sur les différents groupes et réseaux de traite, se sont mis en place. Une coopération, dans le cadre du règlement Bruxelles

ENCADRÉ 1 : Un recueil de pratiques

En 2020, ECPAT France, dans le cadre du dispositif Koutcha, a publié un recueil des pratiques relatives à la mise à l'abri des enfants victimes de traite des êtres humains à la suite d'ateliers d'échanges sur leurs pratiques entre professionnels provenant de structures d'accueil réparties dans huit pays européens (Suède, Royaume-Uni, Hollande, Autriche, Espagne, Italie, Belgique, France). Ce travail aborde l'influence d'environnements législatifs différents sur les dispositifs de prise en charge, mais également l'existence de principes d'action partagés comme l'attention particulière apportée à l'arrivée et à l'installation de l'enfant, la prise en considération des traumatismes et des différences culturelles dans les réponses éducatives apportées ainsi que l'analyse des risques et l'implication de l'enfant dans l'organisation de sa propre sécurité. Il est consultable en ligne *ici*.

4 ECPAT France est une ONG, fondée en 1997, membre du réseau ECPAT International dont la mission est de lutter contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants sous toutes ses formes, <https://ecpat-france.fr>

5 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_plan_violences_faites_aux_enfants.pdf

Il bis, permet enfin des placements transfrontaliers de jeunes victimes qui, repérés dans un pays, peuvent être placés dans un établissement équivalent dans un autre pays. Cela reste limité à des cas très particuliers et peut être intéressant à notre sens si cela se développe de façon réciproque dans l'ensemble des structures européennes.

Pouvez-vous nous présenter l'expérimentation que vous menez actuellement en faveur de la prise en charge de mineurs victimes d'exploitation ?

Il y a donc l'établissement qui a ouvert en 2021 dans le cadre d'une expérimentation portée par la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, avec un double financement ASE-PJJ. L'objectif est d'accueillir, sur décision judiciaire et aussi longtemps que leur protection le nécessite, des mineurs victimes de toute forme d'exploitations, y compris de prostitution, de façon sécurisée et ressentie comme sécurisante par les mineurs eux-mêmes.

Notre établissement accueille des situations très spécifiques d'exploitation de mineurs, filles et garçons, nécessitant un haut niveau de protection vis-à-vis de l'extérieur. Il s'agit d'enfants et d'adolescents exploités par des réseaux qui les maintiennent sous leur emprise, et pour lesquels le risque de récupération est élevé. Ce niveau de sécurisation induit des contraintes, comme la confidentialité du lieu d'implantation de notre établissement, la limitation importante des déplacements et des relations avec l'extérieur. Cela a donc une incidence sur l'accompagnement que nous pouvons effectuer auprès des familles, même lorsqu'elles sont mobilisables et extérieures au réseau d'exploitation. Par ailleurs, notre structure n'est pas adaptée à des jeunes souffrant d'addictions graves ou relevant d'une prise en charge psychiatrique lourde ainsi que présentant d'autres handicaps lourds, dans la mesure où il est nécessaire d'avoir recours à des compétences extérieures de façon importante.

La capacité de l'établissement est de six places dans un premier temps, avec une évolution progressive vers un maximum de douze places, comprenant des possibilités d'accueillir des mineurs avec leur propre enfant ou encore dans un studio dans le cadre d'une préparation à l'autonomie.

L'équipe dont j'assume la direction est, comme son modèle belge, composée de façon pluridisciplinaire. Elle comprend, une criminologue, des éducateurs, deux veilleurs de nuit, un éducateur scolaire, une psychologue, une infirmière, une psychomotricienne ainsi qu'une maîtresse de maison et une agente administrative. Le nombre d'éducateurs est renforcé. Les membres de l'équipe disposent de la possibilité de bénéficier d'une supervision individuelle et sont accoutumés à l'analyse des pratiques professionnelles en groupe. Certains éducateurs peuvent avoir des compétences linguistiques sans se substituer aux traducteurs, leur cœur de compétence n'étant pas celui-ci.

Comme pour l'établissement Esperanto, la prise en charge au quotidien s'adapte aux besoins de ces jeunes, avec notamment des activités scolaires en intra et des activités sportives, artistiques et culturelles (en interne ou en externe). Une attention particulière est également apportée, d'une part aux soins du corps, d'autre part à la prise en considération des différences culturelles dans l'accompagnement éducatif.

Nous devons concilier cette prise en charge éducative avec un impératif de protection contre des réseaux d'exploitation, relevant parfois de la criminalité organisée, dont il ne faut pas sous-estimer les ressources. Pour cela, nous devons nous appuyer sur une certaine cohésion avec les partenaires (Justice et ASE) qui orientent ces mineurs vers nous, dans le cadre de placements civils ou pénaux, en général pour une durée de six mois. Ce placement peut être

renouvelé une fois en fonction de critères individuels comme le niveau de sécurité nécessaire, le risque de réexploitation et bien sûr en fonction du projet individuel du jeune.

Les règles de sécurité sont présentes à tous les niveaux : depuis les modalités d'admission jusqu'aux modalités de communication. Lors d'une demande d'admission, nous procédons toujours à une évaluation afin de s'assurer par exemple qu'il s'agit bien d'un mineur victime de traite ou que nous n'accueillons pas déjà un jeune du même réseau. Lorsqu'un jeune est accueilli, nous pouvons demander aux acteurs de sa prise en charge, extérieurs à l'établissement (éducateurs référents, magistrats, avocats...), de limiter ses déplacements et de favoriser la visioconférence. Il est aussi nécessaire de veiller à la confidentialité du lieu d'accueil en limitant l'accès à cette information au sein de son dossier dans les institutions administratives et judiciaires compétentes. Il y a donc un ensemble de contraintes à expliciter d'abord aux partenaires.

Concernant les jeunes accueillis, un travail important sur le sens et l'appropriation de ces règles de sécurité est nécessaire, un de nos objectifs étant qu'ils deviennent autonomes dans leur propre protection, et puissent être protégés des réseaux qui les ont exploités.

Au cours des premières semaines d'accueil, pendant lesquelles il n'y a pas de sortie sans la présence d'un adulte de l'établissement, ni de portable ou d'appels téléphoniques, nous effectuons une évaluation du niveau de risques pour chacun des jeunes accueillis. Nous nous sommes inspirés d'une matrice d'évaluation des risques élaborée par une association anglaise de lutte contre la traite des enfants, *Love146*⁶ (du nom de l'association qui l'a créée) axée sur des indicateurs portant notamment sur le type d'exploitation et ses effets sur le développement de l'enfant, les capacités parentales et l'environnement de l'enfant. Nous élaborons ensuite un plan individuel de sécurité (PIS) pour limiter au strict nécessaire les restrictions qui lui sont imposées et nous tenons compte de l'évolution de la situation pour l'adapter au fil du temps. Il s'agit d'un véritable outil éducatif que nous utilisons avec le mineur concerné afin qu'il puisse nous repérer comme des adultes fiables pour construire les conditions de sa propre sécurité.

Pouvez-vous nous parler des autres interventions de l'association Koutcha, hors les murs de l'établissement, qui visent à favoriser une coordination au niveau national et une adaptation des dispositifs existants à la prise en charge de mineurs victimes de traite ?

Nous expérimentons en effet une autre activité que la prise en charge directe de ces jeunes au quotidien en coordonnant un réseau de structures partenaires, réparties sur le territoire et susceptibles de prendre en charge des mineurs victimes d'exploitation.

Cette expérimentation s'appuie sur les compétences de plusieurs membres de Koutcha et sur le recrutement d'un chargé de mission dédié. Elle est financée par une fondation privée. Son objectif est de démontrer les apports de ce type de coordination à partir d'une trentaine de structures volontaires et de poser les prémices d'une organisation, proche du dispositif Ac.Sé⁷ qui existe pour les majeurs, qui pourrait être reprise au niveau institutionnel.

6 Cette matrice figure en annexe 2 du guide précité publié par ECPAT [en ligne] ; pour consulter directement le site de Love 146 : <https://love146.org>

7 Dispositif national d'accueil et de protection des victimes de la traite des êtres humains créé en 2001 afin de proposer aux personnes victimes de traite des êtres humains en danger une proposition de protection comprenant accueil, accompagnement et éloignement géographique volontaire. La coordination de ce réseau de 70 partenaires (associations et centres d'hébergement) est assurée par l'association Agir pour le lien social et la citoyenneté (ALC) qui assure également la mission de pôle ressource sur ces thématiques.

Concrètement, Koutcha met ses capacités d'expertise à la disposition des autorités judiciaires ou administratives lorsqu'elles cherchent un lieu de protection, en évaluant l'existence d'une situation de traite et le niveau de risque et en proposant une orientation vers une structure adaptée volontaire ayant de la place.

S'il le souhaite, cet établissement d'accueil peut être accompagné pour adapter sa prise en charge éducative au profil du jeune concerné et mettre en place les règles de sécurité proportionnées qui s'imposent. Nous sommes par exemple en mesure de proposer dans de brefs délais une analyse criminologique de la situation (par exemple pour identifier et comprendre les réseaux auxquels elle se rattache, voir *infra*) et une formation des professionnels aux spécificités de la traite des êtres humains.

Cette expérimentation est à poursuivre mais on peut déjà dire que le besoin existe et que ces deux activités de Koutcha sont étroitement liées. Ainsi en 2021, quarante-huit demandes sont parvenues au dispositif concernant cinquante-quatre mineurs victimes de traite. Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 29 septembre 2022, soixante-quatre demandes nous ont été adressées. Après évaluation, tous les mineurs concernés ne relevaient pas de traite d'êtres humains ou d'un haut niveau de sécurisation et certains ont été orientés ailleurs par l'autorité mandante. Au total, douze mineurs ont pu être accueillis au sein de l'établissement Koutcha, et neuf ont intégré d'autres structure avec proposition d'accompagnement de la structure par Koutcha.

Une dernière expérimentation menée par l'association vise un projet développé à compter de 2021, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre la PJJ et ECPAT, pour remédier aux difficultés de repérage de situations relevant de la traite d'êtres humains. Koutcha s'est chargé de ce projet d'appui à destination des structures de l'ASE, de la PJJ et du secteur associatif habilité à travers des actions de sensibilisation et de formation comprenant des mises en situation, mais aussi des temps consacrés à l'analyse de pratiques et de rapports sociaux. Il s'agit de pouvoir assembler et comprendre les éléments, qui figurent dans ces écrits de façon éparse, afin d'avoir une compréhension plus fine des situations individuelles et des réseaux présents sur un territoire donné. Cela permet de mieux repérer, de mieux qualifier les situations et à partir de là de construire des parcours de sortie d'exploitation.

Dans quelle mesure existe-t-il des similitudes et des différences entre la prise en charge spécifique des mineurs non accompagnés victimes de traite, dont certains sont victimes d'exploitation sexuelle, et des mineurs victimes de prostitution ayant des attaches en France ? Que peut nous apprendre l'expérience de la prise en charge de victimes relevant de réseaux transnationaux d'exploitation pour la prise en charge de victimes relevant de réseaux de prostitution ?

Quarante-sept demandes concernant des mineurs victimes de prostitution avec des attaches familiales en France ont été adressées à Koutcha entre l'ouverture de l'établissement et le 29 septembre 2022. Nous avons pu en accueillir jusqu'à quatre simultanément. Cependant, le haut niveau de protection de l'établissement Koutcha correspond à des jeunes qui sont susceptibles d'être recherchés par des tiers. Cela requiert une adaptation de notre fonctionnement lorsqu'il existe des liens d'attache en France et que le travail avec les parents est nécessaire, notamment afin d'accompagner des visites médiatisées. En outre, ces jeunes ont souvent un passé institutionnel lourd et des besoins de soins psychiatriques plus importants que les autres mineurs que nous accueillons.

Une des spécificités de Koutcha est de disposer des compétences d'une criminologue pour

analyser la structure des réseaux, leurs éventuelles connexions et leur fonctionnement au cas par cas, ce qui conduit à adapter nos réponses, notamment en termes de coordination et d'orientation. Une telle approche des situations des mineurs victimes de prostitution permet de mieux prendre en considération, dans les décisions d'orientation et dans la prise en charge, les risques liés au phénomène de recrutement dans les foyers. Alors qu'ils sont actuellement peu structurés, il existe un risque que les réseaux de prostitution s'étendent au niveau national si les éloignements de ces mineurs vers d'autres départements que leurs départements d'origine ne sont pas pensés et coordonnés.

Nous constatons en matière de traite transnationale l'importance des moyens financiers mais aussi des moyens de pression et des capacités d'infiltration des groupes appartenant à la criminalité organisée. Même si cela ne semble pas être encore le cas en France, le risque que les nouvelles formes de prostitution soient investies par la criminalité organisée est à prendre en considération. C'est notamment ce qui s'est passé au Canada. Cela pose donc la question des moyens d'enquête et des peines prononcées qui doivent apparaître suffisamment dissuasives.

Enfin, nous estimons que la nécessaire mobilisation contre les nouvelles formes de prostitution des mineurs doit aussi inclure des catégories de victimes qui sont souvent invisibilisées comme les garçons, les mineurs non accompagnés ou les personnes en situation de handicap.

Esperanto : accueillir, sécuriser, stabiliser les mineurs victimes d'exploitation en Belgique

Magali FOUGÈRE-RICAUD

Esperanto est un service d'accueil, situé dans un lieu restant confidentiel en Belgique wallonne. Il a vocation à accueillir des mineurs présumés victimes de traite⁸ et de trafic d'êtres humains⁹, ainsi que des victimes de violences liées à l'honneur¹⁰ et au mariage forcé. Parmi ces motifs, l'exploitation sexuelle, dont relève la prostitution, constituait l'un des premiers motifs d'accueil en 2020¹¹.

8 Selon l'article 433 quinquies du Code pénal belge, constitue l'infraction de traite des êtres humains « le fait de recruter, de transporter, de transférer, d'héberger, d'accueillir une personne, de prendre ou de transférer le contrôle exercé sur elle » à des fins d'exploitation que ce soit sous forme de prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, d'exploitation de la mendicité ou à travers une activité économique ou de service dans des conditions contraires à la dignité humaine (situations dites d'esclavage moderne), d'exploitation par prélèvement d'organes ou par incitation à commettre des crimes et délits. Comme en France, la traite ne suppose donc pas nécessairement un élément d'extranéité et peut viser des nationaux. Voir article BÉNARD-COURBON, Simon. L'interdiction de la prostitution des mineurs : conséquences en protection de l'enfance et en droit pénal. In : ONPE. *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : Comprendre, voir, (se) mobiliser.* 2021, p. 57 [en ligne].

9 Le trafic d'êtres humains est défini par l'article 77bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers comme « le fait de contribuer, de quelque manière que ce soit, soit directement, soit par un intermédiaire, à permettre l'entrée, le transit ou le séjour d'une personne non ressortissante d'un État membre de l'Union européenne sur ou par le territoire d'un tel État ou d'un État partie à une convention internationale relative au franchissement des frontières extérieures et liant la Belgique, en violation de la législation de cet État, en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage patrimonial ».

10 Selon la circulaire commune du ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux relative à la politique de recherche et de poursuites en matière de violences liées à l'honneur, mutilations génitales féminines et mariages et cohabitations légales forcés (COL 06/2017) : « infractions, incidents et comportements qui ont été ou pourraient être commis par un ou des individus pour garantir la perception qu'ils ont de l'honneur d'un individu, d'une famille ou d'une communauté en violation des droits fondamentaux d'une ou plusieurs personnes ».

11 Esperanto, Rapport d'activité 2020 [en ligne].

Né du constat que nombres de jeunes mineurs étrangers non accompagnés (MENA) disparaissaient rapidement des centres d'accueil, selon toute vraisemblance pour être récupérés par des réseaux d'exploitation, ce lieu d'accueil a ouvert en 2002 en tant que projet pilote, sur l'impulsion du ministère de l'Aide à la jeunesse. Ce type d'établissement est unique en Belgique et figure parmi les rares dispositifs précurseurs en Europe sur ce sujet, ce qui le conduit aujourd'hui à répondre régulièrement à des demandes de collaboration ou de formation émanant d'autres structures à visée équivalente. Esperanto agit également dans le cadre d'actions de sensibilisation à destination d'autres partenaires (forces de police, organismes de tutelle...), notamment pour favoriser la détection des phénomènes de traite et peut être amené à apporter son expertise après avoir rencontré des mineurs qui, bien que considérés comme auteurs et accueillis dans d'autres centres à ce titre, sont également victimes d'exploitation.

Géré par une association, le centre d'accueil Esperanto a été agréé en 2006 comme projet pédagogique particulier par la Direction générale de l'aide à la jeunesse, et dispose d'un mode de financement particulier – cofinancement par l'Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSS APL) et par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)¹².

Les missions d'Esperanto, que l'établissement résume par les verbes « *accueillir, sécuriser et stabiliser* », l'ont conduit à s'adapter à l'accueil d'un large public victime d'exploitation et à baliser la prise en charge quotidienne des jeunes au sein de l'institution pour assurer leur sécurité, conditions préalables à leur réparation et à leur stabilisation.

Accueillir un large public victime d'exploitation

Esperanto accueille enfants et adolescents, garçons ou filles, de 0 à 18 ans. Des adolescentes avec leurs propres enfants ou de très jeunes enfants interceptés à l'aéroport avec des passeurs ou encore des fratries peuvent y être accueillis.

L'établissement dispose de vingt places réparties au sein d'un hébergement collectif, quatre kots¹³ et deux appartements extérieurs (trois places). Ces deux derniers types d'hébergement permettent de s'adapter à la diversité des profils et de favoriser un accès progressif à l'autonomie dès 15 ans et demi, en fonction du profil et de la situation du jeune.

L'accompagnement de ces jeunes est assuré par une équipe de près de trente personnes, correspondant à 28,5 équivalents temps plein. Un coordinateur assume la responsabilité d'une équipe éducative qui comprend quatre éducateurs dédiés à l'accompagnement vers l'autonomie, douze éducateurs intervenant au sein de l'hébergement collectif et une éducatrice scolaire. Les nuits (de 19 h à 9 h) sont assurées par des éducateurs. Le directeur assure l'articulation entre cette équipe, l'équipe technique et administrative (comptable, secrétaire, rédactrice, cuisinière-ménagère, technicien d'entretien du bâtiment) et une équipe psychosociale. Au sein de cette dernière, la présence d'une psychomotricienne, de deux criminologues, de deux psychologues et d'une assistante sociale permet de répondre à des besoins d'accompagnement spécifiques des jeunes accueillis (voir développements *infra*).

¹² Cette situation implique notamment l'application du Code belge de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (décret du 18 janvier 2018) et l'existence d'inspections pédagogiques par la Direction de l'aide à la jeunesse. Cela impose également le recrutement de personnes titulaires d'un des diplômes d'éducateur.

¹³ Petit logement ou logement étudiant en Belgique.

Ces mineurs sont confiés dans le cadre de mesures de protection par le service d'aide à la jeunesse, par le service de la protection de la jeunesse ou par le juge de l'aide à la jeunesse pour une durée qui n'est pas limitée dans le temps, ainsi que, plus rarement en urgence (sur une courte période de 24 heures à 48 heures), par le parquet. L'établissement a vocation à accueillir des jeunes repérés majoritairement en Fédération Wallonie-Bruxelles mais il arrive que des jeunes identifiés ailleurs en Belgique lui soient adressés.

Lors de l'admission, il n'est pas indispensable que le statut de victime soit juridiquement reconnu, ou qu'une procédure pénale soit engagée. Il est en effet difficile pour certains jeunes de se reconnaître comme victime ou encore de donner les éléments nécessaires pour que leurs exploiters soient poursuivis. En revanche, il est nécessaire de disposer de suffisamment d'éléments pour suspecter qu'ils soient victimes de l'un des phénomènes précités¹⁴. Après évaluation de la situation, et si elle ne semble pas relever de la compétence d'Esperanto, une réorientation peut être proposée.

Quant au profil des jeunes accueillis, le dispositif a été initialement pensé pour des mineurs étrangers non accompagnés mais il accueille également actuellement des jeunes ayant des attaches en Belgique, majoritairement des filles. Celles-ci sont victimes de violences liées à l'honneur ou à un mariage forcé, ainsi que de prostitution.

Au cours de ses vingt années d'existence, Esperanto a ainsi accueilli des enfants et des adolescents de cinquante-quatre nationalités différentes, dont certains n'ont jamais été scolarisés avant leur prise en charge par Esperanto et dont la majorité n'a jamais été accompagné par une institution. Le recours à des interprètes est fréquent et la plupart d'entre eux sont devenus des partenaires réguliers et sont acculturés à l'accompagnement proposé par l'association. Les interprètes interviennent lors de l'accueil, pour des entretiens individuels et, parfois, pour une aide ponctuelle à la compréhension d'une difficulté du quotidien. L'affichage de règles de vie ou de programmes sous forme de pictogrammes ou de photographies constitue aussi une manière de s'adapter au public accueilli. Par ailleurs, certains documents, comme le livret d'accueil, sont traduits en plusieurs langues. Il est demandé aux enfants et aux adolescents accueillis de chercher à s'exprimer en français dans les parties communes afin que les éducateurs puissent suivre les discussions et pour favoriser leur intégration.

Lorsqu'il examine une possibilité d'admission, l'établissement veille particulièrement à la composition du groupe. Ainsi, le nombre de jeunes victimes de prostitution ayant des attaches en Belgique est en général limité afin de permettre les adaptations du dispositif à leur prise en charge et de maintenir un certain équilibre au sein du groupe. Esperanto cherche aussi à conserver un certain équilibre entre les différentes communautés d'origine des adolescents accueillis. D'autre part, si plusieurs jeunes arrivent en provenance du même réseau de traite, le risque de « verrouillage » de la parole par le plus âgé peut rendre nécessaire leur séparation hors ou au sein de l'établissement en utilisant les différents types d'hébergement (collectif et en semi-autonomie).

Enfin, l'adhésion du mineur n'est pas une condition préalable à l'admission, mais certaines propositions d'orientation peuvent être refusées parce qu'elles sont identifiées comme n'ayant aucune chance de réussite du fait d'un refus actif de prise en charge ou d'addictions trop importantes. L'équipe s'ajuste pour tenir compte d'une adhésion d'autant plus fragile en début d'accueil qu'il existe une situation d'emprise par l'exploiteur. À l'arrivée, les vêtements sont

¹⁴ Voir *supra* et notes de bas de page n° 8, 9 et 10.

pris en charge pour lavage et les journées sont ponctuées de rendez-vous, de sollicitations, ce qui diffère les projets de départ immédiat. Les règles concernant l'envoi par certains jeunes de leurs économies à leur famille ont été assouplies pour tenir compte de l'impossibilité pour eux d'adhérer à toute forme de protection si cela met en danger leurs familles lorsqu'elles sont endettées vis-à-vis de trafiquants. L'aide à l'accueil d'un nouveau venu par un jeune de même nationalité peut parfois constituer un appui pour rassurer des mineurs arrivants. Au-delà, l'adhésion à la mesure de protection reste un enjeu majeur du travail psychoéducatif au quotidien.

Baliser une prise en charge qui assure la sécurité des mineurs accueillis

Assurer la sécurité des jeunes vis-à-vis de l'extérieur passe par la confidentialité et le choix d'un lieu d'accueil relativement isolé des transports en commun, et par le fait que les jeunes ne disposent à aucun moment de leur parcours de leur téléphone portable. Cependant, c'est aussi la lisibilité d'un protocole de prise en charge bien établi qui sécurise les jeunes accueillis.

Deux référents sont nommés pour chaque mineur, un éducateur et un membre de l'équipe psychosociale, afin de limiter la part de subjectivité dans l'évaluation de la situation. Cela permet de s'appuyer sur des relations qui se tissent plus ou moins à distance du quotidien, même si l'accueil est pensé de façon familiale et si l'ensemble de l'équipe d'Esperanto est susceptible de partager des moments du quotidien avec les jeunes.

Plusieurs temps d'analyse et de synthèse séquentent l'accueil et conditionnent notamment l'évolution des restrictions liées à la sécurité du mineur. À chaque étape, un rapport est adressé aux autorités administratives ou judiciaires compétentes.

Une exploration de la situation du jeune et une évaluation de la situation de traite ont lieu durant les trois premiers mois. Ce travail est mené avec le jeune et en s'appuyant sur les informations dont peuvent disposer la police et le parquet. Pour cela, l'originalité d'Esperanto est d'associer aux regards éducatif et psychologique une analyse criminologique de la situation tout au long de l'accueil. Les criminologues, intégrées à l'équipe psychosociale, sont chargées par exemple d'analyser les indicateurs de traite, d'identifier quelles sont les personnes avec lesquelles le jeune ne doit pas être remis en contact ainsi que les endroits à risque pour lui. Elles sont identifiées, par les adolescents et dans le fonctionnement de l'équipe, comme les personnes plus particulièrement en charge de leur sécurité.

Pour le jeune, le premier mois d'accueil est celui de la mise à l'abri totale, des bilans médicaux et scolaires. Les enfants et les adolescents ne disposent d'aucun accès aux réseaux sociaux, au téléphone, et ne sortent pas seuls de l'établissement. Ils n'accèdent pas encore à ce stade à une scolarité ou à des activités extérieures.

Après un mois d'accueil, un temps de réflexion commun entre les professionnels de la structure est prévu. Il est alors possible d'alléger certaines règles relatives aux contacts avec l'extérieur s'il est déjà évalué qu'il « *existe une confiance mutuelle entre le jeune et l'équipe* » (directeur). Lorsque les appels téléphoniques deviennent possibles, ce qui peut prendre davantage de temps qu'un mois, ils sont tous encadrés par un professionnel en présence d'un interprète, pour s'assurer que ce contact ne nuira pas au jeune. Des sorties peuvent aussi progressivement devenir possibles, avec la présence d'un professionnel.

Une réunion de synthèse a lieu après trois mois d'accueil. Les besoins d'accompagnement du

jeune sont définis. Sont aussi examinés les possibilités d'inscription scolaire et d'activités de loisir extérieures, ainsi que le degré d'autonomie.

La situation est revue après six mois d'accueil afin d'adapter la prise en charge à l'évolution de la situation, éventuellement pour les plus âgés dans le cadre d'un accompagnement progressif vers l'autonomie au sein du dispositif. Cette étape correspond plus spécifiquement à l'élaboration d'un projet éducatif individualisé (PEI) du jeune qui vise à l'accompagner vers une solution durable et vers une stabilisation de sa situation. Des temps de synthèse auront ensuite lieu tous les six mois.

L'organisation au quotidien du collectif est également structurante avec des horaires fixes en semaine, un règlement intérieur et des affichages qui précisent ce qui est prévu et ce qui est attendu du jeune, comme les soins qui doivent être apportés à sa personne et à sa chambre ou sa participation aux tâches collectives. Tous les matins, une éducatrice scolaire prend en charge les mineurs qui n'accèdent pas encore à une scolarité extérieure et des activités sont prévues tous les après-midi¹⁵. Le rythme peut être modifié pendant les vacances scolaires avec l'organisation de camps extérieurs de trois à sept jours autour d'une activité. L'emploi du temps ménage des moments informels qui peuvent être des moments de partage plus individualisés avec les éducateurs.

Le quotidien des enfants et des adolescents accueillis est aussi ponctué d'entretiens individuels en interne, notamment avec la psychologue, les criminologues, l'assistante sociale ou la psychomotricienne. Sollicités de façon conséquente lors de leur arrivée, les enfants et les adolescents identifient les fonctions et la disponibilité des membres de cette équipe psychosociale en quelques semaines. Ils sollicitent ensuite eux-mêmes ces adultes, y compris pour des rencontres informelles, au-delà des temps prévus institutionnellement.

Au regard de ce cadre contenant, les fugues sont exceptionnelles et limitées à Esperanto. Pour autant, les professionnels ne méconnaissent pas la brutalité de la rupture avec leur environnement habituel et la contrainte qui s'imposent à ces mineurs pour les protéger. D'autant plus que les jeunes ne perçoivent pas toujours immédiatement les bénéfices de ces règles.

Esperanto a pu être décrit par certains de ces professionnels comme un « *un cocon, une bulle* » apportant une réponse de court terme au besoin de sécurité des jeunes filles victimes de prostitution ayant des attaches en Belgique. Elles y sont en grande difficulté pour respecter dans la durée le cadre contraignant d'Esperanto. Il y est difficile de les préparer à la réalité qu'elles retrouveront à l'extérieur comme d'accompagner la situation familiale¹⁶. Malgré cette limite, ces adolescentes peuvent tirer bénéfice de l'accompagnement multidisciplinaire que met en place Esperanto en vue de la restauration de chaque jeune accueilli.

Prendre en considération la souffrance pour restaurer et stabiliser

En complément de cette prise en charge éducative contenant et sécurisée qui participe à prendre en considération la souffrance de ces enfants, une psychologue et une psychomotricienne interviennent plus spécifiquement dans l'optique de restaurer un certain bien-être physique et psychologique chez les jeunes accueillis.

15 Un ou deux éducateurs organisent ces activités autour d'un thème qui change chaque semaine : construction d'un nichoir, initiation à la sécurité routière pour préparer une promenade à vélo, cueillette et confection de jus de pomme...

16 Ainsi, l'idée a été émise au cours de nos entretiens qu'« *un sas de premier accueil* » totalement sécurisé serait adapté, mais avec dans un second temps une poursuite de la prise en charge qui permettrait un accès plus libre à l'extérieur, l'idée étant celle d'une progressivité et d'un accompagnement lorsque les jeunes filles reprennent contact avec leur réseau social.

Une des premières démarches à l'arrivée de l'enfant consiste, pour la psychomotricienne, à retracer avec l'adolescent son histoire médicale et à l'accompagner dans son premier contact avec le médecin traitant, partenaire d'Esperanto depuis de nombreuses années. Un bilan médical complet comprend si nécessaire la recherche d'infections et la consultation de spécialistes, ce qui demande un temps de préparation et de réassurance. La coordination médicale reste ensuite du ressort de la psychomotricienne.

Sa présence depuis de nombreuses années à Esperanto a permis de développer une approche corporelle du processus de restauration. La plupart des adolescents sont en effet dissociés à leur arrivée à Esperanto, certains peuvent exprimer du dégoût pour leur corps et presque tous ont des corps souffrants. Il s'agit de mettre en œuvre un processus qui leur permette de se réapproprier ce corps : « *Je dis : "Je suis là parce que ton corps est un outil de travail et tu vas essayer de retrouver un corps plaisir"* » (psychomotricienne).

Les étapes pour y parvenir sont d'abord de retrouver une zone de sécurité, puis de retrouver des sensations positives. Les massages harmonisants constituent souvent la première accroche avec les jeunes. Ils peuvent ainsi éprouver physiquement une forme de bien-être mais aussi qu'ils ne sont pas en danger « *entre les mains* » d'un adulte bienveillant qui respecte et les invite à respecter leur corps. Selon les besoins, des soins socio-esthétiques complètent des séances, s'appuyant parfois sur des supports visuels, qui abordent les repères élémentaires qui peuvent faire défaut en matière d'hygiène, d'alimentation, de sexualité ou de contraception.

Le travail sur la respiration, les jeux moteurs et la relaxation sont quelques-unes des techniques qui peuvent être mobilisées de façon très individualisée et au rythme de chaque jeune. Il s'agit aussi, en lui donnant du temps et en étant attentif à ce que montre l'enfant ou l'adolescent dans ses postures, de lui permettre d'exprimer corporellement son vécu et son évolution. Ainsi, un dialogue peut par exemple s'instaurer avec les jeunes filles victimes de prostitution sur ce que signifie leur changement de vêture et l'abandon du masque du maquillage dans leur évolution.

Cette pratique professionnelle s'appuie sur des fondamentaux de la psychomotricité relationnelle, comme les enseignements de Bernard Aucouturier, ou sur les travaux de Didier Anzieu¹⁷ au sujet du *Moi-peau*. Elle est constamment nourrie, notamment par l'observation et les ressources culturelles des jeunes accueillis.

À Esperanto, l'enfant ou l'adolescent est en effet considéré comme « *expert dans sa culture* ». La question lui est donc posée explicitement : « *Ici on fait comme ça et chez toi comment cela se passerait-il ?* », afin d'intégrer aux réponses apportées par l'équipe d'Esperanto les pratiques issues de sa culture¹⁸.

L'ensemble de l'équipe, elle-même multiculturelle, partage cette approche et l'équipe psychosociale bénéficie de séances d'analyse de pratique avec une ethnopsychiatre dont l'intervention permet le décalage nécessaire à la compréhension de certaines situations amenées par les jeunes accueillis¹⁹.

17 Didier Anzieu définit le *Moi-peau* de la façon suivante : « Par moi-peau, je désigne une figuration dont le moi de l'enfant se sert au cours des phases précoces de son développement pour se représenter lui-même comme moi contenant les contenus psychiques, à partir de son expérience de la surface du corps. Cela correspond au moment où le moi psychique se différencie du moi corporel sur le plan opératif et reste confondu avec lui sur le plan figuratif » (ANZIEU, Didier. *Le Moi-peau*. Éditions Dunod : Paris, 1985, p. 29)

18 À titre d'exemple, sur l'indication d'une jeune Nigériane souffrant de cauchemars, l'équipe l'a aidée à accrocher une tresse d'ail à la fenêtre, antidote au maraboutage dont elle estimait être victime.

19 Par ailleurs, la psychologue comme la psychomotricienne font partie d'un dispositif externe d'intervention, qui regroupe des professionnels de la santé de différents services et leur permet, toutes les six semaines, de confronter leurs expériences.

Les interventions de la psychologue et de la psychomotricienne sont pensées de manière complémentaire. Les entretiens avec la psychologue peuvent nécessiter la présence d'un interprète et la technique de l'hypnose conversationnelle est parfois mobilisée. Les premières étapes de cet accompagnement consistent à établir un lien de confiance avec les adolescents et les enfants accueillis, ainsi qu'une anamnèse. Les traumatismes éventuels, les questions identitaires et les difficultés culturelles, sont au cœur du travail psychologique qui s'engage ensuite, selon les capacités d'élaboration et le rythme de chacun. À Esperanto l'accompagnement vers la consultation d'un psychiatre est plus exceptionnel.

La restauration de ces jeunes passe aussi par la reconnaissance de leur qualité de victime, le cas échéant sur le plan judiciaire, et par leur accompagnement vers un projet de vie stable.

La criminologue analyse la situation afin de déterminer si le statut de victime de traite ou de trafic est applicable à la situation de chaque mineur, et quelles sont les limitations, concernant les personnes et les lieux fréquentés, nécessaires à sa sécurité. Concernant les jeunes mineurs étrangers non accompagnés, il appartient à chaque jeune et à son tuteur de faire le choix de solliciter le bénéfice de procédures facilitant l'accès à un statut pérenne sur le territoire, comme de rester ou de rentrer dans son pays d'origine²⁰. Au-delà des aspects juridiques, son intervention apparaît complémentaire à celle de la psychologue et de la psychomotricienne afin d'aider le jeune dans la compréhension et la conscientisation de son parcours.

En collaboration avec la criminologue, l'assistante sociale a la charge d'un important travail de coordination entre les nombreux partenaires²¹ qui gravitent autour du jeune. Il lui appartient de le rassurer et de le préparer à ses rendez-vous extérieurs. Elle effectue ou accompagne les démarches pour que la situation administrative de chaque jeune corresponde à ses droits, ses besoins et ses projets d'avenir. En ce sens, elle assure aussi l'information du jeune sur la prolongation d'aide à sa majorité et l'accompagne dans les démarches nécessaires, en lien avec l'équipe éducative précitée intervenant dans le cadre de l'accès progressif à l'autonomie.

Les relations avec la famille et les projets de retour dans la famille constituaient, à l'origine du projet, une part assez marginale du travail d'accompagnement assuré par Esperanto, en raison du public accueilli et des motifs de protection. Cependant, l'augmentation, au sein du public accueilli, du nombre de jeunes filles victimes de prostitution conservant des relations et des possibilités de retour dans leurs familles, modifie le profil et les besoins d'accompagnement d'une partie des jeunes accueillis. À titre d'exemple, en 2020, sur dix-sept mineurs ayant quitté l'établissement, dix ont été réorientés vers d'autres services de protection ou vers des familles d'accueil et trois, devenus majeurs, sont suivis dans un centre pour majeurs victimes de traite. Quatre jeunes filles ont été accompagnées vers un retour au sein de leurs familles²² en Belgique, en France ou en Roumanie. Esperanto doit donc concilier cette évolution avec les objectifs, notamment de sécurité, à l'origine du projet.

20 En cas de demande de retour, la criminologue peut solliciter le concours de l'office international des migrations pour s'assurer des conditions de sécurité du jeune.

21 Esperanto, tuteurs, avocats, délégué de l'aide à la jeunesse, juge de la jeunesse etc.

22 Esperanto, Rapport d'activité 2020 [en ligne].

COMMENT FAIRE FACE ENSEMBLE À LA DÉSHUMANISATION DES ADOLESCENTS ET JEUNES DU MONDE ?

Daniel DERIVOIS¹

RÉSUMÉ

Les professionnels sont de plus en plus désemparés face à des adolescents et jeunes du monde embrigadés dans des réseaux malveillants (délinquance, traite, prostitution, proxénétisme) qui les dépossèdent de leur humanité. Faire face à ce processus de déshumanisation nécessite notamment de regarder ces jeunes comme des êtres humains en souffrance, d'aller les chercher dans leur monde, d'affronter parfois la coexistence de leur double statut de victime et d'auteur et de se positionner comme des figures parentales susceptibles de les ramener à la vie.

« L'humanité consiste... à porter la vie des autres comme une partie de la sienne,
Et à leur communiquer la sienne comme une partie de la leur »

Nicolas Grimaldi²

« Qui apporte son soutien à ce qui lui ressemble est un fils de la mondialité.
Mais celui qui le fait sans se soucier de ressemblance est déjà un poète de la Relation »

Patrick Chamoiseau³

Un problème complexe

Qu'il s'agisse de violences physiques, sexuelles, psychologiques, morales, éducatives ou institutionnelles répétées sur un *adolescent ou jeune du monde*⁴, nous avons affaire à un processus qui tend petit à petit à le déposséder de son humanité. L'appellation *adolescents et jeunes du monde* désigne aussi bien les mineurs dits non accompagnés qu'il vaudrait mieux appeler mineurs *nouvellement* accompagnés⁵, les jeunes dits « issus de l'immigration » sur plusieurs générations et ceux dits implicitement de souche, supposés « sans origine » à qui la vision binaire peut faire autant de mal, en termes d'appartenance ou d'identification à une même humanité. Tous ces jeunes d'horizons géographiques, culturels et linguistiques différents

1 Daniel Derivois (PhD) est professeur de psychologie et psychopathologie clinique, psychologue clinicien, licencié en sciences de l'éducation, directeur adjoint du laboratoire de psychologie Psy-DREPI, université de Bourgogne-Franche-Comté.

2 GRIMALDI Nicolas. *L'inhumain*. PUF : 2011.

3 CHAMOISEAU Patrick. *Frères migrants*. Seuil : 2017.

4 Je dis adolescents et jeunes du monde car l'adolescence est une construction sociale et culturelle qui n'existe pas partout. Mais, quelle que soit la région du monde, il y a des individus dont le corps et la psyché changent en interaction avec leur environnement socio-culturel et qui sert de métacadre à la mise en sens de ce qui leur arrive. Je les appelle des adolescents. Voir DERIVOIS Daniel (dir.) *Adolescents et jeunes du monde. Identités en héritage*. Éditions universitaires de Dijon : 2020.

5 https://www.youtube.com/watch?v=YH_QnQ8FQk et <https://theconversation.com/voyons-nous-les-migrants-comme-etrangers-a-lhumanite-176176>

sont traversés par des problématiques familiales, sociétales, institutionnelles et mondiales qui impriment leurs comportements et attitudes dans ces différentes strates environnementales, leur relation à l'autre ainsi que la démarche des professionnels à leur égard⁶.

Quand un jeune, en plus d'être une *cible* d'agressions corporelles, psychiques ou identitaires, est embrigadé par des réseaux malveillants dans des activités comme la prostitution, la mendicité contrainte, l'exploitation sexuelle, le trafic de drogues, la main-d'œuvre pas chère, la traite des êtres humains, il est utilisé comme un *outil de travail*. Il est alors pris dans une sorte d'« *esclavisation* », ce « processus par lequel l'être humain n'est pas vraiment reconnu comme tel, mais perçu comme un outil de travail, un bien, possédé par son ou ses maîtres »⁷.

Il arrive aussi que ce jeune soit utilisé comme une *arme*. C'est le cas des enfants-soldats⁸, des esclaves sexuels ou des jeunes impliqués dans des actes de terrorisme, qui en plus d'avoir été maltraités dans leur identité ou dépouillés de leur enfance, sont transformés en proxénètes, en machine à tuer ou en chair à canon. Confondus avec l'arme, ils deviennent le prolongement des bras des réseaux qui les utilisent pour entretenir l'agressivité et la destructivité des uns envers les autres.

Ce processus de déshumanisation de l'autre et de soi prend de plus en plus d'ampleur sous des formes diverses chez ces adolescents et jeunes du monde dans nos sociétés mondialisées. Comment alors faire face, ensemble, à leur déshumanisation⁹ ? *Ensemble* car l'accompagnement de cette population juvénile est une entreprise collective qui interpelle l'État, les institutions, les professionnels de la relation, les bénévoles ainsi que le citoyen *lambda*, dans leur capacité à interroger ce qui nous arrive aujourd'hui, à reconnaître la trace des héritages traumatiques à l'œuvre dans nos comportements mutuels et respectifs. Cette entreprise nécessite de chercher à comprendre l'actualité en interrogeant la « longue durée » des phénomènes sociaux¹⁰.

Le syndrome victime-délinquant

Ces trois figures de la déshumanisation (*la cible, l'outil de travail et l'arme*) produisent des effets néfastes sur la santé mentale et physique des jeunes. Elles ont de lourdes conséquences sur leur développement psychoaffectif et sociocognitif et sur les stratégies qu'ils peuvent mettre en place pour survivre et/ou tenter de retrouver leur humanité.

À part les nombreux symptômes bruyants comme l'errance identitaire, l'addiction aux substances psychoactives, la délinquance, ces jeunes développent souvent le *syndrome victime-délinquant* à l'adolescence, qui caractérise « des adolescents qui, ayant été victimes – ou ayant

6 DERIVOIS Daniel *et al.* *Adolescents et jeunes du monde. Identités en héritage*. Éditions universitaires de Dijon : 2020.

7 COQUERY-VIDROVITCH Catherine. *Les routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines, VI^e-XX^e siècle*. Albin Michel, Arte éditions : 2018.

8 ONGUENE NDONGO Théodore, DERIVOIS Daniel. Understanding voluntary enrollment of child soldiers: A key to reintegration. *Annales médico-psychologiques*. 2022, vol. 180, 2, p. 145-148.

9 L'utilisation des « migrants » est un analyseur de cette déshumanisation au niveau géopolitique. En mai 2021, des milliers de migrants dont des mineurs débarquent à Ceuta, à la frontière marocaine-espagnole. Le gouvernement espagnol accuse le Maroc d'« agression » et « d'utiliser les mineurs » pour intimider l'Europe. En novembre de la même année, concernant les migrants à la frontière polonaise-biélorusse, la Biélorussie est accusée d'utiliser « l'arme migratoire » contre l'Europe. *Le Monde* parle « d'une agression contre les pays frontaliers qui abritent l'opposition biélorusse. [...] Les dirigeants européens ont finalement pris la mesure de cette opération qu'ils qualifient à présent d'"attaque hybride". » Dans l'imaginaire des États, des « migrants » – dont des jeunes, des êtres humains donc – sont utilisés par des pays pour « agresser » d'autres pays. Le vocabulaire en dit long non seulement sur la perception/représentation collective de ces migrants mais aussi sur l'état de notre humanité commune. Sources : [*Le Monde* en ligne] ; [France 24 en ligne] ; [*L'Opinion* en ligne] ; DERIVOIS Daniel. Voyons-nous les migrants comme étrangers à l'humanité ? *The Conversation*. 2022 [en ligne].

10 BENASAYAG Miguel. *La fragilité*. Éditions La Découverte : 2006.

hérité – de maltraitances dans l'enfance et/ou à l'adolescence, affichent des comportements déviants, violents, délinquants tout en se mettant constamment en danger »¹¹. C'est le cas de certains jeunes (filles ou garçons) qui disent s'impliquer « volontairement » dans des réseaux de prostitution et qui deviennent « leaders » dans des activités de délinquance ou de proxénétisme. Ils s'efforcent ainsi de devenir acteurs de ce qui leur arrive alors que dans le même mouvement ils renforcent le tableau traumatique.

En effet, les stratégies utilisées par ces jeunes sont nombreuses. Ils utilisent *la répétition* (ou la contrainte de répétition) du traumatisme. Ils tentent ainsi de rejouer la scène du traumatisme avec d'autres personnes, en d'autres temps, d'autres lieux, sous d'autres formes. Cette répétition s'inscrit paradoxalement dans une tentative d'élaboration des vécus traumatiques, polarisée par la violence subie/agie. Ces jeunes sont victimes à la fois d'actes subis mais aussi d'actes commis. Ils sont à la fois auteurs et victimes du même acte puisque cet acte est commis soit parce qu'ils sont commandités par un bourreau, soit par identification à l'agresseur, soit par sentiment de culpabilité¹². Le « choix » de se prostituer ou d'être à l'origine de l'exploitation sexuelle d'autres jeunes relève parfois d'un *choix subi* qui installe les jeunes dans une confusion des places, voire une illusion de maîtrise de leur destin.

Ces jeunes reviennent souvent *sur les lieux psychiques du crime*¹³ c'est-à-dire cette propension à rechercher des situations, lieux et contextes traumatogènes dans l'espoir d'interpeller – de manière décalée – ceux qui sont à l'origine de leur humanité bafouée et en même temps dans l'espoir de retrouver une famille, parfois chez les mêmes personnes. Certains jeunes fuguent et investissent les gangs de rue pour tenter de refonder une famille¹⁴. Ils veulent rester avec leurs groupes de pairs avec lesquels ils ont l'impression d'avoir retrouvé une fratrie ou des figures parentales. Certains jeunes retournent dans les endroits maltraitants et mettent à mal le travail des éducateurs qui ont souvent l'impression de travailler pour rien.

Parfois, ces jeunes *recherchent l'incarcération* dont il convient d'interroger le sens latent pour eux. Entre contrainte et liberté, certains jeunes cherchent des bords, des limites pour se libérer de l'emprise toxique, sexuelle ou délinquante. Ils nous interpellent sur les aspects potentiellement thérapeutiques (de la recherche) de l'incarcération. Pour nombre d'entre eux, ce n'est pas tant l'incarcération en elle-même qu'un cadre ferme et contenant qui est recherché. Il est important de prendre en compte les deux pôles victime et délinquant de la problématique chez un même jeune ou entre les jeunes. Il est important de ré-humaniser les victimes mais aussi les bourreaux, ce qui ne dispense pas ces derniers d'être jugés et punis pour leurs actes commis. De même, il est important de traiter différemment mais en même temps la part « victime » et la part « proxénète » qui coexistent parfois chez un même jeune. Par le rappel à la loi, le rappel des limites, la punition participe de la réinsertion progressive des condamnés à la communauté humaine.

Une autre conséquence du processus de déshumanisation dont les jeunes sont victimes est le refus « apparent » du soin. Comme ils ont été désobjectivés, déshumanisés, ils gardent

11 DERIVOIS Daniel. *Les adolescents victimes/délinquants. Observer, écouter, comprendre, accompagner*. De Boeck : 2010 ; DERIVOIS Daniel. *Clinique de la mondialité. Vivre ensemble avec soi-même, vivre ensemble avec les autres*. De Boeck : 2017. Non pris en compte à temps, ce syndrome qui se construit au long cours, peut évoluer en « victime-terroriste » dans une ultime inscription du jeune dans des affiliations meurtrières.

12 FREUD Sigmund. Les criminels par conscience de culpabilité. In : *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Gallimard : 1916, éd. 1985, p. 169-171.

13 DERIVOIS Daniel. *Psychodynamique du lien drogue-crime à l'adolescence. Répétition et symbolisation*. L'Harmattan : 2004.

14 PERREAULT Marc, BIBEAU Gilles. *La Gang : une chimère à apprivoiser*. Boréal : 2003.

en mémoire corporelle et psychique les expériences d'exclusion et de rejet, ils interrogent l'intentionnalité de ceux qui leur veulent « du bien », ils sont très sensibles à la manière dont on leur propose de l'aide. Sont-ils impliqués dans l'offre et la démarche d'aide ? Au fond, ces jeunes ne refusent pas le soin, ils refusent la pitié, la contrainte institutionnelle parfois maltraitante, ils refusent d'être réduits à leurs symptômes (délinquant, toxicomane, prostitué, radicalisé...), bref, ils refusent des formes de non prise en compte de leur subjectivité qui peuvent se poursuivre dans les dispositifs, modalités et institutions de prise en charge, exposées elles aussi à l'identification à l'agresseur, par les mouvements transféro/contre-transférentiels. Tout est une question de méthode et d'approche.

Des effets sur les professionnels

Les professionnels sont ainsi exposés à la difficulté de décoder les symptômes et la demande mais aussi aux effets du traumatisme sur la dynamique relationnelle. L'évaluation du traumatisme selon que le jeune a été la *cible*, *l'outil de travail*, *l'arme* ou les trois en même temps est un exercice difficile. Chacune de ces formes ne produit pas les mêmes effets sur la psyché du jeune, du professionnel et de la relation éducative ou thérapeutique. Ces formes appellent des traitements différents, des approches différentes. Et la demande du jeune ne s'exprime pas de la même manière.

Déjà, un enfant, un adolescent ne formulent pas une demande d'aide comme un adulte. S'il est multi-traumatisé sur la longue durée, ou de génération en génération, ce sont souvent les comportements à risque, les actes déviants, silencieux ou bruyants qui servent d'organe de la demande. Un corps muet, sale, en état d'ébriété, ou couvert de cicatrices, exposé dans le métro, dans la rue ou face à un professionnel est autant une forme de demande qu'une provocation verbale ou un mutisme. La demande d'attention peut également être masquée par certaines fugues ou encore certaines formes de déni. Ces attitudes peuvent traduire une demande d'être regardé, écouté, considéré ou *reconsidéré*. Une demande d'humanité. Les professionnels sont alors exposés au risque d'incompréhension d'une souffrance, d'une détresse lointaine, d'une adresse transférentielle que les mots ou l'absence de mots ne peuvent plus traduire.

En plus du décodage de la demande, les professionnels ont à faire face à ce qu'on appelle un traumatisme vicariant ou une fatigue de compassion¹⁵, habituellement éprouvée face aux personnes traumatisées. Humanitaires, professionnels du soin, de l'éducation, du social, de la justice, bénévoles dans des associations sont tous concernés car exposés à la détresse des victimes qui leur communiquent leur mal-être. Ce traumatisme en écho, dans la dynamique transférentielle, avec le vécu de la personne traumatisée peut être amplifié par les vécus personnels des professionnels¹⁶ ce qui nécessite la mise en place d'un dispositif d'analyse des pratiques pour faire la part des choses.

Dans certains cas, la réaction au traumatisme est beaucoup plus complexe notamment quand les professionnels sont amenés à exécuter une violence sur ces jeunes, que ce soit une violence symbolique ou concrète. Je pense ici aux policiers. Concernant les adolescents et jeunes migrants par exemple, nous avons tous vu les images à Ceuta, de ces policiers qui courent sur la plage pour attraper et menotter des jeunes qui sortent à peine de l'eau et qui tentent de

¹⁵ <https://www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/periodiques/Perspective/vol12no2/14-sante-mentale.pdf>

¹⁶ Ce traumatisme en écho peut être amplifié aussi, parfois, par le traumatisme de la société d'accueil quand il s'agit des « migrants ». Certains professionnels découvrent les traces de traumatisme collectif de leur pays au contact de ces jeunes traumatisés. Voir DERIVOIS Daniel. *Séismes identitaires, trajectoires de résilience. Une clinique de la mondialité*. Chronique sociale : 2020.

s'échapper. En dehors de leur mission, que peuvent ressentir, en tant qu'êtres humains, ces policiers, hommes et femmes face à la détresse de ces jeunes qui se débattent entre la vie et la mort ? Je pense aussi à certaines équipes éducatives missionnées par leur hiérarchie pour mettre brutalement fin à une prise en charge, mettre un jeune dehors en raison d'une logique paradoxale, quand on pense que « l'institution a atteint ses limites » ou que « ce jeune ne rentre pas dans le cadre » alors que c'est surtout à l'institution d'essayer de s'adapter à la complexité du parcours de ces jeunes.

Ces phénomènes d'impuissance et d'exclusion peuvent produire à leur tour de la déshumanisation qui amène les professionnels à s'interroger sur le sens social ou intime de leur travail.

Le défi de l'accompagnement global

Dans nos sociétés et institutions mondialisées caractérisées par des mouvements démographiques, interculturels, qui amènent des perceptions de soi, de l'autre, du bien-être, de la maltraitance, de la protection très différentes, deux grandes forces sont en tension, qui impactent nos dispositifs de prise en charge. D'un côté, la mondialisation capitaliste et financière tend à réduire les êtres humains à la marchandise, à des objets, des instruments ou outils de travail et de l'autre, la *mondialité*, « ce côté lumineux de la mondialisation »¹⁷ qui propose de réintroduire de l'humain au cœur de toute relation. Nombre de jeunes sont pris entre ces deux mouvements.

Ces forces sont en conflit dans nos institutions sous forme de logique marchande, répressive *versus* logique éducative, humaine, dans nos appareils psychiques collectifs. Les concilier nécessite un accompagnement global qui inclut non seulement les jeunes mais aussi les professionnels, les institutions, l'État et nos sociétés toutes entières.

La question de la traite des êtres humains est vieille comme l'Humanité¹⁸. Ainsi, la prise en charge doit-elle être globale et il s'agit d'envisager *comment, ensemble, accueillir* ces héritages du passé afin de faire face à leur actualisation dans les comportements des bourreaux, ceux des jeunes victimes ainsi que dans nos relations professionnelles avec ces jeunes.

Parallèlement à ce travail de fond sur le long terme, quelques pistes concrètes pourraient être envisagées dans l'accompagnement au quotidien de ces *adolescents et jeunes* pris dans les affres de la violence de ce monde :

- s'efforcer de les regarder avant tout comme des sujets en souffrance, des sujets de l'héritage¹⁹ à travers lesquels transitent les restes non élaborés des générations antérieures et non comme des prostitués, des délinquants, toxicomanes, des « migrants » ou « issus de » qui refusent tout. D'abord considérer les jeunes avant de traiter leurs symptômes. C'est peut-être un préalable à l'alliance thérapeutique, à la libre adhésion... ;
- prendre en compte le *syndrome victime-délinquant* où les traumatismes antérieurs, actualisés et actuels sont intriqués dans la relation à l'autre. Prendre conscience que ce syndrome fonctionne au-delà des clivages juridique (loi sur la protection de l'enfance *versus*

17 ROULET (DE) Daniel. *Écrire la mondialité*. Éditions La Baconnière : 2013.

18 La traite des êtres humains au XXI^e siècle n'est pas sans résonance avec ce qui n'a pas été traité dans la traite des Blancs (voir PAINTER Nell I. *Histoire des Blancs. Voix libres*. 2019), la traite arabo-musulmane et la traite atlantique des siècles derniers. Cette préoccupation pourrait nous permettre de ne pas nous enfermer dans des logiques binaires bourreaux/victimes, agresseurs/agressés. Institutions, professionnels, bénévoles, bourreaux et victimes, jeunes ou moins jeunes, nous sommes tous les héritiers des générations passées.

19 KAËS René et al. *Transmission de la vie psychique entre les générations*. Dunod : 1983.

loi sur la délinquance des mineurs), institutionnel (institutions de protection *versus* institutions pour punition) et professionnel (spécialisés dans le traumatisme ou la violence) ;

– mettre en place un *accompagnement transitionnel* qui suppose la *transition souple d'un milieu traumatogène à un milieu de protection*. Un accompagnement *par petits bouts* qui consiste à écouter ce que les jeunes trouvent de bon dans leurs « mauvaises » fréquentations car ils y trouvent parfois de la nourriture affective. S'efforcer d'aller dans leur monde, sur leur terrain dans une démarche qui articule à la fois les postures émique (de l'intérieur) et étique²⁰ (de l'extérieur) dans le souci d'éviter que nos dispositifs ne participent de cette déshumanisation. De même que nous avons des choses à apporter aux jeunes, nous pouvons aussi apprendre beaucoup d'eux, de leur vision du monde ;

– s'imprégner de leurs théories du soin, apprécier ce qu'ils trouvent de bon dans leur environnement trop rapidement étiqueté de malsain. Un jeune peut trouver une figure parentale chez un dealer de drogue, chez un adulte qui abuse de lui ou encore chez un proxénète qui exploite sa fragilité. Le défi du professionnel consiste alors à évaluer ce que le jeune trouve de bon chez cette personne et envisager avec lui la possibilité de trouver l'équivalent de ce qu'il cherche (et trouve parfois) dans un environnement suffisamment bon ;

– enfin accueillir le *transfert de parentalité* et construire une *parentalité mondialisée*²¹ où la filiation affective, humaine, l'emporte sur les dimensions biologique et juridique du lien filial. Par les violences intentionnelles et non intentionnelles, ces jeunes ont été atteints dans leur condition humaine. Traumatisés dans leur identité d'être humain, ils ont été coupés, amputés de notre humanité commune, d'où leur recherche active, parfois de manière paradoxale, de liens affectifs, de pôles identificatoires et de figures parentales. La parentalité mondialisée traduit la capacité à se laisser investir comme *père de, mère, oncle, tante, frère ou sœur de* par n'importe quel jeune, quels que soient sa couleur de peau, son lieu de naissance, sa langue d'origine ou ses croyances. Le jeune a besoin de cette disponibilité psychique, de cet accueil inconditionnel de la part d'un autre être humain, cet adulte (professionnel ou bénévole) afin de remobiliser sa capacité à être *fil de ou fille de*, se reconnecter avec lui-même, avec les autres et retrouver sa filiation humaine, par-dessus tout.

Prendre soin des jeunes, des soignants, des institutions et des sociétés mondialisées

Les symptômes majeurs de notre monde – traumatismes et violences multiples – qui transitent par les jeunes générations, méritent d'être traités. Cependant, il est avant tout urgent de *soigner* c'est-à-dire de considérer l'autre dans son statut d'être humain, de semblable. Soigner les jeunes autant que les soignants – au sens de *soins primaires* qui concernent tous les professionnels de la relation – les institutions et les sociétés mondialisées car ils sont tous dépositaires des violences du passé tout en étant sources de ressources créatrices non encore exploitées.

Si le traitement vise l'éradication des symptômes (alcool, drogue, dépression, délinquance...), le soin vise la globalité du sujet *considéré*, dont on se préoccupe²² comme un être humain à

20 JAHODA Gustav. *Psychologie et anthropologie*. Armand Colin : 1997.

21 DERIVOIS Daniel. *Séismes identitaires, trajectoires de résilience*. Chronique sociale : 2020 ; DERIVOIS Daniel. *Voyager avec les mineurs non accompagnés. Repères pour une pratique décentrée en protection de l'enfance*. Chronique sociale : 2021.

22 MARCELLI Daniel. Pour une conception du soin psychique à l'adolescence. In : PÉRIER Antoine (dir.). *Psychothérapies psychanalytiques à l'adolescence. Pratiques et modèles*. Armand Colin : 2014, p. 23-42.

part entière. C'est la mobilisation des zones créatrices des psychés individuelles et collectives qui permet d'intervenir sur les zones blessées.

Beaucoup de ces jeunes sont créatifs mais leurs efforts (chanter, danser, écrire, jouer...) restent parfois coincés dans des grilles de lecture désuètes. Le côté bruyant, spectaculaire des symptômes empêche de voir ce qui est en train de se recréer, de se remettre en marche chez ces jeunes. Il est important de se mettre de leur côté pour les aider à passer de la *marginalité subie* (en marge de l'humanité par les violences subies) à une « marginalité créatrice, habitée »²³. Ils pourront peut-être passer *du syndrome victime-délinquant au syndrome victime-créateur*²⁴.

En somme, face à la déshumanisation de ces jeunes, en résonance à certaines forces déshumanisantes de notre monde, le professionnel est aussi appelé à faire preuve de créativité et de souplesse afin d'accueillir ce qui vient, de cheminer par petits bouts avec eux et les ramener petit à petit à notre humanité commune.

23 KARRAY Amira. Blessure identitaire et citoyenneté interne à l'adolescence. *Enfances et psy*. 2020, 86, p. 152-162.

24 DERIVOIS Daniel. *Clinique de la mondialité. Vivre ensemble avec soi-même, vivre ensemble avec les autres*. De Boeck : 2017.

PERSONNES AYANT RÉDIGÉ UN ARTICLE OU AVEC LESQUELLES DES ENTRETIENS ONT ÉTÉ MENÉS

Chercheurs et personnes qualifiées

Martine BALENÇON, médecin légiste à la cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger de l'hôpital Sud – CHU Rennes et à l'unité médico-judiciaire de Paris Hôtel-Dieu AP-HP, pédiatre experte près la cour d'appel de Rennes, présidente de la Société française de pédiatrie médico-légale.

Katia BAUDRY, sociologue indépendante, membre associée au groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gémass) et cheffe de service à l'association Aurore (intervenant en prévention et au soutien de mineur.e.s victimes de prostitution).

Beate COLLET, sociologue, maître de conférences habilitée à diriger des thèses, directrice adjointe du Gémass (Sorbonne université - faculté des Lettres).

Daniel DERIVOIS, professeur de psychologie et psychopathologie clinique, psychologue clinicien, licencié en Sciences de l'éducation, directeur adjoint du laboratoire de psychologie Psy-DREPI, université de Bourgogne Franche-Comté.

Mélanie DUPONT, psychologue à l'unité médico-judiciaire de Paris Hôtel-Dieu AP-HP, présidente de l'association des psychologues de médecine légale, présidente de l'association Centre de victimologie pour mineurs, docteure en psychologie.

Georges PICHEROT, pédiatre, ancien chef de service de la clinique médicale pédiatrique – CHU Nantes et coordonnateur médical de la maison des adolescents, représentant de la Société française de pédiatrie au Conseil national de la protection de l'enfance.

Éducation nationale

Isabelle TILATTI, conseillère technique de service social national (Direction générale de l'enseignement scolaire – bureau de la santé et de l'action sociale).

Associations, fondations et services éducatifs

Yann LE BRIS, directeur de l'association Koutcha.

Léa MESSINA, chargée de projet et coordinatrice du dispositif Accompagnement jeunes en situation de prostitution à l'Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences (ATDEC) de Nantes Métropole.

Directions et équipes de l'APLER et du centre éducatif renforcé **Le Sextant**, Isère.

Direction et équipe de l'établissement **Esperanto**, Belgique wallonne.

Directions et équipes concourant au pilotage et à la mise en œuvre du dispositif **Mouqueton**, Moselle.

Services nationaux et départementaux

Anne DEVREESE, directrice générale adjointe à l'enfance, la famille, la jeunesse du département du Nord.

Grégory DUBOIS, responsable de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance du département du Nord.

Emmanuel MEUNIER, chef de projet à la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR, Paris-Seine-Saint-Denis).

L'ONPE remercie également les professionnels rencontrés et non cités dans ce dossier, ainsi que les adolescents rencontrés par les coordinatrices de ce dossier, en particulier les jeunes filles qui ont accepté un entretien avec elles.

Ce dossier thématique volet 2 sur la prostitution des enfants et des adolescents s'articule avec les apports d'un premier volet, paru en avril 2021 pour partager des éléments de compréhension et présenter des pratiques d'acteurs précurseurs dans la lutte contre ce phénomène. Cette nouvelle publication rend compte du contexte de mobilisation croissante des politiques publiques nationales et locales. Elle explicite l'importance, pour protéger, d'une prévention précoce qui s'adresse à tous en s'appuyant sur la connaissance des mécanismes à l'œuvre. Concernant la prise en charge des mineurs déjà victimes, sont décrites des pratiques d'accompagnement et de soin pouvant constituer des réponses adaptées et diversifiées à leurs besoins.